This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 38.
1.5

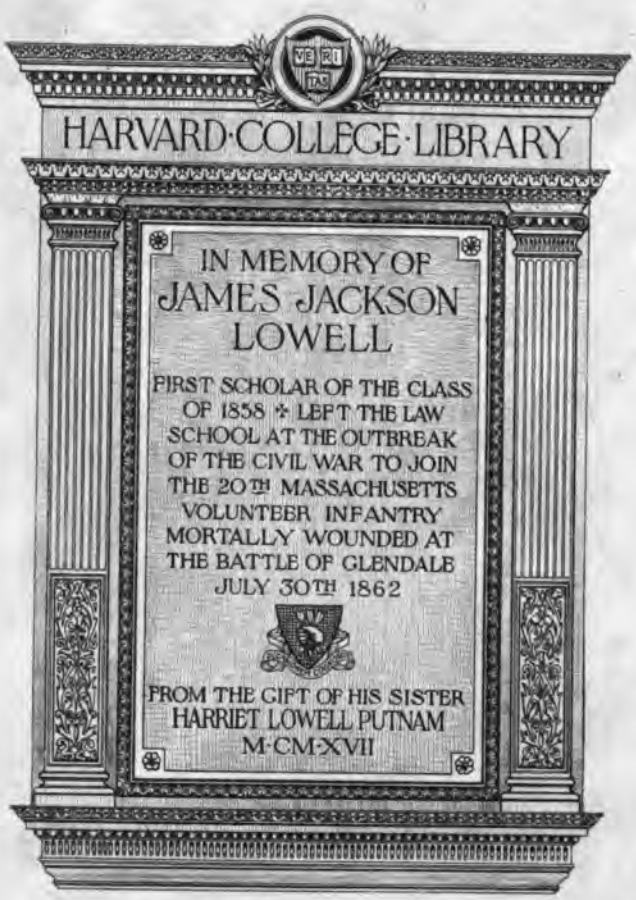

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

N° 1. — Janvier 1893.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JEAN-BAPTISTE ONOFRIO

Ancien Président de Chambre à la Cour d'appel de Lyon.

Conseiller honoraire à la Cour de Cassation.

Phot. Armbruster.

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

Recueil historique et littéraire

TOME XV

CINQUIÈME SÉRIE

LYON
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND
3, Rue Stella, 3

1893

Digitized by Google

Fr 38.1.5

Harvard College Library
May 18, 1922
J. J. Lowell fund

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

L'ABBAYE de Saint-Germain-des-Prés, surtout après que la Congrégation de Saint-Maur y fut introduite, pendant la seconde partie du dix-septième siècle et tout le dix-huitième, fut un centre d'érudition et de mouvement scientifique considérable.

Occupés aux grands recueils historiques, qui ont immortalisé le nom de Bénédictin, ou bien appliqués aux éditions nouvelles de la plupart des Pères de l'Église, les religieux, n'hésitaient pas à s'enquérir dans la France entière et à l'étranger, auprès de leurs confrères, dans les communautés d'ordres différents, dans les chapitres des Églises, auprès des chercheurs et des écrivains connus, de tout ce qui pouvait aider leur tâche et améliorer leur production.

Digitized by Google

Du dehors ils étaient, en retour, fréquemment consultés ; leur réputation était universelle et leur obligeance n'était pas au-dessous de leur science ; l'une et l'autre ne furent jamais en défaut.

Si la correspondance de ces moines de Saint-Germain est quelque jour publiée dans son intégrité, on demeurera surpris devant tant de zèle à ne rien laisser échapper dans les recherches les plus difficiles et à se munir des renseignements les plus minutieux et en apparence les moins importants.

On peut dire qu'ils comptaient autant de collaborateurs que notre pays possédait alors d'hommes instruits et d'hommes de goût, amis des Belles-Lettres.

Lyon n'était pas omis dans ces communications et ces lettres, qui s'étendaient à la plupart des villes du royaume ; de tout temps cette cité avait montré un goût trop prononcé pour les choses de l'esprit, elle comptait encore trop de gens distingués dans les chaires de son enseignement, au sein de ses académies et de ses nombreux couvents, et jusques derrière le comptoir de ses librairies, tôt ou tard des relations familières devaient se former entre les compatriotes de saint Eucher et les disciples de saint Benoît.

Nous n'assurerions pas et nous ne nous engagerions pas d'établir qu'elles remontaient, à travers les âges, au jour où l'évêque saint Nizier avait posé sa signature, à côté de celle de saint Germain, sur la charte des privilèges et de l'exemption de l'abbaye mérovingienne ; depuis 565, jusqu'au règne de Louis XIV, tant de prélats s'étaient succédé sur les deux sièges, et tant d'événements avaient séparé les destinées de leurs troupeaux. Mais nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de chercher les témoignages de rapports plus récents, échappés à la dent du temps, et nous

Digitized by Google

avons trouvé quelque agrément à les tirer de la poussière et de l'oubli.

La Providence paraît avoir voulu elle-même revendiquer l'origine et l'à-propos de ce projet : après nous avoir donné, comme premier théâtre de notre ministère sacerdotal, la paroisse du confluent du Rhône et de la Saône, dédiée à la plus illustre des martyres lyonnaises, elle a conduit l'humble vicaire de Sainte-Blandine sur les lieux mêmes où vécurent et étudièrent tant d'illustres religieux, dont nous conservons, comme un légitime héritage, la magnifique église et la mémoire impérissable.

Nous commencerons cette publication par une lettre inédite de Mabillon à l'archevêque Claude de Saint-Georges. Cette pièce n'est pas la plus ancienne de celles que nous nous proposons de mettre en lumière ; mais la dignité du correspondant auquel elle fut envoyée et la célébrité de son auteur nous engagent à la placer au premier rang.

I

Une lettre inédite de Mabillon

Dans ses divers ouvrages et en particulier dans les deux principaux, les *Actes des Saints de l'Ordre de Saint-Benoît* et les *Annales Bénédictines*, Mabillon eût fréquemment l'occasion de traiter des points de l'histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon, biographies de personnages illustres,

Digitized by Google

translations de reliques, miracles et culte, fondation d'abbayes et de prieurés, etc. Nous le verrons plus loin à propos du testament de saint Ennemond, recevoir de précieuses indications d'un religieux d'Ambournay, et discuter avec lui ses assertions.

Il écrivait un jour à Dom Edmond Martène, qui était alors à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle de Rouen :

« Si vous rencontriez la vie entière de saint Lambert, « archevêque de Lyon et auparavant abbé de Fontenelle, « dont j'ai donné un petit fragment à la fin du second « tome du IIIe siècle, ne la laissez pas échapper (1). »

En s'adressant à l'archevêque de Lyon, le savant et modeste religieux avait, je suppose, une double intention ; il tenait à convaincre que l'erreur dont il signalait l'existence était manifeste et qu'il l'établissait par de solides raisons ; il se proposait aussi d'avoir comme une approbation pour son opinion personnelle ; il lui paraissait sage de ne pas s'attaquer au catalogue des archevêques défunts, sans avoir prévenu leur successeur vivant et obtenu son assentiment.

On verra que la lettre suivit une entrevue où le sujet dont elle traite avait été débattu ; peut-être que Mgr de Saint-Georges avait lui-même exprimé le désir de relire à tête reposée ce qu'il avait entendu. Mabillon estimait que le Père Sirmond avait eu tort de trouver entre Hugues et Jaucerand, qui avaient occupé le siège de Lyon à la suite l'un de l'autre, au commencement du douzième siècle, un archevêque du nom de Jean qui n'avait jamais existé ; il proposait donc de ne plus maintenir ce nom sur les listes

(1) Bibl. nat. Mss. Fonds français, 19699, f° 107.

Digitized by Google

épiscopales, où on ne l'avait du reste introduit que sur l'affirmation du célèbre Jésuite.

Cette dissertation épistolaire est rédigée en latin ; la minute qui est tombée sous notre main est de grand format et d'écriture appliquée (2). Nous ne serions pas surpris que ce fût l'exemplaire destiné au prélat ; au dernier moment l'auteur s'est relu et corrigé ; quelques passages ont été raturés, un mot en remplace un autre moins précis.

Nous donnons d'abord la traduction aussi fidèle que possible de ce document, avec les remarques que toute cette discussion nous a suggérées, et nous ferons suivre cet article de la reproduction du texte original, certain d'avance que les amateurs de la belle latinité, s'il s'en rencontre toujours, ne nous en sauront pas mauvais gré.

A L'ILLUSTRISSIME MONSEIGNEUR CLAUDE DE SAINT-GEORGES
ARCHEVÊQUE DE LYON ET PRIMAT
Frère Jean Mabillon offre
Toutes ses salutations.

« En travaillant à la composition des annales de notre Ordre, j'ai rencontré, à propos de la série des Archevêques de votre Église Primatiale, une difficulté qui n'est pas médiocre ; s'il vous en souvient, Monseigneur, je vous consultai récemment à ce sujet, et je sollicitai de votre rare érudition un peu de lumière pour m'éclairer dans ces ténèbres.

---

(2) Bibl. nat. Mss. Fonds français, 19649. *Lettres de Mabillon*, p. 395 et sq.

Digitized by Google

« Entre les grands prélats de ce siège, un des plus fameux a été Hugues, légat de la sainte Église romaine, transféré de l'évêché de Die à Lyon, mort à Suse, l'an 1106, pendant qu'il se rendait au concile de Guastalla que le pape Paschal II avait convoqué.

Le débat entre nous touchait son successeur.

« Jusqu'en 1610, l'opinion unanime désignait un abbé d'Ainay, Joceran ou Gaucerand, car le nom s'écrit avec ces variantes. Mais dans ce temps un homme de savante mémoire, Jacques Sirmond, flambeau de la Compagnie de Jésus, ouvrit un avis différent dans ses notes aux lettres de Geoffroi, abbé de Vendôme; entre Hugues et Joceran il intercala Jean, et tout le monde respectueux de son autorité s'inclina (4).

---

(4) Geoffroi, abbé de Vendôme, et cardinal de Sainte-Prisque, a été un des hommes les plus considérables de la première partie du douzième siècle. Fort jeune, en 1093, il avait été placé à la tête de son importante abbaye, et il prolongea sa vie jusqu'à 1132.

C'est au P. Sirmond que nous sommes en effet redevables de l'édition de ses œuvres : 1 vol. in-8°, à Paris, 1610, chez Jean Nivelle, pour Sébastien Cramoisy. (*Patrologie latine* de Migne. T. 157.) Pour cette publication l'érudit Jésuite s'était servi de deux manuscrits, l'un de l'abbaye de la Couture du Mans, l'autre de l'abbaye de la Trinité de Vendôme.

Le P. Mabillon s'était également occupé de cet auteur ; il avait découvert une lettre inédite et l'avait insérée dans ses *Analecta*. (T. III, p. 48). Il avait surtout étudié dans son voyage d'Italie et comparé avec le texte imprimé deux autres manuscrits importants, dont l'un était à Rome dans la bibliothèque de la reine Christine de Suède, et l'autre à Sainte-Croix de Florence.

Cf. *Gallia Christiana*. T. VIII. C. 1368. — *Museum italicnm*. T. I, p. 54 et 164.

Digitized by Google

« Cette innovation du P. Sirmond s'appuie sur deux lettres d'Yves de Chartres, la 236e et la 237e ; la première est adressée à *Jean, archevêque du siège primatial de Lyon*, et à Daimbert, de Sens ; dans la seconde, *Jean, archevêque du siège primatial de Lyon*, écrit à Daimbert.

« Sur ce double titre, dans les notes ajoutées à la dix-huitième lettre du second livre de l'abbé Geoffroi, qui se félicite, à son retour de Rome, d'avoir été reçu à Lyon par le Primat et par tout son clergé avec beaucoup d'honneur, Sirmond prétend qu'il s'agit de Jean, successeur de Hugues, et il est étonnant, ajoute-t-il, que ce pontife ait été passé jusqu'ici sous silence par ceux qui ont formé le catalogue des archevêques lyonnais : mais on ne peut plus désormais en omettre ni le nom, ni la date, grâce à ces deux lettres, certainement rédigées en l'année onze cent onze, après que l'empereur Henri V eut arraché à Pascal, prisonnier, le privilège des investitures.

« Voilà une opinion, comme vous le sentez vous-même, illustre Primat, appuyée sur un solide fondement ; rien d'étonnant que tout le monde y ait souscrit, quoique les catalogues épiscopaux, d'après l'aveu même du Père Sirmond, ne fassent mention d'aucun Jean à cette époque.

« Cependant il me semble que je n'enlèverai rien à la considération due à ce grand savant, si je soumets sa découverte à l'examen et au jugement de votre Grandeur. Le problème n'est pas indigne de vous arrêter ; discuté avec soin il ne servira pas peu à éclaircir un point d'histoire ecclésiastique.

« Or, afin de bien préciser le débat, il s'agit uniquement de savoir quel a été le successeur de Hugues : est-ce Jean ? est-ce Joceran ? Joceran doit-il être placé après Jean ou bien Jean ne pas le précéder ?

Digitized by Google

« L'épiscopat de Joceran ou de Gaucerand n'est pas douteux ; les plus anciennes listes le mentionnent, et ses actes, dont je parlerai tout à l'heure, sont d'accord avec elles. Pour Jean, au contraire, on ne le connaît que par les inscriptions citées plus haut dans des lettres d'Yves de Chartres ; si ces inscriptions sont douteuses, son existence n'est pas sûre ; si elles sont fausses, il n'y a plus de place pour lui dans la série des archevêques, où, du reste, aucun catalogue ne lui en a donné.

« Or, Joceran était déjà revêtu de sa dignité avant l'année onze cent onze, date des lettres d'Yves.

« La preuve en est fournie par une lettre de saint Anselme de Cantorbéry (Livre IV, lettre 86), adressée à Joceran, seigneur révéré avec affection et affectionné avec révérence, archevêque de Lyon.

« Cette lettre a été composée avant la fin du mois d'avril 1109, c'est-à-dire avant la mort de saint Anselme ; elle paraît même remonter à l'année 1107, alors que rétabli sur son siège, saint Anselme, félicité par son collègue de Lyon de ce que Dieu l'a enfin réjoui et consolé, envoie la réponse en question. Joceran était donc monté sur le siège primatial, quatre ans, ou au moins deux ans, avant qu'Yves de Chartres ne composât ses deux lettres, et si l'on accepte que ce fut quatre ans auparavant, cette date coïncide avec l'année même qui suivit la mort de Hugues.

« Mais Joceran occupait encore son siège en 1113 ; on le voit par un décret d'un autre Gaucerand, évêque de Langres, établissant des chanoines réguliers dans l'église de Saint-Étienne de Dijon ; cette pièce est datée de l'an de l'Incarnation mil cent treize, indiction I^e^, *Joceran gouvernant l'Église de Lyon ;* il n'en était pas davantage descendu en 1115, puisqu'il assista alors au concile de Tournus.

Digitized by Google

« Si donc en 1111, c'est-à-dire au milieu même du temps, écoulé entre l'année 1107, pendant laquelle saint Anselme correspond avec Joceran, et les années 1113 ou 1115, Jean a été pourvu de l'évêché de Lyon, comme le P. Sirmond l'établit d'après les deux lettres d'Yves de Chartres, il s'ensuit qu'à la même date et pour le même siège, il y eût deux évêques et l'un et l'autre connus par des documents publics. Aucun témoignage ancien ne confirme une telle anomalie ; il est plus sage de se demander si les titres de ces lettres ne sont pas falsifiés et s'ils ne se rapportent pas plutôt à Joceran qu'à Jean.

« Une première remarque corrobore ce sentiment. Pour la dernière de ces deux lettres, pour la 237e, qui d'après l'en-tête serait de la main de Jean, Souchet (4) a fait remarquer que certains manuscrits portent Joscennes au lieu de Johannes ; évidemment ici Joscennes serait une altération de Joscerannus, auquel, du reste, d'autres recueils attribuent l'épître.

« Mais par quelle substitution, dira-t-on, Jean a-t-il pu prendre la place de Joscerannus ou de Josceran ? On sait que non seulement dans les anciennes transcriptions de textes, mais encore dans les autographes, les noms propres sont assez ordinairement désignés par la première lettre seule ; il serait facile d'en alléguer des centaines d'exemples, si toutes les personnes, versées dans l'antiquité, n'en étaient persuadées. Comme le nom de Jocerand, en tête

(4) L'abbé Souchet était un érudit chartrain qui publia les œuvres de l'évêque de Chartres. (Paris, 1647, in-fo). Il était en correspondance très suivie avec Dom Luc d'Achéry, bénédictin de Saint-Germain, qui le conseillait et le dirigeait, au point de l'étonner par ses exigeances scientifiques.

Digitized by Google

des lettres d'Yves, n'était indiqué que par l'initiale J., de téméraires copistes ont voulu écrire le nom en entier et ils ont mis Jean pour Joceran.

« La preuve que ma supposition n'est pas gratuite, Souchet me la fournit, quand il remarque, pour la lettre 237e, que son titre varie dans les manuscrits et qu'en particulier dans un assez vieux, on trouve seulement la première lettre du mot J., archevêque de Lyon. Rien de plus opportun ne pouvait être mis en avant pour ma défense.

« Aussi je ne doute pas que dans ces deux cas Jean ait été mis pour Jocerand par des copistes maladroits, et du coup est ruiné le fondement sur lequel s'appuyait l'épiscopat de ce personnage fictif. Il doit donc disparaître comme intrus des catalogues, à moins qu'on ait d'autres arguments à faire valoir.

« Telles sont les idées, Monseigneur, que je tenais à vous soumettre, aussi bien pour éclairer l'administration de Joceran que pour supprimer celle de Jean, attendant que d'après les antiques monuments de votre Église Primatiale, si familiers à votre mémoire, vous portiez un jugement définitif, qui corrigera mon erreur ou me confirmera dans mon opinion.

« A Paris, le 29 mars 1707. »

Le lecteur conviendra que dans cette discussion la courtoisie est égale à la solidité ; le religieux discret et le savant judicieux s'y montrent également. Que subsiste-t-il de la distraction de l'éditeur de l'abbé Geoffroi ? La cause en étant expliquée avec cette lucidité qu'on vient d'admirer, il est évident qu'elle ne répond à rien.

Mabillon n'a pas poussé plus loin son argumentation, et

Digitized by Google

il n'a pas étendu le débat à tous les points qui lui auraient donné raison ; volontairement il a borné ses investigations à l'essentiel ; depuis lors les éclaircissements, qui se sont ajoutés à ce qu'il proposait à l'archevêque de Saint-Georges, appuient singulièrement ses conclusions et sont en complet accord avec elles ; on nous permettra de l'indiquer sommairement.

L'autorité des listes épiscopales, telles que le studieux Bénédictin les avait sous les yeux, a été de plus en plus établie. Le premier écrivain qui en avait publié trois simultanément était un confrère et un ami du P. Sirmond, le P. Chifflet, dans son *Paulinus illustratus* (5). L'une était tirée d'un vieux manuscrit appartenant à la cathédrale de Saint-Étienne, où on l'avait transcrite entre un Martyrologe et le Nécrologe de cette église; l'autre, communiquée par le P. Sirmond lui-même venait de la Chronique de Hugues de Flavigny; les gardes d'un évangéliaire de Saint-Lazare d'Autun avait fourni la troisième.

Il ne paraît pas douteux à M. Léopold Delisle, l'homme peut-être de notre temps le plus versé dans ces matières, que ces trois catalogues ont une origine commune, les dyptiques mêmes de l'Église Lyonnaise, tels qu'ils se récitaient à l'office sacré, longtemps avant le neuvième siècle, et complétés à mesure des successions (6). A part des variantes

(5) *Paulinus illustratus* sive Appendix ad opera et res gestas sancti Paulini Nolensis episcopi, auctore Petro Chiffleto, S. J. Divioni, 1662. Le P. Chifflet faisait cette publication précisément afin de trancher une question semblable à celle qui préoccupait Mabillon; il tenait à démontrer qu'on se trompait encore en comptant deux Eucher archevêques de Lyon.

(6) Cf. *Histoire littéraire de la France*, T. XXIX — suite du quatorzième siècle.

Digitized by Google

d'orthographe, ils sont identiques jusqu'à l'archevêque Amolon, le successeur d'Agobard. L'emploi liturgique qui en était fait consacre leur autorité avec leur authenticité.

Le plus ancien est celui de l'évangéliaire appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque du grand séminaire d'Autun, après avoir été à l'usage de l'église cathédrale, où il avait été probablement apporté de Lyon (7).

Mabillon en possédait une copie; nous l'avons trouvée dans ses notes, accompagnée des premières lignes de la dédicace du volume; il ne sera pas inutile de les reproduire à cette place.

In nomine Sanctæ Trinitatis almæ Matris familiæ Fausta, superno amore accinsa, hoc opus optimum in honore Sancti Johannis et Sanctæ Mariæ matris Domini nostri Jesu Christi patrare rogavit devota. Ego hacse imperitus Gundohinus, poscente Fulculfo monacho, et si non ut debui, psaltim ut valui, a capite usque ad sui consummationis finem perficere cum summo curavi amore; magis volui meam detegire imprudentiam quam suis renuere petitionibus pro mea obedientia.

In mense Julio anno III regnante gloriosissimo domno nostro Pippino rege, qui regnet in ævis et hic et in æternum. Amen (8).

---

(7) Catalogue des Manuscrits des Bibliothèques des départements

(8) Au nom de la Sainte Trinité, Fausta, poussée par un surnaturel amour, en l'honneur de saint Jean et de sainte Marie, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ a demandé d'exécuter cet excellent ouvrage, mûe par sa dévotion. Et moi inexpérimenté, Gundohinus, sur la prière du moine Fulculfe, non comme je l'aurais dû, mais au moins comme je l'ai pu, depuis le commencement jusqu'à la fin, je me suis appliqué à

Digitized by Google

Ce catalogue, qui porte en tête : *Nomina episcoporum ecclesiæ lucdunensis,* s'arrêtait à Leidrade; les noms de ses deux successeurs, Agobard et Amolon, sont d'une écriture un peu plus récente; il aurait donc été transcrit avant 813, année de la démission du célèbre conseiller de Charlemagne. Comme nous l'avons dit plus haut, les deux autres le reproduisent intégralement.

Hugues abbé de Flavigny (1065-1115) avait arrêté le sien à Hugues le prédécesseur de Jocerand; une main postérieure a continué pour les sept pontifes suivants jusqu'en 1150. Le manuscrit original de la chronique est en Angleterre dans la collection de sir Thomas Philipps, sous le n° 810; Pertz l'a reproduit dans ses *Monumenta Germaniæ.* Mais la Bibliothèque nationale en possède dans les papiers de Baluze une copie faite par André Duchesne.

Ce travail de l'écrivain du onzième siècle est intitulé : *Nomina pontificum Lugdunensium ab initio.* Les noms des évêques canonisés y sont précédés de la lettre S (Sanctus), à la différence de la liste d'Autun qui ne les distingue par aucun signe particulier. Jusqu'à Leidrade on en compte dix-neuf ainsi caractérisés.

Le premier des noms, ajoutés après coup, à la suite de Hugues, conformément à ce qu'affirmait notre illustre religieux de Saint-Germain des Prés, n'est pas Jean, mais Jocerand avec l'épithète de *Parvus* le Petit, qui ne lui est appliqué que là.

---

le faire avec un grand amour, préférant découvrit mon imprudence plutôt que de me refuser à une demande que l'obéissance m'imposait.

Dans le mois de juillet de la troisième année du règne du glorieux seigneur Pépin, qui règnera dans les siècles, aujourd'hui et à jamais.

Pépin fut couronné par Boniface, légat du pape en 752.

Digitized by Google

Le septième et dernier se trouve être Himbertus, avec ces mots : *qui superest adhuc*, encore vivant, ce qui fixe l'année, puisque Humbert de Baugé mourut en 1151.

Le troisième catalogue avait été découvert par le P. Chifflet à la suite de l'Obituaire de Saint-Étienne et M. Waitz, qui en a donné récemment une description, aurait pu lui emprunter l'indication, puisque Delandine l'avait passé sous silence.

Il commence avec saint Pothin pour s'arrêter à Louis de Villars dont l'élection est de 1301. Il ne concorde avec le précédent que pour les cinquante-six premiers noms : il s'en distingue encore par quelques brèves indications historiques ; ainsi on lit après Alpinus : *Ecclesiam et baptisterium Sancti Stephani*; après saint Eucher : *Ecclesiam Apostolorum*; après saint Sacerdoce : *Ecclesiam Sancti Pauli et Sanctæ Eulaliæ*; après Hethérius : *Hunc sacravit papa Gregorius*; après Arigius : *Ecclesiam de Sancta Cruce et monasterium Sancti Justi*.

Ai-je besoin d'observer que Joceran est le successeur immédiat de Hugues?

Enfin le Laboureur, dans ses *Mazures de l'Isle-Barbe*, a fait connaître, d'après une copie du milieu du seizième siècle, une autre nomenclature intitulée : *Nomina Episcoporum Lugdunensium et Abbatum Insulæ Barbarensium*; on est porté à croire que la rédaction primitive ne remonte pas au delà du quinzième siècle. Mais quoique confectionnée plus récemment elle ne fait pas plus mention que les autres du Jean, cher au P. Sirmond.

Paradin et Severt, les deux principaux historiens dont le témoignage a quelque poids dans la circonstance, sont également d'accord avec Mabillon. Paradin publiait en 1573 ses *Mémoires de l'Histoire de Lyon ;* Severt imprimait la

Digitized by Google

première édition de sa *Chronologia historica successionis Antistitum*, etc., en 1608.

Ce qu'avance la lettre à Mgr de Saint-Georges est donc absolument sûr : l'opinion de l'érudit Jésuite ne s'appuie sur aucun document, excepté sur les titres supposés de la correspondance d'Yves de Chartres.

Les faits tels qu'ils ressortent de diverses pièces, tirées des cartulaires, ne sont pas moins en faveur du Bénédictin contre son adversaire.

Que nous apprennent sur Joceran les cartulaires d'Ainay et de Savigny?

Son œuvre principale et toujours subsistante est la construction de l'église de son abbaye d'Ainay; il l'entreprit vers la fin du onzième siècle et le pape Paschal II la consacra le 27 janvier 1106. Tout le monastère en assez mauvais état fut du reste restauré par ses soins (9).

---

(9) *Chronique de l'Abbaye d'Ainay par Jean-Marie de La Mure, publiée par Georges Guigue.* Lyon 1885.

Dans cette chronique le chanoine Forézien, comme du reste dans son *Histoire Ecclésiastique*, ne manque pas de nous citer Jean Ier du nom et de marquer la date de son décès en 1112.

Mais ne disons pas trop de mal de la crédulité du digne ecclésiastique dont la critique servait mal le zèle, mais qui a si ardemment travaillé pour la gloire de sa province.

Mabillon nous servirait encore à le rectifier sur un autre point. Non seulement il n'accepte pas Jocerand pour le successeur de Hugues, légat des papes Grégoire III et Urbain II et un des réformateurs les plus zélés de la discipline; mais il le fait mourir, je ne sais pourquoi, à Salamine, dans l'Ile de Chypre, au retour d'un pèlerinage en Terre-Sainte. En réalité le lieu de son trépas et de sa sépulture fut la ville de Suse, au pied des Alpes; Mabillon, au cours de son voyage d'Italie, visita son tombeau dans l'abbaye de Saint-Just et Dom Michel Germain qui l'accompagnait en releva l'épitaphe.

Digitized by Google

Mais à quelle époque fut-il appelé à le gouverner? Si c'est lui qui est désigné, et nous inclinerions à le penser, dans l'acte par lequel Jubin remet « in manu Gauceranni monachi » l'église, avec ses dépendances, de Civrieux-d'Azergues, dédiée à saint Cyr, il aurait été investi de sa dignité vers l'année 1080 (10). Mais il s'agit évidemment de lui dans la charte de donation d'Aricius pour des terrains situés sur Civrieux et sur Marcilly-d'Azergues (1100 circa) (11); de lui encore auquel le Souverain-Pontife, qui vient d'être son hôte, renouvelle le don du prieuré (12) de Saint-Jean de Genève.

Enfin la pancarte de Savigny mentionne la concession à l'abbé Girbaud, nouvellement élu, de l'église d'Ouilly. Cet acte est daté de Lyon de l'an 1117; il ne dut précéder la mort du prélat que de peu de mois, de quelques semaines peut-être.

Son successeur dans la dignité abbatiale fut Bernard de Chamberlac de Talard, ou plutôt selon une rectification ingénieuse de M. Vachez, Bernard de Talaru de Chalmazel. Si nous étions exactement renseignés sur l'entrée en possession de ce dernier, nous déterminerions aisément la date de l'élection de Joceran au siège archiépiscopal par celle de sa démission d'Ainay. Il est cependant certain que l'administration de l'abbé Bernard eut une durée d'au moins cinq années et dès 1115 nous rencontrons la mention

(10) *Petit Cartulaire d'Ainay*, publié par Aug. Bernard à la suite du Cartulaire de Savigny, n° 198.

(11) Id. n° 194. *Grand Cartulaire d'Ainay*. Publication de MM. Guigue et Charpin de Feugerolles, Lyon.

(12) La Mure. *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*. — Preuves, p. 198.

Digitized by Google

de Ponce qui l'a remplacé. Il a donc fallu qu'il commençât à posséder sa charge avant 1110 et qu'alors Joceran soit déjà intronisé comme le successeur de Hugues. Nous n'avons alors qu'à reprendre le raisonnement de Mabillon ; il restera démontré de la même façon que les deux lettres d'Yves de Chartres, adressées après 1111 à un archevêque de Lyon, ne l'ont pas été à Jean, dont il n'existe trace nulle part, mais bien à Joceran, passé, dès avant ce temps-là, de son monastère dans la chaire primatiale.

Les auteurs du *Gallia Christiana* se sont bien donnés garde de ne pas adopter la thèse de leur confrère : ils l'ont reprise au contraire, en la corroborant par des preuves nouvelles. Mais chose intéressante à signaler, en rédigeant leur notice, ils avaient certainement sous la main la lettre de Mabillon ; ils en reproduisent jusqu'aux termes en plusieurs endroits (13).

Nous terminerons, si on veut bien ne pas le juger superflu, les réflexions que nous a inspirées le travail de l'illustre savant, en essayant de déterminer les causes qui l'ont décidé à le rédiger et à l'envoyer à Mgr de Saint-

---

(13) *Gallia Christiania*. T. IV. Provincia Lugdunensis.

MM. Morel de Voleine et Charpin de Feugerolles, dans le volume sorti de leur collaboration, *Recueil de documents pour servir à l'Histoire de l'Ancien Gouvernement de Lyon*, etc. — Lyon, Louis Perrin, 1854 — ont maintenu Jean Ier, toutefois en observant qu'il a été omis par Severt, le *Gallia Christiana*, Du Temps.

M. Monfalcon dans son *Histoire de Lyon*, d'accord avec l'Almanach de 1755, le Rituel de Mgr de Montazet et M. A. Péricaud, se range avec les Bénédictins.

L'auteur des *Grands Souvenirs de l'Église de Lyon*, l'excellent M. Meynis, de pieuse mémoire, trop malmené jadis par un critique jeune et impitoyable, a adopté le même ordre.

Digitized by Google

Georges. L'amour de la vérité dans une intelligence si droite et si lumineuse suffirait à expliquer le soin apporté à ne pas laisser subsister une erreur, si légère qu'on la jugeât Mais dans cette circonstance des considérations personnelles et locales n'ont-elles pas eu sur lui une influence à laquelle il s'est volontiers abandonné?

Bien que le nom de l'archevêque de Lyon n'apparaisse nulle part mêlé à ceux des plus célèbres prélats, ses contemporains, dans la correspondance des moines de Saint-Germain-des-Prés, tels que les cardinaux Bouillon et Le Camus, évêque de Grenoble, Le Tellier, archevêque de Reims, l'archevêque de Vienne, Armand de Montmorin, les évêques de Montpellier et de Chartres, Charles de Colbert trop attaché aux erreurs jansénistes, Paul Godet des Marais le directeur préféré de Mme de Maintenon (14). Claude de Saint-Georges n'était pas un inconnu à l'abbaye. Avant sa promotion, qui subit de longs retards à cause des difficultés pendantes entre la Cour de Rome et Versailles, le prélat avait longtemps habité Paris, où il exerçait les fonctions d'agent général du clergé; prêtre de mérite, éclairé, studieux, autant il appréciait la science, autant il recherchait les savants : lorsque sa préconisation au Consistoire du 26 octobre 1693 eut eu lieu, le Procureur général de la Congrégation de Saint-Maur en envoie

(14) Sur la plupart des correspondants de l'Abbaye de Saint-Germain, voir l'important ouvrage de M. Emmanuel de Broglie : *Mabillon et la Société de Saint-Germain-des-Prés à la fin du dix-septième siècle* et *Bernard de Montfaucon et les Bernardins*, 4 vol. in-8°, Plon, éditeur, 1888 et 1891.

Une étude récente par un bénédictin de la Congrégation de Beuron : *Johannes Mabillon ein lebens und literaturbild von Suitbaert Baümer*.

Digitized by Google

la nouvelle, comme pour un personnage auquel on ne porte pas moins d'intérêt que de respect.

« Il y a eu hier contre la coutume un consistoire où Sa Sainteté, par une grâce particulière, proposa elle-même l'archevêque de Lyon et l'évêque de Condom : aussi on enverra samedi prochain par un courrier extraordinaire leurs bulles. On y préconisa aussi l'archevêque d'Aix et l'abbaye d'Ainay pour l'abbé de Vaubecourt (15). »

Archevêque de Lyon, Mgr de Saint-Georges devenait à Paris le voisin des moines et leur censitaire. Le détail est de mince importance, mais en le relevant, nous désignons peut-être le lieu où probablement Mabillon eut la conversation à laquelle il fait allusion dans sa lettre. Les archevêques de Lyon étaient en effet, depuis un temps immémorial, possesseurs d'un vaste hôtel, situé près de la porte de Bucy, dans la rue Saint-André-des-Arts, à quelques pas de l'entrée du monastère de Saint-Germain et sur son ancien territoire. Ils y descendaient pendant leur séjour dans la capitale ; moins célèbre que l'hôtel de Sens, la maison avait conservé très grand air ; jadis, paraît-il, elle avait servi à Jeanne de Navarre, la veuve de Philippe le Bel (16).

Mais nous avons mieux que des hypothèses sur les relations de Sa Grandeur et des religieux.

---

(15) Bibl. nat. F.F. 19644. *Correspondance de Dom Estiennot.* Lettre à Dom Lecerf, 27 octobre 1693.

(16) Cf. Félix et Louis Lazare. *Dictionnaire administratif et historique des rues et des monuments de Paris.* Paris, 1855.

Lefeuve, *Histoire de Paris, rue par rue, maison par maison.* T. IV, cite à ce propos un retrait opéré le 11 janvier 1703 par Cl. de Saint-Georges sur les enfants et autres héritiers de Louis Blanet.

Digitized by Google

On se souvient du fameux procès qu'elle eut à soutenir et qu'elle perdit contre l'archevêque de Rouen, à propos des droits et des privilèges honorifiques de la Primatie de France. Ce fut une des affaires ecclésiastiques les plus retentissantes et les plus épineuses de l'époque ; le débat évoqué au Conseil du Roi y fut précédé de mémoires d'une érudition extrêmement variée et précise, et si Mgr de Colbert parvint à faire déclarer la province de Normandie indépendante du Primat des Gaules, il en fut peut-être plus redevable aux influences dont il usa largement qu'à l'insuffisance des raisons de la partie adverse (17).

Mais si versé que l'on soit dans la connaissance de la tradition et du droit canonique, il n'est pas interdit d'appeler le concours de plus riches lumières. Le Primat n'y manque point. Les archives du couvent ont conservé le brouillon de la lettre suivante qui écarte tout doute (18).

« *A Monseigneur*
« *Monseigneur l'Archevêque de Lyon*
à Paris.

« MONSEIGNEUR,

« Depuis neuf à dix ans, je ne puis précisément me souvenir des titres des Pères de Fescamp, je croy néantmoins

(17) Voir dans le catalogue Coste les nos 1593 à 1598. La sentence du Conseil d'État privé du Roi, fut rendue le 19 décembre 1701 et enregistrée au Parlement le 20 décembre 1702.

Le rapporteur pour messire Jacques-Nicolas Colbert, défendeur, était Camus de Pontcarré, un des ascendants de M. le chanoine Camus de Pontcarré de la Guibourgère, curé actuel de la paroisse de Saint-Germain-des-Prés.

(18) Bibl. nat. F.F. 19680. *Lettres diverses de Bénédictins.*

Digitized by Google

qu'ils avaient le concile provincial de Rouen de 1522. Mais je me souviens fort bien qu'ils avaient un concile national dans lequel un archevêque de Lyon se plaint à tous les prélats que l'archevêque de Rouen et quelques autres archevêques avaient secoué le joug et ne vouloient plus le reconnaistre pour leur supérieur; le concile ordonne là-dessus quelque chose dont je ne me souviens point, ce concile est rapporté dans les conciles du Père Labbe, c'est de quoy je me souviens encore bien.

« Si votre affaire, Monseigneur, ne presse pas trop extraordinairement, j'espère qu'avec un peu de temps je pourray avoir tous les mémoires des Religieux, sans que l'on se défie de rien, ils en avaient plusieurs, je m'en souviens fort bien, mais je ne puis me souvenir de ce qu'ils portaient; je scay seulement qu'ils établissoient très-bien que Roüen estoit sujet à Lyon; dès que ma santé me permettra d'agir, je pourais vous donner quelques autres lumières. Je suis, de votre Grandeur, avec beaucoup de respect, etc. »

Si la mémoire du correspondant avait besoin d'être rafraîchie, sa bonne volonté en revanche était mieux servie; autour de lui les sources de renseignements abondaient; la collaboration était aussi commode que discrète.

Mabillon ne jouit pas de la satisfaction de présenter lui-même au public le fruit de ses recherches et de ses observations. Quant il écrivait à Mgr de Saint-Georges, le quatrième volume des *Annales Bénédictines*, qui ne dépassait pas l'année 1066, était sous presse; son apparition fut la dernière joie terrestre du grand homme qui lui avait consacré tant de veilles.

Neuf mois après avoir proposé ses doutes sur Joceran à

Digitized by Google

l'archevêque de Lyon, il était enlevé le 26 décembre ; la mort glaçait cette main qui avait écrit plus de vingt in-folios, elle fermait ces yeux qui avaient percé tant de mystères de l'antiquité à travers la poussière des archives et des bibliothèques.

La préface de ce tome quatrième, où l'on remarque je ne sais quoi de particulièrement touchant et simple, comme si l'incomparable érudit avait eu le pressentiment d'écrire un testament, annonçait que le volume suivant était prêt pour être livré à l'impression et que les autres ne tarderaient pas. Le soin de le produire échut à Dom René Massuet, qui venait de se recommander à l'attention par une importante édition de saint Irénée. Hugues et Joceran, son successeur, y sont loués à leur place et avec la justice réservée à d'aussi nobles caractères.

Dom Massuet, enlevé à son tour aux lettres qui le pleurèrent, passa la tâche et l'héritage à l'un de ses confrères Dom Edmond Martène, dont la signature paraît au frontispice du sixième volume.

Le monument demeure inachevé : mais la gloire de l'ouvrier est impérissable.

Cependant comme il avait renversé l'invention toute gratuite du P. Jacques Sirmond, Mabillon, par sa vie et par ses livres, a eu raison du funeste préjugé que l'abbé de Rancé avait tenté de répandre par ses ouvrages et de soutenir par ses extraordinaires austérités et que certains de nos contemporains remettent malencontreusement en circulation ; quand on a admiré de telles vertus et un talent si élevé, il reste invinciblement démontré que les études ne nuisent pas à la régularité monastique et que la science n'est pas diminuée par la piété.

L'abbé J.-B. Vanel,
Vicaire de Saint-Germain-des-Prés.

Digitized by Google

PIÈCE JUSTIFICATIVE

Illustrissimo Domino D. Claudio a Sancto Georgio Archiepiscopo et Primati Lugdunensi.

F. Johannes Mabillon S. P. D.

Mihi nostri ordinis Annales prosequenti occurrit non levis difficultas circa seriem archiepiscoporum Primatialis tuæ Ecclesiæ, illustrissime Archipræsul, de quâ si bene meministi, non ita pridem te consulebam, ut pro eximia tua eruditione tenebris meis lucem afferres.

Inter magnos istius sedis antistites illustris fuit Hugo S. R. E. legatus, ex Diensi episcopo creatus archiepiscopus Lugdunensis, quem anno MCVI. Segusii mortuum fuisse constat, cum ad Guastallense concilium, jussu Paschalis II convocatum, proficisceretur.

Quæstio inter nos erat, quis ei in sede Lugdunensi successisset.

Ante annum MDCX receptissima omnium sententia erat Jocerannum seu Gaucerannum (nam ejus nomen varie scribitur) Athanacensem abbatem successorem fuisse. Verum prædicto anno cum vir suscipiendæ memoriæ et eruditionis Jacobus Sirmundus soc. Jesu lumen, aliam sententiam iniisset in notis ad epistolas Goffridi abbatis Vindocinensis et inter Hugonem et Jocerannum interposuisset Johannem, omnes ejus judicio pro summa tanti viri auctoritate subscripserunt.

Sirmundi sententia nititur duabus epistolis Yvonis, episcopi Carnutensis, nimirum CCXXXVI et CCXXXVII, quarum prima *Joanni Lugdunensis primæ sedis archiepiscopo* et Daimberto Senonensi inscripta est; alteram Daimberto scribit ipse *Joannes prima Lugdunensis sedis archiepiscopus*. Ex his Sirmundus in notis ad lib. II epistolam XVIII Goffridi abbatis qui in reditu ex urbe Roma Lugduni *a domno primati Lugdunensi et a tota ecclesia ejus* se multum honorifice susceptum fuisse dicit, Sirmundus, inquam, observat id intelligendum de Johanne Hugonis successore, quem mirum est, inquit, ab iis hactenus præteritum fuisse, qui Antistitum Lugdunensium catalogum texuerunt. Sed Johannis archiepiscopi Lugdunensis nomen tempusque vindicari ex his duabus epistolis

Digitized by Google

quas anno MCXI scriptas fuisse constat, postquam scilicet Henricus V imperator privilegium investiturarum a Paschali captivo per vim extorsisset.

Hœc sententia, ut recte perspicis, Illustrissime Primas, solido nititur fundamento, nec mirum est omnes ei subscripsisse, tametsi nullum Johanni locum antea dedissent qui archiepiscoporum Lugdunensium catalogos texuerant, ut Sirmundus ipse fatetur.

Verumtamen nihil tanti viri existimatione detractum iri puto, si ejus opinionem tantisper ad tuum, Illustrissimo Pontifex, examen et judicium sistam. Neque enim tuo examine indigna est hæc difficultas, qua non parum lucis, si accurate discutiatur, historiæ ecclesiasticæ afferre potest.

Atque ut dilucide procedam, tota quæstio in eo versatur uter Hugonis successor fuerit Johannes an Jancerannus, dein siquidem Jocerannus an Johannes Joceranno postponendus sit.

Certe Jocerannum seu Gauceramum fuisse archiepiscopum constat, id enim et veteres catalogi docent et acta ab eo edita quæ inferius adducturus sum. At Johannes ex præmissis tantum Yvonis epistolarum inscriptionibus notus est : quæ si dubiæ sint dubius; si mendosæ nullus erit Johanni locus in serie Lugdunensium archiepiscoporum, qui revera in omnibus indicibus deest.

Atqui Jocerannus jam ea diguitate potiebatur ante annum MCXI quo prædictæ Yvonis epistolæ scriptæ sunt. Id certum ex epistola sancti Anselmi Cantuariensis quæ est libri IV epistola LXXXVI inscripta *Joceranno Domino atque cum dilectione reverendo et cum reverentia diligendo archiepiscopo Lugdunensi*. Porro hæc epistola scripta est ante finem mensis aprilis anni MCIX, quo mense et anno decessit Anselmus; immo scripta videtur ipso anno MCVII, quo restitutus est in sedem suam Anselmus, cui Jocerannus litteris suis gratulatus fuerat, quod cum Deus sua tandem consolatione lætificasset; ad quas litteras Anselmus, prædicta epistola respondit.

Itaque Jocerannus sedem Lugdunensem jam occupabat quadriennio aut saltem biennio ante scriptas ab Yvone epistolas et si quidem quadriennio, proximi anno post obitum Hugonis.

Jam vero Lugdunensem archiepiscopatum retinebat Jocerannus, tum anno MCXIII, ut patet ex decreto alterius Gauceranni Ligonensis episcopi ad instituendos canonicos regulares in Divionensi Sancti Stephani ecclesia, edito *anno ab Incarnatione Domini millesimo centesimo decimo*

Digitized by Google

tertio indictione I, Goceranno Lugdunensis Ecclesiæ episcopatum regente, tum anno MCXV quo Trenorchiano concilio interfuit.

Si ergo anno MCXI, id est medio illo tempore quod inter annum MCVII quo scripta videtur Anselmi ad Jocerannum epistola et annos MCXIII et MCXV effluxit, Johannes Lugdunensem episcopatum tenuit, ut ex duabus illis Yvonis epistolis collegit Sirmundus, consequens est duos eodem tempore ejusdem sedis fuisse archiepiscopos et quidem publicis testimoniis agnitos; quod cum nullo veterum testimonio stabiliri possit, dispiciendum est an non mendosæ sint inscriptiones duarum Yvonis epistolarum et num potius Joceranno quam Johanni directæ sint.

Illud maxime pro hac sententia facit quod ad oram posterioris Yvonianæ epistolæ, scilicet, CCXXXVII quam Johannes scripsisse dicitur, Souchetus notavit alias legi in quibusdam codicibus Joscennes non Johannes ubi nemo non videt mendose hic scriptum Joscennes pro Joscerannus, cui in nonnullis codicibus hæc epistola adscripta erat.

At quo pacto, inquis, Johannes pro Josceranno seu Joceranno intrudi potuit. Nimirum in antiquis illis non modo transumptis sed etiam autographis non raro nomina propria prima duntaxat littera designari solebant, ut sexcentis exemplis demonstrari posset, si id viris rei antiquariæ peritis exploratum non esset. Cum itaque Joceranni nomen prima tantum littera J. duabus illis Yvonianis litteris designatum esset, factum est, ut amanuenses proprium illud nomen integrum describere tenere volentes Johannis nomen loco Joceranni scripserint.

Quod ne gratis dixisse videar, præsto adest Souchet notatio ad epistolam CCXXXVII ubi observat varie legi ejus inscriptionem in mss codicibus : sed et in alio, inquit, *prisco libro prima nominis littera tantum designata habetur I primæ Lugdunensis, etc.*, quod nihil ad propositum opportunius afferi potest.

Hinc itaque contigisse non dubito, ut Johannes in duabus illis epistolis a temerariis notariis intrusus sit pro Joceranno ; adeoque corruit fundamentum quo Johanni archiepiscopatus Lugdunensis assertus credebatur. Expungendus proin de videtur Johannes iste intrusus e catalogo Lugdunensium archiepiscoporum nisi alia proferantur argumenta quæ, contrarium persuaderant.

Hæc sunt, illustrissime Archi-præsul, quæ ad illustrandum Joceranni pontificatum et ad expungendum e catalogo Lugdunensium archiepis-

Digitized by Google

coporum Johannem tibi proponere visum est, ut ex antiquis primatialis istius ecclesiæ monumentis quæ in numerato memoria retines decretorium feras judicium quo vel meus corrigatur error vel opinio confirmetur. Vale.

Luteciæ Paris.
III Kal. Aprilis
MDCCVII.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DU

GÉNÉRAL FONTBONNE

AU

REPRÉSENTANT DU PEUPLE SAINT-PRIX

La biographie du général Fontbonne, écrite d'après les documents officiels, ne pourrait donner une juste idée de ce caractère, que les lettres que nous publions nous dépeignent, dans un style parfois emphatique à la manière du temps, le plus souvent simple et sobre, toujours empreint d'une énergie et d'une franchise singulières. C'est l'ombre, l'image fidèle d'un soldat loyal et entier, intraitable dans ses convictions, inflexible dans l'accomplissement de son devoir, d'un puritain de l'honneur, jouissant, selon les belles paroles d'Alfred de Vigny, de cette satisfaction miraculeuse que donne à tout homme la conviction qu'il ne se peut soustraire à nulle des dettes de

Digitized by Google

l'honneur; grand cœur de soldat, qui meut, tue et aime, mais aussi qui souffre et meurt. Un assassin ambitieux et jaloux, devait, hélas, ravir au général Fontbonne le bonheur de mourir sur le champ de bataille.

Ces lettres contiennent des détails d'un haut intérêt pour l'histoire de la politique, des guerres et des personnages de la Révolution. On y trouvera aussi quelques détails peu connus sur la ville de Lyon à cette époque.

Alexandre-Louis de Fontbonne (1), naquit à Étoile le 13 juin 1750. Le 26 juin 1769, le roi lui donna la

---

(1) La famille Fontbonne serait originaire d'Auvergne. On la trouve de bonne heure à Valence en Dauphiné : honorable Anthoine Fontbonne figure au rôle de la taille en 1588; honorable Isaac Fontbonne, marchand de la ville de Valence, fut créé second consul, trésorier et administrateur de cette ville le 25 avril 1531. Il rendit compte au bout de son année de consulat de l'administration qu'il a faite des affaires de la ville. (Archives municipales de Valence, CC. 44. — Communication de M. Edw. Brosset-Heckel.) En 1698, vivaient Henry Fontbonne, écuyer, conseiller du Roy, chevalier du guet, lieutenant en la maréchaussée de Valence, et Jean-Antoine Fontbonne, licencié en droit, professeur à l'Université de Valence, né vers l'an 1671 à Étoile, décédé le 9 mars 1743, laissant, de Marguerite-Ulalie Dupont :

Alexandre de Fontbonne, né à Étoile, près de Valence, le 19 janvier 1709, et baptisé le 23. Capitaine aide-major au régiment d'Auvergne, chevalier de Saint-Louis, il obtint, le 26 février 1752, une pension de retraite, confirmée le 1er septembre 1779, et se retira à Étoile, dont il fut plusieurs fois échevin. Il avait épousé Anne Clauzel, d'une ancienne famille vivaraise, et institué héritier Alexandre-Louis de Fontbonne, son fils, le futur général, alors capitaine au régiment de Gâtinais, en garnison au Cap-Français (Saint-Domingue). Il eut deux autres enfants ; Jean-Ange, sans alliance, et Marie-François-Vincent, qui fonda, en Vendée, une branche alliée aux familles de Panthou et de Lépinay.

Digitized by Google

la charge de sous-lieutenant en la compagnie de Cabrières dans le régiment d'infanterie d'Auvergne, vacante par l'abandonnement du chevalier de Frolich, et le 16 juillet 1775, celle de lieutenant au même régiment, dans la compagnie de Barjac, en remplacement de Saint-Florent, promu capitaine-commandant. C'est cette même année qu'il s'embarqua pour les Indes occidentales, où il fit, avec sa compagnie, neuf campagnes consécutives de 1775 à 1783. Lieutenant en deuxième dans le régiment d'Auvergne, devenu Gâtinais, en 1776. Premier lieutenant le 15 avril 1778. Capitaine en deuxième le 8 janvier 1780. Il fut grièvement blessé à la tête par un éclat de bombe au siège d'Yorktown, en Virginie, dans la nuit du 12 octobre 1781, et sa vue en fut pour toujours affaiblie. Le 13 mai 1783, tenant garnison au Cap-Français, il épousa Bonne-Marie-Anne de Bonnefons, fille de Guillaume et d'Anne Pinaudier, et dont la famille fut ruinée par les événements de Saint-Domingue (2).

Le 22 décembre 1786, Fontbonne est promu capitaine-commandant dans le régiment de Gâtinais, devenu Royal-Auvergne, Chevalier de Saint-Louis le 29 juin 1788, Lieutenant-colonel du 18e régiment d'infanterie le 28 avril 1792. Colonel du 12 septembre 1792, il était au camp de Bruxelles en novembre de la même année, et sut, dans ces

(2) Peut-être est-ce grâce à ce séjour dans les colonies que les relations des familles Fontbonne et Saint-Prix, déjà alliées, et unies par des liens intimes depuis plusieurs générations, devinrent plus étroites encore, Alexandre de Vincens de Mazade, maréchal de camp, oncle à la mode de Bretagne de l'ami et correspondant de Fontbonne, Hector de Soubeyran de Saint-Prix, étant, vers cette époque, gouverneur de Saint-Domingue.

Digitized by Google

temps troublés, admirablement maintenir l'ordre et la discipline dans son régiment. Sa brillante conduite à la bataille de Jemmapes, où il commandait le centre, le fit nommer général de brigade employé à l'armée des Ardennes, le 8 mars 1793. Cet officier, dont la conduite pleine de vertus n'avait jamais varié, qui avait sacrifié les soins d'une grande fortune à Saint-Domingue, et ceux d'une nombreuse famille, pour rester à son poste, dont la bravoure et l'intelligence active étaient universellement reconnues, fut suspendu de ses fonctions en juillet 1793 par le ministre de la guerre Bouchotte, comme ci-devant noble, au moment où il était le plus à portée d'être utile à la patrie, en défendant la place de Maubeuge qu'il commandait, qu'il avait essentiellement concouru à rendre inexpugnable, et où un séjour de six mois lui avait multiplié la connaissance des localités et des diverses ressources, si nécessaires à un général en pareil cas. Il fallut céder ce poste important à un protégé de Bouchotte, qui y fut désastreusement bloqué et vit brûler tous les villages environnants.

Fontbonne ruiné, victime de la tyrannie révolutionnaire, se rendit à Etoile, son pays, pour confier sa famille à la Société populaire de cette ville, avant d'offrir de nouveau, mais vainement, ses services à la patrie menacée.

Il n'est plus aux armées, mais a encore, selon ses propres expressions, le bonheur de se rendre utile à la patrie. Ancien député aux assemblées de Romans et de Vizille, membre fondateur de la Société populaire, chargé, après la Terreur, de réorganiser la municipalité d'Etoile (3), prési-

(3) Rappelons que la ville d'Étoile, où Fontbonne joua un si beau rôle, fut le lieu de réunion de la première fédération provinciale. Elle était déjà, sous l'ancien régime, fort en avance sur son temps, si l'on

Digitized by Google

dent d'une Société populaire, il joue un rôle important dans la pacification du midi de la France.

Enfin, grâce aux efforts de son ami Saint-Prix, aux pétitions des Représentants du Peuple et des membres de la commune d'Étoile, qui envoyèrent à Paris l'instituteur, le citoyen Roquemaurel, tout exprès pour demander la réintégration de leur brave compatriote, la suspension de Fontbonne fut levée le 15 décembre 1794.

Le 14 messidor an III, il est nommé général de division, à dater du 25 prairial (13 juin 1795), et employé à l'armée des Alpes et d'Italie. Employé au corps d'armée d'Italie le 12 août 1795, il est autorisé à prendre sa retraite le 23 février 1796. Il cesse ses fonctions le 25 mars 1796 et meurt assassiné dans la forêt de Lestrelle le 9 avril. Une relation des circonstances de l'assassinat terminera cette publication.

Le général de Fontbonne laissait quatre enfants, dont deux garçons, qui se distinguèrent dans l'armée. Il existe encore plusieurs de ses descendants, et c'est à l'un de ses petits-fils, M. Henry de Fontbonne, ingénieur principal honoraire, que nous devons plusieurs documents et renseignements concernant le général. Mme de Tauriers, née de Bonnefons, et M. Amédée d'Arbalestier, son neveu, nous ont aussi communiqué des notes. Nous avons mis enfin à contribution pour cette courte biographie les ouvrages et l'obligeance de M. Léopold Lamothe, directeur de l'école d'Étoile, et notamment son intéressante brochure, intitulée : *Étoile sous la Révolution*.

---

en croit une adresse de la Société populaire aux Jacobins de Paris : « Longtemps avant la Révolution, notre haine fortement prononcée pour la tyrannie et ses exécrables suppôts, avait fait donner à la commune d'Étoile le surnom de petite République. »

Digitized by Google

Les Lettres peindront les deux correspondants, leur caractère d'un inflexible et intransigeante honnêteté, leur cœur plein de tendresse, inspirateur de cette amitié si touchante et si ardente, qui contraste étrangement avec les calamités, les désastres sanglants de l'époque, et donne un caractère plus poignant à la fin tragique du général Fontbonne.

Humbert DE SAINT-PRIX.

Digitized by Google

CERTIFICATS

LIBERTÉ EGALITÉ
ARMÉE D'ITALIE

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL

Au Quartier-Général de Nice, le 1er Germinal,
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

SCHÉRER, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE

Certifie à qui il appartiendra que le Général divisionnaire Fondbonne a servi dans l'armée d'Italie depuis l'epoque où j'en suis venu reprendre le Commandement, qu'il y a été employé par moi dans la 3e Division de la Côte, ou il a rendu de grands services à la Chose publique, par l'activité qu'il a mise à procurer des transports et des fourages à l'armée sans lesquelles cette même armée couroit risque de manquer d'objets les plus essentiels ; qu'il a été depuis employé à organiser l'armée suivant l'arretté du directoire, qu'enfin pendant tout le temps qu'il a été sous mes ordres, je n'ai rien vu qui ne marquat qu'il étoit un militaire attaché à ses devoirs et à la chose publique.

en foi de quoi je lui ai délivré le présent Certificat pour lui servir à telle fin que de raison.

SCHERER.

Digitized by Google

LIBERTÉ ÉGALITÉ
ARMÉE D'ITALIE

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Au Quartier-général de Nice, le 1er Germinal,
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

LE GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR

Certiffie que le Général de division fontbonne, depuis son arrivée à cette armée a manifesté en toute occasion son zèle et son activité à servir la chose publique ; que pendant qu'il a commandé la 3e division de la côte il a par ses soins tiré le meilleur parti possible de la vallée d'Oneille, pour procurer aux troupes de la droite les fourrages dont elles manquaient absolument ; qu'ayant été employé aux avant-postes de la 4e division au col de Tende, il a su entretenir par son exemple parmi les troupes de ses ordres, l'esprit de bravoure qui les caractérisent ; enfin qu'ayant été chargé de la nouvelle organisation, il l'a opéré avec tout le succès qu'on devait attendre de son impartialité et de son intelligence.

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certifficat pour lui valoir et servir ce que de Raison.

P. GAUTHIER.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DU GÉNÉRAL FONTBONNE

I

Au Citoyen Représentant du Peuple Saint-Prix, député du département de l'Ardèche.

Rue de Rohan, n° 17,

à Paris.

A Étoile le 27 frimaire l'an 3e de la République française.

De ma vie je n'ai eu de plaisir si sensible, mon cher Saint-Prix, et si universellement partagé qu'hier au soir chez votre digne parent Mazades (4) ou d'heureuse rencontre arrivat votre aimable sœur au moment où nous apprimes votre glorieuse rentrée à la convention (5). Si l'intérêt le plus tendre de la part de tous ceux qui vous

(4) M. de Vincens de Mazade, ancien officier, chevalier de Saint-Louis, cousin-germain de Saint-Prix.

Quelques-unes des tribulations qu'il eut à subir sous la Terreur sont relatées dans le *Journal d'nn bourgeois de Valence* et dans *Étoile sous la Révolution.*

(5) Saint-Prix venait d'être emprisonné pendant de longs mois, comme signataire de la protestation des Soixante-treize contre la tyrannie de la Montagne.

Digitized by Google

connaissent, mon cher Saint-Prix, si l'estime la mieux prononcée de la france entière pour une partie si précieuse de ses représentants est une compensation dûe à vos honnorables souffrances, convenez qu'elle est bien complète et que vous savourèz bien délicieusement le prix de l'inébranlable vertu.

Croyez, mon cher Saint-Prix, que parmis les nombreuses félicitations dont vous êtes accablé, il n'en est pas qui partent d'un cœur plus vivement pénetré et qui vous soit mieux acquis que le mien.

Salut et amitié,

FONTBONNE.

P. S. — je vous prie, mon cher St-Prix, de dire de ma part à votre digne Collègue le Représentant Gamond (6), les choses les plus empressées et les plus convenables à une circonstance aussi intéressante pour toutes les belles âmes.

II

A Étoile département de la Drôme le 15 nivôse an 3e de la République franse, une et indble.

j'ai reçu, mon cher St-Prix, votre obligeante lettre contenant celle du citoyen Pille (7), qui m'annonce la levée de ma suspension avec invitation de remplir la feuille qui certifie mon âge, le lieu de ma naissance, mon Civisme, etc.

Le tout a été rempli d'une maniere exacte et détaillée en presence de la municipalité et du conseil général de la

(6) Gamon, député de l'Ardèche, l'un des Soixante-treize.

(7) Ministre de la guerre.

Digitized by Google

commune d'Etoile qui l'ont attesté authentiquement et revetu de leur signatures et du sceau de la municipalité ainsi que vous me l'avez conseillé ; je vous envoie en même tems que cette feuille mon Certificat de Civisme, mon acte de naissance et mon Brevet de Colonel du 18e Régt d'infrie ou sont énonçées mes neuf campagnes de guerre en Amérique, ce qui avait été oublié dans mon brevet de maréchal de camp en date du 8 mars 1793 (vieux style) que je joins aussi ici, vous priant de vouloir bien les retirer après les avoir communiqués, si toutefois il est necessaire de les communiquer. Comme il est très éssentiel que l'état de mes services_campagnes et blessures soit mentionné dans le nouveau brevet qui me sera expédié, je vous prie de donner vos soins à ce que cela soit fait exactement : il est fait mention de ma blessure dans plusieurs mémoires du conseil d'administration du 18e Régt adressés au ministre de la guerre ; notemment dans le dernier que j'envoiai du Camp de Bruxelles en 9bre 1792 (vieux style), je fus grièvement blessé à la tête par un éclat de bombe au siege d'Yorktown en Virginie dans la nuit du 12 8bre 1781.

Quelques droits que j'aie à la justice et à la rémuneration nationales pour mes longs services et les vexations ruineuses que j'ai éssuiées ; je sens bien, mon cher St-Prix, que j'aurais été oublié comme tant d'autres sans votre appui et surtout sans l'admirable activité de votre amitié qui surmonte tous les obstacles... Quelles obligations ne vous ai je pas, mon cher St-Prix ? Et combien il m'est doux de devoir à un ami à un compatriote le recouvrement de mon état : un procedé aussi généreux resserera plus vivement les nœuds intimes qui unissent nos familles depuis plusieurs générations. je me suis fait un plaisir sen-

Digitized by Google

sible d'apprendre à nos amis communs d'Etoile et votre intérêssante sœur Camille quelle est l'excellence de votre cœur et elle m'a promis de m'aider a vous tenir compte de tous vos soins obligeants.

Je vous envoie aussi l'attestation de la cessation de mes appointements que j'ai retiré du Payeur de Maubeuge.

Je vous soubmets la réponse que j'ai cru devoir faire au Citoyen Pille qui m'a fait part de la levée de ma suspension et m'a envoié une feuille a remplir, comme tout dépent de leur éffet je suis trop heureux que vous vouliez bien les remettre vous même et les appuyer de votre crédit et de celui de vos amis qui certainement chérissent les actes de justice.

Comme vraisemblablement vous lirez la maniere dont les notes sont remplies, je n'ai pas besoin de vous fatiguer par les détails et les observations quelle contient, c'est bien assèz que vous vous emploiez à les faire valoir.

Je vous envoie cent francs pour remettre au Citoyen Roquemaurel chargé de suivre à Paris; un parent de ma femme, propre neveu du Citoyen Lalande, astronome et inspecteur du College de france devoit se rendre à Paris depuis longtems et s'était chargé de pourvoir à la subsistance de Roquemaurel que je ne veux point laisser en souffrance, ayant très a cœur de lui procurer une place convenable à ses talents qui le rendent vraiment recommandable ainsi que son honneteté qui lui avait mérité l'estime générale ici; c'est encore une obligation que vous m'aiderez a remplir.

il est d'autant plus important pour moi d'être rappelé à mes appointements depuis le moment de ma suspension qu'ayant perdu toute ma fortune par une suite des desastres de Saint-Domingue et mes cheveaux et mes équipages par

Digitized by Google

ma suspension il m'est absolument imposible de les remplacer ayant été obligé d'emprumpter pour envoier à Roquemaurel, mon Revenu net n'excédant pas cinq cent livres comme vous le verez par l'attestation de la municipalité, sur quoi il faut nourir ma femme, quatre enfants en bas age, ma belle mere et mon beau-frere, créoles de Saint-Domingue qui n'ont au monde de recours qu'en moi — après avoir perdu une fortune de plus de deux cent mille livres de rente; hélas! je partage avec plaisir le peu qui me reste avec eux, n'ayant rien tant à cœur que de les consoler de leurs pertes immenses par tous les effets de ma tendre amitié.

j'ai été député dernierement par mes compatriotes auprès du Représentant du Peuple jean de Bry, pour lui donner connaissance des vexations criantes qui ont desolé cette malheureuse commune; j'ai dit la vérité au Représentant du peuple avec toute la force d'un cœur bouillant d'indignation et du désir de remedier à tant d'horreur; j'ai optenu pleine et entiere satisfaction de la maniere la plus gracieuse; Les agitateurs que j'ai dénoncé ont étés rejettés de la municipalité et j'ai été chargé comme investi de la Confiance du peuple de désigner des hommes probes pour les remplacer ce que j'ai fait tout de suite d'après ma conscience, j'ai designé le digne Desaimars (8) pour maire, votre compatriote Dodde (9) pour agent national etc. de maniere que j'ai delivré mon païs de la Cabale de Melleret (10) qui de rage

(8) Des Aimars, d'une ancienne famille vivaraise et dauphinoise, qui se prétendait issue de celle d'Adhémar.

(9) Dodde, frère du curé de Saint-Péray.

(10) Sur les Melleret, consulter *Étoile sous la Révolution*, par Léopold Lamothe. Valence, Teyssier, impr. 1891.

Digitized by Google

est allé habiter le département de l'Ardèche, vous voyez que sans être aux armées j'ai le bonheur de me rendre utile à la patrie.

Comme la Blessure que j'ai reçu à la tête m'a affaibli la vue et que je connais l'inconvéniant d'être obligé de s'en rapporter à d'autres yeux en rase campagne, je preffere d'être emploié à l'attaque ou à la deffense de quelque place importante, m'etant particulierement occuppé de cette partie, surtout pendant les six mois où j'ai commandé la place ou le camp de maubeuge que je n'avais pas peu contribué à rendre inexpugnables.

je vous ai trop d'obligations, mon cher ami, pour vous parler de ma reconnaissance. tout à vous de cœur et d'ame.

FONTBONNE.

III

Au Citoyen St Prix député du département de l'Ardèche à la Convention N^ale.

Rue Rohan n° 17.

à Paris.

A Étoile, le 17 nivôse, l'an 3e de l'Ère Républicaine.

je reçois à l'instant, mon cher St Prix, votre lettre du 5 en réponse à celle ou je vous exprimais ma satisfaction sur votre rentrée glorieuse à la Convention. C'est un soulagement bien doux pour les ames honnètes et particulierement

Digitized by Google

pour vos amis et vos proches de savoir que les plus illustres sectateurs de la vertu et de l'équité jouissent enfin du droit sacré de les faire triompher, malgré les éfforts combinés du crime. Votre tâche est immense, mais elle vous assure la reconnaissance immortelle du peuple dont vous aurez cimenté le bonheur.

je vous ai adressé il y a peu de jours un paquet contenant 1° ma réponse au Citoyen Pille, 2° la feuille des renseignements qu'il me demande qui d'après votre avis a étée remplie en présence de la municipalité et le Conseil Général de ma commune qui l'ont authentiquement attestée, 3° mon certificat de Civisme, 4° mon acte de naissance, 5° mon brevet de Colonel, 6° celui de Maréchal de camp, 7° le Passeport qui m'a été délivré par le Ministre de la guerre en raison de ma suspension provisoire comme noble, 8° l'attestation de la cessation de mes appointements par le Payeur de Maubeuge, 9° une Lettre et cent francs en assignats pour le Citoyen Roquemaurel chargé de suivre mon affaire.

Que de soins et de peines je vous occasionne, mon cher St Prix! et qu'il faut de formalités et de démarches pour optenir de faire droit sur une chose aussi légitime et aussi claire! d'ou vient y at-il tant de facilité à faire le mal, et tant de peine à le réparer? je voudrais la même latitude et la même célérité dans l'exercice de la justice : il faut esperer que nos législateurs ajouteront a tant de bienfaits celui d'abolir les lenteurs pour les actes de bienfaisance et d'équité ainsi que pour la punition des scélérats.

Le froid est extrême depuis quinze jours, la campagne est couverte d'un pied de neige ce qui rend les communications très difficiles et retarde malheureusement la circulation des subsistances, très rares dans cette partie du midi

Digitized by Google

de la france. Le Représentant du Peuple jean de Bry après avoir consolé les patriotes opprimés, vuidé les bastilles de Robespiere, et épuré les autorités constitutées qui étaient farcies d'hommes de sang, est parti pour prêsser des secours en grains qu'on attend avec l'impatience de la faim.

Investi de la confiance de mes Compatriotes j'ai été député vers lui pour l'informer des vexations et des actes d'autorité arbitraire qui avaient étés multipliés dans cette Commune; je lui ai dit la vérité avec l'énergie d'un cœur aussi indigné de tant d'atrocités qu'ardent à les voir réprimées, j'ai demandé la prompte épuration de la municipalité et du conseil Général de la Commune, ce que j'ai non seulement optenu de la maniere la plus gracieuse mais de plus j'ai été chargé de l'honnorable emploi de lui désigner les hommes probes qui devaient remplacer les terroristes et les intrigants, ce que j'ai fait à la satisfaction du peuple et de ma conscience.

Vous voyez, mon cher St Prix, que malgré l'inaction humiliante à laquelle le ministre m'avait condamné pour prix de 37 ans de bons services j'ai été assèz heureux que de me rendre utile à mes concitoyens.

Il est vrai que j'avais été horriblement vexé par les agitateurs de ce canton, outre la douleur extreme de voir indignement incarcerer tous mes parents, aliés et amis; j'avais été ruiné par les plus criantes réquisitions; j'avais une excellente jument de labourage dont j'avais reffuse quinze cent livres, on me la prise toute harnachée pour deux cent livres; j'avais un seul cochon estimé 700 l. on m'en a donné 50 l. on m'a pris à la récolte tout le grain et farine que je possedais on m'en a fait perdre un tiers au poids, on m'a gardé mes sacs et le même grain qu'on m'a enlevé a 10 l. le sestier et a 14 l. je le paye actuellement

Digitized by Google

cinquante et soixante dix livres le sestier. car on ne me laissat pas un seul grain, tandis que les dominateurs, les Patriotes par excellence en avaient leurs pleins greniers et grappillaient encore sur les réquisitions; nos amis communs les Mazades, desaimars, Dupont (11) et Dode n'ont pas été mieux traités, mais comme ils sont plus riches et ont moins de bouches à nourrir ils s'en ressentent moins; car j'ai quatre enfants en bas âge, une femme, une belle mere et un jeune beaufrere créoles de St Domingue qui se trouvant entierement ruinés par une suite des désastres de cette malheureuse Colonie n'ont d'azile et de ressource au monde qu'en moi qui partage de bon cœur avec eux le peu qui me reste, mais obligé de vendre un fond après l'autre je n'irai pas loin si la bienfaisance nationale ne vient à mon secours; je ne dois qu'a mon peu de fortune de n'avoir pas été enfermé comme les autres. Aussi me rendrez vous un insigne service, mon cher St Prix, de me faire optenir le rappel de mes appointements depuis le moment d'une suspension injuste et une indamnité pour mes chevaux et mes équipages de campagne dont elle a occasionné la perte et que je suis dans l'absolue imposibilité de réparer sans la munificence nationale.

Comme il est du devoir d'un bon officier d'indiquer la maniere dont il peut le mieux servir sa patrie, je demande à être emploié de préfference à l'attaque ou à la déffense des places m'étant plus particulierement occuppé de cette partie, notemment pendant les sept mois ou j'ai commandé

---

(11) Dupont, famille noble du Vivarais, possédant ci-devant une part de la seigneurie de Soyons avec le duc d'Uzès et l'évêque de Valence. Cette famille était alliée aux Fontbonne.

Digitized by Google

le Camp retranché ou la ville de Maubeuge que je n'ai pas peu contribué a rendre inexpugnables.

Comme vous avez bien voulu vous charger obligeamment de remettre au Citoyen Pille la lettre ainsi que les renseignements que je vous ai envoié, et les pièces justificatives qui y sont jointes avec celle que vous aviez déja en main, j'ai lieu d'esperer que la manière dont vous appuirez la justice de ma cause éludera toutes les lenteurs. Mon Dieu ! qu'il faut de préambules et de formalités pour rendre sa place à un brave homme, tandis que deux mots de l'iniquité ont suffi pour le déposséder et le ruiner... heureux encore en ma détresse d'avoir trouvé un protecteur et un puissant dans un compatriote et un ami chaud, sans quoi je n'aurais rien optenu; la maniere de faire valoir une cause est plus éfficace que son excellence propre et j'en ai une preuve bien frappente dans mon affaire dont je vous devrai avec bien du plaisir tout le succès.

N'oubliez pas de faire inserer les neuf campagnes et ma blessure en Amerique dans le nouveau brevet qu'on m'expédiera, outre que c'est honnorable, c'est d'une grande importance pour le traitement de retraite.

Votre intérêssante sœur Camille avec qui je passai hier la soirée me charge ainsi que tous vos proches de vous dire mille et mille choses affectueuses.

En vérité, c'est passer les bornes de la condescendance d'écrire une aussi longue lettre ; mais j'ai si peu d'habitude de m'exprimer et je suis si prêssé que je n'ai pas le tems d'être plus court. L'amitié non seulement pardonne, mais elle aime un affable verbiage ou le cœur s'épenche doucement et sans contrainte. C'èst ainsi que je l'éprouve en vous entretenant, mon cher St Prix, et en vous assurant de mon tendre attachement.

Salut et fraternité

FONTBONNE.

Digitized by Google

IV

Au Citoyen St Prix Représentant du peuple
Rue Rohan, n° 17,
à Paris.

A Etoile, le 29 nivôse, l'an 3e de l'Ere Républicaine.

Je vous ai adressé, mon cher St Prix, un paquet important contenant mes brevets, mon Certificat de Civisme, ma réponse au citoyen Pille en lui envoiant remplie et attestée la feuille qu'il m'avait fait passer à cet effet; j'y ai joint aussi l'attestation du payeur de Maubeuge de la cessation de mon paiement, etc. Ajoutez à tant d'obligations que je vous ai celle d'appuier vous même ces pièces et de m'aviser de leur réception.

Je suis honteux de toutes les peines que je ne cesse de vous donner, mon cher St Prix, mais l'excellence de votre cœur me rassure, et je conçois le plaisir que vous trouvez à faire rendre justice à votre ami injustement opprimé, c'est une jouissance que vous sentez mieux qu'un Autre sous tous ses rapports, car vous futes terriblement victime aussi.

Votre aimable sœur est en bonne santé ainsi que tous vos proches; nous nous livrons souvent au plaisir de nous entretenir de vous dans toute l'effusion de nos cœurs.

Le froid est toujours rigoureux, la neige abbondante et le grain trop rare.

Votre digne Collegue le Représentant du peuple Jean de Bry a reûni l'estime, la confiance et l'admiration dans nos

Digitized by Google

contrées ; par son crédit, je suis parvenu a chasser de la municipalité les agitateurs et les pourvoieurs infames des cachots et des Guillotines ; il y avait quelques jours que je les avais fait exclure de la Société populaire dont je suis président ; enfin, mon cher ami, j'ai tâché autant qu'il était en moi de delivrer mon païs des tyrans subalternes qui l'avaient si horriblement asservi, et l'inaction à laquelle m'avait condamné le ministre Bouchotte n'a pas étée inutille à mes compatriottes; j'ai eu d'autant plus de peine qu'aiant étés longtems comprimés je ne puis leur communiquer l'énergie convenable.

Le Citoyen Bachelard me presse d'aller incessement à Paris ; mais comme c'est en vous, mon cher St Prix, que j'ai mis toute ma confiance j'ai judicieusement pensé que votre amitié m'y eut invité, si vous croiez cette démarche indispensable ; d'ailleurs désirant d'être emploié dans le midi je m'y trouve tout porté je suis plus en même de me pourvoir de domestiques, etc. La ruine de ma fortune m'aiant contraint douloureusement de renvoier mes deux pauvres mulatres qui me servaient depuis douze ans. d'ailleurs il me faudrait recourir à de nouveaux emprunts, car tant de pertes et tant dépenses coup sur coup m'ont écrasé ; cependant comme rien ne saurait affaiblir mon courage je fairai tous les sacrifices que vous présumerez necessaires ; je suis pere de quatre enfants, mon cher St Prix, et rien n'égale ma tendre sollicitude pour eux ; un jour, ces sentiments si doux et si cuisants ne vous seront point étrangers, car il faut propager l'espece précieuse des hommes qui vous ressemblent.

Le Citoyen Montchinet, Créole de St Domingue cousin germain de ma femme et proche parent de l'astronome Lalande, aura eu sans doute l'honneur de vous voir ; c'est

Digitized by Google

un homme intérêssant, très chaud pour mes interets et qui par bonheur est en grande connaissance avec le Citoyen Pille, je ne doute pas qu'il ne tire le meilleur parti de ce véhicule, surtout lorsqu'il sera soutenu par un Représentant du peuple tel que vous ; la dignité et la justice d'une nation grande et généreuse sont intérêssées a ne pas traiter mesquinement l'homme probe qui a tout sacrifié et tout perdu par son dévouement à la patrie et l'iniquité des lâches gouvernants. Si j'eusse prévariqué je méritais de le payer de ma tête ; étant averé que j'ai fait tout ce qu'il était en moi pour le service de ma patrie depuis mon enfance, je dois être indemnisé dans la plus juste proportion ; il faut la même latitude dans les mesures bienfaisantes que dans les rigoureuses et ce serait decevoir la confiance du peuple que d'être ingrat envers celui qui a constamment méprisé ses propres intérêts et expose sa vie pour se livrer tout entier a son service.

Vous ne sauriez condamner cette vigueur de sentiment, croyez, mon ami, qu'elle s'exerce sans réserve à la reconnaissance et à l'immortel attachement que je vous ai voué.

Salut et fraternité

FONTBONNE.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

JEAN-BAPTISTE ONOFRIO

SA VIE ET SES ŒUVRES

Lorsque M. Onofrio mourut, je fus appelé à rendre, au nom de l'Académie, un hommage bien légitime à ses talents et à ses vertus. Cet hommage, j'ai dû le renouveler depuis, dans le compte rendu que le Bâtonnier doit à ses confrères, à la fin de l'année judiciaire. Enfin, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour de Cassation, du 17 octobre 1892, une voix éloquente a rappelé, avec une haute autorité, tous les éloges qui étaient dus à la mémoire du grand magistrat, du fin lettré et de l'homme de bien.

Mais, par leur généralité même, ces éloges n'ont pu que faire désirer de connaître, avec plus de détails, la vie d'un

Digitized by Google

homme qui avait inspiré à tout ceux qui l'ont connu autant d'estime que de vénération et de respect.

C'est pour répondre à ce désir, que je vais essayer d'esquisser cette notice, pour laquelle je réclame toute l'indulgence du lecteur, s'il m'arrive, ce que je crains, d'oublier quelques-uns des mérites qui lui avaient valu de si vives sympathies.

Jean-Baptiste Onofrio naquit à Lyon, le 10 février 1814, et c'est au collège de notre ville qu'il fit ses études classiques, terminées en philosophie, sous la direction de M. l'abbé Noirot, ce maître éminent, qui exerça une si grande influence sur l'esprit de tous nos contemporains illustres et qui semble avoir emporté, avec lui, le secret d'une méthode que lui seul a connue et pratiquée.

Ses études finies, Onofrio alla suivre les cours de l'École de droit de Paris, où il fut reçu licencié le 22 décembre 1835.

Ce ne fut cependant que le 20 juin 1838, qu'il se faisait inscrire au Barreau de Lyon. Mais cet intervalle de près de trois années n'avait point été perdu pour lui. Car il l'avait consacré tout entier à la pratique des affaires et de la procédure, en travaillant dans l'étude de Me Brun, avoué.

Reçu avocat, il ne devait appartenir au Barreau que pendant cinq années seulement. Mais il lui demeura toujours attaché. Et, plus tard, dans une audience solennelle de rentrée, il pouvait dire à ses anciens confrères : « C'est de « vos rangs, avocats, que nous sortons tous et personne « ne les quitte sans emporter, avec des amitiés qui ne « nous quittent plus, le souvenir profond des années passées « au milieu de vous (1). »

(1) Discours de rentrée du 3 novembre 1853.

Digitized by Google

D'ailleurs, bien qu'à cette époque l'institution de l'assistance judiciaire ne fournît point, comme aujourd'hui, aux jeunes avocats, des occasions fréquentes de révéler leur talent, ces cinq années ne furent point pour lui ni inféconde ni sans éclat.

A l'expiration de son stage, il était désigné ainsi par ses jeunes confrères, pour prononcer, dans la séance du 9 décembre 1841, le discours de rentrée de la Conférence, dans lequel il exposa, avec toute la maturité d'un esprit rompu à cette étude, dans quelle mesure et à quel point de vue le droit romain devait être étudié depuis la promulgation du Code civil.

Quelques mois plus tard, le 15 juillet 1842, il obtenait le grade de docteur, devant la Faculté de droit de Grenoble, et, l'année suivante, une médaille d'or lui était décernée dans le concours ouvert entre les Docteurs de la même Faculté.

Enfin, pendant trois années on lui confia, à lui si jeune encore, la direction du *Recueil de la jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon*.

Ces succès et ces travaux devaient signaler naturellement le jeune avocat à l'attention des chefs de la magistrature. Aussi, était-il nommé, dès le 3 octobre 1843, aux fonctions de substitut près le Tribunal civil de Saint-Etienne.

Désormais, sa carrière sera rapide. Car sa profonde modestie ne faisait que mieux faire ressortir aux yeux de ses chefs, la valeur de ce magistrat honnête et consciencieux, qui ne dut jamais son avancement qu'à un travail persévérant et à des talents indiscutables. C'est ainsi que, le 2 décembre 1846, il était appelé à remplir les fonctions de procureur du Roi près le Tribunal de Roanne, d'où il revenait à Lyon, en 1849, comme substitut du Procureur général près de la Cour d'appel.

Digitized by Google

Avocat général en 1856, et président de Chambre en 1864, il allait appartenir ainsi, pendant vingt-six ans à notre Cour d'appel, qui n'a pas connu de plus grand magistrat.

Grand magistrat, je l'ai dit déjà, et je ne crains pas de le répéter, il le fut, en effet, au plus haut degré, par le caractère, par la dignité de la vie, par le savoir, par le travail, et par la conscience qu'il apporta toujours dans l'exercice de ses fonctions.

Tous ceux qui l'ont connu peuvent en témoigner comme moi. Et quant à ceux pour qui sa vie est demeurée plus ignorée, ils peuvent s'en assurer encore, en relisant l'admirable discours qu'il prononçait à l'audience solennelle de rentrée, du 4 novembre 1862, et dans lequel il rappelait à ses auditeurs tous les devoirs, imposés à quiconque participe à l'œuvre de la justice.

En pareille circonstance, le rôle d'un orateur, jeune encore, est délicat et difficile. N'y a-t-il pas, en effet, quelque péril à rappeler à des magistrats, que leur âge, leur caractère et leur grande autorité semblent soustraire aux leçons et aux conseils, ces austères vérités, dont les Mercuriales d'autrefois renferment la plus haute expression ?

Aussi, en reprenant ces vieilles traditions, Onofrio se garda bien de parler, en son nom, des devoirs professionnels et des vertus exigées du magistrat. L'enseignement de ces devoirs et de ces vertus, il le plaça dans la bouche de l'un des plus dignes représentants de cette illustre famille Favre, qui a fourni plus d'un magistrat honoré au Présidial de Bourg, comme au Sénat de Savoie. En abritant ainsi, comme il le dit lui-même « à la fois la faiblesse de sa « parole et les hardiesses de la censure sous l'autorité d'un « nom vénéré pour le double mérite d'une grande science « et d'une haute vertu », l'orateur pouvait être certain de

Digitized by Google

ne blesser aucun amour-propre et de parler avec une bien plus grande autorité.

Aussi, ce discours fut-il goûté et admiré au plus haut degré, et non seulement par les représentants de la magistrature, mais encore par les membres du Barreau et la Corporation des avoués, étonnés eux-mêmes, qu'on pût tenir devant la Cour un langage aussi digne et aussi élevé.

Au surplus, mieux que personne, il pouvait parler, comme il le fit dans cette circonstance solennelle. Car ces devoirs, traditions de notre ancienne magistrature, personne ne les a mieux connus et mieux observés.

Ainsi, en avons-nous toujours été les témoins. Magistrat du Parquet, qui donc a su, mieux que lui, grandir les causes, qui appelaient sa haute intervention? Président de chambre, ne l'a-t-on pas vu concilier, au plus haut degré, la rapidité de la justice à cet examen attentif des affaires, qui donne tant d'autorité à l'œuvre du juge? Et quels arrêts ont obtenu plus de cette autorité que ceux qu'il a rendus, pendant les onze années de sa présidence ?

Depuis onze ans, en effet, il remplissait ces fonctions, quand, le 22 octobre 1875, il fut appelé à siéger à la Cour de Cassation. Sa profonde connaissance du droit, son expérience des affaires, et son caractère si élevé, tout le rendait digne des honneurs de la Cour suprême, à laquelle il devait consacrer les dernières années de sa vie de magistrat, en lui apportant un concours qui fut toujours grandement apprécié de tous ses collègues. Car on pourrait citer nombre de rapports insérés dans nos recueils d'arrêts, qui sont, comme on l'a dit fort justement « des modèles de « belle ordonnance et de clarté », et par lesquels il a contribué à fixer sur plus d'une question difficile, la jurisprudence de la Cour de Cassation.

Digitized by Google

N'a-t-on pas dit encore aussi justement que « tout « trahissait en lui l'âme honnête au service de la vérité et « lui assurait, dans la délibération de la Cour, une autorité « d'autant plus aisément acceptée qu'elle était toujours « respectueuse de l'opinion d'autrui (2). »

Et il en fut ainsi jusqu'au jour, où, par un scrupule de conscience, dont on trouverait peu d'exemples, il devança lui-même, de près de deux années, l'heure de la retraite.

Je viens de parler du magistrat et je n'ai rien dit encore de l'érudit et du lettré. On ne saurait pourtant négliger ce côté de son talent.

Dans les fonctions les plus graves et les plus sérieuses, il faut à l'esprit certains délassements. Et personne ne nous l'a mieux montré que nos vieux juristes du XVIe siècle, qui savaient, à l'occasion, oublier dans les distractions littéraires les plus enjouées, des travaux d'un ordre plus austère.

Onofrio avait ainsi montré d'abord combien son esprit souple et pénétrant savait aborder les points les plus obscurs de nos anciennes institutions, quand il retraça, dans le discours de rentrée du 3 novembre 1853, l'histoire de l'organisation judiciaire sous l'ancien régime et de celle qui lui a succédé, depuis le commencement de ce siècle.

Plus tard, en observant les données lumineuses et fécondes que peut fournir à l'historien et à l'archéologue le vieux langage de nos pères, auquel est donné dédaigneusement le nom de patois, il s'était livré avec une attention soutenue à l'étude de tous les vocables de l'ancien idiome lyonnais qu'il put retrouver dans des documents imprimés

(2) M. Baudoin, avocat général à la Cour de cassation. *Discours de rentrée du 17 octobre 1892.*

Digitized by Google

ou manuscrits, en les comparant soit avec les mots de la basse latinité étudiés par Ducange, soit avec les termes correspondants des patois du Dauphiné, du Languedoc, de la Provence et des autres provinces méridionales.

Ainsi fut composé son *Glossaire des patois de Lyonnais, Forez et Beaujolais*. Cette étude devait le conduire à en aborder une autre, en apparence toute différente, mais qui se rattachait pourtant par une transition toute naturelle à ses premiers travaux philologiques.

Entre le patois lyonnais et ce langage de l'ancien ouvrier de notre ville, qui ne serait plus aujourd'hui qu'un idiome oublié, s'il ne se trouvait fixé, en quelque sorte, dans le vieux répertoire du théâtre de Guignol, existent incontestablement bien des points de ressemblance, mais encore plus des différences profondes, que tout esprit curieux et éclairé peut être tenté d'étudier. Et c'est ainsi que tout en publiant un vocabulaire de notre patois du Lyonnais, l'un de nos érudits lyonnais a commencé naguère la publication du *Littré de la Grand'Côte*.

Dans ce même ordre d'idées, Onofrio s'attacha, lui, à l'œuvre dramatique du vieux Mourguet. De cette œuvre, il élimina, d'abord, tout ce qui pouvait choquer le goût et ne plaire qu'à un public non lettré. Puis, tout en respectant scrupuleusement les vieilles formes du langage, il rajeunit le vieux thème en l'enrichissant de traits piquants et de fines reparties, par un procédé qui rappelle celui, à l'aide duquel s'est transformée, à travers les siècles, la comédie de l'*Avocat Pathelin*.

Ainsi a-t-il été permis même à la société la plus choisie de goûter un spectacle plein du meilleur esprit gaulois. Ce travail, auquel on doit deux volumes du théâtre de Guignol, était donc une œuvre plus sérieuse qu'on ne le croit généra-

Digitized by Google

lement. Dans tous les cas, ce n'était pas une simple distraction, à laquelle l'aurait conduit, comme on l'a avancé, seulement son amour pour les enfants. Sans doute son cœur de père a pu tenir une certaine place dans ce travail, mais ceux-là surtout qui ont assisté à la préparation de son œuvre et même fourni une part de collaboration, savent tout ce qu'a exigé de qualités littéraires et de souplesse d'esprit cette publication, qui a rendu son nom populaire dans notre ville, et dont une seconde édition n'a pas épuisé le succès.

Tel était le lettré et l'érudit, qui se recommandait aux suffrages de l'Académie de Lyon, quand elle lui ouvrit ses rangs, en 1864, heureuse de s'attacher un homme, qui savait donner à tous ses travaux l'empreinte de l'esprit le plus élevé et qu'elle devait appeler à l'honneur de la présider pendant le courant de l'année 1873.

Trop rares, sans doute, furent les communications que ses fonctions lui permirent de faire à l'Académie. Mais dans tous ses travaux on peut observer combien il excellait à élargir le cadre des sujets, dont il abordait l'étude. Quel jour n'a-t-il pas jeté ainsi sur l'une des dispositions les moins connues de notre ancien droit pénal, dans son mémoire sur les *Lois positives contre le suicide?* Dans quel traité de littérature a-t-on fait ressortir, mieux que dans sa biographie de Fulchiron, les caractères de notre littérature au commencement de ce siècle? Et enfin, à quelle hauteur de vues n'a-t-il pas élevé les considérations développées dans son compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année de sa présidence?

Après avoir étudié l'érudit et le lettré, il ne me reste plus qu'à faire connaître l'homme de bien.

Partout et à toute époque, en effet, on trouve Onofrio

Digitized by Google

mêlé à la direction de toutes nos grandes œuvres de bienfaisance.

A Paris, simple étudiant en droit, il devient l'ami et le compagnon d'Ozanam, le fondateur de la Société de Saint-Vincent de Paul. A peine est-il revenu à Lyon, qu'il se hâte de fonder la Conférence de la paroisse de Saint-Jean et de Saint-Georges, dont il fut le premier président. Est-il obligé d'en abandonner momentanément la direction, pendant les six années de son séjour à Saint-Étienne et à Roanne, on le voit donner à l'œuvre naissante dans ces deux villes, un concours qui n'est point encore oublié. C'est ainsi qu'était rappelée, dans une publication toute récente, la part active qu'il prit aussi, en 1844, à Saint-Étienne, à la fondation de l'œuvre de Saint-François-Régis, qui se consacre à faciliter la célébration civile et religieuse du mariage des indigents (3).

De retour à Lyon, en 1849, il reprend à la tête de la Conférence de Saint-Jean, la place d'honneur qui lui avait été réservée, tout en s'attachant, avec le plus grand dévouement, à l'administration du Dispensaire général, qui complète l'œuvre de Saint-Vincent de Paul, par l'assistance des malades pauvres à domicile.

Cette vive sollicitude pour toutes les misères humaines le désignait naturellement pour faire partie du Conseil d'administration de nos Hospices civils. D'abord simple membre de la Commission et devenu son président de 1865 à 1871, on le vit présider à la création soit de la maison de

(3) M. Testenoire-Lafayette. *Société charitable de Saint-Jean-François-Régis, établie à Saint-Étienne.* Notice et compte rendu (1844-1891). — Saint-Étienne, 1892, in-8°.

Digitized by Google

convalescence de Longchêne, soit de l'Hospice de la Croix-Rousse.

L'œuvre plus modeste et si utile des Hospitaliers veilleurs obtint aussi son concours le plus actif et le plus dévoué, et personne, au sein de la Société, n'a perdu le souvenir de ses rapports annuels, aussi remarquables par l'expression de la foi du chrétien que par la distinction de la forme littéraire.

Revenu, depuis 1888, dans sa ville natale, Onofrio avait continué à donner presque tout son temps à nos œuvres charitables, en se consacrant, avec non moins de zèle à l'œuvre de la Propagation de la Foi et de la Commission de Fourvières.

Ainsi s'écoulèrent ses derniers jours, qu'épargnèrent heureusement les souffrances et les infirmités de la vieillesse. L'âge n'avait rien enlevé, d'ailleurs, à l'intégrité de ses facultés intellectuelles. Et c'est ainsi qu'il assistait encore à la séance de l'Académie du 17 mai. Rien ne pouvait donc faire prévoir sa mort si prochaine. Mais quelques jours de maladie suffirent pour l'enlever à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Le 28 mai 1892, il expirait ainsi, plein de cet espoir en Dieu, que rendaient plus vif sa foi profonde et sa conscience d'homme de bien.

Ses funérailles furent célébrées, le lundi, 30 mai, à l'église d'Ainay, au milieu d'un grand concours d'assistants, appartenant pour la plupart à la magistrature, aux corps savants et aux œuvres de bienfaisance de notre ville.

L'inhumation devant avoir lieu, le lendemain à Saint-Nazaire, près de Grenoble, le corps fut conduit de l'église d'Ainay à la gare de Perrache et c'est là qu'au nom de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, j'ai eu déjà l'honneur et la vive satisfaction de rendre à ce

Digitized by Google

grand magistrat et à ce grand chrétien, un hommage, que j'aurais voulu moins imparfait, mais que je me plais à renouveler aujourd'hui dans le récit d'une vie, qui honore si grandement notre humanité, parce qu'elle peut servir à tous d'enseignement et de leçon.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

DE

M. ONOFRIO

1° *De l'étude du droit romain depuis la promulgation du Code civil.* Discours prononcé à la rentrée de la Conférence des Avocats de Lyon, le 3 décembre 1841. (Lyon, Mougin-Rusand, 1842, in-8°.)

2° *De l'origine du droit de tester.* Mémoire qui a obtenu la seconde médaille d'or au concours des Docteurs, devant la Faculté de Droit de Grenoble, en 1843. (Lyon, Louis Perrin, 1844, in-8°.)

3° *L'Organisation judiciaire avant 1789 et depuis 1810.* Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour impériale de Lyon, le 3 novembre 1853. (Lyon, Louis Perrin, 1853, in-8°. — V. *Moniteur Judiciaire de Lyon*, du 5 novembre 1853.)

4° *Le bien public pour le fait de la justice* par René Favre. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour impériale de Lyon, le 4 novembre 1862. (Lyon, Louis Perrin, 1862, in-8° — V. *Moniteur Judiciaire de Lyon*, du 6 novembre 1862.)

5° *Essai d'un glossaire des patois de Lyonnais, Forez et Beaujolais.* (Lyon, Scheuring, 1864, in-8°.) — L'introduction et une partie de ce glossaire ont été publiés aussi dans la *Revue du Lyonnais*, 2e série, t. XXII, p. 198, 278 et 348. — V. le compte rendu de cet ouvrage dans la *Revue du Lyonnais*, 2e série, 1864, t. XXIX, p. 277.

Digitized by Google

6° *Théâtre lyonnais de Guignol*, publié pour la première fois, avec une introduction et des notes. (Lyon, Scheuring, 1865 et 1870, 2 vol. in-8°.) — Nouvelle édition, revue, corrigée et annotée par l'auteur, illustrée de dessins et de culs-de-lampes par Enas d'Orly. (Lyon, anc. maison Méra. Mme Ve Monavon, success. 1890. 1 vol. gr. in-8°.) — Les deux éditions ont été publiées sans nom d'auteur.

7° *Notice sur Jean-Claude Fulchiron, député du Rhône, pair de France.* Discours de réception à l'Académie de Lyon, prononcé dans la séance publique du 21 décembre 1867. (Lyon, Assoc. typog. 1868, in-8°). — Extrait des *Mémoires de l'Académie de Lyon*. Classe des Lettres, t. XIII.

8° *Compte rendu des travaux de l'Académie de Lyon, pendant l'année 1873*, lu à la Séance publique du 23 décembre 1873. (Mémoires de l'Académie. Classe des Lettres, t. XV et Classe des Sciences, t. XX.)

9° *Des lois positives contre le suicide.* Étude lue dans la Séance publique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, du 11 août 1874. (Lyon, Assoc. typograph. 1874, gr. in-8°. — Extrait des Mémoires de l'Académie. Classe des Lettres, t. XVI.)

— Rappelons enfin que M. Onofrio a publié, en collaboration avec M. Rappet, avocat, le *Recueil de la Jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon*, pendant les années 1841, 1842 et 1843. (Lyon, Mougin-Rusand, 3 vol. in-8°)

A. Vachez.

Digitized by Google

LES ENVIRONS DE L'ILE-BARBE, par Léopold NIEPCE, ancien conseiller à la Cour de Lyon. — Lyon, à la librairie ancienne de Louis Brun, rue du Plat, 13. In-8° de 479 p., 1892. Avec douze vues, un portrait en pied du maréchal de Castellane, soixante blasons gravés dans le texte et cinq planches d'armoiries. — Prix : 10 francs.

Ce volume se présente comme le complément de l'ouvrage que M. Niepce a publié, en 1890, sous ce titre : *L'Ile-Barbe, son ancienne abbaye et le bourg de Saint-Rambert.*

C'est, en effet, l'histoire et la description des localités riveraines de la Saône, aussi bien que des châteaux ou maisons de plaisance situés sur ses bords, dans le voisinage de l'Ile-Barbe. Et cette histoire, c'est aussi celle d'un grand nombre de nos anciennes familles lyonnaises, les plus honorables et les plus connues.

Sur la rive droite de la Saône, voici d'abord la grande et la petite Claire, où l'on ne retrouve plus que des débris sans importance de sa splendeur passée. Plus loin, c'est Grange-Blanche, dont l'un de nos collaborateurs a rappelé récemment les souvenirs attachés à son ancienne chapelle. Plus près de la Saône, c'est l'ancien château de la Roche de Vaise, ancienne possession des Camus au XVIe siècle, et qui prit, plus tard, le nom du célèbre imprimeur, Horace Cardon. C'est encore le château du Fresne, la Sauvagère et la Mignone, que possédait la famille du maréchal Suchet.

Sur la rive gauche, plus nombreuses encore sont les résidences d'été de nos bourgeois lyonnais. Il suffit de citer la Rivette, bâtie par Soufflot, la Rochette, où revit le souvenir des Amyot et des Savaron,

Digitized by Google

la Tour des Champs, ancienne demeure de Jean Cléberg et de sa veuve Pelonne Bonzin, dont le souvenir est demeuré dans la mémoire du peuple, avec le nom de la *Belle Allemande*.

L'auteur, ayant emprunté aux archives privées de la plupart des possesseurs actuels de ces maisons de plaisance, les souvenirs qu'elles nous rappellent et qui remontent souvent jusqu'au XVIe siècle, on comprend tout l'intérêt que ce livre peut offrir aux habitants des rives de la Saône, et c'est surtout, à ce titre, qu'il se recommande à l'attention des Lyonnais.

LA SEIGNEURIE DE BELMONT-D'AZERGUES EN LYONNAIS, par M. l'abbé PAGANI. — Lyon, 1892, in-8°. — Prix : 5 francs.

Voici encore un livre, qui vient compléter une autre publication, qui l'avait précédé, tout récemment. Nous voulons parler de l'*Histoire de Chazay-d'Azergues*, dont la *Revue* a publié la plus grande partie.

Le château de Belmont était, en effet, l'une des nombreuses forteresses féodales existant autrefois sur les coteaux qui dominent la fertile et pittoresque vallée qu'arrose l'Azergues. Aujourd'hui, il n'en subsiste plus que quelques tours et quelques bâtiments bien mutilés. Mais, pendant de longues années, et depuis le commencement du XIVe siècle, cette seigneurie fut possédée par une branche de l'illustre famille de Varey, qui a fourni en si grand nombre des conseillers de ville à notre cité lyonnaise.

Cette branche, dont l'auteur nous fait l'histoire, s'éteignit au XVIe siècle, et Belmont passa depuis aux de Pures, aux Gangnières et aux Chaponay. Mais attiré par le puissant intérêt qu'inspire cette grande famille, dont le nom apparaît dans nos annales dès la période héroïque de la commune lyonnaise, et sollicité, en quelque sorte, par les nombreux documents, réunis avec tant de soin, sur les Varey, par le regretté Vital de Valous, l'auteur s'attache aussi à nous faire connaître toutes les autres branches de cette famille, que nous retrouvons possessionnées, soit à Rontalon, soit à Avauges, soit à Châtillon-d'Azergues, dont les Varey furent, pendant assez longtemps, les coseigneurs.

Ajoutons que l'ouvrage se complète par deux intéressantes notices

Digitized by Google

sur les anciens prieurés d'Alix et de Dorieux, situés, l'un et l'autre, dans le voisinage de Belmont et qui furent, pendant de longs siècles, un asile réservé aux filles des plus nobles familles du Lyonnais et du Beaujolais.

CLAIR TISSEUR. — MODESTES OBSERVATIONS SUR L'ART DE VERSIFIER. — Lyon, Bernoux et Cumin, éditeurs, 1893, in-8° de 355 p. Prix : 5 fr.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le dernier volume publié par notre collaborateur, Clair Tisseur, sous ce titre : *Modestes observations sur l'art de versifier*. Et c'est à peine si nous avons pu en prendre rapidement connaissance. Nous le signalons, néanmoins, à l'attention de nos lecteurs, comme un livre qui sera remarqué dans le monde lettré et qui, de plus, sera étudié par tous ceux qui veulent se pénétrer d'une connaissance exacte de l'art de la versification.

Si nous avions un reproche à faire à l'auteur, ce serait peut-être la trop grande modestie de son titre. Que l'on se garde bien, en effet, de voir dans ce volume un vulgaire traité de versification, à l'usage des commençants. Pour en comprendre toute la portée, il faut être, depuis longtemps, rompu au métier, et je sais plus d'un poète que l'auteur embarrasserait fort. L'art de faire des vers a ses secrets comme tout autre. Et, de ces secrets, l'auteur de *Pauca paucis* nous révèle qu'il n'en ignore aucun.

De plus, le poète est ici doublé d'un philologue, ce qu'on a rarement vu. C'est donc avec toute l'autorité de la science philologique que l'auteur vient exposer la théorie nouvelle d'un art, qu'il a su pratiquer lui-même avec le talent et le succès que l'on connaît.

Sans doute, cette théorie surprendra bien des gens et l'auteur risque de vouloir révolutionner toutes les méthodes connues de la versification. Mais elle nous explique aussi comment il a su se dégager de toute routine et des préjugés d'écoles. « Il n'est, nous dit-il, ni romantique ni parnassien. Ce qu'il veut, c'est de formuler modestement le Code de la République libérale des vers. »

Et plus loin : « Ce qu'il veut mettre au jour, c'est le faible et le fort de chaque rythme, c'est de démonter le mécanisme du vers et de montrer de quelles sottes entraves grammairiens et pédants ont souvent

Digitized by Google

géhenné l'inspiration poétique. Le surplus ne s'enseigne ni ne s'apprend... Il y a poésie et versification. On n'apprend pas la première, mais on apprend la seconde et la seconde est indispensable à la première. »

Ainsi nous dit l'auteur en terminant, et nous ne saurions dire mieux, pour faire comprendre le but qu'il a recherché dans une œuvre, qui renferme tant d'aperçus nouveaux et tant de règles ignorées même de nos professeurs de littérature et encore plus de nos versificateurs, dont la muse se livre, un peu trop aux hasards de l'inspiration, sans se préoccuper suffisamment de ces règles du goût que le génie lui-même est obligé de respecter.

Nous ne dirons rien de plus de ce livre, dont nous n'avons pu apprécier encore toute l'économie. Mais nous ne doutons point qu'il ne fixe l'attention de nos critiques littéraires les plus autorisés et ne soit l'objet de plus d'une étude raisonnée et approfondie.

A. V.

LE ZOLAISME, satire en vers, par J.-M. L. — Lyon, Imprimerie Mougin-Rusand, 1892. In-8°.

Dans une plaquette récemment imprimée chez Mougin-Rusand, sous ce titre : *Le Zolaïsme,* satire, notre compatriote M. J.-M. L..., vient à son tour protester contre les indécences de l'école littéraire dont M. Zola est un des maîtres en vogue. M. L... est le poète de la famille. C'est aux pures joies du foyer qu'il demande ses inspirations. Ce berceau sur lequel il se penche est celui de son enfant. Il admire l'innocence et la pureté du petit être endormi. Il songe aux dangers qu'une littérature malsaine peut faire courir plus tard à ce fils bien-aimé, et ses sentiments de père de famille s'exhalent en vers indignés.

Dans cette satire, qui demanderait la verve et le style brûlant d'un Juvénal, il y a des traits heureux et qui portent. Il y a aussi, disons-le, quelques incorrections. Cependant le sonnet du Berceau qui ouvre la pièce, charmant et irréprochable d'un bout à l'autre, suffirait à témoigner des dispositions poétiques de l'auteur et à justifier les encouragements que lui a déjà valus son intéressante publication. Nous y joignons volontiers les nôtres.

E. B.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON — *Séance du 10 janvier 1893.* — Présidence de M. Henri Sicard, puis de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. Henri Sicard donne lecture du discours qu'il devait prononcer aux funérailles de M. Clément Livet, fondateur du prix de vertu qui porte son nom. — Hommages faits à l'Académie : 1° par M. Humbert Mollière : *Du traitement des formes graves de la colique hépatique par les grands bains froids ;* 2° par M. l'abbé Neyrat : *Faux bourdons du grand séminaire de Saint-Irénée de Lyon ;* 3° par M. Beaune : *Sens du mot* QUITTE *dans les actes féodaux de la Bresse et du Bugey.* — M. Perrin, trésorier, présente un rapport sur le budget de 1892, et la situation financière de chaque fondation de l'Académie. — Le reste de la séance est consacré au renouvellement des Commissions de publication, du prix Lebrun, du prix Ampère-Cheuvreux et de la Commission des finances.

Séance du 17 janvier 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — Hommages faits à l'Académie : 1° par M. Charvériat : *L'édit de restitution de 1629 ; Philippine Welser ;* 2° par M. Morin-Pons, au nom de M. Natalis Rondot : *Jéronyme Henry, orfèvre et médailleur à Lyon* (1503-1538) ; — 3° par M. le docteur Delore : *De l'urano-staphylorraphie chez les enfants du premier âge.* En offrant ce dernier ouvrage, M. Delore explique que l'opération chirurgicale, qui s'y trouve décrite,

Digitized by Google

est pratiquée sur des sujets dont le voile du palais est fendu. Cette opération doit être faite de préférence sur de jeunes enfants. Car si elle est possible sur des adultes, elle présente néanmoins de bien plus grandes difficultés. — La fin de la séance est consacrée au renouvellement des Commissions des prix Lombard de Buffières, Livet et Chazière.

Séance du 24 janvier 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. le Président donne lecture d'un arrêté rendu le 20 prairial an III par Dupuis, représentant du peuple, qui ordonne que tous les livres, manuscrits et objets d'art appartenant aux communautés religieuses et aux Sociétés savantes, notamment à l'Académie de Lyon, devaient être centralisés pour former la bibliothèque de l'École centrale. Les termes de cet arrêté permettent de supposer que l'Académie n'avait pas encore été supprimée à cette date. — M. Humbert Mollière commence la lecture d'une étude sur les eaux thermales de la Gaule romaine. L'existence de 115 stations balnéaires a été signalée en Gaule, au temps de la domination romaine. Plusieurs sont figurées sur la carte de Peutinger et partout on retrouve les restes des thermes, que les Romains avaient fait construire avec une solidité remarquable. Beaucoup de ces stations étaient devenues des villes de plaisir, et c'est ainsi que fréquemment on a retrouvé des théâtres, dont la grandeur est hors de proportion avec l'importance des villes actuelles. L'orateur fait connaître, ensuite, par diverses observations faites soit à Plombières, soit à Saint-Honoré, la manière suivant laquelle les Romains captaient les sources et en aménageaient la distribution. Il est à remarquer, notamment, que les établissements romains étaient très vastes ; c'est ainsi que les bâtiments de la station d'Aix étaient bien plus grands que ceux qui existent actuellement. — M. Caillemer présente ensuite, au nom de la Commission des finances, un rapport sur l'état des ressources de chaque fondation et les propositions faites pour chaque prix. Ces propositions, mises aux voix, sont adoptées par l'Académie.

Séance du 31 janvier 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. l'abbé Chevalier présente l'analyse de plusieurs documents inédits, communiqués par M. Morin-Pons et appartenant à M. Brolemann. Parmi ces documents on remarque notamment un traité d'association entre la Grande-Chartreuse et l'abbaye de la Chaize-

Digitized by Google

Dieu, une série de bulles de papes, diverses pièces concernant les Dauphins du Viennois, de la fin du XIIIe siècle, une pièce révélant un pèlerinage fait, le 15 avril 1448, à la Grande-Chartreuse, par Louis XI, encore Dauphin. — M. Mollière continue la lecture de son Mémoire sur les eaux thermales de la Gaule, au temps de la domination romaine. Il fait la description des piscines et des étuves thermales retrouvées de nos jours à Plombières. L'orateur ne peut croire que l'usage des eaux eaux thermales ait disparu absolument au moment de l'invasion des Barbares. Un chroniqueur du XIIIe siècle parle encore des eaux de Plombières et il est à présumer que cette station balnéaire ne fut supprimée qu'à la suite d'un incendie et d'une inondation qui détruisirent successivement cette ville. L'orateur fait observer ensuite que pour la recherche et la découverte des eaux thermales, les Romains, au lieu de pratiquer des galeries souterraines, se bornaient à ouvrir des tranchées à ciel ouvert. Dans tous les cas, les découvertes faites à Néris, à Bourbonne-les-Bains et à Saint-Honoré ont révélé l'emploi des mêmes procédés. De même, il est certain que les Romains respectaient le culte que professaient les Gaulois pour les sources et les fontaines sacrées. Ce culte nous est révélé notamment par les nombreux *ex-voto* retrouvés dans les anciens bassins des sources thermales ou minérales. Le nombre des médailles, qu'on a découvertes ainsi, est considérable, et comme la série s'arrête généralement au règne de Valentinien, ainsi qu'on l'a observé notamment à Bully (Rhône), on a dû en conclure que l'usage de ces eaux a cessé au moment de l'invasion des Barbares. Au surplus, chaque peuple envahisseur eut sa part dans cette œuvre de destruction. En Auvergne, on doit l'attribuer aux Visigoths; à Saint-Honoré, aux Vandales et à Luxeuil, aux Huns d'Attila. Mais le souvenir de ces eaux traversa les âges; au XVIe siècle, sous l'influence du progrès des sciences médicales, on revient à leur emploi et sous le règue de Louis XIV, toutes les anciennes sources thermales sont retrouvées.

Digitized by Google

Chronique de Janvier 1893

2 Janvier. — Mort de M. Clément Livet, fondateur du prix de vertu, décerné, chaque année, par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, décédé à Nice, à l'âge de 80 ans. A ses funérailles qui ont lieu, à Lyon, le 7 janvier, M. Morin-Pons, ancien président de l'Académie, prononce un discours dans lequel il rend, au nom de la Compagnie, un juste hommage à la mémoire de cet homme de bien.

3 Janvier. — M. Belmont, vicaire général du diocèse de Lyon, est nommé évêque de Clermont-Ferrand.

5 Janvier. — M. Puglièse (René-Joseph-Paul), avocat, est nommé juge suppléant au Tribunal civil de Lyon, en remplacement de M. Faure nommé juge à Marvéjols.

7 Janvier. — Installation par M. Gravier, secrétaire général de la Préfecture, des membres de la Chambre de Commerce élus aux scrutins des 17 et 24 décembre dernier.

Constitution du Bureau. Sont élus : Président, M. Ed. Aynard, député du Rhône; vice-président, M. Marius Duc; secrétaire, M. Louis Chavent; trésorier, M. Ferdinand Guérin.

8 Janvier. — M. Martin est nommé vice-président du Conseil de Préfecture pour l'année 1893.

9 Janvier. — Représentation de *Tartufe* et des *Précieuses Ridicules*, donnée au théâtre des Célestins, par Coquelin père et fils, avec le

Digitized by Google

concours des artistes qui les accompagnent dans leur tournée théâtrale.

10 Janvier. — Mort de M. Jacques-Guillaume Berger, conseiller honoraire à la Cour d'appel, décédé à l'âge de 72 ans.

14 Janvier. — Conférence faite, dans le grand amphithéâtre du Palais Saint-Pierre, par M. Marcel Monnier sur la récente mission du capitaine Binger, qu'il a accompagné à la Côte d'Ivoire et au pays de Kong.

18 Janvier. — Mort de M. de la Rochette, maître de Forges à Givors, ancien membre de la Chambre de Commerce de Lyon et président d'honneur du groupe lyonnais des ingénieurs de l'École centrale.

19 Janvier. — Installation du président, M. Favre, et des nouveaux membres élus du Tribunal de Commerce.

— M. Fontaine, professeur de littérature, est nommé doyen honoraire de la Faculté des lettres.

22 Janvier. — Distribution des récompenses décernées par la Société de Géographie.

23 Janvier. — Mort de S. Em. le cardinal Joseph-Alfred Foulon, archevêque de Lyon, né à Paris le 29 avril 1823. Après avoir été successivement évêque de Nancy et archevêque de Besançon, Mgr Foulon fut nommé au siège archiépiscopal de Lyon, le 16 avril 1887, et élevé à la dignité de cardinal le 24 mai 1889. Indépendamment d'un grand nombre de *Mandements* et *Instructions pastorales*, il a publié : *Histoire de la vie et des œuvres de Mgr Darboy*. Paris, 1889, in-8° de 644 p.

28 Janvier. — Grand bal annuel de la Préfecture du Rhône.

29 Janvier. — Premier grand concert, donné au Grand-Théâtre, par la Société du Conservatoire de musique.

31 Janvier. — Funérailles solennelles de S. Em. le cardinal Foulon. Vingt et un évêques ou archevêques, tous les ordres religieux établis à Lyon et des membres du clergé du diocèse en très grand nombre assistent à ces obsèques. Toutes les autorités civiles, judiciaires et militaires y sont aussi représentées. La messe des funérailles est célébrée dans l'église primatiale par Mgr le cardinal Richard, archevêque de Paris.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES SPIRINX

GRAVEURS D'ESTAMPES A LYON

AU XVIIe SIÈCLE

I

Plusieurs graveurs d'estampes du nom de Spirinx ont exercé leur art à Lyon au dix-septième siècle. C'est Jean (..1596-1636), Nicolas (..1606-1643), Louis (..1628-1669), et Laurent (..1671-1686).

Aucun de ces graveurs n'a eu un mérite vraiment digne de remarque. On ne saurait cependant ne pas arrêter l'attention sur eux, car ils ont pris, un d'eux surtout, une part assez large aux travaux de gravure en taille-douce qui ont été poussés si activement à Lyon dans le dix-septième siècle, et ils ont concouru à l'ornementation des livres par les titres, les portraits, les frontispices, les *his-*

Digitized by Google

toires et les vignettes. Malheureusement ces dernières pièces ont le plus souvent peu de prix au point de vue de l'art.

Les Spirinx, quoique leur œuvre gravé ait, du moins par le nombre des estampes, quelque importance, sont peu connus, nous pourrions même dire qu'ils sont inconnus. L'oubli dans lequel ils sont restés est justifié dans une certaine mesure par la faible valeur artistique d'une partie de leurs ouvrages. Un de ces maîtres, Louis Spirinx, buriniste habile, a produit cependant plusieurs estampes d'un bon travail. C'est le seul des Spirinx dont Nägler et Ch. Le Blanc aient fait mention.

Les Spirinx étaient d'origine étrangère ; ils étaient venus des Flandres. Nous avons pu retrouver la famille dont ils sont issus ; cette famille a tenu un certain rang dans les arts.

Une double remarque n'a pas encore été présentée, faute d'avoir connu tout le personnel des artistes à Lyon.

En premier lieu, l'art de la gravure en taille-douce a eu dans cette ville, au dix-septième siècle, une importance à laquelle on n'a pas prêté d'attention. Soixante-douze graveurs, dont seize étaient étrangers ou d'origine étrangère, y ont travaillé au cours du dix-septième siècle, et l'on compte parmi eux des hommes qui occupent un rang élevé dans l'histoire de cet art. Ce sont les Audran, les Cars, les Thurneysen, les Bouzonnet, les Drevet ; c'est Fornazeris et Greuter, c'est Grégoire Huret, c'est Jahandier-Desrochers. Combien aussi de nos graveurs sont inconnus ; combien d'estampes, par suite, sont laissées à l'écart et se perdent, et qui, même celles d'une médiocre valeur, ont néanmoins de l'intérêt. C'est tout au moins un intérêt

Digitized by Google

historique. Ces estampes se rattachent en partie à l'imprimerie lyonnaise : on avait conservé, au dix-septième siècle, le goût de la décoration des livres, non plus par les *histoires* gravées sur bois, mais titres et frontispices chargés d'allégories, celles gravées en taille-douce, vignettes très variées. Ces pièces si diverses montrent, tout inégales qu'elles sont, que c'est d'une véritable école lyonnaise que sont sortis ces burinistes dont quelques-uns sont la gloire de l'art français. Nous rappellerons, un jour, ces artistes oubliés aux érudits et aux curieux.

Un second fait doit être signalé. Pendant tout le dix-septième siècle, une petite colonie d'artistes, peintres, sculpteurs et graveurs, venus des Pays-Bas (des Flandres et de la Hollande), était établie à Lyon.

En outre de ceux qui avaient, comme les de La Haye et les Stella, cette origine par leurs pères, nous en connaissons plus de vingt-cinq. Les Spirinx sont du nombre de ces émigrés. Nous citerons parmi les autres, les Sibrecq (Bernard et Gérard), sculpteurs, les Hulgal, (Jacques, d'Anvers, et Luc, « de Brabant en Flandres »), les van der Kabel (Adrian et Ange), de La Haye, peintres ; les peintres Pierre van Bloemen, d'Anvers, Jean-Baptiste Bouverie, de Namur, Jean Weenix, d'Amsterdam, Pierre de Overcamp, Jean Servais de Limbourg ; les sculpteurs Martin Hendricy, de Liège, Georges Hannicq, de Mons, Jean van Koeyvorst, Gilles van der Heyde ; les graveurs en taille-douce David van Veltheim, J. Bonser, de Hollande, Conrad Lauwers, d'Anvers, Jacques Buys et Michel-Paul Mouton, de Mons.

Nous avons signalé à diverses reprises la présence à Lyon, au moins depuis le quatorzième siècle, d'artistes et de gens de métier flamands, dont le nombre était plus

Digitized by Google

élevé que celui des Italiens. L'élément italien a été cependant prépondérant pendant longtemps à Lyon dans les entreprises de commerce, de banque et de manufacture. Les relations entre les Italiens de Lyon, groupés par *nations*, et leur pays d'origine, favorisées par des conventions politiques, étaient continuelles; l'importance et l'intimité de ces relations ont été mises en lumière de plus d'une façon (1).

Il ne faut pas chercher l'explication de ce plus grand nombre de Flamands (auxquels des Allemands s'ajoutaient) dans un goût particulier pour l'art flamand et une recherche voulue des Flamands. L'explication est dans ce fait que ceux des artistes du Nord qui allaient étudier en Italie ou qui y étaient appelés pour y exécuter des travaux, passaient par Lyon, qui était comme la porte de l'Italie. Mais, si grand était le mouvement des affaires en cette ville et si répandue y était la richesse, que, sans que l'art eût trouvé la protection élevée d'une cour, de princes ou de grands seigneurs et eût pu développer ses séductions, il offrait un vif attrait à la population qui s'était formée elle-même et agissait de sa propre inspiration. L'art était d'ailleurs, déjà à cette époque, un véritable instrument de travail dans les manufactures. Si bien qu'une partie des *passants* Flamands obtenaient, à leur retour d'Italie, le facile emploi de leur habileté et par suite faisaient un séjour prolongé ou même prenaient résidence.

Donc, pour les œuvres de l'art et des manufactures, le peuple lyonnais a eu pour auxiliaires plus de Flamands

(1) Au milieu du dix-septième siècle, la raison d'État mit fin assez brusquement, et à juste titre, à nos rapports avec nos voisins d'au-delà des Alpes.

Digitized by Google

que d'Italiens. Toutefois, nous dirons d'une façon générale, que l'influence exercée chez nous par nos voisins du Nord n'a jamais été bien marquée, sauf pendant le dernier quart du quinzième siècle; on l'observe alors surtout dans l'ornementation des livres par la gravure sur bois. Il était dans le tempérament de notre peuple de suivre son propre sentiment et de résister aux entraînements; les exceptions qui se sont produites ont été de courte durée.

II.

La Famille des Spierinckx.

La ville d'Anvers a compté parmi ses habitants, au quinzième, au seizième et au dix-septième siècle, une famille du nom de Spierinckx. Le nom était orthographié de différentes façons : Spierinckx, Spirinckx, Spierinck, Spirinck, Spierincz, Spirincx, Spierinx, Spirinx et Spierings. Il dérivait du mot flamand *spiering* qui signifie éperlan.

Le premier de ces Anversois qui ait quelque intérêt pour nous est Antoine Ier Spierinckx, mais avant lui, Bernard Spierinckx avait été reçu dans la gilde ou corporation de Saint-Luc en 1488 (2).

Antoine Ier Spierinckx ou Spirinck, graveur d'images sur

(2) Gertrude Spierinckx était, en 1498, femme d'un enlumineur, Artus ou Arnould, fils de Jean.

Digitized by Google

bois, cartier et imprimeur (*quaertspelmaecker* ou *figuersnyder*), né en 1565, a été reçu dans la gilde de Saint-Luc en 1584. Il avait épousé Catherine Baerts et demeurait à Anvers, sur le rempart du Lombard, à l'enseigne de la Main d'Or. Il est décédé le 5 janvier 1625 et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Michel (3).

Christophe Spierinckx a été reçu en 1595 dans la gilde de Saint-Luc.

Antoine Ier a eu un fils, Antoine II Spierinckx le jeune, né le 29 juillet 1592, graveur sur bois (*figuersnyder*) comme son père, reçu franc-maître, en qualité de fils de maître, à la gilde de Saint-Luc en 1612 (4). Il épousa à Anvers, le 10 juillet 1616, Anne Tengiethers ou Thehgietiers, dont il a eu un fils, Pierre, né en 1635.

Pierre Spierinckx, Spirinckx, Spierinck ou Spirinx, fils d'Antoine II et d'Anne Thehgieters, sa femme, est né à Anvers, le 29 août 1635. Il était peintre (*schilder*), et fut reçu franc-maître dans la gilde de Saint-Luc en 1655-1656 (5). Il partit pour l'Italie en 1660. Il s'arrêta à Lyon où son séjour fut de courte durée. A son retour d'Italie (6),

---

(3) Catalogue de la collection Ter Bruggen, p. 126. *De Liggeren en andere historiche Archieven der Antwerpsche sint Lucasgilde*, vol. I, p. 285, 294, 303, 341, 373 et 612.

(4) Catalogue de la collection Ter Bruggen, p. 138. *De Liggeren... der sint Lucasgilde*, vol. I, p. 485 et 489.

(5) *De Liggeren... der sint Lucasgilde*, vol. II, p. 270, 273, 389 et 513. — Antoine III Spierinckx, imprimeur en taille-douce, a été reçu maître à la gilde de Saint-Luc en 1655-1656, en même temps que Pierre Spierinckx.

(6) M. Henri Hymans nous a signalé la présence au musée du Prado, à Madrid, de deux tableaux, des vues de paysages d'Italie, signés *Peter Spierinck*, qui viennent du palais d'Aranjuez.

Digitized by Google

Spierinckx songea à se fixer à Paris; il travailla, dit-on, pour la maison du roi, probablement pour les Gobelins. Il dut renoncer à poursuivre son projet d'établissement à Paris et était revenu à Anvers en 1666. Il y épousa en cette année Jeanne-Marie de Bode. Il demeurait dans la rue dite Vuylestraet. Il mourut à Anvers le 29 août 1711 et fut inhumé dans l'église Saint-Jacques, devant le grand chœur, au-dessous de la pierre sépulcrale du sculpteur Arnould Quellin (7). Pierre Spierinckx est désigné assez souvent, par erreur, avec le prénom de Nicolas. Il était peintre d'histoire et de paysage.

Dans le même temps, nous voulons dire à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième siècle, il y avait à Delft un célèbre fabricant de tapisseries, François Spierincx ou Spierings, qui s'était établi dans cette ville en 1594. Il est probable qu'il était aussi d'origine anversoise. Henri-Cornelissen Vroom a fait pour lui les cartons de dix tapisseries représentant les combats de la flotte anglaise contre les Espagnols en 1588. Carel van Mander le père († 1606) et Carel van Mander le fils († 1623) ont fait aussi de nombreux cartons de tapisseries pour François Spierincx (8).

Enfin nous signalerons, d'après van Mander (9), Charles-Philippe Spieringh, de Bruxelles, peintre, qui paraît avoir été élève de Paul Bril et qui mourut à Rome en 1639, et, d'après les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc,

---

(7) Archives de l'église Saint-Jacques d'Anvers. *De Liggeren*, vol. II, p. 679.

(8) *Le Livre des peintres*, de Carel van Mander, édition de Henri Hymans, 1884 et 1885.

(9) Vol. II, p. 249.

Digitized by Google

Jean Spierinckx, peintre, reçu maître en 1688-1689 (10).

M. W. H. James Weale a constaté la présence d'enlumineurs du nom de Spierincx à Lille, à Anvers, à Bruges et à Cambridge. Un Nicolas Spiering était enlumineur à Bruxelles en 1469 et un Jean Spiering enlumineur à Bruges en 1478.

III

Jean Spirinx.

(.. 1596-1636.)

Jean Spirinx ou Spirinck, graveur en taille-douce, demeurait à Anvers en 1596. Il avait épousé Marguerite; il eut d'elle, le 2 mars de cette année, un fils, nommé Louis, dont nous parlerons plus loin.

Jean Spirinx était à Lyon de 1634 à 1636 (11).

Nous n'avons recueilli aucun autre renseignement sur ce graveur et il n'est fait mention nulle part de ses ouvrages.

---

(10) Vol. II, p. 530 et 531.

(11) Jean Spirinx était présent au mariage de son fils Louis, à Lyon, en février 1636.

Digitized by Google

IV

Nicolas Spirinx.

(.. 1606-1643 ?.)

Nicolas Spirinx était parent de Jean et de Louis Spirinx; nous ne savons pas à quel degré.

Nicolas Spirinx était graveur en taille-douce; il était à Lyon en 1606 et très probablement encore en 1609.

Il est allé s'établir à Dijon pour y exercer le métier de libraire. Il a été condamné, en 1613, à 50 sous d'amende, « pour avoir tenu sa boutique et estalle ouvert le jour de la Saint-Luc au scandalle de tous les gens de bien. »

Il avait épousé Itesse Viar, dont il eut, le 3 juillet 1614, une fille nommée Vivande.

Il acheta une partie du matériel de l'imprimerie de Jean Des Planches à Dijon et organisa, dans cette ville, « proche le Palais », un atelier d'imprimerie qui a produit dès 1628. Spirinx eut à lutter contre un concurrent (la veuve de Claude Guyot), qui prétendait être atteint dans son privilège et auquel le Parlement de Bourgogne donna, deux fois au moins, gain de cause.

En 1633, Pierre Palliot, né à Paris en 1608, graveur en taille-douce, épousa Vivande, fille de Nicolas Spirinx, et prit la direction de l'atelier de son beau-père.

Spirinx a donc été imprimeur et libraire à Dijon (12), mais il n'a pas cessé de graver.

---

(12) Nous avons emprunté à Clément-Janin ce qu'il a dit de

Digitized by Google

Le premier ouvrage que nous connaissons de lui est daté de 1609. C'est une estampe, de 183 mill. de haut et de 130 mill. de large, de travail médiocre, qui porte pour titre : *Représentation · de · la · S^te · Hostie de Dole. Représentation au naturel du miracle advenu en l'église de Ioverney.* Cette estampe est signée : *N · Spirinx · fecit 1609.* Un écu aux armes de Lyon est en haut à gauche. (Bibliothèque nationale.)

Une estampe, qui est aussi d'une faible exécution, se trouve au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Belgique. Elle représente *Jésus-Christ devant Pilate.* Au centre, debout sur les degrés d'un trône, le grand-prêtre Caïphe. Sous ses pieds, au bas de l'estampe, un grand cartouche avec douze lignes de texte, contenant la sentence rendue contre le Christ. Sur le bord du cartouche on lit : *Hoc est inuentum Viennae Austriae sub terra lapidi* (*incisum*). Jésus-Christ est assis à droite, tourné vers la gauche, couronné d'épines et les mains liées. Pilate occupe un trône placé à gauche au haut de l'estampe. Au bas du trône, une table où siègent deux scribes. Autour de la salle, les grands du peuple et les Pharisiens tenant des écussons numérotés sur chacun desquels est écrit le vote sur la sentence. A la droite, au fond, le peuple. A la gauche, en haut, sur une draperie : *Ivdicivm sangvinarivm ivdaeorvm contra Iesvn Christvm salvatorem mvndi.* Au bas, à gauche : *N. Spirinx fecit.* (H. 200 mill., L. 298 mill.) Cette pièce est la copie réduite et très peu modifiée d'une estampe gravée par Egbert van Panderen d'après François Franck (13).

Nicolas Spirinx comme imprimeur. (*Les imprimeurs et les libraires dans la Côte-d'Or*, 1883, p. 28 à 30.)

(13) Nous devons à M. Henri Hymans, conservateur du cabinet des estampes de Bruxelles la communication de cette rare estampe.

Digitized by Google

Nicolas Spirinx a certainement produit à Dijon un certain nombre de pièces, mais elles restent ignorées. Trois seulement nous ont été signalées (14).

C'est d'abord l'urne de Chyndonax. Cette planche, de 210 mill. de haut et de 160 mill. de large, se trouve dans un livre imprimé à Dijon par Claude Guyot en 1621 (15). La veuve de Claude Guyot publia en 1632 l'*Entrée de très hault et très puissant prince Henry de Bourbon, prince de Condé* (in-folio). La première planche représente un des portiques; elle est signée *Nicolas Spirinx ft* (H. 280 mill., L. 180 mill.). En 1643, Pierre Palliot, gendre et successeur de Spirinx, imprima l'*Orbis maritimi historia* (15); le frontispice a été gravé par Spirinx; il est signé au bas, à droite, *Spirinx scul.* (H. 30 mill., L. 195 mill.) Ce Palliot, qui avait acquis le titre d'imprimeur du roi et qui fut imprimeur, libraire et graveur à Dijon, a été réputé pour son érudition, sa pénétration et sa droiture; il fut nommé par les États de la province généalogiste du duché et du comté de Bourgogne (17).

La gravure du frontispice de l'*Orbis maritimi historia* a toujours été attribuée à Nicolas Spirinx; il y avait lieu

---

(14) C'est M. Ph. Guignard, bibliothécaire de la ville de Dijon, qui a eu l'obligeance de nous signaler ces pièces.

(15) *Le reveit de Chyndonax, prince des Vacies druydes celtiques diionnois avec la saincteté, religion et diversité des cérémonies observées des anciennes sépultures* (par I. G. D. M. D. — Jean Guénebauld, docteur médecin). In-4°. — L'urne dont ce livre contient le dessin est une urne de verre qui fut découverte en 1598 près de Dijon.

(15) *Orbis maritini sive rerum in mari et littoribus gestarum generalis historia* (par Claude-Barthélemy Morisot). 1 vol. in-fol., avec cartes et figures.

(17) Palliot a eu dix-huit enfants, nés de 1635 à 1656.

Digitized by Google

de penser, eu égard au lieu, à l'époque et aux conditions de l'impression du livre, que cette attribution était fondée, et nous ne l'avions pas mise en doute. C'est même pour cela que nous avons admis que Nicolas Spirinx vivait encore en 1643. Mais nous avons examiné, à la Grande bibliothèque de Lyon, l'*Orbis maritimi historia* (18). Le frontispice (dessin et taille de travail médiocre) nous a paru fait et signé par Louis Spirinx, dont il serait un des ouvrages les plus inférieurs. Il représente un portique, orné de sujets et d'attributs maritimes, au haut duquel la Terre sous les traits de Cybèle, ayant deux lions auprès d'elle, reçoit les hommages de Neptune et de Pomone et les dons de la Fortune. Ce livre contient 45 planches gravées : 22 de navires et de bateaux, de monuments, de monnaies, de médailles, etc., et 23 de cartes. Ces planches ne sont pas signées. Il semble que les planches de l'*Orbis maritimi historia* aient été faites par trois graveurs différents, probablement par Nicolas Spirinx, Pierre Paillot et Louis Spirinx.

(18) Cet ouvrage in-folio est rare. La Bibliothèque de la ville de Dijon le possède, mais le frontispice en a été arraché. Le frontispice seul se trouve au cabinet des estampes du *British Museum*.

Digitized by Google

V

Louis Spirinx

(..1628-1669)

Louis Spirinx ou Spirinck (19), graveur en taille douce, fils de Jean Spirinck et de Marguerite, sa femme, est né à Anvers le 2 mars 1596. Il a épousé à Lyon, le 2 février 1636, Lucrèce Renaud ou Regnaud.

« Le 2e febvrier (1636) j'ay espouzé Jehan (20) Spering, graveur avec Lucresse Regnaud en la présence de leurs parens et amis. Le contract receu par Du Mont, notaire royal à Lyon. (Signé) : *Poulleaud* (21). »

Louis Spirinx a eu de Lucrèce Renaud au moins quatre enfants, ceux-ci nés de 1637 à 1645 (22). Il signait *Spirinx*.

Les auteurs qui ont fait mention de ce maître n'ont rien su de sa vie. D'après Nägler et Ch. Le Blanc, Louis Spirinx aurait commencé à travailler à Dijon ; il aurait gravé dans cette ville, à Bruxelles et à Lyon. Nägler a placé le séjour de Spirinx à Bruxelles, de 1640 à 1660.

---

(19) Le nom était écrit à Lyon Spirinx, Spirinck, Spering, Sprinx et Esperin.

(20) Le prénom de Jehan a été écrit par erreur ; on lit Louis sur les actes de baptême des quatre enfants.

(21) Paroisse Saint-Paul. Archives de Lyon, GG 447, mariages, de 1632 à 1643, fo. 38 recto.

(22) Paroisse Saint-Nizier.

Digitized by Google

Il est douteux que Louis Spirinx ait séjourné à Dijon; Nägler l'aura confondu avec Nicolas Spirinx. Notre graveur était parent de Nicolas Spirinx, l'imprimeur de Dijon, et il est possible qu'il ait entretenu des relations avec lui. Les deux planches que Pierre Palliot a intercalées dans son exemplaire du *Parlement de Bourgogne*, donnent d'ailleurs à penser que celui-ci a chargé Louis Spirinx de l'exécution de quelques ouvrages; leurs rapports ont dû prendre naissance à la suite du mariage de Palliot avec Vivande Spirinx.

Ce qui est certain, c'est que Louis Spirinx était établi à Lyon, au moins depuis 1636, année de son mariage, et qu'il a habité cette ville jusqu'en 1648. Il a eu quatre enfants pendant cette période et a gravé à Lyon dans ce temps des titres, des frontispices et des vignettes de livres. Nous l'avons perdu de vue de 1649 à 1657, mais nous l'avons retrouvé à Lyon, de 1658 à 1663.

Louis Spirinx habitait dans la rue Chalamont.

Spirinx a gravé un assez grand nombre de pièces, certainement plus d'une centaine, signées : *Ludouicus Spirinx sculpcit*, *Ludo. Spirinx fec.*, *L. Spirinx deli. et sculp.* (ou *sculp.*, *scul.*, *scl.*), *Spirinx sculcit.*, *Spirinx sculcit et ecud.*, *Spirinx sculp.* (ou *scul.*, *scup.*, *sclp.*, *scl.*, *sc.*, *f.*), *L. Spirainx sculp.*, *L. de Spirinc sc.*, *L. Sprinx. scul.*, *L. Spi. f.*, *L. Spi.*, *L. S. sculp.* (ou *scul.*, *sc*, *f.*), *L. S.*

Nägler n'a connu que dix-sept pièces de l'œuvre de ce graveur (23). Le Blanc en a cité dix-neuf (24). Le cabinet

(23) Dr G. K. Nägler, *Neues allgemeines Lexicon*, T. XVII, 1847, p. 164 et 165.

(24) Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, T. III, 1888, p. 575.

Digitized by Google

des estampes de la Bibliothèque nationale en possède quarante-deux ; on en trouvera soixante-dix-sept dans le catalogue que nous donnons ci-après.

Spirinx a été un graveur d'un ordre secondaire ; il était toutefois dessinateur assez habile et maniait facilement le burin. Il a travaillé à Lyon pour plusieurs libraires, entre autres pour Jacques et Pierre Prost, Jérôme de La Garde et Jean-Antoine Huguetan, et a fait des portraits. dont quelques-uns ne sont pas sans mérite. Nous citerons ceux de Jean Le Blanc, du comte de Tilly, de Charles Le Noir (1662), de François de La Mothe le Vayer (1663), du marquis de Linville-Couthenant, d'Augustin Barbosa, et surtout le portrait de Louis XIV, en buste, en armure, dans une sorte de couronne formée par des palmes et des lauriers (25).

Ce graveur a été très inégal. Sa première *manière*, un peu lourde (Spirinx s'est montré alors assez malhabile), rappelle celle des Flamands, mais il a mis à profit les enseignements et les exemples des graveurs lyonnais de son temps, et quoiqu'on n'observe chez lui ni un sentiment élevé ni un goût fin, on trouve dans son œuvre des pièces d'une bonne facture dans le style de l'école française.

Natalis Rondot.

(*A suivre.*)

---

(25) Ce portrait a une certaine analogie dans le dessin et le travail avec un portrait du roi gravé par Charles Audran, mais Louis XIV est plus âgé dans l'estampe de Spirinx, où le médaillon ou la couronne est supporté par deux figures d'hommes agenouillés et enchaînés.

Digitized by Google

IZERNORE

SON ÉTYMOLOGIE, SON TEMPLE

ET SES MONNAIES

AVANT-PROPOS

Depuis longtemps le temple d'*Izernore* avait captivé ma pensée, et je désirais vivement visiter ses ruines si intéressantes.

Par une belle matinée d'automne nous franchissions, réunis, en famille et avec quelques amis, la courte distance qui sépare Nantua d'Izernore.

Que dire de nouveau de ce ravissant paysage, des rives de ce lac si pittoresque de Nantua, entouré à son extrémité de belles montagnes recouvertes jusqu'à leurs cimes, par de grands sapins à la couleur vert foncé, d'un sombre mais superbe aspect ?

Rien, évidemment, après tout ce qui a été déjà décrit et chanté.

Digitized by Google

En approchant d'Izernore, le pays devient plus riant. Les bords de la petite rivière d'Oignin, qui longe la route et coule au pied de montagnes moins élevées, sont ombragés par de beaux arbres, dont le riche feuillage retombe avec grâce sur ses eaux, et s'y reflète harmonieusement.

Parfois, son lit s'étend, devient une véritable nappe d'eau limpide et brillante, sur laquelle se penchent les longues branches des saules, découvrant et cachant, tour à tour, les contours de la rivière à l'œil charmé du passant.

Cette vue si attrayante me rappelait certains aspects de la campagne romaine, un peu classiques il est vrai, mais immortalisés cependant par le pinceau de Claude Lorrain.

De Rome au temple d'Izernore, la transition est toute naturelle, et en quelques instants nous y étions arrivés.

Après une visite à la vieille église, au petit musée des antiquités, conservées à l'Hôtel de Ville et recueillies soit dans le temple soit dans les environs, nous nous rendons au temple en suivant un chemin ombragé qui porte encore de nos jours le nom de *Vie-de-Mars*.

Ce n'est pas sans émotion que je vois surgir au loin à travers les arbres les trois grandes colonnes, restes précieux de l'art antique dans nos contrées, et qui, fièrement debout depuis près de dix-huit siècles, semblent devoir braver pendant de longues années encore les injures du temps.

Leur aspect devient plus imposant à mesure que l'on avance, et on reste impressionné par la puissance de cette grande nation qui, si loin de Rome, dans nos climats déjà froids comme sur les sables brûlants de l'Afrique, élevait de pareils monuments.

Ces colonnes, dont les chapiteaux n'existent malheureu-

Digitized by Google

sement plus, étaient évidemment les pilastres angulaires du temple.

Sa façade principale était tournée vers l'orient, en face du village de Woerle.

Les deux dernières colonnes placées en face l'une de l'autre, terminaient la façade opposée et occidentale du temple, vis-à-vis le village de Perignat.

Leur piédestal a $3^{m},80$ de hauteur; leur fût 6 mètres; elles ont donc 9 mètres de hauteur totale.

Le quatrième piédestal angulaire a été détruit, le troisième qui subsiste encore, au coin de la façade principale et orientale du temple, est actuellement d'un tiers moins haut que les deux autres pilastres angulaires de la facade occidentale.

Sur chaque face interne de ces trois pilastres angulaires subsistant, se trouve engagée, de *moitié* ou à peu près, une colonne d'un diamètre un peu moins grand que la surface du pilastre lui-même : ces colonnes faisaient face, évidemment, à une suite de colonnes entières, du même diamètre, placées sur le même soubassement et entourant le temple, la *Cella*, dans le genre de la maison carrée à Nîmes et (plus près de nous) du temple d'Auguste et de Livie à Vienne.

Les colonnes sont d'une belle pierre, ayant l'aspect d'un marbre gris, et proviennent des carrières des environs. Les blocs de pierre qui les composent étaient non seulement reliés les uns aux autres par des boulons de cuivre, mais encore pour plus de solidité *entés* l'un dans l'autre. L'un contenait un creux destiné à recevoir de l'autre une saillie correspondante.

L'orientation du temple est indiscutable : tous les temples antiques étaient tournés du côté du levant. Les

Digitized by Google

prêtres, en invoquant les Dieux, voulaient que leurs statues fussent saluées, éclairées par les premiers rayons du soleil levant.

Au bas du piédestal de la colonne la plus à l'est, se trouve une pierre, se joignant à sa base même, ce qui n'existe pas dans les pilastres angulaires du côté de l'ouest.

Cette pierre était probablement une marche par laquelle on arrivait à l'entrée du temple.

Enfin, ce qui est plus significatif encore, le chemin qui y conduit s'élargit en cet endroit en face de l'entrée et forme une vraie plate-forme.

On voit, à cette même place, une large pierre, très épaisse, percé d'un trou rond de 5 centimètres environ, et qui était probablement une marche de l'escalier conduisant au portique du temple.

C'est là, sur ce plateau admirablement choisi, et dominant les collines environnantes, que s'élevait tourné vers l'orient ce beau monument de l'art antique aux grandes et imposantes proportions et dont il ne nous reste plus malheureusement que des débris.

Il existe encore un fût de colonne brisé, étendu à terre sur un des côtés du temple.

A peu de distance de là, au carrefour de deux chemins, se dresse le reste d'une colonne d'une hauteur de $2^{m},40$, surmonté d'une croix sur laquelle est gravée la date de 1607.

Voilà quelles sont les ruines du temple fameux jadis d'Izernore. Elles n'en produisent pas moins une grande impression. On se représente par l'imagination ces fêtes, ces processions antiques, autour de ces belles colonnes enguirlandées de fleurs, au milieu de ce riant paysage, et l'esprit se reporte avec intérêt et curiosité vers ces temps passés.

Digitized by Google

Depuis, le Christianisme a eu raison de ce culte des faux Dieux : les Barbares ont achevé la destruction du temple, dernier témoignage de la domination romaine dans nos contrées.

Cependant l'heure de quitter ces belles ruines avait sonné ; le soleil baissait à l'horizon et je ne pouvais m'en détacher.

Il me semblait dans l'ombre du soir voir apparaître derrière une de ces grandes colonnes, la figure d'un de nos ancêtres gaulois, à la chevelure rousse, aux longues moustaches tressées et pendantes, jetant avec ses yeux bleu-clair un regard de satisfaction farouche sur les derniers vestiges d'une nation ennemie, qui, grâce au génie seul d'un Jules César, avait pu triompher de son courage indomptable et d'une résistance désespérée.

Je partis, mais non sans esprit de retour. Je suis revenu depuis en effet à Izernore. J'ai de nouveau exploré ses ruines, examiné encore les antiquités qui y ont été recueillies et j'ai pensé qu'il ne serait peut-être point inutile de consigner les résultats de cette étude et de ces recherches.

Beaucoup d'auteurs émérites ont déjà traité ce sujet, cependant il m'a paru que certains points incomplètement étudiés pouvaient être mis en relief.

J'ajoute que grâce à la bienveillance de M. le Ministre de l'Instruction publique j'ai eu la communication d'une lettre (de 1706) conservée à la Bibliothèque Nationale, contenant des détails intéressants sur Izernore. Cette lettre est accompagnée d'un dessin entièrement inédit et représentant l'état de ces ruines il y a deux siècles environ. Je le reproduis dans cet ouvrage.

Enfin Izernore avait encore une certaine importance aux premiers temps de notre monarchie. On y frappait de la

Digitized by Google

monnaie et le Musée de Lyon possède deux magnifiques *triens* (tiers de sous) d'or, frappés à Izernore du temps de nos premiers rois Mérovingiens.

La reproduction de ces belles monnaies, si précieuses et si rares, accompagnant cette notice peut (il me semble) offrir quelque intérêt au lecteur.

En résumé :

Après des recherches sur l'origine de ce nom si curieux d'Izernore, j'étudierai son temple, son architecture, en essayant de préciser autant que possible l'époque de sa construction et la divinité à laquelle il était consacré.

Enfin je terminerai ce travail par l'examen des monnaies frappées à Izernore.

J'y joindrai la reproduction des *triens* d'or qui font partie des richesses de notre Musée lyonnais.

J'aurai donc, moi aussi, apporté ma pierre à la reconstruction de ce beau monument que le temps mine chaque jour. Il résiste cependant encore à ses attaques et, tout mutilé qu'il est, n'en constitue pas moins une des plus grandes curiosités et une des gloires artistiques de notre cher pays.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

ÉTYMOLOGIE

Izernore! D'où vient ce nom étrange, unique dans nos contrées? L'intérêt augmente encore, en voyant dans ce lieu même, ces belles colonnes, derniers vestiges d'un temple magnifique, dont il ne reste plus malheureusement que les débris!

A cette question, de nombreux auteurs ont déjà répondu. Beaucoup d'opinions diverses contradictoires ont été émises. Nous les examinerons aussi succintement et aussi impartialement que possible et nous verrons après une étude consciencieuse de tous les documents recueillis, quelle est celle qui paraît avoir le plus de vraisemblance et le plus d'autorité.

A neuf kilomètres de Nantua et à l'extrémité d'une vaste plaine se trouve le village d'Izernore.

Il est entouré à l'est et à l'ouest de montagnes assez élevées, au bas desquelles serpentent deux cours d'eau l'*Oignin* et l'*Anconnans* qui, après s'être réunis, se jettent dans la rivière d'Ain.

La route, qui traverse la plaine d'Izernore, porte encore le nom de *Chemin des Romains*.

Digitized by Google

C'était la voie antique qui, de la province romaine, en passant par Martigny dans le Valais (Octodurum), traversait le Haut-Bugey, arrivait à Izernore, à l'entrée des hautes montagnes du Jura et aboutissait à Besançon (Vesontio).

Izernore, à part ses ruines antiques, n'a rien conservé de son ancienne splendeur.

C'est un village, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nantua, qui compte 1.300 habitants.

L'église fort ancienne est du style roman, sauf le chœur aux beaux arceaux gothiques. A l'entrée principale de l'église, s'élève une tour carrée semblable comme style et architecture au clocher d'Ainay, mais moins grande et d'allure plus modeste.

Au bas du chœur se trouvent des pierres tombales du XVIe siècle qui n'ont rien d'intéressant.

Voilà ce qui reste de l'ancien oppidum des Gaulois, de la grande ville gallo-romaine.

Toutefois, signe de grandeurs déchues, les rues du village sont nombreuses, droites, larges et se coupent bien à angles droits.

Ce qui est plus saisissant encore, ce sont ces mots romains restés dans le pays comme l'*Ara*, les *Turres*, *Vie-de-Mars*, *Champ-de-Mars*, *Crêt-de-Mars*, *Vie-de-Fer* (Via Ferrata); noms que les paysans répètent encore aujourd'hui et qui frappent l'oreille de l'explorateur attentif et charmé.

Est-ce ici le cas, en ravivant ces souvenirs, de reprendre à nouveau la grande question de savoir si Izernore était bien l'Alésia de César et si c'est là qu'ont succombé nos ancêtres dans leur suprême lutte contre le conquérant romain.

Digitized by Google

Un de nos savants compatriotes, M. Jacques Maissiat, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, a cherché à établir dans son ouvrage intitulé *Jules César en Gaule*, par l'examen attentif de lieux, le rapprochement des noms, la découverte de monnaies gauloises, qu'Izernore était bien l'Alésia de Vercingétorix.

M. l'archiviste Jules Baux, dans son rapport au Conseil général de l'Ain, en 1863, sur les fouilles d'Izernore, combat cette conclusion et dit que César, alors au pays des Lingons (Langres), aurait dû passer la Saône pour poursuivre Vercingétorix ; or il n'en parle nulle part.

Enfin, M. Baux n'hésite pas à se ranger à l'opinion généralement admise aujourd'hui qui fait d'Alise-Sainte-Reine, l'Alésia des *Commentaires* de César, et où s'élève maintenant la statue colossale du Vercingétorix.

Depuis cette époque, d'autres recherches intéressantes ont été faites.

M. Chapel, chef d'escadron d'artillerie, a publié une étude fort remarquable, intitulée *Jules César à Izernore* (1).

Il prétend qu'Izernore est un mot purement latin et vient de ces deux mots *ora* champ, et *Izer* César. Le C de César aurait, suivant lui, disparu complètement de la langue écrite, remplacé vraisemblablement à l'origine par une accentuation particulière dans la langue parlée, d'où *Cesariana-ora*, Champ de César, M. Chapel examine d'autres noms du pays d'origine significative. Il décrit les manœuvres stratégiques de César et arrive à cette conclusion que l'histoire de la dernière campagne de César est, dit-il, *restée écrite en clair sur la carte de notre région jurassienne.*

(1) *Jules César à Izernore.* Nantua, Auguste Arène, 1892.

Digitized by Google

Une récente notice de M. le général Sénault, intitulée *Annibal et César en Gaule*, vient également de paraître (2).

L'auteur de ces savantes recherches s'occupe surtout (et il est compétent en cette matière), de la tactique suivie par César et Vercingétorix lors de la dernière guerre de l'indépendance de la Gaule. Il arrive à cette conclusion, au point de vue militaire, qu'il est plus probable que Vercingétorix, pour ne pas être acculé dans nos montagnes, se soit réfugié dans Alésia (Izernore), plutôt que de livrer bataille à César à quelques lieues d'Autun, quand sa volonté certaine était avant tout d'éviter une bataille rangée avec les Romains, plus forts et mieux disciplinés que ses soldats.

Toutefois, M. le général Sénault ne donne pas une affirmation positive et s'exprime ainsi en parlant de Jacques Maissiat : « Il a *peut-être* exactement déterminé l'emplacement d'Alesia. »

On sait maintenant, en effet, que ce mot d'*Alesia* était un nom générique de certains oppidums Gaulois, comme *Alise* en Franche-Comté, *Alise* en Tarentaise, qui ont aussi revendiqué l'honneur d'avoir été les derniers remparts de l'indépendance gauloise.

« On restera donc éternellement dans le doute sur l'emplacement des localités que (dit l'auteur en terminant) nos ancêtres ont arrosées de leur sang dans leur résistance héroïque contre la domination romaine. »

Ces sages réflexions s'emparent de la pensée en examinant toutes ces hypothèses.

En ce qui me concerne j'ai dû me borner à relater ces savantes discussions qui donnent tant d'importance à Izer-

(2) Bourg, Imprimerie générale, 1892.

Digitized by Google

nore, sans prendre part à une lutte qui divise des esprits distingués et bien plus compétents que moi pour traiter un pareil sujet.

Revenons donc tout simplement à Izernore et à son étymologie.

Le premier auteur qui nous ait parlé de cette ville et de son temple, est un moine de l'abbaye de Saint-Claude, lequel vivait à la fin du ve siècle.

Le nom primitif de Saint-Claude était Condat, qui en langue celtique signifie confluent. Deux rivières, le Tacon et la Bienne se réunissent en cet endroit. Plus tard, l'abbaye fut appelée Saint-Oyend, du nom de l'abbé saint Oyend, mort en 510. Ce ne fut qu'au XIIIe siècle que l'abbaye qui possédait le corps de saint Claude prit définitivement ce nom, ainsi que la ville qui, peu à peu, autour d'elle s'était élevée !

Quel était ce moine, nous le verrons plus tard.

C'est en écrivant la vie de saint Oyend (Eugendus), abbé de Saint-Claude, qui a vécu de 450 à 510 et qui était né à Izernore comme ses deux prédécesseurs, saint Romain et saint Lupicin, fondateurs de l'abbaye, que le moine nous parle d'Izernore, du lieu de naissance de saint Oyend dont il fut, dit-il, l'élève et le disciple.

Ce passage si important, ainsi que la vie du saint, est reproduit par Surius, chartreux, né à Lubeck en 1522, mort à Cologne en 1578 et auteur d'une *Vie des Saints* éditée à Cologne en 1572.

Encore est-il permis de douter du point de savoir si ce texte si précieux n'a pas été recueilli par Surius dans les œuvres de Lippomani qu'il a publiées.

Lippomani était un savant prélat italien, né en 1500 à

Digitized by Google

Venise, mort à Rome en 1560, président du Concile de Trente sous Jules II et auteur d'une célèbre *Vie des Saints*, éditée à Rome en 1551.

Ceci dit pour répondre aux critiques tendant à faire croire que Surius, moine allemand, aurait pu, de sa propre autorité, donner au nom d'Izernore une étymologie fantaisiste et d'origine germanique.

Toutefois en consultant les Bollandistes qui reproduisent le passage en question, on est autorisé à conclure que c'est bien Surius qui l'a fait connaître.

Voici en effet comment ils l'indiquent (3).

« Sancti Eugendi, vitam ab ejus discipulo anonymo cons-
« criptam atque a Surio edictam contuli. »

« J'ai rapporté la *Vie de saint Eugend*, écrite par son
« disciple anonyme et publiée par Surius. »

C'est donc bien à Surius qu'il faut attribuer la reproduction de ce passage, mais l'a-t-il changé, arrangé à son gré, disons le mot, dénaturé ?

Je ne le crois pas, car en commençant cette vie, il dit :

« Vita Sancti Eugendi abbatis ab ejus discipulo *fideliter*
« sed stylo *duriusculo* conscripta ut ex ipsa narrationis
« serie facile potest animadverti. »

« *Vie de saint Eugend*, écrite fidèlement par son disciple
« en un style un peu rude, de manière à ce qu'elle puisse
« être facilement comprise par la suite même de cette
« narration. »

Après ce long préambule, mais qui était nécessaire pour l'intelligence du passage lui-même, le voici, tel que je l'ai trouvé dans Lippomani, Surius et les Bollandistes (4).

---

(3) Bollandus. *Acta sanctorum*. Tome 1er de février, p. 50.

(4) Tome Ier, p. 19.

Digitized by Google

« Sanctus famulus Christi Eugendus sicut beatorum « Romani et Lupici in religione discipulus, ita etiam nata- « libus ac provincia extitit indigena atque concivis.

« Ortus namque est haud longe à vico cui vetusta « paganitas ob celebritatem clausuramque fortissimam « superstitiosissimi templi, gallica lingua, *Isarndori* id est « ferrei ostii indidit nomen.

« Quo nunc quoque in loco, delubriis ex parte jam, « dirutis sacratissime micant cœlestis regni culmina discata « Christicolis. »

« Saint Eugend, serviteur du Christ, disciple en religion « des bienheureux Pères Romain et Lupicin, était de la « même province et du même pays natal qu'eux, et fut « ainsi leur compatriote et leur concitoyen.

« Il naquit en effet près d'un bourg, auquel l'ancien « paganisme, par suite de la renommée et de la clôture « très fortifiée d'un temple, objet de toutes les superstitions, avait donné le nom d'*Izarndor*, c'est-à-dire en « langue gauloise *Porte de fer*.

« C'est dans ce lieu même qu'à la place de la demeure « des idoles déjà en partie détruite, resplendissent les « temples sacrés du royaume des Cieux, élevés par les « Chrétiens. »

Ce passage qui est ainsi arrivé jusqu'à nous est-il bien le texte même du moine anonyme?

C'est l'opinion de tous les auteurs qui l'ont reproduit et commenté.

Il y a mieux : le texte original même *a été vu et lu* par les deux savants Pierre et Jacques Chiflet de Besançon et

Digitized by Google

voici comment les Bollandistes s'en expliquent en écrivant la vie de saint Romain (5) :

« Vita autem hæc sanctorum Romani et Lupici, hactenus « inedita, *a veteribus manuscriptis* erata est à Petro Francciso « *Chiffleto*, societatis Jesus, theologo, et cum vita sancti « Eugendi nobis transmissa, sancti Romani meminit « Joannes Jacobus Chifletus, illius frater ac *per vetustatam* « *codicem monasterii Jurensis* ex quo horum acta descripta « appellata sunt ea ab auctoritate transcripta Joanni et « Armentarii fratribus Agauni monasterii.

« La vie de saint Romain et de saint Lupicin jusqu'à pré- « sent inédite a été extraite de vieux manuscrits par Pierre- « François Chiflet, théologien, et nous a été transmise par « Jean-Jacob Chiflet son frère. Ce dernier désigne un très « vieux manuscrit du monastère jurassien (Saint-Claude), « comme étant celui d'après lequel ces vies ont éte écrites : « il ajoute qu'elles l'ont été, sous la recommandation de « Joannes et Armentarius Frères du monastère d'Agaune » (Saint-Maurice).

Qu'est devenu ce vieux manuscrit. Le fameux avocat Choristin de Saint-Claude (l'ami de Voltaire) dit dans ses *Dissertations sur l'établissement de l'Abbaye de Saint-Claude, ses chroniques et ses légendes*, que ce manuscrit existait encore dans les archives du Chapitre de Saint-Claude au siècle dernier.

Malheureusement il a disparu en 1793 avec un grand nombre des précieuses archives de l'Abbaye.

---

(5) Bollandus, Acta Sanctorum. Vie de saint Romain, tome III, de Février, p. 788.

Digitized by Google

J'ai songé alors à ces deux moines Joannès et Armentarius de l'abbaye d'Agaune (Saint-Maurice), les inspirateurs de cet écrit, et j'ai espéré un instant en retrouver une copie dans cette abbaye.

Je me suis rendu à Saint-Maurice (en Valais), l'*Agaune* des Celtes, le *Tarnate* des Romains. Ce vieux sanctuaire, si intéressant à visiter, contient encore les restes du chef de la légion Thébaine (saint Maurice) recueillis au IIIe siècle par les soins de l'évêque de Sion.

Le manuscrit du moine anonyme n'existe plus; mais j'ai vu là (non sans une certaine émotion) le titre le plus ancien de l'abbaye une copie du XIIe siècle d'une charte de 515 du roi de Bourgogne Sigismond, instituant des psalmodies à saint Maurice, *norme Jurensi* (selon la règle jurassienne) ce qui prouve les relations déjà certaines des abbayes de Saint-Claude et de Saint-Maurice à cette époque reculée.

Ce titre est reproduit du reste en entier par M. Aubert dans son magnifique ouvrage intitulé : *Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune* (p. 205).

E. Cuaz.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DU

GÉNÉRAL FONTBONNE

AU

REPRÉSENTANT DU PEUPLE SAINT-PRIX (*)

V

Au Citoyen St Prix, Représentant du peuple,
Rue Rohan n° 17,

à Paris.

A Étoile le 2 pluviose l'an 3e de l'Ere Républicaine.

Il y a conscience, mon cher St Prix de vous ennuyer aussi souvent; mais j'ai à Paris un germain de ma femme qui y est allé pour améliorer ma cause et en accelerer le succès; ce Citoyen intérêssant a été ruiné de fond en comble par les désastres de St Domingue; de manière qu'un port de lettre qui n'est

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier 1893.

Digitized by Google

rien pour tout autre est une dépense pour lui et l'amitié sait entrer dans tous ces détails; Voila mon excuse mon cher St Prix, elle trouvera grâce auprès de vous.

Bachelard me presse d'aller à Paris; je suis certain que si cette démarche était nécessaire, votre amitié me l'eut conseillée; dailleurs je ne puis partir avant d'être assuré que le paquet important que je vous ai adressé vous est parvenu, pour être à portée de faire renouveller les pièces où l'attestation de ma municipalité est essentielle.

Quand à l'article de mes chevaux, le Représentant du peuple Collombel sait parfaitement que je fus requis de les laisser à son collègue Drouet qui vint le remplacer à Maubeuge et qui fut pris peu de jours après monté sur l'*Écureuil,* le plus beau de mon équipage et de toute la division. Le Représentant Drouet me promit même qu'il tacherait de me conserver mes chevaux qu'il me rendrait au cas ou je serais réintegré et il gardat aussi un de mes mulatres pour faire sa cuisine et mon palefrenier, ce dont je parlai au Citoyen Gossuin en prenant congé de lui à Paris et que sans doute il n'aura pas oublié.

je pense avec raison qui, si le témoignage d'un homme sans aveu a trop souvent suffi pour faire perdre la vie d'excellents Citoyens; l'attestation sacrée d'un Représentant du peuple tel que votre digne collègue Collombel doit lever toute difficulté à cet égard.

il fait ici un froid extrême, il y a un pied et demi de neige et il en tombe toujours. La Citoyenne Camille et tous vos proches jouissent d'une parfaite santé, ma femme est maintenant avec eux. L'intérêt éssentiel que vous voulez bien prendre à ma cause, me rend très tranquille sur l'événement.

Salut et fraternité.

FONTBONNE.

Digitized by Google

VI

à Etoile département de la Drôme le 12 pluviose l'an 3e.

j'ai reçu, mon cher St Prix, avec votre obligeante lettre, mes brevets de Colonel, de Maréchal de camp et mon passeport; le Citoyen Montchinet m'a fait passer les 25 l. de plus que j'avais envoié pour le Citoyen Roquemaurel.

Les mots de remercîments sont bien faibles en échange des marques précieuses que vous me donnez de votre amitié; aussi je n'entreprends pas de vous exprimer à quel point j'y suis sensible et combien j'y compte.

La rigueur du froid, la quantité de neige sont telles que nous avons été onze jours sans pouvoir pénétrer à Valence.

toute votre intérêssante famille se porte à souhait; la Citoyenne Camille est toujours des nôtres et nous savons apprécier la douceur de sa société.

je ne vous parle point de mes affaires vous vous en occuppez avec tant de bonté que je n'ai que des graces a vous rendre et j'ai promis de ne pas vous en donner une idée trop au dessous de leur objet et de ma sensibilité.

Salut et amitié,

FONTBONNE.

Digitized by Google

VII

à Etoile le 20 pluviose l'an 3e de l'Ere Républicaine.

je croiais toucher, mon cher St Prix, au moment ou mon affaire allait être heureusement terminée, lorsque j'ai reçu une lettre du Citoyen Pille qui me demande encore deux Certificats, le 1er de mon district qui atteste que je ne suis pas dans la Classe des parents d'Émigrés déclarés suspects par la loi; que je lui envoie par le même ordinaire en bonne forme, inclus dans la lettre à son adresse que je vous prie de vouloir bien remettre à Montchinet pour qu'il la donne lui même au Citoyen Pille dans un moment favorable. Le 2e est un Certificat des officiers Généraux, sous les ordres des quels j'ai servi. il ni a qu'une petite difficulté, c'est qu'il n'existe plus un seul de ces officiers quelques uns ayant péri au Champ dhonneur, comme Dampierre, le plus grand nombre ayant été guillotiné et tout le reste destitué; de maniere qu'il vaudrait autant me demander un Certificat de l'autre monde que de la part de de gens qui ne sont plus.

Quoique vous soiez aussi bien instruit que moi de la prodigieuse rapidité du mouvement des officiers Généraux j'en envoie un Etat au Citoyen Pille qui prouve qu'il n'en reste aucun de ceux qui m'ont commandé dans toute la surface de la République. je suis bien loin de penser que le comité de Salut public veuille exiger une formalité impossible pour l'optention d'une chose juste. j'écris à ce sujet au Citoyen Gossuin votre Collègue qui a vû le degré

Digitized by Google

d'estime et de confiance que m'avaient mérité mes principes et ma Conduite; d'ailleurs ayant eu avec moi une correspondance suivie depuis le commencement de la guerre jusqu'à l'époque de ma suspension, il est plus en même que personne de lever toute difficulté.

Comme le vieux ex Maréchal Rochambeau est investi de la plus honnorable confiance et que non seulement il m'a commandé mais il a pu ne pas ignorer l'intérêt de predilection que son fils prenait à moi, pour mon dévouement à la patrie et mon activité a bien remplir tous mes devoirs, j'ai cru devoir lui écrire pour le prier de vous donner l'attestation en question car je ne connais qu'un seul des Généraux du moment qui était officier instructeur et qui m'a servi quelque fois d'aide de camp dans la Belgique mais il était encore officier subalterne lorsque j'ai été suspendu.

Hélas ! y a-t-on mis tant de façons pour me culbuter et me ruiner ? un mot du visir du tyran a suffi ainsi que pour élever subitement aux premiers grades militaires une foule d'intrigants ou de valets de Robespierre aussi ignares qu'immoraux, tandis que je me morfonds et fatigue tous mes amis pour optenir une justice bien sentie, mais dont l'accès est hérisse de tant de formalités et de difficultés qu'il y a de quoi tout abbandonner est s'enveloper dans le manteau de la Vertu. Elle est dit-on à l'ordre du jour; mais par combien d'angoises et de chicanes ne dégoûtet-on pas ses plus zélés sectateurs ? je vous proteste quelque soit mon dévouement à la patrie si j'avais prévu toutes les peines, tous les ennuis que je vous occasionne je n'aurais jamais songé à entamer une négociation ou l'on fait survenir tant de difficultés; mais puis que le plus fort est fait il faut ne pas abbandonner le manche après la coignée.

Digitized by Google

tout mon chagrin est de vous accabler tellement de démarches fastidieuses que je n'ose pas y penser ; tandis que les choses dont l'équité est aussi évidente devraient aller rondement. je partirais pour Paris, sans que je crains qu'on n'exige encore quelque formalité ou ma présence ici est necessaire pour faire s'executer nos timides municipaux qui sont encore si effraiés qu'ils n'osent pas attester les choses les plus vraies, les plus justes, et les plus simples tant ils ont peur du retour de matines. Vos premières lettres me décideront.

Comme il y a longtemps que je n'ai correspondu avec votre collegue le Représentant du peuple Gossuin je mets sa lettre sous votre enveloppe pour que Montchinet la lui remette, quand vous aurez occasion de voir Gossuin je vous prie de l'électriser un peu pour en finir une bonne fois.

Je vous observe que l'ex maréchal Rochambeau est un excellent homme, comme je suis connu favorablement de lui et que son fils mon ancien colonel m'aimait beaucoup je ne doute pas qu'il ne trouve du plaisir à me faire rendre justice, je l'ai prié de vous remettre mon certificat comme à mon alié et mon ami particulier, ce qui est bien exactement veritable. depuis six jours il commence à dégeler, on craint pour les vieille vignes et l'on croit tous les figuiers gélés.

Votre aimable sœur ainsi que tous les vôtres se portent a merveille. Bonsoir, mon cher St. Prix, j'ai tellement écri aujourd'huy que je ne sens plus ma pauvre tête, n'y je ne puis plus me former d'idée distincte, cependant je sens que je vous aime de tout mon cœur.

FONTBONNE.

Digitized by Google

P. S. j'oubliais de vous dire que le Citoyen Mazades marié m'a succédé aujourdhuy à la Présidence de la Société populaire d'Etoile ; toute cette aimable famille a passé l'après dinée à la maison ou vous n'avez pas été oublié et vous avez été vivement désiré.

j'ai mis la lettre à votre Collègue Gossuin dans le paquet pour Monchinet qui fera bien de la remettre lui même.

OFFICIERS GÉNÉRAUX EN CHEF

Sous les ordres desquels j'ai servi depuis cette guerre.

ROCHAMBEAU grand père.
LAFAYETTE.
LUKNER.
DUMOURIÉ.
DAMPIERRE.
CUSTINE.
HOUCHARD.

OFFICIERS GÉNÉRAUX EN SECOND

ROCHAMBEAU fils à Maubeuge remplacé par
HARVILLE celui par
LANOUE et encore HARVILLE.
BIRON à Kiéwren.
Alexandre LAMETS aux camps de Maulde et Maubeuge.
VALENCE au siège de Namur.
TOURVILLE le reste de la campagne et à Maubeuge.
GUESDIN et CHANSEL quelques jours à Maubeuge.

je ne connais d'autres Généraux en place que Poncet ancien officier du 18e Régt d'infrie qui a fait près de moi les

Digitized by Google

fonctions d'aide de camp une partie de la campagne c'est un brave et intelligent militaire.

VIII

A Etoile dépt de la Drome le 28 pluviose l'an 3e de l'Ere Républicaine.

D'après votre avis, mon cher St Prix, je me suis déterminé à aller à Paris, en conséquence je viens de retirer un fond de 2600 l. et d'écrire à Lyon pour qu'on me retienne une place à la diligence, précaution d'autant plus nécessaire que cette voiture étant pour ainsi dire l'unique, elle est arrhée quinze jours d'avance : je vous aviserai du moment de mon départ.

je vous avoue dans l'éffusion de mon cœur que l'excellence du votre, mon Cher St. Prix, pouvait seule me consoler des formalités et des lenteurs désolantes qu'on apporte à une chose aussi juste que ma réclamation. Quelle ressource restet-il donc à l'homme simple et vertueux s'il est réduit au dégoutant métier de solliciteur dont il ignore et méprise également les pratiques et les rûses ? je pensais qu'aiant toujours servi avec loyauté, je n'éprouverais aucune chicane des agens subalternes : je savais parfaitement que sous Pache et Bouchotte toutes les places étaient pontées et que l'argent ou l'intrigue optenaient ce qui était du au mérite ; mais j'étais fermement persuadé qu'en mettant la justice et la vertu à l'ordre du jour la Convention nale avait

Digitized by Google

banni des bureaux l'agiotage scandaleux qui éconduisait l'homme probe pour traiter avec le vice. Si j'avais l'honneur d'être Représentant du Peuple je tonnerais contre de tels abus... je sai que de tous les travaux d'hercule celui de nettoier les écuries d'Augias fut le plus pénible mais quel service immortel a rendre aux français que de les délivrer une bonne fois des harpies dévorantes qui rendent funestes les plus belles institutions. Combien votre cœur doit souffrir en certaines occasions, mon cher St. Prix, heureusement vous êtes plus calme et plus réfléchi que moi, qui dans un corps ûsé de fatigues et de chagrins loge encore une ame ardente pour le bien et irrascible pour le crime.

je vous rends mille graces de la chaleur obligeante que vous voulez bien mettre à donner l'éveil au citoyen Pille pour lui faire hâter mon rapport, je suis pénétré de toutes les obligations que je vous ai ; car sans vos bons offices mon affaire ne se serait jamais terminée.

Le Sage m'a écri que l'on aurait besoin de mon Passeport que je vous renvoie.

J'ai aussi trouvé quelques pièces qui peuvent suppléer au Certificat qu'on me demande de la part des Généraux qui n'existent plus ; mais comme la principale de ces pièces m'a étée envoiée par votre Collègue Gossuin et que sa lettre en fait la preuve c'est à lui que je les adresse dans le paquet ci-joint ; je crois mon cher St. Prix qu'en approuvant ma délicatesse vous aurez la bonté d'engager le Citoyen Gossuin a me rendre en cette occasion les bons offices qu'exigent la vérité et la justice. je ne doute pas de son bon cœur, mais il est tellement affairé qu'il est fort heureux pour moi que vous soiez la pour le raviver un peu, car il est urgent de proffiter du moment, et je serais très inquiet si je ne connaissais les effets obligeants de votre amitié

Digitized by Google

toute votre famille d'Etoile, dont fait partie la Cne Camille se porte a merveille

Salut et amitié,

FONTBONNE.

je vous envoie le Passeport, des preuves que j'étais commandant de la place de Maubeuge au cas qu'il faille constater le poste qu'on a quitté pour le reprendre ; il est positif que j'étais commandant de la place de Maubeuge lors de ma destitution ; ce que vous savez aussi bien que personne ; j'y joins un certificat de résidence à mon poste à l'armée et d'autres attestations, etc., etc.

IX

Au Citoyen St. Prix Représentant du Peuple

à Paris.

A Etoile le 30 Pluviose l'an 3e de l'Ere Républicaine.

je vous ai fait passer avant hier, mon cher St. Prix, des pièces que je crois pouvoir suppléer le Certificat qu'on me demande de la part des Généraux sous les ordres desquels j'ai servi et qui n'existent plus.

D'après les menées et les conciliabules continuels et allarmants des ancieus terroristes d'Etoile, j'ai voulu proposer une adresse dont Bachelard m'avait envoié la minute pour en délivrer au moins pour un tems mes compatriotes:

Digitized by Google

Le peuple qui déteste et craint également ses oppresseurs était enchanté ; l'adresse était applaudie et allait être signée lorsqu'un espêce d'intrigant qu'on n'aurait pas soupçonné d'intelligence avec les scélérats, s'est hautement déclaré leur champion en disant qu'on ne pouvait faire droit à des dénonciations dénuées de preuves légales et qu'en sa qualité d'agent n^al par intérim, il prendrait à partie ceux qui ne prouveraient pas de suite leurs dires... cette sortie inopinée à étonné et intimidé le peuple qui a craint de se compromettre et plus craint encore que le retour du Reigne de sang que cet acte semble annoncer ne leur fut plus funeste que jamais : Vainement ai-je fait de suite la motion de comprendre Don quichote des tyrans dans leur classe ; la peur avait comprimé tous les esprits et l'adresse en est restée la au grand regret du peuple et au triomphe de ses oppresseurs.

Voila l'éffet qu'a produit un Garnement gagné sous main ; par malheur il est membre de la municipalité qui ne le connaissait pas et qu'il mene par ses subtilités et l'ûsage qu'il a de la Chicane.

Ny aurait-il pas moien de faire intimer à la Commune d'Etoile la conduite qu'elle doit tenir vis-avis des anciens terroristes et agitateurs actuels, ainsi que vis-avis leurs partisans et souteneurs ? Si l'on ne prent des moiens prompts cette partie du midi rendeviendra la proie des sçélérats qui l'ont si longtems désolée, et ce serait un grand service à rendre à la Patrie que de rendre nuls les criminels complots des dominateurs et des fripons.

il y a quelques jours que j'ai écri pour qu'on me retint une place à la diligence de Lyon, je n'attends que d'en être assuré pour partir ; car telle est la pénurie des communications qu'il nya presque plus d'autre moyen de voiager.

Digitized by Google

je sens combien il est important que mon rapport ne traine plus en longueur, et je vous remercie sensiblement des soins obligeants que vous mettez à le faire hâter :

toute votre intérêssante famille qui est toujours en même nombre se porte à merveille.

Salut et amitié,

FONTBONNE.

X

Au Citoyen St. Prix Représentant du Peuple
Rue Rohan n° 17,
à Paris.

Lyon le 22 Ventose l'an 3e de l'Ere Répne.

j'espère, mon cher St. Prix, avoir le plaisir de vous embrasser le 29 prochain, au moins es ce l'époque à la quelle doit arriver à Paris la Diligence si elle n'éprouve aucun retard; ce n'est qu'en doublant le prix que j'ai pu déterminer un citoyen à me ceder sa place car elles sont retenues jusqu'au 14 Germinal, et je me serais ruiné à rester ici jusqu'a ce temps la. Vous ne faites pas d'idée de l'horrible cherté des comestibles, et de la peine qu'on a a sen procurer en route ; le pain coute trois francs la livre le fourage vint sols encore souvent il faut passer de l'avant faute d'en trouver, un mauvais repas coute vint francs, enfin c'est une chose inçonçevable,

Digitized by Google

L'esprit public est excellent à Lyon les terroristes et les buveurs de sang y sont execrés et couverts de boue. hier au spectacle les husards des alpes brulerent solemnelement le bonet rouge jacobin et l'allegresse etait générale, tous chantaient avec enthousiasme le reveil du peuple çela console et votre cœur, mon cher St. Prix, doit délicieusement jouïr d'avoir concouru au soulagement, au bonheur de votre patrie. il me tarde de vous embrasser de tout mon cœur comme je vous aime (1).

FONTBONNE.

---

(1) Comparez aux lettres 1,10 et 11, la lettre suivante du Représentant du Peuple Gamon à Saint-Prix :

« Mon ami, mon bon ami St Prix, mon compagnon d'infortune, quoi, je n'ai pu t'embrasser au moment ou l'on a brisé ces fers honorables que tu as portés pendant 19 mois. que je suis impatient de te raconter mon histoire et de te dire, a travers combien de dangers, j'échappai au lache tyran, qui nous avait marqués, les uns pour les fers, les autres pour la mort : mais dis moi, hâte toi de me dire, si la tyrannie est anéantie — tu connais ma position — dois je rester chez moi, dois je aller à paris, ou dois je aller? suis je libre enfin? puis je espérer qu'on ne m'accusera plus, qu'on ne m'egorgera plus. du moins sans m'entendre? Tu connais l'esprit, la force de l'assemblée, de l'opinion publique, tu consulte nos communs amis, que disent-ils? que penses-tu? hâte toi de m'écrire a Aubenas, dept de l'Ardèche. je suis a Lyon, et en passant dans cette ville, couverte de ruines et de cadavres, pour aller embrasser mes parents, peut être pour aller leur faire des adieux, je me hâte de t'écrire ces lignes et je sollicite de ton amitié une prompte réponse. le sentiment qui m'oppresse a besoin de s'exhaler de vive voix. adieu.

« GAMON.

« lyon. ce 12 pluviose.

« dis a Garilhe, a Boissy, a tous les autres, que je compte sur leurs conseils et sur leur amitié.

« Envoye moi, si tu le juges nécessaire, une expédition du décret me concernant. »

Digitized by Google

XI

Au Citoyen St Prix Représentant du peuple.

à Paris.

je t'invite avec instance, mon Cher St Prix, a venir ce soir à huit heures prendre un punskche au caffé de la Régence avec un compatriote aimable ancien envoié à la Cour d'espagne et chef actuel de la comptabilité et de la commission d'instruction publique dont je t'ai déjà parlé avec éloges et que tu seras d'autant plus aise de connaître qu'il est très emprêssé de m'être utile et qu'il en a les moyens par son crédit et celui de ses amis; il est très lié avec Cartier et Monteleger et joint à l'umanité naturelle un Génie particulier; il a ici une famille intéressante dont fait partie une jeune Demoiselle de dix huit ans infiniment aimable avec qui il faut que tu fasse connaissance; je te vois sous rire en lisant cet article, mon cher St Prix, eh bien! je t'assure que tu seras encore plus content quand tu seras admis dans cette jolie famille.

ne manque pas de venir ce soir à huit heures. tout à toi.

FONTBONNE.

Digitized by Google

XII

Au Citoyen Représentant du Peuple St Prix aux Tuilleries cour du Manège n° 571.

à Paris.

a Etoile le 24 messidor an 3e.

je languis bien de recevoir de tes nouvelles, mon cher St Prix, je t'ai écri en même tems que Desaimars le lendemain de mon arrivée; les caresses de mes parents et de mes Connaissances ne me consolent pas de ton absence, mon bon ami, c'est un vuide au fond du cœur que rien ne peut remplacer. je voudrais donner le change à mes regrets en m'occupant essentiellement à t'être agréable, ce serait pour moi la plus douce des jouissances.

je vai te parler sans detours, la petite Desaimars est dit-on prevenue en faveur d'un jeune Dubessé (1) de Beauchastel son cousin officier de Cavalerie. ta cousine est absolument dans la même position que nous nous en sommes figurés; la jeune Mlle Dupont (2) n'est prevenue en faveur de personne, si elle était la centieme partie aussi intérêssante par le phisique qu'elle l'est par les plus admi-

(2) Pélissier du Besset, famille du Vivarais, apparentée à un degré très proche aux Taillepied de Bondy, et déjà alliée à une branche de la famille de Soubeyran.

(3) Parente de Fontbonne.

Digitized by Google

rables qualités du cœur et de l'esprit je la préffererais aux autres; quand à cette derniere elle est en notre disposition et tu n'as qu'a vouloir je suis moralement certain du succès; mais je ne bougerai en aucune maniere sans ton avis ulterieur; tu connais la chaleur de mon amitié, dispose en sans réserve (4).

j'ai vu à leur passage les Représentants.peire et Meisse qui m'ont donné une mission pour accellerer dans ce département la levée des nouveaux Bataillons et le départ des déserteurs, la Gendarmerie et la force armée sont en ma disposition et il est enjoint aux corps constitués de s'entendre avec moi a cet éffet.

j'attends avec impatience l'arrivée de mes chevaux je desirerais beaucoup que mon aide de camp Gamon ne tardat pas car je présume fortement que je serai appellé du Côté de Nice. j'aurais mieux aimé être emploié aux alpes et surtout à Lyon ou tout est tranquille et parfaitement bien disposé; on a fabriqué la plus attroce calomnie contre cette malheureuse ville qui n'a déja étée que trop endolorée, tu peux m'en croire car j'ai vu les choses de près et sans prevention. engage Gamon (5) à nous placer à Lyon et tu nous rendra d'autant plus de service qu'il y a de la gloire a acquerir et peu d'embaras a avoir — du moins on est en évidence, et c'est beaucoup de n'être pas entremelé avec des hommes de toute espèce sous tous les rapports. Voila quelle est ma position fais en part à M. de St Sulpice je ne pourais lui dire autre chose dans une lettre. je présume que je vais être amalgamé desagreablement du coté de Nice et

(4) Tous ces projets matrimoniaux n'aboutirent pas. Saint-Prix épousa quelques années plus tard Mlle de Bouvier de Cachard, de St-Péray.

(5) Député de l'Ardèche.

Digitized by Google

je desirerais etre placé de ce côté ci surtout à Lyon met le feu sous le ventre de Gamon à cet éffet.

ton aimable sœur et toute ta famille ici à S^t^ pérai et a Valence se porte a merveille, Mlle de S^t^ prix a eu une violentte fluxion à la tête qui tire à sa fin; j'ai vu trois fois Madame de Mazade de Valence ta tante qui m'a témoigné prendre à toi le plus veritable et le plus vif intérêt, je te l'annonce avec plaisir d'après celui que tu y met toi même.

j'ai reçu une lettre obligeante de l'ami Chaix, j'irai voir son frere au premier jour et je fairai pour son fils avec emprêssement tout ce qui dépendra de moi. dis-lui de suivre l'affaire de mon frere Darce (6).

je parle de toi sans fin, sans cesse avec l'exellente Camille pour celle la, ne te triche pas elle t'aime franchement.

ou en est l'affaire de ma jolie protégée Cavenahg je desire qu'elle optienne satisfaction je l'apprendrai avec plaisir.

je suis tout dévoué à ce qui peut te convenir, mon cher St Prix, tu m'entens c'est m'obliger le plus sensiblement que de mettre en même de prouver mon inviolable amitié.

as-tu bu à ma santé et mangé quelque omelette en souvenir de fontbonne, qui est bien ton ami le plus sincere et le plus chaud.

FONTBONNE.

pousse Gamon pour nous faire placer aux Alpes et surtout à Lyon avant que je ne sois obligé de m'acheminer vers Nice.

---

(6) D'Arce ou d'Ars, nom de terre de la famille Fontbonne.

Digitized by Google

ma femme te fait mille amitiés elle me secondera en tout ce qui poura concourrir à t'être agréable. Desaimars et Dupont te font leurs respectueux compliments.

ne sois pas paresseux comme un vieux liévre qu'il faut relancer; quand en viendras tu tuer quelqu'un dans la forest d'Etoile? je le désire ardemment.

XIII

A Etoile le 30 messidor an 3e de l'Ere Répne.

je ne m'accoutume point à passer si longtems loin de toi, mon cher St. Prix, dédommage moi par tes lettres d'une privation si pénible en vérité j'en ai d'autant plus de besoin qu'une maudite ébulition suite de l'extrême fatigue m'a couvert le corps de boutons accompagnés d'un peu de fièvre. Charrière prend soin de moi et je te le recommande.

j'attens d'un moment à l'autre l'ordre de me rendre à Nice ; je m'y acheminerai dèz que mes chevaux seront arrivés et je les attens sous trois ou quatre jours ; je voudrais beaucoup que Gamon fut arrivé à cette époque.

Tout est ici au même point que lors de ma dernière lettre ; Généralement les esprits s'aigrissent, la patience et la Confiance s'éteignent ; Comme tout le monde a beaucoup perdu le mécontentement est en proportion et semble s'accroitre en se communiquant : La plus part des parents d'émigrés surtout sont intolérables ils affectent bêtement de

Digitized by Google

déprécier tout ce qui s'est attaché à la République : je désire ardemment qu'un bon et vigoureux Gouvernement vienne calmer les esprits et réduire au néant les illusions extravagantes des Royalistes et les projets sinistres des hommes de sang qu'on n'a point assèz comprimés dans ces Cantons.

je suis en peine de mon portemanteau et de mes Caisses qui ne sont pas encore arrivés, prie notre ami Chaix de vouloir bien y passer et les faire expedier de suite, car il serait bien facheux pour moi d'être obligé de partir pour Nice sans mes habits. j'aurais beaucoup mieux aimé être destiné pour Lyon, ne laisse pas échapper l'occasion de m'y placer ou dans la partie de l'armée des Alpes, car cette armée d'Italie est la plus malheureuse sous tous les rapports, je suis bien sur des éffets de ton obligeante et rare amitié à la quelle je correspons de toutes les puissances de mon ame.

j'ai cru devoir tout examiner soigneusement avant de m'ouvrir sur rien; ta cousine est dans la même position que nous l'avons jugée; la petite Desaimars est je crois très prévenue en faveur d'un de ses cousins Dubessé officier de volontaires, la jeune Dupont serait par le caractère heureux qui la distingue celle que je preffererais mille fois si elle était plus jolie et mieux faite. enfin, mon ami, je te parle franchement je fairai avec zèle tout ce qui poura t'être agréable, mais je ne me déterminerai que d'après ton avis.

n'oublie pas d'envoier Chaix pour s'informer à la diligence ce que sont devenus mes éffets. épie et ne laisse pas échapper l'occasion de nous placer à Lyon.

ton aimable sœur est à Etoile, ma femme l'aime infiniment et la voit souvent, j'ai réchauffé cela et je n'ai pas eu

Digitized by Google

de peine les cœurs étaient disposés, enfin je fais de mon mieux et je serois heureux, mon bon ami, si je pouvois t'être bon à quelque chose. tout a toi.

FONTBONNE.

qu'est devenue la famille Cavenac?

je reçois à l'instant, mon cher ami, la lettre la plus obligeante du Général Kellermann, qui me témoigne combien il est flaté que j'ai prefferré l'armée qu'il commande, il m'annonce en même tems qu'il attachera à ma division l'adjudant Général St Sulpice et qu'il met en ma disposition mon second aide de camp Bonnefons jusqu'a il aie recu son Brevet, il me dit qu'il me vera arriver avec d'autant plus de plaisir qu'il a besoin surtout de bons Généraux de division; enfin toute sa lettre est sur ce ton. elle m'a fait un vrai plaisir, et je répondrai de tous mes moyens à l'idée avantageuse que ce Général a concu de moi fais en part à St Sulpice et dis lui de se presser de venir sur toutes choses.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Société Philosophique

DES SCIENCES ET ARTS UTILES

DE LYON

Dans la Maison Pilata, à Fourvières.

SOCIÉTÉ d'amateurs pour l'étude en commun de la physique, chimie, minéralogie, mécanique, botanique, composée de trente titulaires domiciliés à Lyon, nommés au scrutin, payant à leur entrée trois louis et trente-six francs par an.

Tous les trois ans ils nomment un président, un secrétaire et un trésorier qui rendent compte tous les ans.

Assemblée tous les jeudis à 5 heures, sauf les vacances d'automne.

On exclut les dames et le jeu.

Il y aura six banquets par an, à quatre livres quatre sous par tête.

Outre les titulaires il y a un nombre illimité d'agrégés domiciliés à Lyon, nommés au scrutin, pour assister aux séances.

Ils ne payeront à l'entrée que 48 francs et 39 francs par an comme les autres. Les agrégés, à mesure de vacances, remplaceront les titulaires. Il y aura aussi des associés étrangers et correspondants.

(Cette pièce n'a pas de date, mais les noms qui suivent et sur lesquels j'insère quelques notes, peuvent donner une date approximative.)

Digitized by Google

Noms des trente premiers titulaires.

LE CAMUS, *président ;* BRUN ; BOULARD ; RAST DE MAUPAS ; JAMBON ; MACORS ; COURVOISIER ; DESCHAMPS ; DE GOURCY ; BARRE ; CORREARD ; BERNADON ; CARRET ; DE CHAZELLES ; DESARNOD ; DESCHAMPS, l'aîné ; DE LA ROCHE, libraire ; MOREL ; DE CHAVANNES ; PERNON ; JACOB ; MARGARON DE SAINT-VÉRAN ; COLLOMB ; ALBANEL DE CESSIEUX ; ROSIER ; DERVIEU DE VAREY ; DESCHAMPS le jeune ; GIRIER ; TERRASSE D'IVOURS.

Notes que j'ai pu recueillir sur ces familles.

BOULARD. En 1743 un Boulard était lieutenant de pennonage de la boucherie de Saint-Paul.

C. F. Boulard, architecte voyer inspecteur de la ville. Ses armes, d'après un *ex-libris*, étaient *une bande d'argent chargée de trois merlettes de sable brochant sur un bouleau*. Mort en 1794. Un Boulard était banquier en 1747.

RAST DE MAUPAS (Jean-Baptiste-Antoine), médecin de l'Académie de Lyon, né à la Voulte, mort à Albigny, près Lyon, le 1er juin 1810. Son frère, Jean-Louis Rast, agronome, fondateur de la condition des soies, né à la Voulte en 1731, mourut à Lyon en 1821. Cette famille subsiste.

JAMBON. Il y a eu un chirurgien célèbre de ce nom, mort en 1809.

MACORS, pharmacien célèbre de la rue Saint-Jean, professeur de chimie, membre de la Société philosophique de Lyon en 1792, a pour armes, d'après un *ex-libris : de vair*. Mort en 1811. Balthazard-Jean Macors était notaire en 1779.

Digitized by Google

COURVOISIER. Il y a eu un magistrat de ce nom sous la Restauration. Mort en 1835.

DESCHAMPS. Ce nom est très répandu à Lyon. Celui-ci est peut-être Pierre-Suzanne Deschamps de l'Académie de Lyon, né en 1748, mort en 1793, fils de François Deschamps, échevin en 1747.

DE GOURCY. Il y eut en 1777, un chanoine comte de Lyon de ce nom.

CARRET. Jérôme Carret était chanoine de Saint-Paul en 1737. Claude Carret, bourgeois de Lyon prêta aveu pour le château de Chanzé, en 1700. Michel Carret était chirurgien et mourut en 1818.

DE CHAZELLE. Ce nom se retrouve à plusieurs familles, c'était un nom de fief.

BARRE (François), pharmacien, mort en 1824.

DESARNOD, architecte des Chapitres nobles de l'Argentière et de Salles en 1787, a publié une collection de gravures relatives à ces Chapitres.

DE LA ROCHE, libraire; sa librairie eut une notoriété très honorable à Lyon et précéda, je crois, celle de Rusand.

MOREL (Pierre), savant grammairien, membre de l'Institut, né en 1723, mourut garçon en 1812.

Son frère, Jean-Baptiste Morel, auteur d'un ouvrage sur les jardins, créateur du parc d'Ermenonville, né en 1728, mort en 1810, avait épousé Mlle Goussard de Fontebrune dont il n'eut qu'une fille, mariée à M. de Piellat.

Son frère, Bonaventure Morel, fut procureur, puis juge à la Cour d'appel de Lyon.

Digitized by Google

DE CHAVANNES. Ce nom se retrouve souvent accollé à celui de diverses familles.

PERNON (Camille), mort en 1808, — voir *les Lyonnais dignes de mémoire*, de MM. Péricaud et Bréghot du Lut.

JACOB (Charles-Joseph), était conseiller de la sénéchaussée en 1772.

COLLOMB (Barthélemy), de l'Académie de Lyon, professeur du collège de chirurgie, mort en 1799.

ALBANEL DE CESSIEUX (Augustin-Philibert-Bernard), trésorier de France, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire de Lyon, le 12 janvier 1794.

ROSIER. Ce doit être l'abbé Rosier dont la vie est très connue.

DERVIEU DE VAREY (Claude-Jean-Marie), seigneur de la baronnie de Varey en Bugey, né en 1748, mort sur l'échafaud révolutionnaire, aïeul de M. de Varey d'aujourd'hui.

TERRASSE D'YVOURS (Pierre), trésorier de France en 1737; famille fondue dans celle des Murard.

BRUN (Sébastien), bibliothécaire de l'École Centrale en 1799.

LE CAMUS (Gabriel-Étienne), naturaliste de l'Académie de Lyon, né en 1746.

L. M. DE V.

Digitized by Google

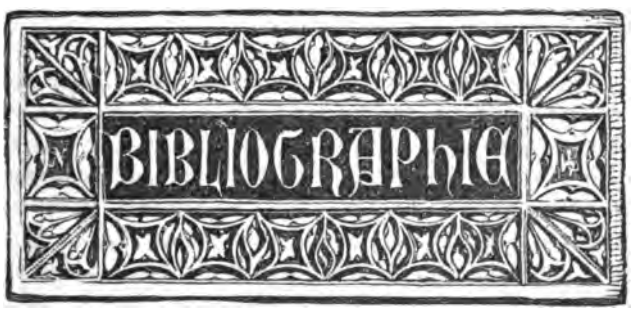

HISTOIRE DE LA MAISON DE CHABANNES, par le comte H. DE CHABANNES. T. Ier. Dijon, imprimerie Eugène Jobard. 1892. In-4° de 563 p. Nombreux blasons intercalés dans le texte. 55 planches sortant des ateliers de Hubert Bretin, photocollographe à Tournus. Tiré à 70 exemplaires numérotés.

PREUVES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA MAISON DE CHABANNES, par le comte H. DE CHABANNES. T. Ier. Dijon, imprimerie Eugène Jobard, 1892. In-4°, 943 p. Tiré à 70 exemplaires numérotés. (Lyon, P. Chambefort, libraire, place Bellecour, 26.)

L'HISTOIRE de la maison de Chabannes a été traitée dans de nombreux ouvrages, tant anciens que modernes, notamment dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, mais elle n'avait point encore été l'objet d'une publication spéciale dont l'importance fût en rapport avec son illustration. Ce sera l'honneur d'un membre de cette famille de lui avoir élevé un monument qui aura sa place aux côtés de ceux consacrés à la gloire des maisons de Montmorency, de la Tour et Taxis, de Vergy, d'Harcourt, de Beaumont, etc.

L'œuvre de M. le comte H. de Chabannes comprendra huit volumes que se partageront la partie historique d'une part, les preuves et les documents de l'autre.

Les archives du château de la Palice, les dépôts nationaux et départementaux, les cabinets des particuliers, les anciens mémoires, les grandes compilations ont fourni les matériaux de choix employés à l'établissement de cette généalogie. L'auteur a accompli ce travail de bénédictin avec une patience, un soin et une critique dont on apprécie sûrement le mérite, en étudiant et en scrutant son beau livre.

Digitized by Google

On trouvera, dans ces pages, non seulement l'histoire d'une famille illustre, mais aussi une addition importante à celle de la France, à diverses époques. Les Chabannes, en effet, dont l'ancienneté date de huit siècles, ont fourni au pays, durant cette période, des grands feudataires, des gouverneurs de provinces, des grands maîtres, un maréchal, des généraux d'armées, un pair, des dignitaires de l'Église, dont un chanoine, comte de Lyon, etc. ; ils se sont alliés à la maison de France, à plusieurs maisons souveraines et à nombre de nos plus grandes familles ; plus de vingt membres de cette lignée généreuse sont restés sur les champs de batailles. *Non palma sine pulvere*, dit la devise, et les descendants persévèrent encore, de nos jours, dans les vaillantes traditions de la race.

La maison de Mathas, issue des comtes d'Angoulême (866), est la souche de celle de Chabannes. Guillaume II de Mathas ayant épousé, en 1130, Amélie de Chabanais, à la charge de relever les noms et armes de Chabanais, eut, entre autres fils, Eschivat, chef de la maison de Chabannes, dont les descendants existent, aujourd'hui, dans les branches de Chabannes-la-Palice et Chabannes-du-Verger. L'orthographe du nom a varié, suivant les époques, et s'est écrit *Chabanées*, *Chabanez*, *Chabanes*, altérations de *Chabanais*. Il en est de même pour les armoiries, les différentes branches ayant modifié, par des brisures, l'écusson primitif des sires de Chabanais. (*Princeps Cabanensis*. 866.)

Eschivat (*miles*) et ses descendants se distinguèrent, dans les guerres du temps, principalement contre les Anglais. De leur lignée viennent : Jacques Ier, tige de la branche de la Palice, et Antoine, comte de Dammartin. (T. II.)

Jacques Ier de Chabannes, grand maître de France, fut le compagnon de Jeanne d'Arc, de la Hire et de Dunois. Geoffroy, son fils, sénéchal de Rouergue, fut père de Jacques II, dit le maréchal de la Palice, de Jean, sire de Vendenesse, et d'Antoine, évêque du Puy. Les récits de nos historiens ont, à juste titre, conservé leur souvenir.

Le brave Vandenesse, après la blessure mortelle reçue, à Rebec, par l'amiral de Bonnivet, partagea, avec Bayart, le commandement de l'armée française. Quelques heures après, il était frappé à mort ainsi que *le Bon Chevalier, son brave camarade*. Il avait épousé Claude le Viste, dame de Châtillon, en Lyonnais.

Antoine, évêque du Puy, intimement lié avec le connétable de Bourbon, fut par ce fait même, compromis dans le procès de ce prince.

Digitized by Google

Emprisonné à Loches, puis à Tarare, il recouvra enfin sa liberté, sous *la caution et pleigement* de son frère le maréchal. Son interrogatoire est une des pièces les plus curieuses parmi celles insérées dans le volume des preuves.

La vie du maréchal de la Palice (p. 261-412) offre un grand intérêt, tant par elle-même, que par le soin avec lequel elle est traitée, et par les nombreux documents dont elle est enrichie. Jacques II fut traîtreusement tué à la bataille de Pavie; son corps, *demeuré couché au lieu d'honneur*, fut porté de Pavie à Lyon où on honora, de solennelles obsèques, le gouverneur de la province, puis enfin à la Palice, où Marie de Melun, sa veuve, lui consacra un superbe mausolée. Sa famille était représentée, à cette cérémonie, seulement par son fils Charles, âgé de moins de 11 ans, qui devait mourir, en 1552, au siège de Metz, des suites de ses blessures. Son autre fils, Geoffroy, était mort en Italie, à l'âge de 26 ans. Son frère, Jean de Chabannes, sire de Vandenesse, avait été tué à Rebec. Son autre frère, Antoine, évêque du Puy, était injustement retenu en prison. Son cousin, Jean, seigneur de Curton, avait été fait prisonnier à Pavie. Des deux fils de ce dernier, l'un, Joachim, guerroyait au royaume de Naples; l'autre, François, venait d'être tué à Pavie. Cette nomenclature en dit plus long que bien des louanges.

M. de Chabannes, dans le volume d'histoire et dans celui des preuves, fournit une curieuse dissertation sur la chanson populaire dont l'illustre maréchal est encore la victime. La leçon authentique serait :

« Hélas! la Palice est mort,
Il est mort devant Pavie.
Hélas! s'il n'était pas mort,
Il ferait encore envie. »

La confusion de *f* et de *ſ*, si facile à commettre dans l'ancien alphabet, est la cause naturelle de la naïveté proverbiale. La pensée primitive est nettement indiquée dans l'épitaphe du maréchal, versifiée par F. de Pavie, baron de Fourquevaux :

« ... qui servant son Roy, perd la vie,
Au lieu de pitié, fait envie... »

Les vies de plusieurs grands capitaines françois. Paris, 1643, in-4°.

On regrettera, un jour, le nombre restreint d'exemplaires auquel a

Digitized by Google

été tiré cet ouvrage important dont l'auteur s'est plu à rehausser la valeur scientifique, par une impression soignée et de nombreuses gravures documentaires. Le style net et concis convient admirablement à ce genre de travail; il conduit, avec sûreté, dans le dédale des filiations multiples et dans l'obscurité des vieux parchemins, M. de Chabannes sait dispenser, sagement, la lumière à ses lecteurs, il éclaire leur esprit, mais néglige d'éblouir leurs yeux. Cette qualité n'est pas commune à tous les généalogistes.

H. DE TERREBASSE.

UN MAGISTRAT. LE PREMIER PRÉSIDENT MILLEVOYE (Jacques Millevoye). Imprimerie Mougin-Rusand, in-8°.

Cette publication récente est moins une biographie qu'un portrait. Mais ce portrait est retracé avec tant d'âme et de chaleur et sous une forme littéraire, rappelant le grand style de celui qui a servi de modèle, qu'on le lit volontiers tout d'un trait, charmé de voir revivre, sous nos yeux, la personne du premier président Millevoye, dont le souvenir ne peut plus s'effacer désormais.

Si la piété filiale a dicté ces pages émues, hâtons-nous de le dire, elle n'a point enlevé à l'auteur cette clairvoyance sereine qui fait juger les hommes tels qu'ils sont, et avec cette impartialité qui donne seule de l'autorité à l'histoire.

En se dégageant ainsi pleinement de tout ce qui pouvait nous montrer sous un faux jour celui qui fut tout à la fois un homme de caractère et de grand talent, l'auteur nous montre successivement son enfance pauvre et laborieuse, ses premiers succès au barreau, ses succès encore plus grands comme organe du ministère public, ses grandes qualités d'administrateur et cette ferme indépendance qu'il apporta toujours dans l'exercice de ses fonctions.

Pour nous révéler ce dernier trait de caractère, l'auteur n'avait, d'ailleurs, qu'à rappeler ce que disait le premier président Millevoye, à la veille du jour où la magistrature était menacée dans son indépendance : « Si demain nous ne devons plus, comme les anciens Parle-« ments, appartenir qu'à l'histoire, c'est à l'histoire que nous « demanderons une consolation... Elle nous montre que cette magis-« trature de France sut ignorer les douloureuses défaillances et qu'il y

Digitized by Google

« eut sans cesse dans ses rangs des obstinés de l'honneur, des incorri-
« gibles du devoir, pour qui les intérêts ne furent pas des convictions
« et qui surent résister aux secousses de la crainte comme aux
« séductions menteuses de l'ambition. »

Comme on le sait, l'impression laissée au Palais, par ces paroles si dignes et si élevées, est demeurée profonde chez tous ceux qui les ont entendues. Mais ce n'est pas là pourtant le dernier souvenir que le premier président Millevoye ait laissé au sein du Barreau. Il en est un autre, aussi vivant, dont l'auteur ne pouvait parler, parce qu'il devait l'ignorer. C'est le charme, que renfermaient ses réponses au discours que lui adressait, chaque année, aux réceptions du premier jour de l'an, le Bâtonnier de l'ordre des Avocats, assisté des membres du Conseil de discipline.

Ce jour-là, comme si sa pensée se reportait vers ses brillants débuts au Barreau, le premier Président, sans quitter ces sommets élevés où se plaisait son éloquence, donnait à ses paroles des accents plus pénétrants et plus émus. Aussi lorsque j'évoque son souvenir, c'est dans ce cercle plus intime, où son cœur se livrait plus librement, que j'aime à le revoir encore, parce que ce jour-là on retrouvait mieux l'homme sous le magistrat.

Ajoutons qu'au récit de la vie du premier Président se mêlent, dans ce volume, plusieurs épisodes d'un grand intérêt, qui jettent un jour tout nouveau sur certains événements de notre histoire contemporaine.

Tel est notamment le récit de la mission confiée au procureur général Millevoye, pour organiser les services administratifs et judiciaires de la Savoie, au lendemain de l'annexion.

Tel est aussi le souvenir du dévouement du jeune avocat, pour un homme politique, dont le nom a été rappelé souvent, à l'occasion des événements actuels et sur lequel l'auteur nous révèle des détails ignorés et touchants, qui doivent inspirer à tous plus d'indulgence et de pitié pour une grande déchéance.

Ces épisodes, d'ailleurs, ne sont point des hors-d'œuvre; ils se rattachent intimement au sujet lui-même et contribuent à nous faire connaitre, sous une forme saisissante, toutes les qualités de cœur et d'esprit du premier président Millevoye.

A. Vachez.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 21 février 1893.* — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — Hommage fait à l'Académie, par M. Clair Tisseur : *Modestes observations sur l'art de versifier.* — Sur un rapport présenté par M. Rougier, l'Académie, approuvant les propositions de la Commission du prix Chazière, décerne un prix de 10,000 francs à Mme Sabran, pour l'œuvre de Giens, et un autre prix de 5,000 francs à M. l'abbé Villion, pour l'œuvre de Saint-Léonard. — M. Locard fait une communication ayant pour titre : *Malacologie des conduites d'eau de la ville de Paris*, travail entièrement nouveau et sans précédent sur ce sujet. Des observations récentes ont révélé récemment l'existence d'un grand nombre de mollusques dans les conduites souterraines des eaux alimentant la ville de Paris ; quarante-six espèces ont été découvertes ainsi ; les unes appartiennent aux variétés connues et les autres à l'espèce dite *Dreissensia*. Cette dernière, inconnue autrefois, fut découverte en 1771 dans le Volga, par Pallas. Mais, depuis cette époque, elle s'est

Digitized by Google

propagée partout, sauf en Italie et en Suisse. Elle a pénétré dans les rivières de France, par le Danube et le Rhin, et de là par les canaux. Mais on ne l'observe dans le Rhône qu'au dessous du confluent de la Saône. A Arles, notamment, les conduites d'eau en sont littéralement obstruées. A Lyon, au contraire, on n'en a point rencontré dans les conduites des eaux. Et cela, parce que ces mollusques ne peuvent remonter le Rhône. L'orateur examine ensuite l'influence de ces nouveaux milieux sur ces mollusques. Manquant de lumière et d'éléments nutritifs, soumis à la pression de la vitesse de l'eau, leur taille s'est amoindrie ; la coloration des coquillages s'est atténuée et uniformisée ; leur forme s'est allongée ; les colonies sont devenues plus populeuses et les organes visuels ont presque disparu. Quant aux conséquences pratiques, elles consistent non seulement dans l'obstruction des tuyaux, mais aussi dans l'altération des eaux, car beaucoup de ces mollusques meurent et se dissolvent dans l'eau. Pour obvier à cet état de chose, le remède est difficile. L'orateur propose de faire périr ces mollusques en introduisant dans les tuyaux une eau acidulée, et en faisant passer, après un délai de quinze jours, un courant énergique dans les conduits, pour enlever tous les mollusques détruits. Dans tous les cas, l'orateur conclut en disant que l'eau des fleuves devrait être proscrite de l'alimentation, et qu'on devrait donner la préférence aux eaux de sources, qui ne renferment que de petits coquillages inoffensifs. — Sur une question posée par M. Delore, M. Locard ajoute que les nappes souterraines renferment bien aussi quelques mollusques, mais de très petites dimensions et ne pouvant être nuisibles. Mais un filtrage bien fait ne laisse passer aucun mollusque. — M. Delore fait observer que les mollusques morts ne sont pas seuls à redouter et que, même vivants, ils sont une cause d'altération de l'eau. — M. Ollier fait observer aussi que la facilité de reproduction des mollusques, dans les conduites d'eau, s'explique surtout parce qu'ils sont à l'abri des animaux qui les détruisent. Au point de vue pratique, la destruction par une eau acidulée ne lui paraît pas un remède suffisant. Dans tous les cas, il est bon d'observer qu'en ce qui concerne Lyon, il est reconnu que la filtration des eaux s'oppose à l'introduction de toute espèce de mollusques dans les conduites des eaux. — M. Locard déclare partager l'opinion de M. Ollier sur le premier point. Car les *Dreissensia* ont surtout pour ennemis des oiseaux aquatiques. Mais, sur le second point, le nettoyage des tuyaux étant une opération très difficile, une chasse violente dans

Digitized by Google

les tuyaux lui paraît suffisamment efficace. Comme moyen préventif, on peut aussi placer dans les bassins des fascines métalliques, auxquelles s'attachent les mollusques et que l'on retire de temps en temps. — M. Gobin fait observer que ce n'est que par suite d'accidents que les les bassins de la Compagnie des eaux ont pu être mis en communication directe avec le Rhône. La filtration est permanente et ordinairement les eaux ne paraissent troubles que lorsque l'on fait passer une quantité d'eau considérable dans les conduits, pour nettoyer les égouts.

Séance du 28 février 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — Lecture est donnée de deux lettres par lesquelles M. Thamin, professeur à la Faculté des Lettres et M. Natalis Rondot, membre correspondant, posent leur candidature à une place de membre titulaire dans la classe des Lettres. Hommages faits à l'Académie : 1° *Le Sanatorium Renée-Sabran à Giens*; *Inauguration de l'hôpital Renée-Sabran à Giens*. — Par M. Chantre : 1° XIe volume des *Mémoires de la Société d'anthropologie de Lyon;* 2° *La bijouterie caucasienne de l'époque scytho-byzantine;* 3° *Aperçu sur l'anthropométrie des peuples de la Transcaucasie;* 4° *Origine et ancienneté du premier âge du fer au Caucase;* 5° *Réponse à la question K de M. Anatole Bagdanor : Quelles sont les données anthropologiques et archéologiques pour la connaissance de l'histoire ancienne de la population du Caucase.* — A la suite de deux rapports sommaires présentés par MM. Valson et Leger, l'Académie, adoptant les propositions de la Commission, décerne le prix Herpin à M. Gonnessiat, astronome-adjoint à l'Observatoire de Lyon.

Digitized by Google

Chronique de Février 1893

1er février. — Ouverture de l'exposition artistique religieuse, quai Saint-Antoine, 30. Dans cette exposition figurent notamment plusieurs tableaux anciens de l'École italienne, le Christ en buis de Jean Guillermin et un autre Christ en ivoire, de la même époque, mais de plus grande dimension et d'une exécution plus remarquable encore.

4 février. — Mort de M. Pierre Prémillieux, avocat à la Cour d'appel, décédé à l'âge de 38 ans.

5 février. — Séance de la Société du Club Alpin, dans le grand amphithéâtre du Palais Saint-Pierre. M. Durier fait une conférence, avec projection d'éclairage électrique sur la catastrophe de Saint-Gervais.

9 février. — M. Bender, juge de paix à Villefranche, est nommé juge de paix du 7e canton de Lyon, en remplacement de M. Buonaccorsi, admis à la retraite.

11 février. — Grand bal donné à l'Hôtel de Ville, au profit des Petites Filles des Soldats et du Bureau de bienfaisance de Lyon, par le Cercle des Officiers de Réserve et de l'Armée territoriale.

Digitized by Google

— Grand concert, donné dans la salle des Folies-Bergère, au profit des Sociétés de patronage et d'apprentissage.

— M. Humbert de Soubeyran de Saint-Prix, avocat à Lyon, est nommé juge suppléant au Tribunal de première instance de Saint-Marcellin (Isère).

12 février. — Concert donné, dans la Salle Philharmonique, par la Société musicale de Sainte-Cécile, sous la direction de M. Léon Reuchsel.

20 février. — Ouverture de la première session des Assises, présidée par M. Darrigrand, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Pradier-Fodéré et Cuaz, aussi conseillers à la Cour.

23 février. — Ouverture officielle de l'exposition de la Société lyonnaise des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Roger Ballu, inspecteur général des Beaux-Arts, délégué spécialement par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

— M. Teissèdre, juge suppléant au Tribunal civil de Lyon, est nommé juge suppléant au Tribunal de première instance de la Seine.

26 février. — Conférence faite, dans la salle des Folies-Bergère, sur la situation politique actuelle, par M. Étienne Lamy, ancien député, sous les auspices des Comités libéraux des six arrondissements de Lyon.

— Deuxième grand concert donné, au Grand-Théâtre, par la Société du Conservatoire de musique.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

CHAPITRE II (*)

JÉSUITE ET CHARTREUX

Dom Luc d'Achéry et deux de ses correspondants, le P. Raynaud, jésuite, et Dom Bruno Cousin, chartreux. — L'édition des œuvres de Lanfranc et celle de Guibert de Nogent. — La conversion de saint Bruno. — Les polémiques avec Launoy.

Les Jésuites français ont abordé, des premiers, les travaux d'érudition ecclésiastique, provoqués par la Renaissance et plus encore par le Concile de Trente; ils s'engagèrent dans cette voie avant les Bénédictins et si plus tard ils ont été dépassés, c'est justice cependant de reconnaître que les Sirmond, les Labbe, les Chifflet, les Henschenius et d'autres encore avaient ouvert et déblayé la route.

Les meilleures relations du reste existaient entre les reli-

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier 1893.

Digitized by Google

gieux de Saint-Germain et les plus illustres membres de la Compagnie de Jésus, comme il convient entre savants passionnés pour l'étude et la vérité; un grand nombre de lettres des érudits que nous avons nommés plus haut et de leurs confrères belges, Bolland et Papebroch, témoigne en quelle estime on se tenait réciproquement.

Entre tous ces hommes studieux, le Père Théophile Raynaud n'était pas un des moins célèbres; sa longue carrière, son enseignement et ses livres lui avaient acquis une très légitime notoriété. La plus grande partie de sa vie s'était passée à Lyon, au fameux collège de la Trinité, où il avait professé la philosophie et la théologie.

Il appartenait par sa naissance au comté de Nice, ayant vu le jour à Sorpello en 1583 (1). Il possédait un talent aussi fécond que varié et je ne sais vraiment pas quelle matière il n'a pas abordée. On trouve de tout dans les vingt volumes in-folio, qui composent ses œuvres complètes, jusques à un traité sur les chapeaux qui n'a rien de commun, je pense, avec le chapitre d'Aristote (2).

Il avait en particulier édité les écrits de plusieurs Pères de l'Église, entre autres de saint Anselme et de saint Léon le Grand. Rien de surprenant alors qu'il ait été consulté sur des publications similaires et qu'il proposa son avis, comme nous le témoigne la première lettre de lui que nous

---

(1) Vid. : *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jesus*, par Augustin de Backer et Sommervojel, S. J. Louvain, 1876.

(2) *Theophili Raynaudi Societatis Jesu theologi Opera omnia, tam hactenus edita quam alias excusa, longo auctoris labore aucta et emendata.....*

Lugduni, sumpt. Horatii Boissat et Georgi Remeus, 1665, avec le portrait de l'auteur.

Le P. Raynaud ne vit point la fin de cette édition; le soin de l'achever passa après sa mort à un de ses confrères.

Digitized by Google

publions. Elle a son importance et nous devons la faire remarquer.

Elle est datée de Rome et de l'année 1650; le Père Raynaud enseignait alors à la célèbre Université grégorienne et Dom Luc d'Achéry, un des premiers moines de la Congrégation de Saint-Maur, un de ceux qui contribuèrent le plus à y faire entrer le goût de l'étude et qui formèrent dans son sein, en même temps que des savants, les bonnes traditions qui les préparent et les habitudes qui les soutiennent, venait de mettre au jour son premier ouvrage important, l'édition de Lanfranc, abbé du Bec, archevêque de Cantorbéry (3). On souhaita obtenir de Rome un jugement dont la provenance confirma l'autorité. Dans ces conditions, le P. Procureur général fut chargé de présenter le volume; il reçut la réponse qu'on va lire et la renvoya à Saint-Germain-des-Prés et à l'auteur lui-même.

On verra que l'approbation est complète; les critiques de peu d'importance, qui y sont jointes, en relèvent la sincérité.

---

(3) Dom Luc d'Achéry, né à Saint-Quentin, avait fait profession dans l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme, le 4 octobre 1632, âgé de vingt-cinq ans; il mourut le 29 avril 1685. Sa bibliographie est assez considérable; mais on peut dire que le plus parfait de ses ouvrages est Mabillon, son disciple et son collaborateur. Le *Spicilegium*, recueil de pièces rares et curieuses, la plupart inédites, ne comprend pas moins de treize volumes in-folio.

L'édition de Lanfranc parut en 1648 : *Sancti Lanfranci archiepiscopi Cantuariensis Opera omnia, cum vita, Epistolis et Appendice, notis et observationibus illustrata*. Parisiis. L. Billaine, 1648, in-fol.

Son coup d'essai avait été un catalogue des Ouvrages ascétiques ou traités spirituels des Pères.

Digitized by Google

Lettre du P. Théophile Raynaud a Dom Placide Le Simon (4).

« Du collége romain, ce 19 novembre 1650.

Pax Christi.

« Mon Révérend Père,

« Pour satisfaire à votre Révérence touchant l'ouvrage de Lanfrancus je dis : 1° qu'il suffit de dire que ce sont pièces de Lanfranc, l'un des plus exigeants hommes de son siècle.

« Jadis à Lyon je sus que M. Masson, chanoine de Saint-Étienne, en avait de pièces à lui laissées par son frère Papyrius Masson; il me semble que ce que je vis alors n'est pas en cet imprimé; néanmoins je doute.

« Je suis satisfait des deux excellents traités d'Hugo Lingonensis, lequel je n'avais encore en entier et celui de

(4) Dom Placide remplissait les fonctions de procureur général de sa congrégation à Rome. Il était natif de Troyes et avait été un des premiers à entrer dans la Réforme de Saint-Maur. Sur le registre matricule il porte le n° 74. (Bib. nat. Fonds latin 12794). Il fit profession à l'âge de 34 ans, le 21 juin 1620, dans le monastère de Noaillé. Sa mort arriva à Rome le 18 février 1661.

Les recueils MM. SS. de correspondance bénédictine contiennent un certain nombre de ses lettres. La première, à moins d'erreur, est adressée au R. P. Brachet, prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 19 mars 1643, elle traite d'achat de livres. Conf. Fonds Franç. 17684. 17687. 19654. 19679.

Digitized by Google

Durandus Troarnensis et d'une très digne pièce d'Ascelinus (5), laquelle quoique courte ne laisse pas que d'être excellente. Seulement il y a un mot que je voudrais qu'on dit un peu adouci, quoique le sens d'Ascelinus est à mon avis très bon. Il dit là-dedans que *quod consecratur*, c'est-à-dire panis, *unitur corpori Christi*, cela prenant le mot *unitur* dans un sens différent de la doctrine interdite de Rupert qui disait que le pain restait, mais uni à Jésus-Christ.

---

(5) Ces trois écrivains ecclésiastiques appartiennent au onzième siècle et tous les trois prirent part aux discussions que souleva la doctrine de Bérenger sur le mystère de l'Eucharistie.

Hugues, évêque de Langres, avait étudié à Chartres sous le célèbre Fulbert; clerc de cette Église il en était devenu chanoine et avait passé sur le siège de Langres en février 1031; il l'occupa vingt ans, étonnant d'abord ses diocésains par une vie assez dissipée, mais les édifiant davantage encore par la pénitence qu'il mit à réparer ses scandales. Le traité dont il s'agit ici est une lettre adressée à Bérenger.

Cf. *Histoire Littéraire.* — T. VII pp. 438-443. — Migne. Patrol. Lat. T. CXLII.

Le traité dogmatique de Durand, intitulé *De corpore et sanguine Jesu-Christi*, est précédé d'un poème qui contient plus de 900 vers hexamètres. Ce moine était né à Neubourg vers le commencement du onzième siècle; il avait été dans les abbayes du Mont-Sainte-Catherine, près Rouen, et de Saint-Vandrille; il fut nommé abbé de Saint-Martin de Troarn près Caen en 1059; il y demeura jusqu'à sa mort survenue en 1088.

Cf. Dom Ceillier. *Hist. des auteurs sacrés et ecclés.* T. XIII. — Migne. Pat. Lat. T. CXLIX.

Ascelin avait été disciple de Lanfranc à l'abbaye du Bec; il eut la principale part dans le concile de Briône où l'opinion de Béranger fut condamnée : c'est à la suite de cette assemblée (1050) qu'il écrivit la lettre à laquelle le P. Raynaud fait allusion. Dom d'Achéry l'avait insérée dans ses notes sur la vie de Lanfranc.

Migne. Pat. Lat. T. CL.

Digitized by Google

« Voici les termes avec lesquels j'ai éclairci ce doute en une addition à mon Traité de l'Eucharistie :

« Omnino putamus Ascelinum reipsa catholice sentire « nec aliam Christi carnem, quam quæ pro nobis tradita « est, confici a sacerdote existimasse. Itaque utraque illa « substantia visibilis et corporea alia non est quam substan- « tia panis et vini præjacens consecrationi et ipsum verum « Christi corpus de Virgine natum et pro nobis passum.

« Dixit autem per consecrationem substantiam quæ « consecratur uniri cum Christi corpore, non quod velit « intervenire unionem physicam, quæ utriusque perma- « nentiam supponeret, sed ut significet panem cujus sola « accidentia restant, unum substantialiter evadere cum « vera Christi carne per benedictionem subinducta. Et « quamvis modus ille loquendi panis unitur *cum carne* « *Christi*, id est, transit in ejus substantiam *et sit ea cum ea* « *substantialiter unum*, non sit adeo usitatus, tamen cum de « sensu catholico constat, molliendæ sunt voces, ut juxta « S^um^ Hilarium sensus non sermo sit crimen (6). »

---

(6) Voici la traduction de ce passage que nous avons vérifié dans les œuvres de l'auteur :

« Nous croyons tout à fait à l'orthodoxie d'Ascelinus; il n'a pas pensé que le prêtre créait au Christ une chair différente de celle qu'il avait livrée pour nos péchés. C'est pourquoi l'une et l'autre substance visible et tangible n'est pas autre chose que la substance du pain et du vin, qui existait avant la consécration et qui est après le vrai corps de Jésus-Christ, né de la Vierge-Marie et crucifié pour nous.

« Cet auteur a dit, il est vrai, que par la consécration, la substance consacrée est unie au corps du Christ, mais il n'entend pas une association qui laisserait subsister la permanence des deux substances; il a voulu plutôt expliquer comment le pain, dont les accidents demeurent, disparaît seulement en substance, après que le véritable corps de Notre-

Digitized by Google

« Voilà ma pensée sur ce passage, la remettant au sentiment des plus avisés.

« Au reste fault que vos supérieurs pressent et pressent ce Père à produire toujours quelque chose de nouveau, car il a du génie et a mis de fort bonnes choses çà et là en ses notes et m'a fort plu en la distinction des écoles tenues jadis des Religieux *in claustrales et canonicas*.

« Ce que j'eusse voulu touchant les choses de Caen eût été que ou il les eut mises après la Chronique de Bec, ou à l'Appendix à la fin de l'œuvre. Car au lieu où ces choses sont quelqu'un pourrait dire que la digression est un peu longue et moins avenante. Néanmoins j'en laisse le jugement aux plus sages.

« Votre Révérence m'a obligé me faisant tenir ce livre, lequel nous n'avons encore en notre bibliothèque. Je l'en ferai pourvoir, Dieu aidant, quand il s'en trouvera à acheter.

« M'étant recommandé à vos saints sacrifices je me dis de cœur

« Mon Révérend Père
« votre très humble et très affectionné serviteur,

« Théophile Raynaud, Jésuite
« qui a beaucoup écrit. »

Seigneur est présent par la consécration. Et quoique cette façon de s'exprimer « le pain est uni avec la chair du Sauveur, c'est-à-dire passe dans sa substance et est substantiellement un avec lui, » ne soit pas très usitée, cependant puisqu'elle s'entend dans un sens catholique, il faut adoucir les expressions, car d'après saint Hilaire, c'est le sens qui fait la faute et non le mot. »

Digitized by Google

Le religieux, qui faisait suivre sa signature de cette allusion à ses nombreux travaux, n'était point un inconnu à l'abbaye; nous savons qu'en particulier Dom Luc d'Achéry avait eu à s'occuper de lui et d'un de ses livres dans un débat historique dont les échos, parvenus jusqu'à nous, nous instruisent sur les préoccupations des érudits du dix-septième siècle.

Il s'agissait de reconnaître pour authentiques, ou de traiter comme légendaires, les circonstances qui avaient déterminé saint Bruno à quitter Paris et à se retirer dans la solitude. Assistant aux obsèques d'un chanoine de Notre-Dame, avait-il réellement entendu le défunt répondre par trois fois à une interrogation qui lui était posée : je suis accusé, je suis jugé, je suis condamné? Dans la revision du bréviaire de Paris, qui se poursuivait dans ce temps-là, plusieurs des commissaires demandaient qu'on retranchât l'anecdote, ils estimaient qu'elle était une pieuse fable, sortie de l'imagination d'un biographe crédule. Le fameux Launoy, qu'on trouve partout où la critique peut exercer ses droits de revision et de suppression, était parmi les plus ardents et il ne devait pas tarder à communiquer au public les résultats et les conclusions de ses recherches (7). Les Chartreux s'émurent, les savants avec eux; on trouvait que pour ne pas vouer aux flammes de l'enfer un de ses anciens membres, le Chapitre repoussait bien légèrement le miracle qui avait décidé d'une des plus authentiques conversions.

---

(7) La dissertation du Dr Launoy parut sous ce titre : *Joannis Launoii theologi parisiensis defensa Breviarii romani correctio circa historiam sancti Brunonis sive de verâ causâ secessus sancti Brunonis in Eremum*. Parisiis, 1646. La seconde édition est de Strasbourg : une troisième revue et augmentée, porte la date de 1662.

Digitized by Google

Dom d'Achéry fut par la force des choses, quoique un peu contre son gré et sa prudence habituelle, mêlé aux discussions ; il travaillait alors à une édition des œuvres de Guibert de Nogent, contemporain de saint Bruno et un de ceux dont le silence était le plus exploité par les « dénicheurs de saints » (8).

Un de ses correspondants, Dom Bruno Cousin, moine de la Chartreuse de Saint-Jean-du-Liget près Loches, s'empresse de lui écrire à cette occasion : il lui cite un ouvrage du P. Théophile Rainaud en faveur de son Patriarche, et réfute par avance les théologiens qui prétendent se retrancher derrière l'autorité de Guibert qu'il nomme Wiber et Wibier. Son témoignage est d'autant moins à dédaigner qu'il part d'un converti.

Lettre de Dom Cousin a Dom Luc d'Achéry

« Du Liget, ce 10 février 1650.

Pax Christi.

« Mon Révérend Père,

« Il ne faut point d'excuse où il n'y a point d'accusation, et s'il y a de la faute, elle vient de mon importunité. Mais

(8) Les œuvres de Guibert de Nogent forment dans l'édition de Dom d'Achéry un assez fort volume in-fol., avec ce titre : *Venerabilis Guiberti Abbatis B. Mariæ de Novigento opera omnia prodeunt nunc primum una cum appendice ad librum tertium de vita ipsius*, etc. — Lutetiæ Pari-

Digitized by Google

si je m'adresse à votre Révérence plutôt qu'à nos frères de Vauvert, la cause en semblera légitime, si l'on considère qu'ils n'ont si grand commerce avec les lettres que les autres religieux.

« Quant au manuscrit *de Ratione temporum*, M. du Chesne a dit ne l'avoir pas, et que le livre qu'il a fait imprimer, où tel M. S. est cité, luy avait été laissé par son père, tout prêt d'être mis sous la presse.

« Parce que ledit manuscrit n'est au catalogue de S. Thierry, c'est une marque qu'il a été emprunté et non rendu, puisqu'il est allégué non seulement par le feu sieur du Chesne, mais encore par M. Corvin, prêtre, qui a écrit la vie de notre saint Patriarche. J'estime qu'il est dans quelque bibliothèque de ces Messieurs de Paris, curieux de tels livres.

« En ce qui concerne cette partie d'histoire de saint Bruno tant débattue, j'ai autrefois tenu la négative, mais m'étant immiscé davantage dans les particularités de notre Ordre, j'ai trouvé la première relation qui en fut jamais faite ; et entre 180 épitaphes (qualifiées Tituli) faites à la louange de notre saint Père, j'en ai marqué trois qui confirment la relation, quoique ce soit en termes raccourcis.

« Cœsarius Heist (Monac. Cist. lib. II de Moribus § 49) rapporte cette histoire ; or, il vivait au premier siècle de notre ordre, Gerson et saint Antonin, etc.

« On objecte que l'abbé Wibier, contemporain de saint

---

siorum — Sumptibus Joannis Billaine, 1651. Migne. Patrol. lat. T. CLVI.

Guibert, né à Clermont (Oise), en 1153, moine à Saint-Germer de Flaix, abbé de N.-D. de Nogent en 1104, mourut en 1124.

Digitized by Google

Bruno et dont il traite amplement, ne fait mention de ce prodige, à quoi un R. P. Jésuite d'Avignon a répondu.

« Mais pour ce que vous, mon Révérend Père, êtes à présent sur les œuvres de ces auteurs pour les donner au public, comme me mandez, il m'est avis que devez défendre votre auteur et montrer que s'il y a de l'omission en lui, pourtant il n'y a point de contradiction avec l'histoire de saint Bruno, comme le suppose le susdit auteur.

« Le titre de son livre est excellent que j'ajouterai ici, craignant qu'il ne soit encore parvenu jusqu'à vous.

TRINITAS PATRIARCHARUM

S. Bruno stylita mysticus ;

S. Franciscus Paulanus Orômasdes Religiosus ex luce et veritate compactus ;

S. Ignatius Loyola, anima mundi

Dictio triplex
R. P. Theophili Raynaudi Societatis Jesu
Theologi.

Lugduni sumptibus Hæredum Petri Prost, Phil. Borde et Laur. Arnaud (1647).

« Le susdit auteur commence à répondre sur la relation de Wibier, depuis la page 75 jusqu'à la 81. Le livre est in octavo. Et si ne le trouvez promptement, je m'offre à vous en faire un fidèle extrait.

« De plus pour justifier l'abbé mal entendu, le susdit Révérend Père prétend qu'il ne sait par entier la vie de saint Bruno. Je vous en envoie une petite chronologie qui servira de lumières en ce fait bien autorisé en l'antiquité.

Digitized by Google

« Finalement je tiendrai à honneur de me dire,

« Mon Révérend Père,
« Votre plus humble en N.-S.,

« F.-A. Bruno Cousin (9). »

Je présume que la circonspection du Bénédictin de Saint-Germain l'engagea moins avant que ne l'espérait le Père Chartreux; il ne lui en tint cependant point rigueur; leur commerce de lettres continua (10) et leur amitié s'accrût avec les années et l'échange de services littéraires. Qu'on nous permette d'en citer pour preuve cet agréable compliment que reçut Dom d'Achéry revenu à la santé.

« Du Liget, 25 janvier 1655.

« Représentez-vous la joie du bon patriarche, quand il sut que son cher Joseph était vivant, « *et revixit spiritus ejus* ». Infailliblement je me suis senti renouvelé à l'aspect de la lettre qui me certifiait que vous étiez en bonne disposition. Car l'esprit vigoureux, actif, laborieux, que je remarque en vous, fait que je vous ai en estime singulière; car les lâches, paresseux, oisifs sont tout, hormis bonnes gens... (11). »

Oisif, on ne saurait l'être dans la Congrégation de

(9) Correspondance de Dom Mabillon. FF. 19651.

(10) En particulier le 1er novembre 1651; le 26 octobre 1652; les deux religieux étaient entrés en relation dès 1648. Fonds Franç. 17684.

(11) Bibl. nat. Fonds Franç. 17684, p. 309.

Digitized by Google

Saint-Maur; qu'on en juge plutôt. Le P. Raynaud avait fait allusion dans sa lettre à un manuscrit de Lanfranc qu'il avait eu l'occasion de feuilleter à Lyon ; il en avait parlé aux Bénédictins résidant à Rome ; cette indication ne sera plus oubliée, et à diverses reprises, le secrétaire du Procureur général, Dom Calliste Adam, préviendra de toutes les facilités qui se présentent pour mettre la main sur ce codex envié. Quelques extraits de la correspondance de Dom Calliste nous tiennent au courant des préoccupations de ces infatigables chercheurs.

Dom Calliste Adam a Dom Luc d'Achéry

« A Rome, le 22 mai 1651.

« ...C'est aussi pour vous faire savoir que le R. P. Théophile Raynaud, jésuite, partit d'ici mardi dernier pour Lyon avec Monseigneur l'évêque de Bethléem, sans que nous ayons eu le bien de le voir avant son départ, qui fut un peu hâté, et que Votre Révérence pourra par le moyen dudit Père, étant à Lyon, avoir des nouvelles des œuvres du B. Lanfranc qu'il m'avait dit, l'an passé, être entre les mains d'un chanoine comme je vous ai ci-devant écrit. Si le R. P. Procureur retourne en France, après le chapitre, il ne manquera pas, comme je crois, de saluer ledit Père Théophile en passant par Lyon et de s'informer desdits manuscrits, ce qui n'empêchera pas que vous ne fassiez auparavant vos diligences et le R. Père s'y emploiera volontiers comme je crois, étant fort affectionné et ayant été fort satisfait de ce que vous avez fait imprimer. »

Digitized by Google

« A Rome, 10 juillet 1651.

« ... Je vois que le R. P. Théophile Raynaud, duquel je vous ai écrit, est maintenant arrivé à Lyon, où il demeurera et Votre Révérence pourra savoir par son moyen quelques nouvelles des Mss. du B... Lanfranc, dont le Père m'avait parlé l'an passé.

« Je crois qu'il y aura à Paris des exemplaires de son dernier livre de Calvia imprimé à Lyon que le Saint Office a fait ici saisir et l'a censuré. »

« 25 mars 1652.

« ... Le R. P. Théophile partit d'ici samedi dernier pour retourner à Lyon et m'a promis de rechercher fort exactement les Mss. de Lanfranc, dont je vous avais autrefois écrit et je lui écrirai après dans deux ou trois semaines pour lui en rafraîchir la mémoire, si vous désirez quelque autre chose de lui, il s'y emploiera volontiers. »

« Rome, le 2 mars 1654.

« On me dit hier que le R. P. Théophile, jésuite, à la prière des PP. Carmes mitigés, a composé une réponse au livret que Mr de Launoy fit imprimer l'an passé contre le Scapulaire et les Indulgences que les PP. Carmes publient en faveur de ceux qui s'enrôlent en cette confrérie et qu'il n'épargne pas M. de Launoy ; je crois que les susdits Pères le font imprimer (12). »

---

(12) F.F. 17687. Correspondance de Dom Luc d'Achéry.

Dom Calliste Adam était natif de Rouen et avait fait profession à Saint-Rémi le 19 octobre 1634, à l'âge de 35 ans; avant d'accom-

Digitized by Google

Au milieu de ses voyages et de ses procès avec la congrégation du Saint-Office, le jésuite lyonnais était excusable de négliger le manuscrit de Lanfranc ; où aurait-il trouvé le temps de lui comparer la nouvelle édition ? Cette révision, du reste, eût peut-être été superflue, car d'après plus d'un indice, j'incline à croire que Dom d'Achéry, sans en soupçonner la provenance, avait eu à sa disposition le texte qu'on lui signalait avec tant d'insistance.

Ce manuscrit, en effet, était rentré à la bibliothèque du roi avec d'autres qui avaient appartenu au fameux Forézien, Papire Masson, le premier éditeur de saint Agobard, archevêque de Lyon. C'était entre les mains d'un de ses frères, chanoine de l'Église de Saint-Étienne que le P. Raynaud, comme il le rappelle, l'avait vu et feuilleté. De là il avait passé en la possession d'un troisième frère, leur héritier, Jean-Baptiste Masson, aumônier du Roi, qui s'en était dessaisi en faveur du dépôt royal, en mettant sur la garde de l'un d'entre eux la date de ce don, 16 juillet 1618 (13).

Mais entre les deux savants religieux l'occasion devait tôt ou tard se rencontrer de lier connaissance directement ; la lettre suivante nous apprend comment la chose eut lieu.

---

pagner Dom Placide à Rome, il avait été le secrétaire du supérieur général de Saint-Maur, Dom Grégoire Tarisse. Il mourut à Bonne-Nouvelle de Rouen, le 22 juin 1662.

(13) M. l'abbé Valentin Dufour a réédité un opuscule introuvable de ce troisième des Masson, *Le Calendrier des Confréries*, précédé d'une courte notice biographique. Paris, 1875.

Digitized by Google

LETTRE DU P. THÉOPHILE RAYNAUD A DOM LUC D'ACHÉRY.

« De Lyon, ce 14 de l'an 1659.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« Votre Révérence agréera que je m'ingère en sa connaissance et la félicite de cœur de ses travaux. En étant à Rome, le R. P. Placide me fit voir votre Lanfrancus que j'estimai méritoirement beaucoup. A présent Monseigneur de Toulouse, me parlant de Votre Révérence, m'a ici dit le cas qu'il faisait de votre plume et j'en ai reçu consolation grande, vu la qualité du personnage (14). Je viens à pré-

(14) Ce prélat était Pierre de Marca ; avant d'entrer dans les ordres il avait présidé le Parlement de Pau. Il gouverna le diocèse de Toulouse, environ dix ans, de 1652 à 1662 ; à cette date il fut nommé archevêque de Paris ; mais il mourut avant de prendre possession de son siège. C'était un théologien habile et un canoniste de valeur.

M. Tamizey de Laroque a publié, dans le *Bulletin du Bouquiniste*, (Paris, Aubry, 1868), deux lettres qui lui furent adressées par le P. Raynaud.

La correspondance de Dom d'Achéry renferme une longue dissertation écrite en latin de plus de dix pages fort serrées, sous forme de lettre : *Petrus de Marca Arch. Tolosanus R. P. D'Achéry* P. S.

Elle a été composée à la suite d'un entretien, tenu dans la bibliothèque même de Saint-Germain-des-Prés, entre l'illustre archevêque et le moine bibliothécaire.

Les premières lignes fixent le sujet de la conversation et de la réponse : « Cum nudius tertius in instructissimâ illâ Sti Germani bibliotheca... incidisset inter nos sermo de Ratramni opere adversus errores Græcorum, quod publici juris facis, deque aliis compluribus mediæ et

Digitized by Google

sent moi-même, par ces lignes, dire à Votre Révérence comme il y a environ un mois, que je reçus sous enveloppe adressée à moi l'*Index* de votre troisième *Spicilegium* sans lettre aucune. Qui que ce soit qui m'ait fait cette adresse, je prie Votre Révérence de prévenir que votre libraire mande par deçà à nos libraires ce travail votre que j'ai ici cherché à acheter partout, mais en vain.

« A ma persuasion quelques curieux d'ici s'en voulaient pourvoir et j'en voulais aussi addresser à Rome, je n'ai pu faire ni l'un ni l'autre, faute de trouver qui eut de ces livres.

« Votre Révérence regarde si en quelque chose je puis lui être utile, car je l'honore et désire servir. Déjà en plus d'un lieu, son nom est coulé de ma plume avec éloge, car sa doctrine et littérature me plaît.

« Votre Révérence et le P. Ménard et le P. Haefestenius avez fait voir que saint Benoît avait une postérité digne de ses maïeurs (meilleurs) en matière de doctrine propre aux Religieux.

« Aux Saints Sacrifices de Votre Révérence,

« De Votre Révérence,

« Très humble et très affectionné serviteur,

« Théophile RAYNAUD,

« *De la Com. de Jésus* (15). »

---

sequioris ætatis scriptoribus.... a me postulasti quænam esset mea sentencia de Bertramni presbyteri tractatu, quem aliqui Ratramno tribuunt. etc. » F.F. 17685. Cf. T. II du Spicilegium.

(15) F.F.17681.

Digitized by Google

Ainsi provoqué, le disciple de Saint-Maur répondit avec bonne grâce, et les deux dernières lettres que nous avons trouvées témoignent d'une estime pleine de cordialité. Launoy n'y est point épargné; nos correspondants avaient en effet à s'en plaindre tous les deux. L'un, comme il le dit, avait eu plus d'une querelle avec lui ; pour l'autre, l'ancien docteur de Sorbonne l'avait blessé à la partie la plus sensible de l'âme ; il avait été en effet le porte-parole de l'archevêque de Paris et de tous les adversaires du privilège qui conférait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés la juridiction quasi-épiscopale dans l'étendue du faubourg. Les moines avaient dû céder devant les exigences de Mgr Péréfixe et surtout devant les ordres formels du roi ; mais ils furent longtemps à oublier l'écrivain qui avait révoqué en doute des droits qni remontaient à la fondation même de leur couvent. C'est à la dissertation publiée pour ouvrir ce débat que le P. Raynaud fait allusion dans sa lettre (16).

Le Père Théophile Raynaud a Dom d'Achéry

« De Lyon, 2 de mars 1659.

« Mon R. Père en N.-S.

« J'écrivais à Votre Révérence avec confiance, parce que ayant reçu le mémoire de son troisième *Spicilegium* et en ayant donné le goût et ici à M. Arnaud, qui tient librairie

(16) *Launoii (Joannis) parisiensis theologi Inquisitio in chartam immunitatis quam B. Germanus Parisiorum episcopus suburbano monasterio dedisse fertur.* Lutetiæ Parisiorum 1657.

Digitized by Google

et à Rome à un de ma connaissance, des deux parts on me prie de trouver le livre. N'en ayant trouvé chez tous nos libraires aucun exemplaire, je donnai avis à Votre Révérence à ce qu'il lui plut faire que votre libraire en fit passer quelques copies par deça. Quand il l'aura fait, nous tâcherons de voir ses travaux et en écrire.

« M. Launoy se serait bien passé de tant remuer. Il m'attaqua touchant la conversion de saint Bruno. Je ne crois pas qu'il ait du contentement de m'avoir attaqué sans sujet. Je crois que ce qu'il a remué sur le privilège de saint Grégoire est pris de *Vadinghus Lucas* Augustinianus (in Augustiniana castig. § 8 proleg.) à qui je répondis en mon traité *de bonis et malis libris* en la page 140 (17).

« Quand j'aurai vu ce que le R. Père lui a dit, je bâtirai une addition à l'indice de madite réponse, et ce ne sera pas sans un coup de bec à Launoy et un éloge du R. Père. A mon avis c'est insensé d'aller révoquer en doute le privilège susdit, mentionné par saint Grégoire VII et avoué pieça par Thomas Valdensis et un monde d'autres.

« Votre Révérence ne me nommant point son adjuteur d'études, je ne puis le saluer par son nom. Mais je lui suis bien tout acquis serviteur (18).

---

(17) Le titre de l'ouvrage que rappelle le P. Th. Raynaud est le suivant : *Erotemata de bonis ac malis libris deque justa aut injusta eorumdem confixione cum indicibus necessariis*, etc. Il est inseré au t. XI des œuvres complètes.

(18) Ce compagnon d'études de Dom d'Achéry était alors Dom Claude Chantelou, religieux d'une grande activité, enlevé trop tôt à son maître et aux lettres. Il avait fait profession à Saint-Louis de Toulouse, le 7 février 1640, et il mourut à Saint-Germain-des-Prés, le 28 novembre 1664. Mabillon, qui lui succéda près de Dom Luc, a fait de lui ce touchant éloge : « Virum multigena eruditione præditum, qui dum

Digitized by Google

« Si Votre Révérence me donne licence, je la prierai à ce que m'écrivant, elle mette une petite enveloppe sur la lettre avec cette inscription. A mon R. Père le Père Charles du Loius, Recteur du grand collège de la Compagnie de Jésus à Lyon. Par ce moyen ma lettre viendra en mains franche de port.

« De Votre Révérence, etc. »

Le Père Théophile Raynaud a Dom Luc d'Achéry.

« De Lyon 20 mai 1659.

« J'ai un peu tardé à remercier Votre Révérence des deux pièces qu'il lui a plu m'adresser; parce que je voulais les voir devant et le relieur m'a tant fait vaquer que pitié a été de l'attendre tant. Enfin je me suis donné le bien de voir ces livres qui sont beaux et bons et peut-on dire à Launoy qu'il en a dans l'aile. Ce brouillon (car il faut dire avec saint Basile figue figue) ne finira jamais de tracasser et de brouiller sur tout ce qui est le plus vrai et solide, tant qu'il vivra. Je l'ai déjà instruit deux fois et il ferait bien mieux de vivre doucement que de tant remuer sans fondement. Mais c'est son génie, pour ne pas dire en Payen c'est son *fatum*.

« Quand j'aurais quelque chose propre pour reconnaître la charité de Votre Révérence je ne m'oublierai pas de mon

---

multa meditatur, in ipso ætatis flore interceptus est. » *Præf. in I^m sæcul. Bened.*

Cf. *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.*

Bib. nat. Fonds Franç. 16861. *Nécrologe de Saint-Germain-des-Près.*

Digitized by Google

devoir. Mais à présent et ici les livres ne sont pas de mise et dureront d'être comme hors de saison, jusqu'à ce que Dieu nous donne la paix.

« On dit que Launoy a entrepris de se ruer avec sa plume sur tous les privilèges des Religieux. Je l'attends à ce pas.

« Puis-je servir ici en quelque chose Votre Révérence? Je m'y porterai de même cœur que je me dis pour jamais.

« de Votre Révérence, etc. (19). »

Rien ne nous apprend si l'infatigable écrivain eut l'occasion de rompre de nouvelles lances avec « le brouillon » qu'il ménage si peu dans sa correspondance. Il ne l'avait pas davantage épargné en public et défendant contre lui, tantôt le scapulaire des Carmes, tantôt les stigmates de saint François d'Assises, tantôt la translation de la sainte maison de Lorette, ou encore la conversion de saint Bruno, il s'était efforcé, selon son expression, de lui envoyer du plomb dans l'aile. Il l'avait même poursuivi jusque dans sa propre Compagnie, où il lui avait semblé qu'on suivait trop facilement ses méthodes et on n'avait pas été peu surpris de voir le savant P. Papebrock dénoncé par un de ses confrères comme un vulgaire copiste, comme un coupable disciple de l'intransigeaut historien. A force d'aimer la guerre le P. Raynaud la portait jusques dans son propre camp (20).

---

(19) B. N. Fonds Franç. 17683.

(20) *Epistola informatoria ad Societatem Jesu super erroribus Papebrochianis, sive Hercules Commodianus Joan. Launoyus Constantiensis, repulsus*

Digitized by Google

A Saint-Germain-des-Prés on se montra plus pacifique; la réconciliation s'opéra : l'amour de la science ou plutôt la charité chrétienne fit oublier les procédés peu délicats du savant. Tous les religieux cependant ne furent pas de l'humeur de Dom d'Achéry et la lettre suivante, qui lui fut expédiée de Rome et qui me semble terminer à propos ce chapitre, nous révèle un ressentiment trop profond pour céder facilement.

« à Rome le 16 août 1672.

« Je donnerai part à M. Dirois de votre réconciliation avec M. de Launoy; le card. Bona l'a su de moi; il vous est obligé du témoignage que lui rendent vos savants; il se met fort peu en peine de celui de M. de Launoy qui passe pour un brouillon et pour un Ismaël parmi les doctes.

« Je m'étonne comme le grand saint Germain ne lui donna de sa crosse sur les oreilles en entrant à Saint-Germain; c'est à lui qu'on a l'obligation de la perte du plus

---

à R. P. Th. Raynaudo ejusdem societatis, redivivus in P. Dan. Papebrochio item Jesuita. Leodii apud. G. Streil 1687.

Les livres du P. Raynaud où Launoy était spécialement visé sont :

Antemurale adversus arietes fortium ingeniorum quatientes historiam sancti Brunonis veritatem. 1643.

Hercules Commodianus Joannes Launoyus repulsus pro Breviario Romano pro stigmatibus Sancti Francisci, pro translatione ædis Lauretanæ, ab Honorato Leothardo Thyniensi. Aquis Sextiis, 1656.

Scapulare Partheno-Carmeliticum illustratum ac defensum. Anno 1658. Coloniæ Agrippinæ.

Digitized by Google

beau droit et le mieux établi qui soit dans les églises privilégiées; je ne saurais jamais entendre parler de ce personnage sans peine (21) ».

L'Abbé J.-B. VANEL.

(21) Lettre de Dom Gabriel Flambart, procureur général de Saint-Maur, à Dom Luc d'Achéry. — Fonds Franç. M. SS. de la Bib. nat. 17688.

Digitized by Google

LES SPIRINX

GRAVEURS D'ESTAMPES A LYON AU XVIIe SIÈCLE (*)

(*Suite et fin.*)

VI.

Catalogue de l'œuvre gravé de Louis Spirinx.

Paris : Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale à Paris. *Lyon :* Grande Bibliothèque de la ville de Lyon, ancien fonds et fonds Coste. *Palais des Arts :* Bibliothèque du Palais des Arts, cabinet des estampes, à Lyon. *M. Dissard :* Collection de M. P. Dissard, à Lyon. *Dijon :* Bibliothèque de la ville de Dijon. *M. Thévenot :* Collection de M. C. Thévenot, à Dijon. *Bruxelles :* Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles. *Berlin :* Cabinet des estampes du Musée royal de Berlin. *Turin :* Bibliothèque nationale de Turin. *Bâle :* Musée des Beaux-Arts à Bâle.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Février 1893.

Digitized by Google

Sujets sacrés.

1. — L'Ancien et le Nouveau Testament. — *Spirinx scul. 1667.* — (H. 324 mill., L. 206 mill.) — *Paris.*

2 à 10. — Suite de vignettes formant une partie de l'illustration d'une sorte d'histoire sainte. (H. 135 m., L. 75 mill.) — *M. Thévenot.*

2. — Adam et Ève chassés du Paradis terrestre. — *Spirinx sc.*

3. — Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert. — *Spirinx f.*

4. — La tentation de Jésus-Christ. — *L. Spirinx scl.*

5. — Le bon Samaritain. — Non signé.

6. — Judas rendant aux chefs des Juifs l'argent, prix de sa trahison. — *L. S. f.*

7. — La Madeleine dans le désert prosternée devant une croix. — Non signé.

8. — Saint Paul prêchant à Athènes. — *L. S.*

9. — Saint Ambroise et Théodoric. — *Spirinx scl.*

10. — Mort d'un saint (Saint Louis?) — *Spirinx scl.*

11. — *La fille de Iaïre résuscitée et la malade de flux de sang guérie n° 26.* — *Spirinx scup.* — Planche d'un ouvrage. (H. 130 mill., L. 80 mill.) — *Paris.*

12 à 15. — Quatre planches appartenant à une suite dans le même ouvrage (1) : Saint Jean-Baptiste, saint

(1) Vie des Saints ou Histoire Sainte.

Digitized by Google

Ambroise, etc., (2).— *Spirinx sc.* — (H. 130 mill., L. 80 mill.) — *Paris.*

16. — Le Calvaire. Jésus-Christ sur la croix entre les deux larrons; il a le sein percé par la lance. *Iesvs crvcifixvs.* — *P. P. Rubens pinxit. Ludovicus. Spirinx sculcit. Zu Basel bey I·I·Thourneyser kupferstecher kunst-hendler vnd kupfertrucker daselbstein.* (H. 610 mill., L. 430 mill.) — *Nägler,* n° 5. *Le Blanc,* n° 7. *Bâle.*

17. — La décapitation de saint Jean-Baptiste. — *L. Spirinx scul.* — (H. 202 mill., L. 153 mill.) — *Paris.*

18. — Le martyre de saint Sébastien, d'après Jean van Achen. — *Nägler,* n° 6. *Le Blanc,* n° 8.

19. — La sainte Hostie adorée par le pape et le roi de France. — *Spirinx sculp.* — (H. 210 mill., L. 286 mill.) — *Paris.*

20. — Le Chrétien mourant. Un chrétien est sur son lit de mort, entouré de démons, et en même temps assisté de son ange gardien, des saints ses patrons, d'un prêtre et de religieux. A la partie supérieure, Dieu le père, Jésus-Christ et le Saint-Esprit, la Vierge, les anges, les saints et les martyrs. Au bas, à droite : — *L. Spirinx scl.* — (H. 695 mill., L. 496 mill.) Cette pièce porte la marque d'Hiérosme de La Garde, libraire à Lyon. Nous devons cette très rare estampe à l'obligeance de M. Paul Le Blanc, de Brioude.

---

(2) Ces planches ont fait peut-être partie de l'ouvrage auquel ont appartenu les nos 2 à 10; elles présentent cependant quelques différences.

Digitized by Google

Sujets historiques.

21. — Pièce gravée à l'occasion de l'entrée de Louis XIII et de Marie de Médicis dans une ville inconnue. Allégorie. — *L. Spirinx scul.* — (H. 200 mill., L. 163 mill.). — *Paris.*

22. — Le passage de Louis XIII à Beaune en 1625. — *Paris.*

23. — L'entrée du prince de Condé à Dijon. — *Nägler*, n° 8. *Le Blanc*, n° 10 (3).

24. — Le duc de Lorraine prête serment de fidélité à Louis XIV en 1641. — *Paris.*

25. — Le tombeau de Guy de Rochefort, conseiller du roi, chancelier de France et premier président du Parlement de Bourgogne (15 mars 1488). Guy de Rochefort est représenté avec sa femme « gisans sur un monument qui leur a été dressé, lequel est relevé de trois pieds, autour plusieurs armes de leurs alliances. » Les statues étaient de marbre blanc. — *L. Spi. f.* — (H. 330 mill., L. 190 mill.) — *Dijon* (4).

---

(3) Nous plaçons ici cette estampe d'après la mention que Nägler et Le Blanc en ont faite. Nous ne l'avons pas vue. Serait-ce celle que Nicolas Spirinx a faite pour *l'Entrée de très havt et très pvissant prince Henry de Bourbon, prince de Condé,* imprimée en 1632 par la veuve de Claude Guyot, et qui représente le premier portique des décorations de cette entrée?

(4) Ces deux planches (nos 25 et 26) ont été intercalées entre les pages 42 et 43 d'un exemplaire du *Parlement de Bourgogne* par Pierre

Digitized by Google

26. — Une femme au pied de la Croix qu'elle tient embrassée. Autour de la Croix, les instruments de la Passion, et au bas de la colonne de la Flagellation, un enfant au maillot couché. Au-dessous deux écussons armoriés. — *L. Spi. f.* — (H. 240 mill., L. 125 mill.). — *Dijon.*

On présume que cette planche se rapporte à Marie Chambellan, seconde femme de Guy de Rochefort, « inhumée au mesme tombeau (que son mari) ».

27. — Grande planche allégorique. — *N. de P. Montaignein.* (Nicolas van Plattenberg dit Plate Montagne). *Spirinx scul.* — (H. 380 mill., L. 412 mill.). — *Paris.*

Portraits.

28. — *Avgvstinvs Barbosa · I · V · D · lusitanvs prothonotarivs apostolicvs · aetat · svae an · XXXXII.* — *M · DC · XXVIII.* — *Ludo · Spirinx fec.* — En buste, de face, dans un cadre ovale enchâssé dans un grand panneau orné. Écusson aux armes dans un cartouche au-dessous du cadre. (H. 206 mill., L. 145 mill.). — *Le Blanc*, n° 2. *Bruxelles.*

29. — *Dame · Anne · Bavdesson · vefve · Me · Iean · Pillov.* — *Spirinx f.* — En buste, la tête presque de face, dans un cadre ovale. (H. 265 mill., L. 189 mill.) — *Le Blanc*, n° 1. *Paris. Berlin.*

Palliot (Dijon, 1649), que Palliot avait couvert de notes et d'additions en vue d'une nouvelle édition. (Bibliothèque publique de Dijon, n° 20265[1].)

Digitized by Google

30. — *Ioannis Blanci effigies... — L. Spirainx sculp.* — A mi-corps, la tête tournée à droite, dans un cadre ovale. Écusson aux armes au bas. (H. 148 mill., L. 93 mill.) — *Paris.*

31. — *Anne de Boves marqvis de Linville Covthenant lieutenant general des armees du roy. — Spirinx sculcit et ecud.* — En buste, la tête tournée à gauche, dans un cadre ovale. (H. 220 mill., L. 196 mill.) — *Paris. M. Thevenot.*

32. — *Henri de Bovrbon prince de Conde govvernevr de Bovrgonne. — L. Sprinx scul.* — En buste, la tête tournée à droite, dans un cadre ovale. (H. 147 mill., L. 107 mill.) — *Paris.*

33. — *Clavde Charles de Bron, conte de Laliegve, baron de Riverie, etc. premier baron de Lyonnois. — Spirinx sculp.* — En buste, la tête de trois quarts tournée vers la droite, dans un cadre ovale. Écusson aux armes au bas du cadre. (H. 312 mill., L. 230 mil.) — *Lyon* (5).

34. — *Carolvs secvndvs Dei gratia Magnae Britanniae et Hiberniae rex. — L. Spirinx deli. et sculp. 1664.* — En buste, la tête de face, dans un cadre ovale. Écusson aux armes au bas. (H. 365 mill., L. 278 mill.) — *Paris.*

35. — *Hvmbertvs de Chaponay. Eques, Dominus de Lisle de Mean Beauregar et la Chartonniere, praefectoria primum dignitate in Viennensi et Lugdunensi prouincia... magister... Creatur Anno MDCXXXIIII. — L. Spirinx sculp.* —

---

(5) Ce portrait a été reproduit dans le *Recueil de mémoires et documents sur le Forez*, publiés par la Société de la Diana, t. VII, 1881, p. 38.

Digitized by Google

En buste, la tête de trois quarts tournée vers la droite, dans un cadre rectangulaire cintré en haut. Écusson aux armes au bas. (H. 288 mill., L. 200 mill.) — *Lyon.*

36. — *Benoist · Le Ieune de Contay · seigneur de Lespinoy mareschal de camp des armées du Roy... — Spirinx f. 1669.* — En buste, la tête tournée à droite, dans un cadre ovale, autour duquel on lit : *Adiev · tout · est · contay*. Écusson aux armes au bas. (H. 218 mill., L. 165 mill.) — *Paris.*

37. — *Petrus Gassendus praepositus ecclesiae Diniensis* (à la plume). — *L. Spirinx sculp.* — A mi-corps, la tête tournée à droite, dans un cadre ovale. Écusson aux armes au bas. (H. 323 mill., L. 227 mill.) — *Paris.*

38. — *Margverite de Gondy marqvise de Magnelais.* — *L. Spirinx scl.* (H. 123 mill., L. 73 mill.) — En tête d'un livre. — *Paris.*

39. — *Hvgonis · vera effigies D : D : de · S · Charo, S · R . E . Cardinalis...* (6). — *Spirinx · scul.* — En pied, assis, la tête de profil et tournée à droite. (H. 317 mill., L. 197 mill.) — *Paris. Lyon.*

40. — *Carolvs Lenoir sac. consistorii comes et praeses in cvria svbsidior.* — *Spirinx sculp. 1662.* — A mi-corps, la tête tournée à gauche, dans un cadre ovale. (H. 315 mill., L. 243 mill.) — *Paris.*

41. — *Franc. de la Mothe le Vayer regi. a consiliis fratrique eivs vnico a stvdiis.* — *L. Spirinx sculp et delineauit*

---

(6) Hugues de Celidorio dit de Saint-Chef, nommé à l'archevêché de Lyon, † 1262.

Digitized by Google

1663. — En buste, la tête tournée à droite, dans un cadre ovale. (H. 325 mill., L. 260 mill.) — *Nägler*, n° 2. *Paris*.

42. — *Carolvs de Longveval comes de Bvqvoy Baro de Vavx* (Au bas, dans un cartouche : *Charles de Longueval comte de Buquoy tué dans une Bataille, près Neuhausel 12 juillet 1621*). — *L. S. fecit*. — *Paris chez Odieuvre m^d d'Estampes*. — En buste, presque de face, dans un cadre ovale. — *Berlin*.

43. — Louis XIV. — *L. S.* — En buste, la tête de face, en armure, surmonté de la couronne royale, entouré de palmes et de lauriers, supporté par deux personnages agenouillés et enchaînés. Au bas, un socle, avec l'inscription : *Nec plvribus impar*, portant le globe avec les trois fleurs de lis de France et le soleil. (H. 143 mill., L. 96 mill.) — *Paris*.

44. — *Petrus de Maridat in magno Regis Christianissimi consilio senator, 1655*. — *L. Spirinx scul*. — En buste, la tête tournée vers la droite. — Écusson aux armes au bas. (H. 203 mill., L. 140 mill.) — *Paris*. *Berlin*. — Trois états : *L. S.* sans l'écusson aux armes ; *L. S.* avec l'écusson aux armes ; *L. Spirinx scul.* avec l'écusson.

45. — *Messire Henry de Marle, seigneur de Versigny..... chancelier de France en 1413*... — *Spirinx scl*. — En buste, la tête tournée à droite, dans un cadre ovale. (H. 188 mill., L. 130 mill.) — *Paris*.

46. — *S. Martinvs abb. Hortensis episc. Sigvntinvs* — *B. Robertvs · I · abbas Dvnensis · 2 · Clar*. — *L. S. scul*. — (H. 142 mill., L. 172 mill.) — *Paris*.

Digitized by Google

47. — *B. Caietanvs Thienaevs fvndator... Theatinorvm... L. Spirinx scl.* — En buste, la tête tournée à droite. (H. 178 mill., L. 110 mill.) — *Paris.*

48. — *Jean Tzerclaes, c^te^ de Tilli Général des Troupes de l'Empire.* Autour du cadre : *Iean conte de Tilly gnal des armees de Sa M^te^. imperialle.* — *P. L. Pinx. L. S. sculp.* — En buste, la tête tournée à droite, dans un cadre ovale. (H. 140 mill., L. 93 mill.) — *Nägler,* n° 1. *Paris.*

49. — *Vray povrtrait de Marie de Valance.* — *Spirinx scul.* — A mi-corps, la tête tournée à droite, dans un cadre ovale. (H. 166 mill., L. 142 mill.) — *Nägler,* n° 3. *Paris.*

Titres, frontispices et vignettes de livres.

50. — Titre orné d'une grande vignette allégorique. (*Bernardvs Coesivs, mvtinensis, S. J.*) *Mineralogia sive natvralis philosophiae thesavri... Lvgdvni, Sumptib. Iacobi et Petri Prost, M. DC. XXXVI.* — *L. S.* — In-folio. — *M. Dissard.*

51. — Titre. *Cogitationes in Salomonis canticorvm canticvm... auctore R. P. Pavlo Sherlogo... Lvgdvni, Sumptibus Iacobi Prost, M. DC. XXXVII.* Portique richement orné, avec les figures de Salomon et de la Sulamite, de Jésus-Christ et de l'Église. — *Spirinx scul.* — (H. 323 mill., L. 211 mill.) — *Paris. Lyon.*

Ce titre a servi pour une autre édition de cet ouvrage, publiée en 1640 aux frais de Jacques et Pierre Prost (*Palais des Arts*).

52. — Frontispice. Dans un cartouche au bas : *Thomae*

Digitized by Google

de Vio Caietani... cardinalis... opera omnia. Lvgdvni, Sumpt. Iacobi et Petri Prost, 1639. Le cardinal assis écrit sous la dictée du saint son patron. Au-dessus, dans une gloire, la Trinité entourée des évangélistes, des prophètes et des saints théolociens. — *Spirinx scul.* — (H. 314 mill., L. 202 mill.) — *Lyon.*

53. — Frontispice. *Thomae de Vio Caietani... cardinalis... in qvatvor evangelia et acta apostolorvm commentarii. Lvgdvni, Sumptibus Iacobi et Petri Prost. 1639.* — *Spirinx scul.* — (H. 120 mill., L. 167 mill.) — *Paris.*

54. Frontispice. *Anteloqvia cogitationvm in Salomonis canticorvm canticvm. Auctore R. P. Pavlo Sherlogo. Lvgdvni, Sumptibus Iacobi et Petri Prost. 1640.* — *Spirinx scul.* — (H. 322 mill., L. 206 mill.) — *Paris.*

55 — Titre. *R. P. Lavrentii de Aponte Neapolitani... in Diui Matthaei Euangelium commentariorvm... Tomvs primvs... Lvgdvni, Sumpt. Haer. Gabr. Boissat, et Laurentii Anisson. M. DC. XLI.* Portraits de Sixte V et des fondateurs de l'ordre des Clercs réguliers. — *L. Spirinx scul.* — (H. 325 mill., L. 216 mill.) — *Palais des Arts.*

56. — Frontispice. *Antonii de Escobar et Mendoza ad evangelia... commentarii.* Pierre Prost, 1642. — *Spirinx scul.* — (H. 120 mill., L. 160 mill., — *Paris.*

57. — Titre. *R. P. D. Antonini Diana panormitani... Resolutiones Morales. Lvgdvni, Sump. Laurent Arnaud. M. DC. XLIII.* Portique : en haut, la figure de l'Église avec la croix et la tiare ; de chaque côté, les figures des cardinaux Scott et Areti. — *L. Spirinx, scul.* — (H. 330 mill., L. 205 mill.) — *Lyon.*

Digitized by Google

58. — Frontispice. *Casp. Hofmanni institvtionvm medicarvm Libri VI. Lvgdvni. Sumptib. loan. Ant. Huguetan. M.DC. XLV.* Grand cartouche entre deux pilastres. Au-dessus, le portrait de Gaspard Hofmann ; au bas, la vue de Nuremberg. — *Spirinx sculp.* — (H. 193 mill., L. 148 mill.) — *Nagler*, n° 4. *Paris. Lyon.*

59. — Frontispice. *Ivdith illvstris perpetvo commentario... avctore Didaco de Celada. Lvgdvni*, 1648. Le portrait de Judith en haut, les portraits des quatre saints de *Spirinx sculp.* — l'ordre des Jésuites : Saint Ignace de Loyola, etc. — (H. 323 mill., L. 206 mill.) — *Paris.*

60. — En tête du tome Ier du *Beati Alberti Magni... opera omnia M·DC·LI* (7). (Au verso) Portrait d'Albert le Grand, en pied, assis, écrivant à une table, la tête de profil et nimbée, avec cette inscription : *Vera effigies B. Alberti Magni Ratisbonensis Episcopi, ordinis Praedicatorum.* — *Spirinx scul.* — (H. 305 mill., L. 193 mill.) — *Paris. Lyon.*

61. — Frontispice. *Vetvs ac novvm testamentvm... commentarijs illustratum... Per R. P. Antonium de Escobar et Mendoza... Tomvs primvs. Lvgdvni. Sumpt. Philippi Borde Laurentij Arnaud et Claudij Rigaud·M·DC·LII.* Portail surmonté des figures de Jésus-Christ et de Moïse; au milieu, un livre ouvert avec le titre; au bas, le pape, le

(7) Édition du P. Pierre Jammy, en 21 volumes, imprimée par Jacques Du Creux, aux frais de Jean-Antoine Huguetan (à la Sphère); celui-ci avait associé à son privilège Claude Prost (à l'Occasion), Pierre et Claude Rigaud frères (à la Fortune) et Hiérôme de La Garde (à l'Espérance).

Digitized by Google

grand-prêtre et les évangélistes. — *Spirinx scul.* (au rebours.) — (H. 321 mill., L. 208 mill.) — *Lyon.*

62. — Frontispice. *D. D. Gaspar Bravo de Sobremonte Ramirez Sanctae Inqvisitionis medicvs...* 1653. Le portrait de B. de Sobremonte Ramirez à mi-corps, la tête presque de face, dans un cadre ovale. Écusson aux armes en bas. — *L. Spirinx scul.* — (H. 285 mill., L. 183 mill.) — *Paris. Berlin.*

63. — Frontispice. *Les Œuvres de maistre Iean Bacqvet advocat du Roy...* Lyon, Hiérosme de La Garde, 1658. — *Spirinx scul.* — (H. 167 mill., L. 120 mill.) — *Paris.*

64. — Planche d'un livre.— *Spirinx sculp.* — (H. 148 mill., L. 102 mill.) — *Paris.*

65. — Planche d'un livre. — *L. Spirinx scul.* — (H. 165 mill., L. 120 mill.) — *Paris.*

Sujets divers. Armoiries.

66 à 73. — *Les paresseux et les négligents.* Suite de huit planches d'après A. Bloemaert, accompagnées de vers français. In-folio en travers. — *Nägler*, n° 9. *Le Blanc*, n° 12.

74. — Scène de jeu dans la manière de Callot. — *L. de Spirinc sc.* — *Nägler*, n° 10. *Le Blanc*, n° 11.

75. — Étiquette de marchand. — *Spirinx scul.* — H. 120 mill., L. 158 mill.) — *Paris.*

76. — Titre. *Beati Alberti Magni... opera omnia. M. DC. LI.* Écu aux armes de Lyon, dans un cartouche accosté de deux cornes d'abondance soutenues par le

Digitized by Google

Rhône et la Saône. Sur une banderole au-dessus : *Alivm haec concordia monstrat amorem.* — *Spirinx scul.* — (H. 124 mill., L. 171 mill.) — *Paris. Lyon.*

77. — Écu, entouré d'attributs militaires, aux armes des San Martino d'Aglié, grande famille piémontaise. Une Renommée plane au-dessus de ces armoiries. A gauche, une figure allégorique de femme, debout, tient de la main gauche les flèches qui sont une des devises de la famille et une petite banderole avec la légende *Sans despartir*, et de l'autre main un drapeau sur lequel est représentée une forteresse avec les mots *Tanto cvstode secvra.* A droite, Hercule debout tient une balance dans un des plateaux de laquelle est la massue portant la légende *In armis ivra.* Au bas : *Spirinx scul.* — (H. 270 mill., L. 372 mill.) — *Turin* (8).

78. — Écusson aux armes de Jean-Antoine de Vera et Figueroa, comte de la Roca, envoyé de Philippe IV près la République de Venise. — *L. Spi.* — (H. 159 mill., L. 153 mill.) — *Lyon.*

79. — Cartouche avec écusson aux armes d'Emmanuel Gomez de Los Cobos, marquis de Camarasa. — Non signé. — (H. 141 mill., L. 171 mill.) — *Lyon.*

---

(8) Bibliothèque de Turin, cart. 9, bc 31. Communication du comte de Vesme, de Turin.

Digitized by Google

VII

Laurent Spirinx

(..1670-1686.)

Laurent ou Laurens Spirinx, graveur en taille-douce, était fils de Louis Spirinx, graveur, et de Lucrèce Renaud, sa femme ; il est né à Lyon le 5 janvier 1645 :

« Cedit jour (6 janvier 1645) j'ay baptisé Laurens filz de sieur Louys Spirinx graveur en taille douce et de Lucresse Renaud sa femme. Le parrain sieur Laurens Arnaud marchand, marraine Marguerite Palerne. En Chalamon. (Signé :) *Denevache*. (9). »

Laurent Spirinx a épousé Clémence Hottinger (10), dont il a eu au moins huit enfants, nés de 1671 à 1686 (11). Il signait *Spirinx*. Il demeurait « vers la Croix-Paquet. »

C'était un graveur médiocre, dont nous ne connaissons que quelques pièces. Il a gravé les quatre planches du tome premier du livre de Louis Barles, intitulé : *Les nouvelles decouvertes sur toutes les parties principales de l'Homme et de la Femme* (in-12). Le tome premier a été

---

(9) Paroisse Saint-Nizier. Archives de Lyon, GG. 27, 1644, f° 65 recto.

(10) Le nom est écrit Hautingue, Otingue, Autingle et Hoting.

(11) Paroisse Saint-Nizier (1671 et 1672), paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin (de 1677 à 1686.)

Digitized by Google

publié à Lyon en 1673. Le frontispice est signé *Spi. f.;* une planche l'est *L. Spi. f.,* une autre est sans signature. Le portrait de l'auteur (*Lvdovicvs Barles Doctor Medicvs*) est signé *Laur. Spirinx le fils Sculp.* (H. 118 mill., L. 76 mill.). Le portrait se trouve au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale; le livre est à la Grande Bibliothèque de Lyon.

Il est possible que Laurent Spirinx n'ait pas toujours exercé la profession de graveur. S'il a déclaré, lors du baptême de ses enfants en 1671 et en 1672, être graveur en taille-douce (12), il n'a pris, dans les actes de 1677 à 1686, que la qualité de « bourgeois de Lyon ». Il aura été absent de Lyon dans l'intervalle, de 1673 à 1677.

Natalis Rondot.

(12) Laurent Spirinx habitait en 1671 dans « la rue Buisson, vers Saint-Ambroise », et en 1672 sur la place des Cordeliers.

Digitized by Google

IZERNORE

SON ÉTYMOLOGIE, SON TEMPLE

SES MONNAIES (*)

Si nous ne pouvons plus maintenant retrouver son manuscrit, pouvons-nous du moins connaître le nom de ce moine, auteur de ces trois Vies des saints abbés de Condat ?

Les savants Pères Chifflet, de Besançon, nous donnent à cet égard d'utiles indications et qui remontent déjà à une époque ancienne.

Chifflet, Jean-Jacques, auteur d'une *Histoire de Besançon* fort estimée était né dans cette ville en 1588; il y est mort en 1660; son frère, *Pierre-François Chifflet*, né à Besançon en 1592, mort à Paris en 1682, fut nommé par Colbert, gardien du cabinet des médailles du Roy.

Les recherches des Pères Chifflet sur ce point sont rela-

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Février 1893.

Digitized by Google

tées dans l'ouvrage récent si complet de D. Benoît sur l'*Abbaye de Saint-Claude* (1).

Voici ce que dit textuellement à cet égard Pierre-François Chifflet :

« J'ai trouvé à Besançon, dans les archives métropo-
« litaines de Saint-Jean, un manuscrit très ancien et du
« meilleur caractère, où les Vies des trois abbés du Jura
« sont suivies immédiatement des Vies des saints abbés
« d'Agaune. Or, à la fin de cet ouvrage, on lit ces mots :
« Fin de la vie de Probus, contée par le saint prêtre PRAG-
« MACE. D'où je conclus que c'est ce même Pragmace qui
« a écrit la Vie des premiers Pères du Jura, non moins que
« celle des premiers abbés d'Agaune. »

Ces conclusions sont-elles bien évidentes ?

D. Benoît fait avec raison toute réserve à cet égard.

Ce qui est plus important, c'est d'apprécier la valeur, la sincérité de l'écrit du moine de Condat.

Le P. Mabillon, savant bénédictin qui mourut à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1707 (2), en fait le plus grand éloge.

Lenain de Tillemont, le célèbre écrivain de Port-Royal, plus connu sous le nom de Nicole, mort à Paris en 1682, s'exprime ainsi (3) :

« L'histoire de saint Romain et de saint Lupicin, que
« nous avons citée, est écrite par un moine de ce nom, qui
« vivait avant la mort de Syagrie, dame de Lyon, dont la

---

(1) *Histoire de l'Abbaye et de la terre de Saint-Claude*, par D. Benoît 1890, p. 167.

(2) *Annales Bénédictines*, t. Ier, p. 23.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique.*

Digitized by Google

« piété était célèbre en l'an 494, il rapporte ce qu'il avait « appris de ces saints tant par saint Eugende, qui avait été « leur disciple, que par les auteurs anciens qui vivaient « quand il écrivait.

« Aussi nous avons peu d'histoire qui paraisse plus « authentique que celle-là. »

Enfin, Dunod de Charnage, dans son *Histoire des Séquanes*, dit en parlant de ce moine anonyme : « Cet auteur est grave « et de poids, parce qu'il a écrit ce qu'il a vu et qu'il l'a « ouï dire à ceux qui l'ont vu. »

Il est donc permis de penser que lorsque ce moine dit qu'Isarndor qui (par une contraction fréquente, comme celle de Lugdunum en Lyon), est devenu Izarnor, signifie *Porte de fer*, il dit la vérité (4).

Bien des critiques se sont élevées à ce sujet. On a prétendu que le moine en écrivant ceci : *In gallica lingua id est ferrei ostii indidit nomen Isarndori*, ne connaissait pas la langue gauloise et a emprunté ce mot à la langue burgonde et franque.

Une première observation, c'est que la langue gauloise (de la Gaule du centre), n'était autre que la langue celte (le nom de Gaulois nous a été donné par les Romains), et les auteurs les plus érudits sont d'accord pour affirmer que la langue burgonde et germaine était dérivée du celte.

---

(4) Izarndor est bien le mot qu'indique le moine. Il n'y a pas lieu, en effet, de s'inquiéter de la terminaison en *dori* qu'il donne à ces mots. Les Romains n'avaient pas *d'article*, et quand l'auteur parle du temple d'Izarndor, il est bien forcé de dire *templum Izarndori* (génitif d'Isarndor). Il ne faut donc pas, je le crois, s'attacher ici à la désinence du mot.

Digitized by Google

En second lieu le moine anonyme connaissait bien cette langue celte et gauloise, et il ne pouvait pas, en écrivant ce passage, l'emprunter à la langue burgonde ; il écrivait vers 450, époque à laquelle à peu près les Burgondes envahirent nos contrées. Ces derniers n'auraient donc pu substituer alors, et en si peu de temps, une langue à une autre.

Enfin ce moine, disciple de saint Oyend, dit que ce saint lui parlait familièrement, lui décrivait la figure, la personne du grand saint Martin, qu'il avait connu, et lui faisait les confidences les plus intimes ; or ces saints, tous trois natifs d'Izernore, étaient d'une intelligence cultivée et distinguée, saint Romain avait été élevé au monastère d'Ainay, saint Lupicin allait soutenir les droits des malheureux Gallo-Romains opprimés devant Hilpéric, roi des Burgondes à Genève.

Quant à saint Oyend, fondateur des règles du monastère de Condat, il était fils d'un homme de mérite qui, resté veuf, avait été nommé par le Pape et le vote des fidèles, archiprêtre, curé d'Izernore.

Le moine anonyme ne pouvait donc connaître l'origine du nom d'Izernore que par saint Oyend, qui y était né, et quand ce dernier la lui donnait ainsi, le nom d'Isarndor signifiant porte de fer, il y a lieu de croire que c'était bien la vérité.

M. d'Arbois de Jubainville (5), dit en commentant le passage du moine anonyme, qu'Isarnor, employé comme nom commun, veut dire fer en gaulois, mais il ajoute que

(5) *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et du nom des lieux habités en France.* 1890, p. 154.

Digitized by Google

ce mot est employé ici comme nom propre d'homme, et il pense que ce mot *Izarndor* veut dire forteresse d'Izarnus.

Nul n'est plus compétent que le savant académicien pour traiter cette question. Il me suffira de lui emprunter ce passage qui me paraît important.

« Les deux mots dont il s'agit étaient au nombre de « quelques expressions qui appartiennent en commun aux « Celtes et aux Goths. Porte en gothique, s'appelait *dour*, « prononcez *dor*, fer s'appelait *eisarn*, prononcez *isarn*. La « langue gauloise du biographe paraît donc avoir été tout « simplement le burgonde ou le francique. »

Je crois néanmoins que le biographe, en parlant de la langue gauloise, a voulu dire la langue celte. En voici une preuve dans un passage du même auteur, *Préface de la Vie de saint Romain*, reproduit par les Bollandistes (6).

Le moine, en dédiant son œuvre aux moines Johanes et Armentarius, fait le jeu de mots suivant (l'esprit gaulois n'est pas d'hier), il espère qu'ils ne seront pas aussi *durs* pour lui que le rocher (Agaune), près duquel ils habitent, et il pense qu'ils accueilleront avec bonté son ouvrage.

Voici ce curieux passage : Quamvis ergo Agaunus vester *Gallico prisco que sermone* tam primitus per naturam, quam nunc quoque per ecclesiam, veridica *præfiguratione Petri a Petra* esse dignoscitur, agnoscat tamen, etc.

Je traduis textuellement :

« Quoique votre Agaune en *vieille langue gauloise* soit « désigné sous le nom de *Pierre*, tant d'abord à cause de la « nature du lieu que maintenant par l'église, par une véri- « table allusion à la pierre elle-même ; votre bonté accueil- « lera néanmoins mon œuvre, etc. »

(6) *Acta Sanctorum*. T. III de février, p. 470.

Digitized by Google

Les Bollandistes ajoutent la note suivante : « Agaunum « accolæ interpretatione gallici sermonis saxum dicitur.

« Agaune signifie rocher en langue gauloise. »

Or, il est certain qu'*Agaune* est un mot de la langue celte qui veut dire rocher.

Bullet, doyen de l'Université de Besançon, dit, dans ses *Mémoires sur la langue celtique* (7), qu'*Agaune* signifie pierre. roche, en grec Akone, c'est de là, ajoute-il, que le mot *d'aconit* a été tiré par ce qu'il croit aisément en pareil sol.

La langue gauloise, dont il est question dans ces deux passage, est bien ici la langue celte, et c'est bien dans cette langue celte qu'Eisarn-dor signifie Porte de Fer.

Citons aussi, pour compléter cette étude, Le Blanc (8), qui, en parlant d'Izernore, dit que les Flamands désignent une porte de fer par les mots *Iser-deure*, les Anglais *Yern-door*, les Allemands *Eisarn-Thorr*.

Beaucoup de savants auteurs se sont occupés de cette étymologie.

M. Monnier (9), a voulu y voir une *relation* avec le culte *Isiaque*, antérieur aux temps historiques.

Bacon-Tacon (10) pense qu'*Isarn* est le nom d'un héros des anciens Goths un des ancêtres de Théodoric.

Enfin Thomas Richard (11), un auteur anglais, dit qu'*Isarn* en gallois veut dire faux ; *or*, bord tranchant : Isarnor, signifierait donc bord tranchant de la faux, et on aurait

(7) Bullet. *Mémoire sur la langue celtique.* Dijon, 1754, t. II, p. 23.
(8) *Traité historique des monnaies de France.*
(9) Monnier. *Études archéologiques sur le Bugey.*
(10) Bacon-Tacon. *Antiquités et origines celtiques.*
(11) Thomas Richard. *Walk-English Dictionary* 1753.

Digitized by Google

voulu désigner, par ces mots, les cultures de la vallée, les montagnes qui l'environnent ou les faits d'armes qui se seraient accomplis sous les murs de la ville.

Nous voici donc dans le domaine des conjectures, l'hypothèse que nous avons étudiée y rentre également, mais enfin, on peut le dire en terminant et SANS RIEN AFFIRMER, elle rallie à elle le plus de chances de probabilités.

Une dernière observation : on appelle encore de nos jours *Vie de fer*, *voie de fer*, le chemin qui conduit d'Izernore au hameau de Bussi, près de là sur une montagne voisine.

C'est évidemment au sens figuré que ce nom a pu être donné à Izernore ; c'était la porte, la fortification ancienne (clausuraque fortissima), qui gardait l'entrée du défilé, conduisant des montagnes du Jura dans la plaine et la province romaine. On désigne encore de nos jours ainsi des défilés bien connus comme les Portes de Fer en Algérie, les Portes de fer du Danube, etc.

Pour terminer cette trop longue dissertation, il est intéressant de suivre brièvement à travers les âges, jusqu'à nos jours à la fois et les noms successifs et l'histoire de cette petite ville, sujet d'étude pour les archéologues.

Malheureusement, à l'époque de l'invasion des barbares et dans les premiers siècles du Moyen Age, l'histoire est comme presque partout, muette à ce sujet.

J'ai examiné vainement l'Itinéraire d'Antonin et la Carte de Peutinger, Condat est indiqué par cette dernière, mais Izernore n'y est pas mentionné, et pendant bien des siècles nous n'avons jusqu'à présent aucun document qui puisse être utilement consulté.

Digitized by Google

Le premier que nous retrouvons et qui présente un caractère authentique, est une bulle du pape Innocent II de 1142 (six siècles après l'écrit du moine de Saint-Claude).

Que d'événements ont dû se passer pendant ce temps si long, que d'invasions, de pillages, de destructions. Il est curieux de savoir quel nom, après tant d'années écoulées, est resté à notre ville gallo-romaine.

En 1142, vivait à Belley un évêque, nommé Guillaume, qui voulut régulariser l'organisation de son diocèse; les chanoines prirent la règle des Augustins, et le pape Innocent II, par une bulle de 1142, fit le dénombrement des églises, relevant de l'évêché de Belley.

Voici ce précieux document. J'ai vainement recherché l'original qui n'existe plus ni aux archives de Belley ni aux archives de Bourg, mais Guichenon le reproduit deux fois dans deux de ses ouvrages :

Le premier, *Episcoporum Bellicensium chronografica series*.

Le deuxième, *Histoire de la Bresse et du Bugey* (12).

Voici ce passage important :

« Innocentus episcopus, servus servorum Dei fratro
« Guillemo Bellicensi episcopo... jus episcopale videlicet...
« In Lugdunense archiespiscopatu ecclesias de *Ysernoro* et
« terras ibidem. »

Une autre découverte, que je dois à l'obligeance de M. Vachez, est encore fort précieuse au point de vue de l'étymologie.

Dans l'*Obituaire de l'Église de Saint-Jean*, publié par

(12) Guichenon. *Episcoporum Bellicensium Chronogrofica series*, p. 4. Guichenon. *Histoire de Bresse et du Bugey*, 2e partie, p. 22 et 23.

Digitized by Google

Guigue, il est fait mention d'un acte de cession en l'an 1176, par l'archevêque de Lyon Guichard à l'église de Saint-Paul, d'une pièce de terrain *juxta Foruierium*, pour agrandir son cimetière.

Or, nous voyons figurer parmi les témoins de cet acte : *Magister Hugo de Isernoro* (c'était un prêtre d'Izernore) (13).

J'ai vu cette fois le titre original même aux Archives du Rhône (Titres de Saint-Paul) et le nom est bien écrit de cette façon.

Ainsi à cette époque déjà reculée 1142 et 1146 le nom d'Izernore qui depuis a subi bien des modifications s'écrivait presque comme maintenant.

La ville avait même une certaine importance puisqu'il est parlé dans la bulle du pape Innocent II des *églises* qui s'y trouvaient et des terres en dépendant.

Toutefois avec la décadence de l'Empire romain la cité gallo-romaine perdit peu à peu cette importance, elle fut ensuite saccagée à plusieurs reprises au moment des grandes invasions des Barbares et ne se releva jamais complètement de ses ruines.

Située à l'extrémité d'une plaine peu fertile, sans commerce local, la ville déclina peu à peu et devint le village que nous connaissons maintenant.

Dès le commencement de la féodalité les seigneurs abandonnent (comme partout) la plaine d'Izernore pour élever leur château-fort sur les hauteurs qui en défendaient les abords, c'est ainsi que le village de Bussy sur la montagne voisine devint la résidence des seigneurs d'Izernore.

Il est intéressant de suivre les transformations du nom

---

(13) Guigue. *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ*, p. 177.

Digitized by Google

dans les actes relatifs à Izernore qu'on retrouve au Moyen Age.

J'apporte ici le résultat des recherches que j'ai pratiquées sur ce point aux Archives ducales de Dijon.

ARCHIVES DE LA CÔTE-D'OR. — *Chambre des Comptes de Dijon.*

B 802. — 1322. — Acte de foi et hommage fait à Guillaume de Joinville, seigneur de Gex, par noble homme Thomas de Bussis, damoiseau pour ce qu'il tient et possède in villis et territoriis de *Ysernoro*, de Mallia, de Cyognes et in toto territorio de Montagnie.

B 10455. Fol. 98. — 1336, dimanche après la Saint-Vincent. — Jean et Pierre Gaillard de Matafelon frères, se reconnaissent hommes liges de Humbert sire de Thoire et de Villars, pour ce qu'ils possèdent et tiennent de lui in *tota parrochia et in agris atque territoriis ville Mathafelone, ville de Thoyreti, ville de* Yzernorent, *ville de Santona de la Montagne.*

B 807. Fol. 26. — 1419. — Terrier des ruraux du mandement de Matafelon.

Izernorum.

Recognitio Johannis Rosseti, Mermeti Reydellet, Petri Bochardi, Johannis Silvestre de *Ysernoro*, homines Francisci de Bussy.

Recognitio Johannis Marionis de *Ysernorum*, homme lige taillable et de mainmorte du duc de Savoie.

B 821. Fol. 16. — 1467, 4 mars. — Terrier des nobles du mandement de Montréal.

Reconnaissance de noble et puissant Antoine de Bussy, fils et héritier de François, fils de Louis, fils de magnifique seigneur Philippe de Bussy, chevalier de ses châteaux de Bussy, du château dit la Tour de Bussy.

Item la justice haute, moyenne et basse, les maisons, terres, prés, pâturages, étangs, bois, eaux, cours d'eau, manses, hommes et femmes in parrochiis Montis regalii, Mataffelonis, de Mornay, de Gevreyssiat, de *Ysarnoro*, de Condamine et de Sancto Donato de Monti.

Digitized by Google

B 808. Fol. 317. — 1473, 1474. — Terrier des ruraux du mandement de Matafelon.

Apud Ysernorum.

Reconnaissances faites par les trente-trois hommes de *Ysernorum* et *Yssernorum* qui se reconnaissent hommes liges du duc de Savoie et tiennent de lui les biens et héritages dont chacun d'eux, fait une déclaration détaillee.

B 828. Fol. 719. — 1503. — Terrier des ruraux du mandement de Montréal en Bugey.

Apud *Ysernorum.*

Reconnaissances faites par Guillaume et Pierre Colliet, Jean et Jean Colliet, André Gojet, alias Sirchugoz, qui s'avouent hommes de Philibert, duc de Savoie et donnent une déclaration des biens qu'ils tiennent de lui en emphitéose.

B 10453. Fol. 142. — 1563, 1572. — Dénombrement donné au duc de Savoie en sa Chambre des Comptes de Chambéry de la seigneurie de la Balme, Saint-Julien-sur-Cerdon et appartenances par Jacques de Toulongeon dit de Vienne, seigneur de Ruffey, Commarin, Bouligneux, La Balme, Saint-Julien-sur-Cerdon, etc.

Premièrement le château et maison forte de La Balme, etc.

Item dient les dits seigneurs tenir et pocéder à cause de ladicte seigneurie de la Balme, Saint-Julien, la moitié des dixmes de la paroisse d'*Isarnorx*, dont sont les villages de Sessiaz, de Perrignaz, d'Itriaz, de Bussy, de Govreyssiaz, d'Allenjon, de Tigniaz, de Charbillaz et Beaulregar, etc.

B 10737. — 1639, 15 décembre. — C'est l'adveu et le dénombrement que présente au Roy notre souverain seigneur et ballie à vous nosseigneurs tenant sa chambre à Dijon, Jehan de Regard, escuier, seigneur de Chaney, *Ysernorez*, Sorgieu et l'Hospital dépendants dudict Chaney.

En examinant ce dernier titre, je fus frappé de voir cet *Ysernorez* dans le voisinage des villages de l'Hopital, Chanay, près de Seyssel aux bords du Rhône et loin de Nantua.

Y avait-il là un autre Izernore? j'en acquis la certitude

Digitized by Google

en consultant divers ouvrages ayant trait à cette localité et notamment le *Guide de Lyon à Seyssel* par M. de Quinsonnas (14).

En parlant des tours qui servaient de sémaphores le long des côtes du Rhône, M. de Quinsonnas cite les tours du château de Grex et d'Eilloux, où l'on voit, dit-il, encore « un reste de la tour qui correspondait avec le Mollard, « Chanay et *Izarnore* au pied de la montagne. Ce château « fut acquis en 1605 par Louis Passerat, châtelain de Châ- « tillon-de-Michaille. »

Il résulte de l'examen des lieux que cet *Isarnore* dont il ne reste plus que des ruines était bien aussi une porte de fer défendant, au bord du Rhône, l'entrée de la vallée de la Michaille, avec le nid d'aigle de la Tour de Dorches, qui se trouve un peu au-dessous dans un repli du terrain.

Il s'agissait de trouver l'origine de ce nom, elle m'a été indiquée par Guichenon (15).

Notre vieil et savant auteur s'occupe de l'histoire de cette famille des de Bussy, seigneurs d'Izernore, barons d'Eyria et de Brion.

C'était une famille de vieille noblesse de notre pays qui remontait à l'an 1200 et avait cette fière devise : *Encore ne me tene's.* Nous voyons un Jacques de Bussy en 1477, gouverneur de Nice et un Pierre de Bussy en 1477, chevalier de l'Ordre de l'Annonciade. Toutefois comme presque toutes les anciennes familles, elle s'est éteinte et la branche directe finit vers 1650 après Claude-Antoine de Bussy qui

(14) Comte de Quinsonnas. *Guide de Lyon à Seyssel*, 1858.

(15) Guichenon. *Histoire de Bresse et du Bugey*, 1re partie, p. 44.

Digitized by Google

ne laissa qu'une fille, Marguerite de Bussy, *morte en jeunesse* (comme dit Guichenon).

Un des héros de cette famille Philippe de Bussy vivait en 1340, il se battit vaillamment aux côtés de Philippe VI de Valois, contre les Anglais. En 1350, le duc de Savoie, Amé VI dit le comte Verd, lui inféoda les terres de l'Hôpital et de Surjoux et Chanay en récompense de ses services.

Cette seigneurie de Chanay est demeurée longtemps dans cette famille dont les puînés prenaient le titre de seigneurs d'*Isarnore* en Bugey « à cause de quoi, dit Guiche-« non, le château de Chanay fut appelé communément le « Chanay d'Izernore. »

Voilà donc l'origine de cet *Izarnore* près de Seyssel et le nom d'Izernore reste bien seul avec son antiquité et ses souvenirs dans notre pays.

Depuis cette époque peu de changements se produisirent dans son nom.

Guichenon, dans sa description du temple (en 1650) dit (16) : « Au village d'*Isarnore* il y avait autrefois un très beau temple dédié à Mercure ».

Dunod de Charnage, qui consacre un long article à Izernore dans son *Histoire des Séquanes* l'appelle *Isernore*.

Un document curieux et inédit nous indique qu'on l'appelait au milieu du XVIIe siècle comme aujourd'hui.

C'est le procès-verbal d'une visite pastorale que j'ai trouvé aux Archives du Rhône, dans le manuscrit *Visites Pastorales de 1655*, f° 128

Le 6 septembre 1655, Mgr Camille de Neuville, arche-

(16) Guichenon. *Histoire de Bresse*, tome I.

Digitized by Google

vêque de Lyon, a visité, dit-il, l'église d'*Izernore* sous le vocable de l'Assomption de Notre-Dame. (Il n'est nullement question naturellement du temple.)

Les murs du cimetière étaient détruits en cinq ou six endroits.

La Chapelle de Sainte-Catherine fondée par les seigneurs de Bussy et d'Eyria (*qui s'étaient détachés du pays*) « hors « l'Église et joignant du côté de l'Épitre, est comme prête « à tomber, à cause de la *pourriture* des toits qui la sou- « tiennent ».

Que deviennent hélas! les fondations pieuses et les tombes mêmes, quand les familles disparaissent ou s'éteignent?

L'Archevêque ordonne les réparations nécessaires.

Il constate que la cure rend 160 livres par an et que la nomination du curé dépend de l'Évêché de Belley.

Depuis cette époque le nom d'Izernore n'a plus changé et nous le retrouvons enfin tel que nous l'ont transmis les générations qui nous ont précédés.

J'en ai fini avec cette question d'étymologie sur laquelle j'ai peut-être beaucoup trop insisté.

Ne considérons point cependant cette étude comme inutile et pour moi je ne regrette ni le temps ni le travail qu'elle m'a coûté.

Il faut, en effet, quand on s'occupe d'un pays, s'efforcer d'abord de bien connaître son nom. Ces recherches accompagnent et complètent nécessairement son histoire.

On avance, on marche sur un terrain plus sûr et c'est ainsi que j'arrive au temple même d'Izernore qui fera le sujet de la deuxième partie de cet ouvrage.

(*A suivre.*) E. Cuaz.

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DU

GÉNÉRAL FONTBONNE

AU

REPRÉSENTANT DU PEUPLE SAINT-PRIX (*)

XIV

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté .·. Égalité.

Au Quartier-Général de Tende le 14 frtidor
l'an 3e de la République Française, une et indivisible.

LE GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE FONTBONNE,

Commandant le Centre de l'Armée d'Italie.
au Représentant du Peuple St Prix,
à Paris.

C'EST de la Cime des montagnes déja couvertes de neige que j'invoque pour me dégeler la douce chaleur de l'amitié; tu jugeras de l'horreur du climat que nous habitons par la lettre ci jointe du Général

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier et Février 1893.

Digitized by Google

de Brigade d'Allemagne ; la seule intemperie de l'air a fait périr hier soir sept mulets tout près d'ici : Cependant c'est à ceux qui se dévouent à la défense de la patrie dans un païs aussi affreux que le Citoyen Pille adresse de prédilection ses vexations ; tu seras aussi étonné que moi mon cher Saint Prix, d'apprendre que ce digne successeur de Bouchotte a écri au Commissaire ordonnateur de cette armée pour me faire retenir 2400 l. pour le prix d'un soi disant Cheval que j'ai optenu dans le courant de messidor, tandis que tu sais mieux que personne que je n'ai eu que trois chevaux que j'ai pris et paié au prix fixé par la loi (au dépôt de Versailles et dont j'ai retiré un reçu du Commissaire Barbier dont je t'envoie ci joint copie collationnée par le Commissaire des guerres de la division. — Le Citoyen de lorme inspecteur des remontes n^ales^ qui me choisit lui même mes trois Chevaux que la fatigue et la longueur extrémes de la route ont mis hors de service.

Pour que le citoyen Pille ne puisse avoir l'air d'ignorer ma reclamation contre l'injuste retenue qu'il a fait operer sur mes appointements, je te prie de lui remettre toi même la lettre que je lui écris à ce sujet qui contient aussi copie du reçu du Commissaire des Guerres de Versailles ; fais lui retracter de suite l'ordre de retenir mes appointements pour un Cheval que je n'ai point reçu ; ou qu'il m'envoie l'ordre de prendre ce cheval dans le dépot des remontes du Midi ce qui vaudrait encore mieux puisque les miens sont exténués.

Conviens qu'un pauvre Diable perché sur la cime des montagnes déja glacées au mois d'aouts est en droit de se recrier contre la vexation criante qu'exerce envers moi le Citoyen Pille. heureusement que tu es la, mon cher S^t^. Prix, pour me faire rendre prompte justice,

Digitized by Google

j'ai écri hier au brave chaix dont je suis tres inquiet, je t'embrasse comme je t'aime de cœur et d'âme.

FONTBONNE.

mes amitiés aux titon (1).

XV

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté .·. Égalité.

Au Quartier-Général de Tende le 25 fructidor
l'an 3e de la République Française, une et indivisible.

LE GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE FONTBONNE

Commandant le Centre de l'Armée d'Italie.
à son ami le Représentant du peuple St Prix,
à Paris.

Si je t'écrivais, mon cher ami, toutes les fois que je sens le besoin de m'entretenir avec toi, tu serais accablé de mes lettres; Combien souvent je t'ai desiré pour promener ensemble sur la cime de mes Montagnes; Crusol n'est qu'un pigmée en Comparaison du fameux col de Tende d'ou

(1) Selon toute apparence, cette famille Titon est celle du Conseiller au Parlement qui fut rapporteur dans l'affaire du Collier.

Digitized by Google

nous voyons les orages se former sous nos pieds — il est des instants ou l'on est forcé malgré la rigueur du Climat d'admirer les phénomenes et les divers accidents de la lumiere qui se multiplient d'une maniere prodigieuse à nos yeux.

j'ai vu et donné hier a coucher à ton aimable collegue Maisse qui est venu recevoir l'acceptation de la constitution de la part de ma division, ce qui s'est operé de la maniere la plus satisfaisante; quoique le soldat meure de faim et soit en proye aux horreurs d'un climat glacé et dénué de toute espèce de ressource.

je n'ai pas oublié le fils de Chaix. Maisse et Kellermann m'ont promis de me l'envoier dis le de ma part à notre ami commun. buvez quelques fois à ma santé, ce ne sera jamais aussi souvent que je vous regrette. je t'embrasse comme je t'aime de tout mon cœur, mon cher St Prix.

FONTBONNE.

fais remettre la lettre pour Gamon.

XVI

Au Quartier Général d'Albinga 3e jour complémentaire.

Mon cher S^t. Prix

je passe successivement du froid au chaud, il y a six jours que j'étais huché au milieu des neiges, me voici

Digitized by Google

maintenant au bord de la mer dans la partie la plus méridionale des états de Gênes.

La satisfaction qu'on eu de la maniere dont j'ai organisé la division du Centre a engagé le Général en chef et les Représentants de m'investir du Commandement de toute la cote depuis Menton jusqu'à Albinga, comme partie de cette division est sur le territoire Gênois, je suis chargé d'y propager la bonne intelligence et d'y surveiller les intérêts de notre Gouvernement, et de me tenir en garde contre les tentatives des anglais et des impériaux — à propos d'impériaux hier nous les avons rossé d'importance ils étaient au nombre de plus de dix mille pour forcer cette partie-ci de la droite avec moins de quatre mille hommes nous les avons repoussés Républicainement après un combat opiniatre de cinq heures, ils ont perdu quinze cent hommes tués, bléssés, ou prisonniers et ils 'ont étés forcés de reculer eux mêmes partie de leur position, j'ai fait filer ce matin sur Nice plus de deux cent cinquante des prisonniers que nous leur avons fait — cependant nous mourons de faim, hommes et chevaux c'est à la lettre.

j'attends le fils de notre ami Chaix qu'on m'a positivement promis. écris-moi mon cher S^t prix et aime moi toujours comme je t'aime.

FONTBONNE.

adresse moi tes lettres à mon Quartier Général à Saint-Rême à l'Armée d'Italie.

mes honneurs aux dames et M^r titon.

Digitized by Google

XVII

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté .·. Égalité.

Au Quartier-Général de Saint-Rême le 8e vendémiaire
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

LE GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE FONTBONNE

Commandant la Côte de Gênes de l'Armée d'Italie.
au Représentant du peuple St Prix.

il me tarde bien de recevoir de tes nouvelles, mon Cher Saint Prix, je reclame avec instance cet adoucissement de l'absence; je connais trop bien l'excellence de ton cœur pour imaginer qu'il aie pu se raffroidir à mon égard; mais je viens gourmander ta paresse qui a besoin d'être poussée à bout; je te ressemble assêz de ce côté la, car il faut que je sois prêssé comme un liévre pour les lettres qui ne sont pas nécessitemment obligées; mais ma Répugnance a écrire ne tient pas auprès du plaisir que j'ai de m'entretenir avec toi : ajoute à tous les bons offices que tu m'as rendu, celui de me donner des nouvelles de l'ami le plus précieux que j'aie au monde; j'espere que tu n'iras pas tourner autour du pot pour devenir que ce bon ami de fontbonne est toi-même, mon Cher St. Prix;

à propos d'ami, j'ai reçu il y a huit jours un lettre du

Digitized by Google

chef de l'état major de l'armée qui m'annonce avoir envoié l'ordre au fils de Chaix de venir me joindre à S^t. Rême ; je suis étonné que l'intérêssant jeune homme ne m'en ai encore rien dit; je l'attends avec l'emprêssement de l'amitié. j'ai écri deux fois à Chaix le pere depuis que j'ai quitté la division du Centre — point encore de Réponce; j'espere que tu seras plus obligeant mon cher St Prix, je ne te demande qu'une seule petite lettre par décade, c'est bien peu pour quel qu'un qui te regrette mille fois par jour au moins.

je t'embrasse comme je t'aime de tout mon cœur.

FONTBONNE.

mes honneurs à l'aimable famille Titon.

donne moi des nouvelles des Cavagnac, je n'ai rien vu d'aussi joli que la fille ainée.

XVIII

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté .·. Égalité.

Au Quartier-Général de Saint-Rême le 12 vendémiaire l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

LE GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE FONTBONNE

Commandant la droite de l'Armée d'Italie.
au Représentant du Peuple St Prix.

je suis bien impatient de recevoir de tes nouvelles, mon ami, elles me sont précieuses dans tous les tems à plus forte

Digitized by Google

raison apresent que Paris est agité et que nous touchons au moment des élections, tu connais assèz mon cœur pour te faire une idée de mes perplexités jusqu'au moment ou j'apprendrai qu'on a rendu justice à ton zèle et à tes vertus.

je t'en conjure, mon cher St. Prix, donne-moi de tes nouvelles; je ne crains pas que l'obligeante amitié dont tu m'as tellement multiplié les éffets soit affaiblie; mais ton silence me peine et m'inquiétte. La raison c'est que je t'aime et que j'ai un vrai besoin de communiquer avec toi.

j'ai ecri ce matin à Chaix, rappellez-vous de moi, mes amis, quand vous serez ensemble et donne moi de tes nouvelles; je t'embrasse de tout mon cœur comme je t'aime.

FONTBONNE.

mes honneurs à la famille Titon.

Si tu vois l'aimable Cavagnah rappelle moi à son souvenir, je n'ai rien vu d'aussi charmant dans tout le païs que j'ai parcouru.

Digitized by Google

XIX

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté .·. Égalité

Au Quartier-Général de Saint-Rême le 25 Vendémiaire
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

LE GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE FONTBONNE,

Commandant la côte de l'Armée d'Italie,
au Représentant du Peuple Saint Prix.

je t'écrirai tous les jours, mon cher ami, jusqu'a ce que je sache de tes nouvelles ; comment peux-tu me laisser dans la plus insuportable incertitude, au moment de ta réélection et des mouvements qui agitent Paris ; tu sais, mon cher St. Prix, combien mon cœur t'est tendrement attaché et tu le mortifies par ta paresseuse insouciance ; c'est pourtant bientôt fait d'écrire je me porte bien, j'espere bien ou mal de telle ou telle chose.

Certes, je répugne autant que toi d'écrire, mais quand c'est à toi, c'est pour moi un plaisir, un besoin ; au nom de l'amitié calme mes inquiétudes, quand ce serait que pour te délivrer de mon importunité ; Cependant j'aime à croire que mon affection ne t'est pas indifferente.

Il n'est arrivé de saillant dans cette partie de l'Italie depuis la lettre que je t'écrivis des avant postes ou je te détaillais la manière meurtrière dont nous avions repoussé l'attaque d'un ennemi infiniment supérieur en nombre.

La troupe est pleîne de courage, mais elle manque de

Digitized by Google

tout; l'officier surtout est réduit à la plus affreuse misère, dans un païs ou les assignats ne valent rien et on ne peut pas forcer de les prendre; la Convention devrait bien prendre en quelque consideration l'extrême détresse et l'on peut dire d'avillissement ou sont réduits ses plus intrépides défenseurs, on ne cesse de dire *L'armée d'Italie a bien mérité de la Patrie,* puisquelle a bien mérité elle a donc droit d'être traitée selon son mérite et d'optenir du moins les premiers besoins de la vie.

Les officiers Généraux qui ont quelque chose de chèz-eux se ruïnent, les autres font pitié car nous sommes dans un païs ou notre traitement est absolument nul. Au reste le païs est charmant, par malheur on n'y peut pas vivre de l'air du tems, c'est grand domage. j'ai écri à Gamon qu'elle était la déplorable position des officiers dans cette armée en l'engageant à nous faire passer dans celle des Alpes, d'autant qu'il arrive ici une quantité prodigieuse d'officiers Généraux qu'on sera forcé de faire réfluer ailleurs; tire Gamon de son indolence à cet effet.

j'ai écri dernierement à notre ami Chaix, j'attends des nouvelles de son fils qui a reçu l'ordre de s'y rendre en personne — adieu, mon cher St. Prix je t'embrasse de tout mon cœur comme je t'aime.

FONTBONNE.

Mes honneurs aux titons.

Digitized by Google

Chronique de Mars 1893

2 Mars. — Première représentation donnée, au Théâtre des Célestins, par Mme Sarah Bernhardt et sa troupe (*La Dame aux Camélias*, comédie d'Alexandre Dumas).

4 Mars. — M. Bouvier (Arthur Désilvère), avocat, est nommé juge suppléant au Tribunal civil de Lyon, en remplacement de M. Teissèdre, nommé juge suppléant à Paris.

— Bal de bienfaisance, donné au Grand-Théâtre par les Étudiants des Facultés de l'Etat.

5 Mars. — Fête annuelle donnée, au Casino, par l'Œuvre de l'hospitalité de nuit. Représentation de la comédie du *Maître de Forges*, d'Ohnet, dans laquelle Mme Sarah Bernhardt joue le rôle de Claire de Beaulieu.

6 Mars. — Mort de M. Onfroy de Thoron, dernier chevalier de Saint-Louis, et ancien émir du Liban, décédé à Lyon, à l'âge de 83 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Chalain-le-Comtal (Loire). Indépendamment d'une *Histoire d'Amérique*, M. Onffroy de Thoron a publié les ouvrages suivants : *La Découverte du Paradis terrestre ; la Langue primitive ; les Phéniciens à l'île de Taïti.*

9 Mars. — Mort de M. Henri Chassaignon, maire des Chères, président du Comice agricole de Lyon, président de la Commission départementale des agriculteurs de France, et membre de la Chambre consultative d'agriculture du Rhône.

12 Mars. — Mort, à Rome, de M. Gabriel de Saint-Victor, ancien député, maire de Ronno (Rhône), et président de l'Union du Sud-Est. Ses funérailles ont lieu le 21 mars, à Ronno, au milieu d'une nom-

Digitized by Google

breuse assistance. M. Gabriel de Saint-Victor est l'auteur d'un *Voyage en Portugal.*

16 mars. — Service solennel de quarantaine, dans l'église primatiale, pour S. E. le cardinal Foulon. La messe est célébrée par S. E. le cardinal Maignan, archevêque de Tours. Mgr Cotton, évêque de Valence, prononce l'oraison funèbre du regretté défunt. Plusieurs prélats assistent à cette cérémonie : Mgr Fava, évêque de Grenoble, Mgr Theuret, évêque de Monaco, Mgr Bouvier, évêque de Tarentaise, Mgr Luçon, évêque de Belley, Mgr Belmont, évêque élu de Clermont et le R. P. Louis de Gonzague, abbé de N.-D. des Dombes.

— Représentation d'*Hernani*, donnée au Casino des Arts par Mounet-Sully, et plusieurs artistes de la Comédie-Française, au bénéfice de l'école de La Salle.

17 mars. — Conférence faite par M. Leger, ingénieur, au siège de la Société d'Agriculture et de la Société industrielle : *Les institutions patronales dans la grande industrie.*

19 mars. — Conférence faite, au siège de la Société de Géographie, par M. Henri Coudreau, explorateur, sur l'Amazonie et les Guyanes.

20 mars. — Consécration épiscopale, dans l'église primatiale, de Mgr Belmont, évêque de Clermont, par Mgr Boyer, archevêque de Bourges, assisté de Mgr Marpot, évêque de Saint-Claude et de Mgr Petit, évêque du Puy.

— Conférence faite à la Faculté des Sciences, par M. Charles André, directeur de l'Observatoire : *L'importance astronomique et physique des observations faites à de grandes altitudes.*

— Conférence faite au cercle Lafontaine, par le P. Dorgère, des Missions Africaines de Lyon, sur le Dahomey.

23 mars. — Mort de M. Marie-Antoine-Benjamin Lobinhes, avocat, ancien conseiller à la Cour d'appel de Chambéry, décédé à l'âge de 62 ans.

26 mars. — Troisième grand concert donné, au Grand-Théâtre, par la Société des Concerts du Conservatoire.

28 mars. — M. Corbière, juge suppléant à Lyon, est nommé juge suppléant, chargé de l'instruction, au Tribunal civil de Trévoux (Ain), en remplacement de M. Thiodet, nommé juge à Mostaganem.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

EN TOSCANE

ET

EN OMBRIE

Depuis longtemps les petites cités de la Toscane et les hauts lieux de l'Ombrie attiraient mes souvenirs et ma curiosité, différents voyages, des séjours trop prolongés en d'autres contrées italiennes m'avaient jusqu'à présent barré la route de la vieille Étrurie, c'est donc seulement en décembre dernier que j'ai pu voir, admirer Siena, Perugia, Assisi, Lucca, Arezzo, Pistoia, Fiesole : ce sont elles que j'hommage ici par ces lignes écrites près des collines toscanes encore pâlement ensoleillées.

Des brumes du Rhône directement transporté aux paisibles rues de Lucca (Lucques), une ville presque ignorée aussi, et pourtant en plus de ses environs charmants, de ses vieilles alliances lyonnaises, elle se pare de trois joyaux,

Digitized by Google

ses églises, le Dôme, Saint-Michel et Saint Frigidien, toutes les trois des XIe et XIIe siècles.

Le Dôme de marbre vieilli, avec sa triple façade de sveltes colonnettes, sa haute tour sarrazine, son intérieur sombre où brille la lampe d'or du Tempietto, conservant le fameux Volto ou crucifix miraculeux, çà et là dans les chapelles des peintures, sculptures, surtout le noble tombeau de Noceto, le célèbre humaniste — secrétaire du grand pape Nicolas V, l'un des Pères de la Renaissance.

Saint-Michel, église vénérable fondée en 764 par le duc lombard Teutprand et sa femme Gumprande, s'orne aussi de trois rangs de délicates colonnettes, dominés par l'Archange bysantin aux ailes de bronze. Enfin San-Frediano ou Saint Frigidien, la troisième et la plus curieuse, construite au VIIe siècle par les rois lombards Bertharic et Kunbert (1), en mémoire du saint irlandais Frigidien, évêque de Lucques de 560 à 578.

C'est une véritable basilique primitive à toiture apparente soutenue par deux lignes de colonnes antiques, simples et imposantes, dans les chapelles, de vieilles fresques d'Aspertini, des fonts aux sculptures un peu barbares de magister Robertus (1151) et une ravissante Annonciation d'Andrea della Robbia, enguirlandée de fleurs et de fruits. La façade plane porte l'immense mosaïque, sur fond d'or, du Christ dans sa gloire, abritée sous l'auvent à poutrelles sculptées semblables aux avant-toits des mosquées du Caire, de même le campanile aux créneaux sarrazins me rappelle la tour de Mansourah à Tlemcen : nouveauté artistique rapportée des

(1) Bertharic roi de l'Italie Lombarde de 671 à 686, son fils Kunbert lui succéda de 686 à 700. Ses nombreuses fondations religieuses lui méritèrent l'épithète de *Pius*.

Digitized by Google

expéditions commerciales et des croisades par les villes maritimes et négociantes d'Italie.

De vieux palais vides, d'admirables archives, le voisinage de Pise l'endormie, de la royale Florence, de la plage sylvaine de Viarreggio, une ceinture ombreuse de remparts plantés de platanes, un doux climat, une vie extra paisible, font de Lucques le paradis des retraités.

Après ses siècles de liberté, Lucques vit sa république étranglée en 1799 par Bonaparte, qui la donna aux amoureux caprices de sa sœur Élisa, 1814 la transféra aux Bourbons de Parme, le duc Charles-Louis (2) prenant peu au sérieux cette minuscule souveraineté, vivait joyeusement partout où l'on s'amusait, il mourut très vieux à Nice en 1883.

La mort de Marie-Louise en 1847, rendit Parme aux Bourbons, ceux-ci rétrocédérent alors Lucques à la Toscane, puis l'Italie s'en empara en 1860, depuis cette date la vieille cité s'assoupit de plus en plus devant sa trinité artistique heureusement sauvegardée.

Entre Lucco et Pistoia, des vallons assez monotones recélant un véritable lac souterrain d'eaux minérales

(2) Charles II Louis né en 1799, fils de Louis duc de Parme et de Marie-Louise d'Espagne, fut d'abord roi d'Étrurie de 1801 à 1808; enfermé dans un couvent avec sa mère régente, par ordre de Napoléon, délivré en 1814, duc de Lucques, de 1814 à 1847, de Parme, de 1847 à 1849 où il abdique. Marié en 1820 à l'austère Marie-Thérèse de Savoie, morte saintement à Viarreggio, en 1879. Leur fils unique Charles III duc de Parme, joyeux viveur aussi, fut assassiné à Parme le 27 mars 1854 (vengeance privée). Il avait épousé en 1845, Louise de France, sœur du comte de Chambord, dont il eut quatre enfants, le duc Robert de Parme actuel, le comte de Bardi, la duchesse de Madrid qui possède Viareggio et la grande-duchesse de Toscane.

Digitized by Google

chaudes, les bains de Lucca, de Monte-Catini, de Monsumano, avec une grotte célèbre parmi les rhumatisants, les goutteux, etc., et au bas du verdoyant amphithéâtre des Apennins, les tours de Pistoia.

Pistoia aux nombreuses églises, aux rues désertées, longtemps prospère, industrieuse, fut la rivale artistique de Florence, actuellement négligée à tort par les touristes modernes, car elle est autrement intéressante que certaines grandes villes comme Gênes ou Turin. Les églises du style pisan, Saint-Giovani-Fuoricivitas avec son bas-relief du XIIe siècle, la Cène, du célèbre sculpteur maître Gruamons, et la chaire : le Dôme malheureusement restauré mais abritant le tombeau du cardinal Forteguerri par Le Verrochio et le merveilleux autel d'argent du XIIIe ou XIVe siècle, travail incomparable dédié à l'apôtre saint Jacques; auprès du Dôme son vieux campanile blasonné des écus des podestats. Puis le baptistère d'après celui de Florence, San-Andrea et la célèbre chaire de Jean Pisano, enfin le Palazzo Pretorio d'un très beau gothique et l'hôpital del Ceppo dont la basse façade est illustré par les sept œuvres de la Charité, les quatre Vertus cortègeant la Vierge, chef-d'œuvre splendide des trois Della Robbia (1525-1535).

Les alentours de Pistoia deviennent à la mode, les villas s'élèvent sur les terrasses des Apennins et le high-life toscan délaissant les plages toujours un peu fiévreuses de Livourne et de la Maremme s'éprend de plus en plus de l'air, des forêts, des horizons ensoleillés de l'Apennin.

La ligne de Sienne bifurque à Empoli sur celle de Florence-Pise, monte jusqu'aux pieds de Sienne, dans les vallons toscans jaunis encore par les chênes et les hautains. De nombreux écrivains ont chanté Sienne, aucun n'a pu et ne pourra jamais détailler son attraction si complexe,

Digitized by Google

ruelles étroites, palais grandioses aux entrées traîtresses, tours crénelées, arcs enchevêtrés sur les rues, montées, descentes rapides, églises-forteresses, souvenirs de foi, d'amour, de meurtres, de joies délicates, d'horribles tortures satisfaisant à peine la haine, splendeurs artistiques d'une intensité aiguë, ensemble envahisseur d'un passé disparu et toujours présent.

Une longue rue suivant la crête des collines traverse Sienne de la porte Camollia à la porte Romaine, les palais se touchent, voici le Casino des Nobles et sa ravissante loggia aux deux bancs de marbre ciselés par Federighi et Marina, puis une courte descente et sous le soleil ou sous les clartés de la lune monte droit au ciel la radieuse tour du Palais Public.

Cette tour, la Mangia, toute de briques rouges avec deux aigus renflements pour le guet et la cloche de la cité, est une perfection de légèreté par ses lignes si droites et si simples : au-dessous d'elle le Palais Public rouge aussi et crénelé, autour d'elle l'amphithéâtre des vieilles demeures patriciennes, la Piazza-Campo et sa ravissante fontaine, Gaia.

L'intérieur du palais recèle l'histoire entière de Sienne l'éternelle rebelle, les hautes salles peintes, l'adorable chapelle précédée par de curieuses fresques annonçant la Renaissance avec leurs philosophes et guerriers romains, fermée par une grille-dentelle de fer forgé, émaillée par les fresques de Taddeo Bartoli.

De la Piazza, nous montons encore entre deux beaux palais, au sommet, un grand espace très lumineux car le soleil se reflète sur les marbres, sur les mosaïques, sur les colonnes fouillées, sur les ornements multiples de la façade du Dôme entièrement construit de marbre noir et blanc.

Digitized by Google

L'impression de l'église est inoubliable, ce n'est pas le vide mystérieux des cathédrales gothiques du Nord ou d'Espagne, ni l'écrasement de grandeur de Saint-Pierre, sous ces voûtes azurées et étoilées portées par d'élégants faisceaux de piliers, sous cette belle coupole, devant les anges de bronze du chœur, devant la resplendissante chaire, on ne se trouve ni perdu ni effrayé, mais pleinement heureux. Malgré l'attrait de tant de merveilles, j'osais à peine avancer, je n'avais jamais foulé semblable tapis que celui qui de la porte à l'autel miroitait dans toute l'immense église, tapis de marbre où dans de larges compositions de nombreux artistes ont entrelacé le Vieux et le Nouveau Testament, ici les Sybilles, là la Vie Humaine en ses six âges, incomparable et unique chef-d'œuvre méritant à lui seul le voyage de Sienne.

Ce ne sont point des mosaïques, mais de véritables tableaux (graffii) de marbre de deux ou trois teintes au plus, blanc, noir et gris, traités comme un immense *cloisonné*, ils sont protégés par un plancher qui n'est enlevé que le 15 août. Les reproductions exactes des graffii ainsi protégés, se voient à l'Œuvre de la Cathédrale (Opera del Duomo) possédant aussi les Trois Grâces antiques (3), de merveilleux parements d'autels, de très vieilles peintures sur bois et la mitre et l'anneau de Pie II. Ce petit Musée est installé dans les ruines fastueuses de ce qui devait être la nef colossale du Dôme dont la cathédrale actuelle n'aurait été que le transept, la peste de 1348, les guerres civiles, empêchèrent la réalisation du rêve grandiose des orgueil-

(3) Les Trois Grâces, admirable groupe antique, retrouvé à Rome, sous Pie II qui en orna la sacristie de la cathédrale de Sienne, Pie IX, lors de son passage (1857) le fit transporter à l'Œuvre du Dôme.

Digitized by Google

leux Siennois, les ruines sont poétiques sous le reflet de la lune, et en pleine lumière d'un travail éblouissant de finesse du plus pur gothique.

Sous le chœur du Dôme le très curieux baptistère de Saint-Jean avec les charmants fonts baptismaux en marbre de Della Quercia (1416) et les reliefs en bronze de Ghiberti et de Donatello.

A côté de la chapelle des Piccolomini (4) où montent vers la voûte les quatres statues de Michel-Ange et la fresque du Pinturrichio, le Couronnement de Pie III, par une basse porte de bronze on pénètre dans la célèbre Libreria construite par le cardinal François Piccolomini, neveu de Pie II et lui-même pape Pie III (1503). Sur le désir reconnaissant du cardinal, le Pinturrichio peignit sur les parois la vie de Pie II, le fils le plus illustre de Sienne, qu'il adorait, qu'il a comblé de ses bienfaits et dont il a décrit déli-

---

(4) Pie II. Œneas-Sylvius Piccolomini, famille patricienne de Siena, né à Corrignano, le 18 octobre 1405, étudia à Pavie (Bologne), emmené à 26 ans au Concile de Bâle par le grand cardinal Capranica, secrétaire de l'empereur Frédéric III (1442), ordonné prêtre à Vienne en 1446, évêque de Trieste, cardinal de Calixte III, le 17 décembre 1456, élu pape le 19 août 1458, mort à Ancône où il s'était fait transporter mourant pour essayer d'organiser la croisade contre les Turcs, le 15 août 1464.

Ce pape illustre fût un grand esprit, un ardent protecteur des lettres, des arts, historien et littérateur, mais son pontificat fut attristé par les progrès menaçants des Turcs contre lesquels il tenta vainement de coaliser l'Europe chrétienne.

Pie III. François-Tadeschini Piccolomini, neveu de Pie II, fils de sa sœur Landonia et de Nani Todeschini, évêque de Spoleto, cardinal en 1460, élu pape en 1503, après Alexandre VI, mort quelques mois après 1503.

Digitized by Google

cieusement les environs. Les dix grandes compositions (5) du Pinturrichio sont admirables de vie, de perspectives, de teintes, d'ornements, Vasari assure que Raphaël aida le Pinturrichio, tous deux avec Jean d'Udine et Andrea del Sarto forment un groupe amical dans la fresque 9, la Canonisation de Sainte Catherine (6).

Sainte Catherine, la Benincasa comme l'appellent familièrement ses compatriotes, la grande et douce mystique de Sienne, fille d'un petit teinturier, sa modeste maison paternelle près de la vieille Fonte Branda est transformée en oratoire devenu un célèbre pèlerinage. Sainte Catherine qui ramena la Papauté d'Avignon à Rome et avec elle la splendeur de l'Italie ; ses lettres, dit un écrivain rationaliste, forment un monument d'édification grandiose et offrent un style qu'on pourrait attribuer à un apôtre plutôt qu'à une fille ignorante (7).

La gloire de cette pauvre vierge, o Siena, surpasse toutes tes splendeurs ! a dit un autre.

La canonisation de Catherine Benincara demandée par l'Italie entière, retardée par les Franciscains, fut célébrée à Saint-Pierre avec des fêtes merveilleuses le 29 juin 1411 par Pie II qui composa lui-même la bulle, l'office de la nouvelle sainte et plusieurs hymnes latines en son honneur. Pie IX dont l'âme poétiquement mystique vénérait sainte

(5) Ces fresques sont l'image la plus fidèle des origines de la Renaissance italienne de cette époque si passionnée pour les couleurs et pour les formes. Lutzow, Stuttgard, 1887, et aussi Schmarsow : *Rafael und Pinturrichio in Siena*, Stuttgard, 1880.

(6) *Histoire des Papes depuis le moyen âge*, par le Dr Pastor. Insbruck, 1892.

(7) Hase. *Caterina von Siena*, Leipzig, 1864.

Digitized by Google

Catherine, la déclara protectrice de la Ville Éternelle en 1866.

Un autre Siennois a son autel populaire à l'autre bout de la ville, c'est l'humble saint Bernardin (8), son oratoire est tapissé des fresques du Sodoma (Gio-Bazzi), parmi les plus belles : l'Assomption et le Couronnement de la Vierge et une admirable Annonciation de Gisolame del Pacchia. A côté de l'immense église de Saint-François restaurée depuis peu et éclairée par de très belles verrières modernes de Munich, à l'ombre de l'église, le beau cloître des Franciscains.

Sienne s'allonge vers le nord, voici le fier et superbe palais Piccolomini commencé par Pie II, achevé par le cardinal, ses assises frustes, sa royale corniche, ses ornements en fer forgé, ses écussons portant la célèbre mezza luna des Piccolomini, en font une demeure plus princièrement grandiose que le célèbre Palais inachevé des Strozzi à Florence. La cité se clôt devant la vieille porte gothique Camollia et la colonne blasonnée d'Empire et de Portugal, dressée en mémoire du mariage de l'empereur Frédéric III avec Éléonore de Portugal, célébré là, le 2 février 1452, par Œneas-Sylvius Piccolomini, alors évêque de Trieste et lui-même historien de Frédéric III.

« L'Empereur, en apercevant sa fiancée, pâlit parce qu'elle lui parut petite, mais ayant vu de près son charmant visage, il reprit ses couleurs et sa belle humeur, elle était plus belle en effet que ne le disait la renommée ; ayant seize

(8) Saint Bernardin, d'une noble famille de Sienne, né en 1380, réformateur des Frères Mineurs et des mœurs extra-licencieuses de sa patrie, mort en 1444, canonisé par Nicolas V, le 24 mai 1450. La bulle fut entièrement composée et écrite par cet illustre pape, l'ami des lettres.

Digitized by Google

ans, pas très grande, mais de beaux yeux noirs très vifs, le col blanc et les traits d'une beauté parfaite. » Le Pinturrichio a magnifiquement représenté ces impériales fiançailles dans la fresque 5 à la Libreria.

L'église de Saint-Dominique, lourde construction rougeâtre, assise sur un étroit mamelon renfermé de belles fresques du Sodoma et son célèbre *Portrait de sainte Catherine*, un de ses chefs-d'œuvre. Au musée, le Sodoma triomphe encore dans son *Christ à la colonne* et une *Descente de Croix* au milieu d'une ravissante perspective, sa Vierge est aussi divinement virginale que les plus vierges de Rafael, tout en restant pure *créature*.

Les vieilles rues s'étirent, se rétrécissent, montent et descendent, une plateforme porte la promenade des Lices et la forteresse des Médicis, arrangée en jardins sous le bienfaisant Léopold Ier d'Autriche. La vue est splendide, d'un côté la masse rayée du Dôme, son companile d'allure sarrazine, les tours et la Mangia hautaine, de l'autre, les collines boisées, au fond l'Apennin neigeux.

Entre ces collines circule lentement le railway, au loin de petites cités encore murées, Montepulciano d'où nous avions l'intention d'aller visiter Pienza, l'ancienne Corsignano, patrie de Pie II, qui lui a donné son nom et l'a complètement métamorphosée mais le froid pénétrant nous fait remettre à un printemps ce pèlerinage artistique.

A Chiusi, c'est la grande ligne de Florence à Rome par la vallée de la Chiana, nous, nous descendons au bas du roc d'Orvieto; un banal mais commode funiculaire passant sous la forteresse étrusque, romaine, papale, nous dépose devant la porte écussonnée de l'Urbs Vetus perchée à plus de 360 mètres.

Une longue rue, le Corso, traverse le roc en deux,

Digitized by Google

tout le long de basses maisons à l'aspect carolingien avec leurs portes et fenêtres romanes, à l'intérieur dans des salles primitives et sombres, les femmes tissent la toile sur des métiers antiques ; à droite du rempart, le palais gothique de la cité ; à gauche, l'autre palais gothique des Papes, celui où ils se réfugièrent tant de fois ; à côté, le vieux petit évêché du XIIe siècle. Là s'élève le joyaux des joyaux de l'Italie, la cathédrale gothique d'Orvieto, plus pure, plus simple, plus religieuse que les splendeurs de celle de Siena.

En 1880, le très regretté supérieur des Chartreux, l'illustre chanoine Hyvrier, se rendant à Rome, s'arrêta à Orvieto ; son âme d'artiste fut enthousiasmée : il m'écrivit ses impressions profondément justes, depuis il m'en parlait souvent ; je ne puis que suivre un guide aussi éclairé dans son admiration pour cette cathédrale radieuse devant laquelle nos pauvres églises modernes, les plus célèbres comme les plus enrichies, ne sont, hélas, qu'œuvres déchues !

La cathédrale d'Orvieto fut commencée en 1290 par ordre de Nicolas IV, en honneur du Corporal miraculeux de Bolsena. Lorenzo Maitani de Sienne dirigea si activement les travaux que l'évêque Gui Farnese y célébra la première messe en 1309. Cette vaste église, une des plus splendides consacrées à la Vierge, est le triomphal témoignage de la foi vivifiante de ces époques troublées, vicieuses mais enflammant une petite ville ombrienne oubliée sur son rocher, entraînant tous ses habitants dans la même ardeur du beau, dans la même prière vers l'idéal, élevant enfin ce Dôme magnifique.

La facade aux colonnettes striées d'or, ornée des quatre célèbres bas-reliefs de marbre d'une finesse extravagante,

Digitized by Google

des symboles évangéliques de bronze, d'une exquise Madone de Pisano abritée sous un dais de bronze dont deux anges relèvent les courtines, sa rosace filigranée encadrée par les apôtres et le cortège des saints, la façade donc s'épanouit dans les merveilles de ses mosaïques, hommage resplendissant à la gloire de la Vierge. Elle douce, jeune, suave, escortée de six Séraphins, monte vers les Béatitudes du céleste couronnement, apothéose finale de cette miroitante décoration polychrome.

A l'intérieur, des piliers massifs portent les hautes parois lisses, rayées, égayées par une corniche-tribune ajourée du plus beau travail, la toiture est apparente avec ses poutres décorées. Au chœur une grande verrière; des fresques du xve siècle drapent l'autel de leurs teintes adoucies, de magnifiques stalles sculptées, marquetées l'entourent. A gauche la chapelle du Corporal miraculeux enfermé dans un splendide reliquaire en argent d'Ugo de Vieri de 1338; je n'en parle que par ouï dire, car cette merveille d'orfèvrerie et d'émaux n'est exposée que pour Pâques et la Fête-Dieu. A droite de l'autel, la Capella Nuova célèbre au monde par les vigoureuses fresques de Luca Signorelli; à la voûte, celles plus douces à l'âme de Fra Angelico. La bénédiction de l'octave de l'Immaculée-Conception se donnait dans cette céleste chapelle, les cierges éclairaient à ravir les fresques atténuant les terreurs du jugement dernier, les affres des damnés, illuminant au contraire la Madone heureuse, entourée des élus, tandis que le concert angélique dans son hosanna adore le Christ si bon, si miséricordieux en son geste bénissant; le chœur chantait à l'orgue (9) un banal et

(9) Il y aurait une très intéressante étude à faire sur la décadence complète de la musique religieuse en Italie, Rome et Milan à part. La

Digitized by Google

bruyant cantique, mais sous l'immensité des voûtes il semblait si lointain qu'il s'épandait auguste et religieux comme un hymne digne de l'humanité consolée.

Nous nous sentions très loin, un peu perdu sur ce roc d'Orvieto, dont l'hôtel, ancien palais aux immenses salles lambrissées avec allégories Louis XIV ; dans les ruelles où quelques femmes enroulées de rouge passent rapidement, le scaldino plein de cendres chaudes aux mains, le froid est cinglant, le temps très clair, le soleil disparaît derrière les sommets bleus. De la forteresse construite par le grand cardinal Albomoz (1364), devenue un paisible jardinet, le panorama est étonnant, dans la vallée, très en bas, la Chiana se traîne entre les collines encore rouges et vertes, par une vieille porte papale les paysans s'en vont du marché à travers les oliveraies, derrière eux les chars à bœufs aux longues cornes et les ânes nombreux déjà comme en Orient dégringolant la pente pavée avec leur joli bruit de fers, quelques signori bien en selle galopent au loin sur des petits chevaux ombriens, le paysage délicieusement nuancé par ce soleil hivernal qui disparaît, s'assoupit dans les brumes du soir; quelques reflets encore aux émaux du Dôme, Orvieto semble abandonné, lentement par la voie

---

musique vocale, instrumentale, même dans les grandes cathédrales de la patrie de Palestrina rappelle actuellement tantôt un final d'opérette, tantôt les modes exquis de la polka ou du galop!

Je me demande comment certains évêques réputés pour leur prédilection artistique, permettent encore aux organistes de jouer des marches de féeries ou d'organiser des messes indignes de ce nom ?

Les Italiens devraient bien envoyer leurs maîtres de chapelle à Vienne, à Munich ou à Dresde, retrouver les traditions de Palestrina, de Carissimi, de Scarlatti, etc.

Digitized by Google

romaine et les vergers, je descends à la gare, très ému, très reconnaissant.

Je vais à Pérouse, à Assises.

En trois heures par Chiusi, les rives du sanglant Trasimene et Terontola, nous atteignons les hautes vallées de l'Ombrie, le railway serpente et monte, dans la nuit très claire brille au-dessus des masses sombres une tiare lumineuse immense, c'est Pérouse apparaissant de très loin aux voyageurs, lentement amenés au bas de ses terrasses, de la gare à la ville plus d'une heure de montée en voiture par une fort belle route le long des champs et des vignes.

Perugia-Pérouse s'étage successivement en faubourgs, en forteresse, en place du Dôme; de l'esplanade l'horizon s'abîme à pic sur les huit chaînes de collines, à droite se cache le Trasimène, à gauche la vallée large où le Tibre verdâtre s'en va vers la Ville, les croupes lourdes des Apennins chevauchent, portant Assises, Spello, puis les gros sommets neigeux du Subiaso, partout des bois de châtaigniers, des vignes, plus bas les oliviers, une fertile campagne où s'arrondit la coupole lointaine de Sainte-Marie-des-Anges.

Perugia, la vieille cité républicaine, toujours mal soumise aux Papes, fermée dans ses antiques murailles aux tours arcboutées sur les rues, sur la Via Appia, s'étale en étoile à 520 mètres d'altitude. Le Dôme inachevé à l'extérieur, modernisé à l'intérieur serait inintéressant, s'il ne possédait le simple tombeau (10) d'Innocent III (1198-1216) et

(10) Ce tombeau ne contient plus les cendres d'Innocent III, depuis le 27 décembre 1892 où elles ont été portées à Rome et déposées dans le magnifique monument élevé par la piété du grand Léon XIII à la mémoire du grand Innocent III dans la basilique de Latran.

Digitized by Google

le souvenir des longues heures passées là, en prières, en cérémonies, en prédication par l'évêque de Pérouse Joachim Pecci, durant les trente-trois lentes années de son épiscopat. Le Palais épiscopal est auprès du Dôme, des fenêtres du musée on voit la petite terrasse où le cardinal Pecci se reposait aux fraîcheurs des nuits estivales, en face des splendeurs de la nature de l'Ombrie, se préparant au règne le plus illustre, au pontificat le plus bienfaisant, enfin à l'accomplissement de son étoile (lumen in cœlo!)

Dans Pérouse, le Pape Léon XIII (Papa Pecci comme l'appellent les Pérugins) est profondément aimé et vénéré : son inépuisable charité, ses rapports courtois avec les nouvelles autorités piémontaises, sa largeur de vues, son amour pour les humbles, l'avaient rendu tout à fait populaire à une époque de réaction violente contre le haut clergé, dans les États Pontificaux après les événements de 1860. Le cardinal Pecci devenu pape a prodigué ses bienfaits et ses grâces à Pérouse, plusieurs enfants de la ville ont illustré le Sacré Collège et en novembre 1892 Léon XIII donnait au Dôme une magnifique statue de marbre, le représentant assis, tiare en tête, enseignant le monde : cette statue extraordinairement réussie, est l'œuvre d'un sculpteur américain, c'est avec le célèbre portrait du peintre bavarois Lembach la meilleure ressemblance du plus auguste mais du plus difficile des modèles.

Les deux églises vraiment artistiques de Pérouse sont au faubourg Fuori Santa-Croce, Saint-Dominique dont les vastes nefs gothiques modernisées par Maderna ont été dépouillées des nombreuses peintures maintenant au musée, elles abritent le tombeau du pape Benoît XI (11),

(11) Saint Benoît XI, pape de 1303 à 1304, fils d'un berger de Tré-

Digitized by Google

ravissant chef-d'œuvre de Pisano malheureusement un peu endommagé par les brutalités des Garibaldiens en 1860; la vieille et superbe basilique de Saint-Pierre-de-Casinensi, élevée vers l'an 1000 par le saint Pérugin, Pierre Vincioli; l'intérieur est splendide, dix-huit colonnes antiques supportent la toiture, les mosaïques, les stalles, les ambons aux reliefs de Di Guido, les autels, les peintures du Pérugin, de Sassoferrato, du Guide, complètent cet ensemble supérieurement artistique. La sacristie possède encore les cinq petites toiles entourant jadis l'*Ascension* du Pérugin actuellement au Musée de Lyon : ces toiles représentent des saints en demi-figure. On sait que l'*Ascension* du Pérugin fut enlevée à Pérouse comme tant d'autres toiles sur l'ordre barbare de Bonaparte, renouvelant ainsi les traditions des Romains dépouillant le monde pour Rome, en 1815 l'équité et la force internationale obligèrent la France à rendre ce qui ne lui appartenait pas, mais le doux Pie VII se souvenant de l'affection respectueuse des Lyonnais pour sa personne pendant les bons et mauvais jours, donna définitivement l'*Ascension* au Musée de Lyon.

Auprès de Saint-Dominique et de Saint-Pierre s'élèvent de grands couvents désaffectés par le Gouvernement italien qui a installé dans l'un un quartier de cavalerie dont on entend les trompettes jusque dans l'église, et dans l'autre une sorte d'asile laïque.

Combien lugubres, ces longs cloîtres silencieux, ces cellules vides, ces jardins abandonnés en pleine vue radieuse! Certes en France la suppression des abbayes historiques,

---

vise, général des Frères Prêcheurs, successeur de Boniface VIII, empoisonné dit-on par des figues offertes de la part de Philippe IV roi de France.

Digitized by Google

leur démolition vandalesque, la perte de tant de merveilles artistiques ombrent sinistrement les vains espoirs de 1790, mais ces procédés sauvages furent surtout la conséquence des violences jacobines n'épargnant aucun autel, aucun art, aucune supériorité. La laïcisation de l'Italie unifiée fut froidement sectaire, le nombre exagéré des couvents d'hommes imposait une réforme sagement dirigée, en sauvegardant les abbayes dont les souvenirs, les richesses d'art appartiennent à l'histoire de l'univers intellectuel. Victor-Emmanuel II, beaucoup plus autocrate qu'on ne le croit généralement et dont la volonté pliait à son bon plaisir les fictions constitionnelles, ne se sentit jamais assez solide sur ses nombreux trônes usurpés pour modérer, arrêter, diriger les exigences maçonniques. Sous son fils la royauté redevenue hautaine et moins populaire s'est effacée de plus en plus, et les derniers anciens couvents ont été fermés : M. Taine dans son admirable *Voyage en Italie* approuvait cette rage pourtant peu libérale contre les asiles de paix, de travail, de repos : c'était en 1864, à l'époque des illusions philosophiques sur l'Italie une et la Prusse en chemin de le devenir. Actuellement, M. Bourget, dans ses calmes *Sensations d'Italie* déplore, en penseur et en artiste, cette suppression générale, inintelligente, remplaçant les religieux par des enfants, des vieillards ou de simples employés tourmenteurs du visiteur, dans ces vieux cloîtres où les premiers se suffisaient, où tous les autres sont très mal installés. Les biens religieux dévorés depuis longtemps, le gouvernement italien utilise le peu qu'il en a gardé en revendant aux moines leurs propres monastères jadis à eux confisqués; l'opération est assez jolie pour être citée en passant : elle peut du reste être plusieurs fois recommencée.

Digitized by Google

La place du Dôme est très curieuse avec sa belle statue de bronze du pape Jules III (1556), la vieille fontaine décorée par les deux Pisano (1277); au fond l'évêché, et à côté le Palais Public aux larges fenêtres gothiques trilobées (1280 à 1333), au-dessus de l'antique portail un griffon et un lion de bronze gardant les chaînes enlevées aux Siennois par les Pérugins en 1358. C'est au troisième étage du palais qu'est actuellement installé le musée formé avec les tableaux des anciens couvents et des églises supprimées, il est des plus intéressants pour l'étude des Ombriens; l'école ombrienne longtemps fidèle au vieux style, progressa avec Da Fabriano, Alunno, Buonfigli, Di Lorenzo, Giovanni Di Pietro ou Lo Spagna pour s'épanouir sous le pinceau de Bernardino Betti (le Pinturrichio) et de Pietro Vanucci l'illustre Pérugin.

Les salles du musée sont partagées entre les principaux peintres, le doux et très aimé Fra Angelico et son célèbre *Saint Nicolas de Bari,* Taddeo Bartoli avec une ravissante Vierge entre deux anges, puis deux Madones pures et rêveuses du vieux Boccati da Camerino, l'une d'elles, ravie au milieu d'un concert de jolis anges blonds chantant, jouant, dans un décor fleuri. Ces deux toiles sont précieuses pour l'histoire des instruments de musique, au bas du trône de la Vierge, il y a un orgue portatif et deux tympanum à crochets des plus curieux.

L'*Annonciation* de Buonfigli, la Vierge est exquise, quoiqu'un peu mièvre avec ses blondes frisailles. Le Pérugin, naturellement règne en prince ; voici sa salle avec son beau buste de marbre, la *Naissance de Jésus* entourée d'une admirable perspective bleuâtre, le *Baptême de Notre-Seigneur* le Christ nu, ceinturé de bleu, s'incline sous le noble geste de Jean l'Inspiré, un paysage d'une sérénité

Digitized by Google

bienheureuse les protége. Le *Couronnement de la Vierge Saint Jacques*, la *Transfiguration* dans un mélancolique lointain d'Ombrie.

Le Pinturrichio charme avec sa Vierge blonde si gentiment assise entre le Bambino et Jean, saint Jérôme et saint Augustin, tous deux magnifiquement drapés en leur chape rouge et or.

C'est au musée de Pérouse que j'ai le plus vivement ressenti l'impression pénible causée par l'idée assez barbare de ces agglomérations modernes nommées musée, où toutes les toiles enlevées un peu partout me paraissent presque mutilées. Ces tableaux religieux ont été peints par leurs grands auteurs pour telle place,tel éclairage, tel demi-jour pieux des chapelles, les cadres aussi étaient adéquats à tel autel ou telle parure des églises, tandis que là, tous réunis sans grand ordre, en des salles nues, blanchies, en pleine lumière, ils ont quelque chose de la morne tristesse de l'objet administratif, étiquetté, enregistré.

Le Cambio, au contraire, est admirablement intact, les rudes marchands pérugins n'y viennent plus traiter leurs affaires, mais leur banc, étourdissant ouvrage sculpté, marqueté, d'Antonio Mercatello, les attend toujours, pas un roi n'eut jamais trône pareil !

Les célèbres voûtes peintes à la fresque par le Pérugin, véritable ciel étendu par son génie au-dessus des trafics terrestres, enseignaient dans leur splendeur les sept vertus aux bourgeois de Pérouse.

Pérouse et Assises se font face, entre elles deux, la vallée du Tibre, et une heure à peine de railway, la gare d'Assises est aussi dans la plaine, à droite, Sainte-Marie-des-Anges, à gauche, les énormes contreforts supportant l'immense couvent et les trois églises superposées au-dessus du tombeau du Séraphique.

Digitized by Google

L'antique Assisium allongée aux flancs rudes du mont Subasio fut toujours une cité assez importante de l'Ombrie, le portique corinthien de son temple de Jupiter (l'église saint Sylvestre), son évêché fondé en 240 par saint Rufin, la sévère façade romane du Dôme achevée en 1140 ses guerres avec Pérouse, Spoleto, prouvent sa constante vitalité à travers les bouleversements de l'Italie romaine et féodale. Mais Assises serait à présent méconnue, oubliée comme tant d'autres petites villes artistiques, *si dans son sein ne s'était pas levé celui qui, semblable au soleil, a tout rempli de ses rayons* (Dante. *Paradis*, IX). François, fils du marchand de laines, Pietro Bernardone, et de la Pica, naquit à Assises, en 1182 ; touché par la grâce après une orageuse jeunesse, fondateur des Franciscains en 1208, mort à Sainte-Marie-des-Anges le 4 octobre 1226, canonisé dès 1228 par Grégoire IX ; François d'Assises, le Père Séraphique, l'ami du Christ et comme lui des humbles, des petits, des douloureux par le corps et par l'âme, miséricordieux aux pécheurs, fier et libre devant les hauts de la terre, passionné d'amour pour tous les êtres, pour la nature, pour les arbres et les fleurs. Son cœur vibrant de tendresse pour les délaissés, d'admiration pour la nature, réchauffait les premiers par de douces paroles et les bienfaits d'une fraternelle charité, et glorifiait la nature en écoutant ses chants mystérieux, en saluant les oiseaux, messagers célestes. Quel admirable contraste avec son siècle de fer, de sang, de batailles continuelles ! François prêchait le renoncement et la paix aux hommes, s'entretenant mystiquement avec son Divin Maître, stigmatisé par Lui, souffrant sa passion, mais perdu d'extase dans son rêve splendide d'amour infini ! ! Fuyant Assises, sa famille, ses amis, François descendit dans les sylves de la plaîne, réparant

Digitized by Google

lui-même les ruines d'une antique chapelle dédiée à la Vierge, la célèbre Portioncule, devenue Sainte-Marie-des-Anges, que le Séraphique affectionnait plus qu'un autre lieu du monde (12), c'est là qu'il mourut le 4 octobre 1226.

La Portioncule se trouve abritée depuis 1569 sous l'immense basilique du Vignole au dôme imposant, ébranlée par le tremblement de terre de 1832, écroulant le chœur et la nef. Dans la chapelle de Saint-Joseph un autel resplendissant d'Andréa della Robbia. Dans le couvent à côté, revendu aux Franciscains depuis quelques années, demeurent plus de quatre-vingts moines de toutes les nationalités priant et desservant le berceau même de leur Ordre. La sacristie est superbe de boiseries, de peintures surtout de Guido Reni, l'oratoire du Séraphique avec les fresques du Spagna, tout auprès le jardinet du miracle des Roses.

Le grand couvent d'Assises ne renferme plus qu'une vingtaine de Franciscains relégués dans l'infirmerie, le reste sert de lycée pour les enfants d'instituteurs. Actuellement les directeurs de cet asile observent une réserve assez respectueuse envers les religieux, mais lorsque le Gouvernement italien organisa une institution laïque, il en avait confié la direction à des chanoines apostats de Naples! Une vaste cour à arcades où s'abritaient les multitudes jadis, s'élargit devant le couvent et la belle porte gothique de

(12) Questo luogo fu amoto per Il Beato piu che tutti gli altri luoghi di questo mondo, quivi comincio umilmente, quivi fece pro di se virtuosamente, quivi fini beatamente; questo luogo raccomando a suvi fratri, siccome luogo ch'era molto caro alla Virgine Maria. Vita di St Francesco d'Assisi scritta da S. Bonaventura per cura di Mgr Amoni. Roma, 1888.

Digitized by Google

l'église basse élevée de 1228 à 1300. Deux nobles tombeaux, celui de la reine de Chypre et celui de Jean de Brienne, empereur latin de Constantinople, précèdent l'ouverture sombre de la nef principale entièrement peinte les fresques de l'école de Cimabue. Les chapelles aux belles verrières du XIVe siècle, s'éclairent aussi des fresques des élèves du Giotto qui s'est immortalisé à jamais avec ses peintures du chœur au-dessus du grand autel. Giotto, envahi par l'amour et l'ardeur qui dévoraient le cœur du Séraphique l'a glorifié dans ses vertus de chasteté, pauvreté, obéissance et dans son entrée bienheureuse au repos éternel. Giotto, fidèle d'Assises, a laissé aussi dans la chapelle de Savoie (13), son adorablé Vierge, devant laquelle Sixte IV, transporté, composa l'hymne *Tanta pulchra*. Ce pape (14), ancien général des Franciscains, a comblé Assises de faveurs entre autres de féeriques parements d'autels, brodés à la main. La sacristie, richement ornée, conserve les grandes reliques du saint, sa règle, écrite de sa main et présentée par lui à Innocent III, son linceul, la curieuse bénédiction tracée sur parchemin et donnée par François au Frère Léon pour chasser les tentations, enfin parmi les richesses d'art, le crucifix en cristal offert par saint Louis, enchâssant entre

(13) Ainsi nommée depuis que Marie de Savoie fille du duc Charles III et de Béatrix de Portugal, religieuse franciscaine, demanda à être ensevelie à Assises dans la chapelle du transept droit, 1530.

(14) François de la Rovere né en 1414 à Celle près Savona, docteur en théologie, en philosophié des Universités de Pavie, de Bologne, professeur à Bologne, Padoue, Pérouse, Florence, procureur des Franciscains à Rome, général de l'Ordre en 1464, cardinal par Paul II en 1467, élu pape le 9 août 1471, mort le 12 août 1484. Il fut l'oncle de Jules II.

Digitized by Google

des émaux une fine miniature peinte par Blanche de Castille.

C'est dans l'église supérieure de la fin du xve siècle que se déroulent les vingt-huit fresques de Giotto et de ses élèves racontant la vie du Séraphique, elles sont endommagées et présentement en restauration ainsi que tout le monument.

L'Église inférieure surprend par son ordre dorique et froid, elle fut entièrement creusée dans le roc et décorée des marbres des plus rares sur l'ordre de Pie VII après la retrouvée du tombeau de saint François. Une longue rue de palais déserts traverse Assises, à l'autre bout, le couvent de Sainte-Claire dont les saintes filles peuvent adoucir leurs privations en contemplant le merveilleux horizon s'abaissant par les vignes, les vergers jusqu'à la Portioncule, se relevant à droite sur Pérouse et devant sur le Subasio aride et les sommets blanchis. L'église de Sainte-Claire, arcboutée, est gothique aussi, les petntures et les reliques y sont nombreuses, et la psalmodie des religieuses mélancolique, douce, derrière les voiles impénétrables. Au-dessus de la Cité, les tours de la Rocca-Grande, l'ensemble d'Assises, de ses companiles, de ses pentes verdoyantes et partout, la vue splendide dans le bleu pâle d'un crépuscule d'hiver.

J. Tardy.

Florence, décembre 1892.

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (*)

CHAPITRE III

Un Collaborateur de bonne volonté

Le stratagème du prieur de Régny. — Une élection à Cluny. — Le trésor et les chartes de cette abbaye. — L'évêque de Babylone à Lyon et à Rome. — A la recherche d'un éditeur pour les œuvres de Cassiodore. — Sollicitation d'emploi; l'archiviste de Sisteron.

Les modestes et les obscurs ne sont pas les auxiliaires les moins utiles des écrivains capables d'entreprendre et de mener à bonne fin des publications aussi considérables que le *Spicilegium*, avec ses treize volumes in-folio, ou bien les *Acta Sanctorum Benedictinorum* qui n'en comptent pas moins de neuf très denses.

La méthode des érudits de Saint-Germain-des-Prés était précisément de faire appel à tous les concours, de provoquer de toutes parts des recherches et de ne rien perdre du butin

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier et Mars 1893.

Digitized by Google

qu'on glanait pour eux de tous les côtés. Le collaborateur que nous signalent les sept lettres qui suivent ne s'est pas acquis grande célébrié et le nom de Pierre Louvet, malgré son titre officiel d'historiographe des Dombes, est à peu près enseveli dans l'oubli. On jugera cependant que son zèle ne fut pas tout à fait sans profit, il l'offrit du moins actif et désintéressé.

Nous pouvons être sobres de commentaires : les lettres s'expliquent d'elles-mêmes ; quelques courts renseignements biographiques sont seuls indispensables.

Ce fut un peu une vie d'aventure que celle qui conduisit Louvet dans beaucoup de villes à la poursuite d'une fortune et d'une tranquillité, qui l'ont fui jusqu'à sa dernière heure. Il était né à Beauvais, vers 1617, et il devait mourir en Provence, dans un endroit et à une date qu'on ignore. Il séjourna tour à tour à Lyon, à Montpellier, où il prit son grade de docteur en médecine, à Digne, pour y entendre les conseils et l'enseignement de Gassendi, à Bordeaux, où il composa un abrégé de l'histoire de la province d'Aquitaine : de nouveau il parut vouloir se fixer à Lyon ; il y publia plusieurs livres, entre autres son *Histoire de Villefranche* (1) ; il y essaya également du métier de journaliste et donna régulièrement de 1672 à 1679 le *Mercure hollandais ou les conquêtes du roi en Hollande.*

Sa correspondance nous le montre comme un fureteur et un curieux, assez habile à débrouiller un chartrier, au besoin à composer une généalogie, infatigable copiste. Il

(1) *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolais*, par Pierre Louvet, de Beauvais. Lyon. Daniel Gayet, 1671. Ce petit volume a 104 pages plus 5 feuillets, contenant les armoiries de la ville et des échevins auxquels il est dédié ; il est aujourd'hui rare et recherché.

Digitized by Google

lui eût été commode d'être attaché à quelque noble famille ou employé en qualité de bibliothécaire : il n'eût pas été fâché de s'établir à Saint-Germain, mais comme on ne l'y appelait pas, il se décida pour l'extrémité opposée de la France et s'en alla à Sisteron mettre de l'ordre dans les archives communales, il y porta sa passion pour les livres et son désir d'obliger son vénérable ami.

Pierre Louvet a Dom Luc d'Achéry (2)

Lyon, ce 5 septembre 1672.

« Monsieur et Révérend Père,

« J'ai reçu depuis peu votre dernier et ensuite l'onzième tome du *Spicilegium* dont je vous remercie. Je me suis enquis touchant *Saxiacus* et *Monasticum Fossatense*, dont personne ne m'a su rien dire. Ce ne peut être Sessieu qui est éloigné du Rhône et dans l'archevêché de Vienne. On doute que ce soit Seissel sur le Rhône, mais Seissel est dans la partie de Savoie et dans l'Évêché de Belley ; j'ai fait chercher dans Severt in *Aureliano Lugdunensi*, il n'en parle point; j'ai écrit à des personnes qui ont connu et hérité de M. Paradin dont j'ai eu ce manuscrit, on ne m'en a su rien dire.

« Toute ma conjecture est que ce soit quelque prieuré dans le Bugey, le long du Rhône, dont les Chartreux avaient été pourvus et dont ils ont changé le nom et attribué à la manse de quelque autre et qu'ainsi il ait perdu son nom,

(2) Bib. nat. M. SS. F.F. 19654, p. 275 et sq.

Digitized by Google

comme Alpage que j'ai vu entièrement ruiné, qui était un monastère de Cluny, comme est encore Resgny dans l'évêché de Mâcon où il n'y a plus de religieux.

« A ce propos il faut que je vous en fasse rire. Comme il y a eu un procès entre le diocèse de Mâcon et ledit prieur de Resgny, touchant les décimes, ce dernier ayant exposé qu'il avait beaucoup de religieux à nourrir, il fut dit par arrêt qu'il y serait fait visite par le grand prieur de Cluny ou tout autre qu'il voudrait y députer, il y députa un vieux sacristain sourd et qui n'y voyait goutte; quand il dût arriver le prieur avait fait faire dix-huit habits pour ses grangers et leurs valets, qu'il fit revêtir et leur apprit à faire des révérences, quand ce commissaire viendrait. Lequel en compta dix-huit à table qui avaient tous bon appétit; mais il n'en vit aucun psalmodier au chœur ou bien à genoux faisant semblant de faire la méditation. Voilà comme il eut gain de cause. Je ne sais s'il pourra si bien tromper Dieu qui n'est ni sourd, ni aveugle.

« Laissons cette bagatelle et parlons sérieusement. Je m'enquérerai encore plus ce que a pu avoir été que Saxiacus; j'irai pour ce sujet aux Chartreux au premier jour et je ferai mon possible pour vous envoyer d'autres mémoires. Si j'avais trouvé un copiste propre, je l'aurais déjà fait, d'autant que j'ai beaucoup d'affaires qui m'appellent ailleurs. Néanmoins je tâcherai de vous donner satisfaction; pourvu que Mme Saureux fasse de son côté ce qu'elle pourra pour le paiement du copiste, elle ne manquera pas de copies et de belles pièces curieuses qui n'ont jamais vu le jour. Je suis

« Monsieur et Révérend Père

« votre très humble et très obéissant serviteur,

« LOUVET. »

Digitized by Google

L'adresse porte à Madame Saureux, au grand pilier de l'Église Notre-Dame pour le R. P. dom Luc d'Achéry religieux de Saint-Germain-des-Prés. A Paris. Cette personne était la veuve du libraire-éditeur de plusieurs des volumes du Spicilège.

Lyon, ce lundi 7 novembre 1672

Ihs Maria.

« Mon Révérend Père,

« Je ne doute nullement que mon silence ne vous ait surpris et quand vous saurez ce qui m'a empêché de faire réponse à deux de vos lettres, l'une du 16 et l'autre du 23 septembre, je crois que vous m'excuserez facilement.

« Votre Révérence saura donc, s'il lui plaît, que j'ai fait un voyage en Bourgogne, où me trouvant à cinq lieues de Cluny, je voulus aller voir cette belle abbaye plus pour vous obliger et vous servir que pour ma curiosité.

« Étant entré dans l'abbaye et demandé à parler au R. P. Prieur, il se trouva absent, en visite, mais à sa place, je rencontrai un très honnête homme de sous-prieur, nommé Dom Henri de Beuvron, auquel ayant exposé ma venue à deux fins, l'une que j'étais en cherche de quelques pièces qui serviraient à mon histoire de Beaujolais et de Dombes qui les concernaient beaucoup, l'autre que j'avais commerce de lettres avec votre Révérence pour la quête des pièces curieuses qu'elle faisait imprimer, il m'offrit la maison de fort bonne grâce que j'acceptai. Le lendemain il eut grande conférence avec moi touchant votre Révérence

Digitized by Google

et le Père Mabillon que je ne connais point. Il faisait difficulté de me rien faire voir, d'autant, disait-il, que de toutes les pièces que vous faisiez imprimer qui venaient de chez eux, vous cachiez le lieu et le nom de l'abbaye de Cluny. Comme je m'étais précautionné et que j'avais porté avec moi votre *Elenchus* des onze tomes, j'avais par avance marqué d'une croix + à la marge toutes les pièces de Cluny, afin que si j'en rencontrais quelques-unes, je ne vinsse à copier une chose imprimée, ce qui me servit bien pour justifier ma conduite et lui faire voir le contraire de ce qu'il me disait. Sur quoi ayant connu mon ingénuité, il me fît part du répertoire de ce qu'ils ont, d'autant que leurs archives sont séparées d'avec celles de l'abbé. Je ne vis là-dedans que des asservissements, des échanges, des inféodations et autres choses qui ne servent aucunement à imprimer. Je fus deux fois à la bibliothèque où il y a quantité de manuscrits, mais je n'ai pas eu le loisir de voir ce que c'est, d'autant qu'après huit jours de séjour en ce lieu-là, il arriva d'autres affaires qui ont changé de face à l'abbaye, savoir l'élection du même Dom Henri pour abbé. Vous en pouvez savoir quelque chose. *Utinam permaneat*, car c'est un homme qui a beaucoup d'amitié pour moi et m'a promis de me rappeler pour faire l'inventaire des archives de l'abbaye; ce qui ne vous sera pas inutile, car si cela est, vous y aurez bonne part. Recommandez, s'il vous plaît, cette affaire à Notre-Seigneur en vos saints sacrifices (3).

---

(3) C'est à la mort du cardinal d'Este, le 17 octobre 1672 que les anciens religieux et les réformés de Cluny avaient élu Dom Henri Bertrand de Beuveron. Mais le roi n'entendit pas qu'un tel empiètement sur ce qu'il regardait comme son droit fût sanctionné. Un arrêt du

Digitized by Google

« Il avait grande envie que je visse avant que partir leur trésor, mais comme il y a quatre clés, le juge-mage et le procureur fiscal qui en gardent chacun une n'étaient pas à la ville. Si Dieu me fait la grâce d'y retourner, vous en verrez les effets. Cependant il vous faut dire en passant qu'il y eut un des anciens, que je ne nomme pas pour cause, qui gronda hautement contre vous autres qui aviez pillé ladite abbaye et que lui-même avait vu un des vôtres qui avait manié les affaires de ladite abbaye, emporter plein un sac de papiers et que cela était volé hautement. Je rabattis sa colère du mieux que je pus; mais aussi d'ailleurs je trouvai le prieur de Saint-Marcel de Chalon qui était malade des gouttes, qui me dit avoir autrefois copié de fort belles pièces de ladite abbaye et qu'il avait remis de vous les envoyer; vous pourriez lui en écrire. Je ne sais pas son nom, non plus que du Prieur de Saint-André d'Avignon que l'on dit en avoir encore beaucoup.

« Voilà, mon Révérend Père, ce qui m'a empêché si longtemps de vous écrire; maintenant que je suis de retour, depuis samedi dernier, je m'en vais faire réponse à vos deux lettres et à une autre du 28 octobre que j'ai reçue auiourd'hui, et auparavant je vous dirai que j'ai extrait dans Cluny les deux pièces que je vous envoie; si elles vous servent, ne me les renvoyez pas, si elles ne vous servent pas, vous me les renverrez, s'il vous plaît, avec les deux premiers tomes du *Spicilegium*, qu'il vous plaira remettre à M. du Pouys, libraire, rue Saint-Jacques, à la

---

conseil, quatre jours après, cassait l'élection comme entachée de plusieurs cas de nullité et le cardinal de Bouillon recevait le riche bénéfice, dont les revenus s'ajoutaient à propos à ceux de Sain-Martin de Pontoise et de Saint-Ouen de Rouen et de quelques autres.

Digitized by Google

couronne, c'est-à-dire dans l'un des dits livres pour ne charger les ports des lettres.

« Je suis bien aise que vous ayez découvert qui peut être ce *Saxiacus* qui me mettait autant en peine que vous. Je savais bien qu'il y avait un Sessieu, mais c'est dans le Dauphiné à une lieue de la Tour du Pin où j'ai passé une fois, mais il est de l'archevêché de Vienne et éloignée du Rhône de plus de trois lieues. Si je puis découvrir quelque chose des Évêques que vous me demandez, je vous en donnerai avis; d'abord que je me serai un peu reconnu de mon voyage et que j'aurais repris l'air et débarassé mon esprit, je vous enverrai quelques pièces curieuses qui ne vous désagréeront pas, et si je suis appelé à Cluny, je vous en donnerai avis, avant que partir, afin que je vous écrive de là et vous aussi au même lieu.

« Je vous conseille, s'il vous plaît, de n'oublier pas l'occasion d'écrire au R. P. Prieur de Saint-Marcel de Chalons et à celui de Saint-André d'Avignon, si vous pouvez en avoir la connaissance. Celui de Chalons voulut voir votre *Elenchus* et me promit fort de vous écrire et de vous gratifier de tout ce qu'il a. Je n'ai présentement autre chose à vous faire savoir, sinon que de recevoir l'honneur de vos commandements. Quant à mes registres, j'ai deux grands livres de manuscrits qui contiennent chacun six mains de papier, l'un desquels est tellement rempli de petites lettres que votre Révérence aurait peine d'y lire, outre que comme je travaille continuellement, je ne puis me passer de les voir.

« J'oubliais de vous dire que j'ai été encore à Beaujeu où j'ai parlé de vous à M. le Doyen et lui ai demandé les pièces curieuses qui sont dans leur chapitre pour vous être envoyées : il m'a dit qu'il y ferait travailler cet hiver et qu'il vous les enverrait.

Digitized by Google

« Il ne s'imprime rien aujourd'hui dans Lyon de nouveau; quand il y aura quelque chose, je ne manquerai à vous le faire savoir et chercher toutes les occasions de vous faire paraître que je suis entièrement, etc. »

Lorsque Louvet dépensait, ainsi qu'il le raconte, tous ses moyens diplomatiques afin de pénétrer dans les archives et dans la bibliothèque des Clunisiens et qu'il s'étonnait de rencontrer plus que de la froideur en réponse à ses instances, il ignorait sans doute les longs débats qui avaient autrefois divisé la célèbre abbaye bourguignonne et la congrégation de Saint-Maur. Les querelles assoupies n'étaient pas tout à fait oubliées, ni dans tous les esprits les griefs effacés.

Pendant dix ans, en effet, du 22 décembre 1634 au 22 octobre 1644, les deux congrégations avaient été unies; le cardinal Richelieu l'avait exigé et y avait travaillé comme pour les monastères de Bretagne; mais en dépit des concordats, après que le tout-puissant ministre fut disparu, l'association se rompit, non sans quelque atteinte à la charité fraternelle et quelques dommages pour la réforme. Plus tard, de nouveaux pourparlers furent entrepris; ils n'aboutirent pas; d'après un autre correspondant de Dom d'Achéry, religieux même de Cluny, les sévérités d'un ancien prieur de Saint-Germain-des-Prés, le Père Placide Roussel, rebutèrent les mieux intentionnés. Nous donnons quelques fragments de ces lettres; ils serviront d'éclaircissement à ce que l'historiographe lyonnais nous a appris plus haut.

Digitized by Google

« A Cluny, ce 15 mai 1658.

« Mon Révérend Père (4).

« Le P. Dom Placide Roussel étant encore céans, il y a environ un mois qu'il me fit voir une lettre qu'il avait reçue de votre part, dans laquelle vous demandiez l'épître de Pierre de Blois à l'archevêque de Mayence sur la détention du roi d'Angleterre, la vie de saint Jean, religieux de Citeaux, évêque de Valence, l'épître du pape Innocent VI à l'empereur Charles IV, la vie de saint Mammès, martyr.

« Le P. Dom Placide, poussé de je ne sais quel esprit a fait décréter prise de corps contre moi aussi bien que contre quelques autres de nos confrères sur de faux entendus qu'il a donnés au conseil de Monseigneur le cardinal, si bien que nous attendons de jour à autre un commissaire pour ce sujet. Nous n'eussions jamais cru que vos RR. PP. supérieurs nous eussent dû envoyer un homme si peu adroit à gagner les esprits, que l'on peut dire sans difficulté que pour sa seule considération les deux tiers de ceux des nôtres qui avaient inclination pour la congrégation de Saint-Maur en sont maintenant tout à fait aliénés.

« F. Pierre Simon. »

« Je salue le R. P. Dom Philibert qui était l'an passé à Saint-Martin d'Autun et que j'ai appris être à présent cellerier à Saint-Germain-des-Prés (5). »

(4) F. F. 17685.

(5) Dom Ignace Philibert, un des plus saints religieux de Saint-Maur, fut prieur à Saint-Germain-des-Prés.

Digitized by Google

N'omettons pas cependant de reconnaître que les mesures dont s'indignait si fort le Père Simon ne furent pas si promptement appliquées qu'il le craignait; il l'avoue lui-même et Dom d'Achéry en bénéficia; il eut ses copies.

« 28 mai 1658.

« ... L'on n'a pas tant pressé l'exécution de la commission donnée contre moi à la sollicitation du P. Dom Placide Roussel que je n'aie bien pu prendre mon temps pour achever de copier la pièce... »

Après quelques mois de silence, nous retrouvons Louvet toujours fidèle aux manuscrits et toujours empressé de communiquer ses découvertes; quand il reprend la plume, il ne cesse de témoigner des mêmes préoccupations.

« Lyon, ce 4 juillet 1673.

« Monsieur et Révérend Père,

« Votre dernière lettre du 10 mars me marquait que votre Révérence avait donné à M. Dupuys les trois et quatrième volumes du *Spicilegium* pour m'envoyer, ensuite de quoi je vous écrivis ma dernière, en reconnaissance je vous envoyai quelques actes de Cluny. Depuis ce temps-là je n'ai de nouvelles ni des livres, quoique j'en ai écrit à M. Dupuy deux fois, ni des actes et de ma lettre que je vous ai envoyés. Cela m'ayant mis quelque temps en inquiétude, je rencontrai passant ici Dom Athanase Mesland à qui je demandais de vos nouvelles, craignant quelque changement ou altération de santé en votre personne, il me dit

Digitized by Google

n'en avoir rien appris et qu'il vous croyait en bon port. Ce qui m'avait induit à vous faire ces lignes si je n'eusse été surpris d'une colique qui m'a toujours duré et dont je ne suis pas encore guéri et comme j'attendais toujours des nouvelles de M. Dupuys et voyant qu'il ne m'en arrivait aucune, à la fin j'ai rompu mon silence pour vous prier de me savoir dire si vous avez reçu ma dernière lettre avec les actes énoncés, ou non, et ce qu'il vous en semble.

« Je vous mandai qu'après la réception de vos livres je vous manderai quelques pièces curieuses et c'est ce que j'attendais, mais je ne sais quel jugement faire ni de ces livres-là, ni de votre long silence; cela m'a fait, comme je vous ai dit, appréhendé pour votre santé et soupçonné que vous ne soyez pas content de ce que je vous ai envoyé. Vous me ferez grand plaisir de m'en vouloir éclaircir et je tâcherai à vous donner une plus ample satisfaction, et soyez certain, s'il vous plaît, que quand vous voudrez m'envoyer quelque chose, je le saurai bien payer d'une façon ou d'autre; je suis de ces abeilles qui rendent le miel pour le suc des fleurs qu'elles ont tiré.

« Je suis marri de vous être tant importun. Mr l'Évêque de Babylone jadis des vôtres a été ici quelques jours et s'en va en cour. J'ai eu l'honneur de le visiter, nous étant autrefois connu chez M. de Marca, auparavant son assomption à l'épiscopat. Si vous savez quelque nouvelle de l'affaire de Dom Henri de Beuvron, élu abbé de Cluny, vous m'obligerez fort de m'en faire part et si votre Révérence me juge capable de faire ici quelque chose pour son service, elle n'aura, s'il lui plait, qu'à me commander et croire que je suis et désire être toute ma vie, etc.

« Chez M. Barbier, marchand libraire en rue Mercière. A la Sphère. »

Digitized by Google

« Lyon, ce 10 septembre 1673.

« Monsieur et Révérend Père,

« J'ai à la fin reçu les deux tomes de *Spicilegium* 3 et 4 qu'il vous a plu de m'envoyer, dont je vous remercie. Dans votre dernière votre Révérence me marquait qu'elle m'avait renvoyé dedans iceux quelques actes que je lui avais envoyés de Cluny; ce qui ne peut pas être, d'autant que je ne vous ai envoyé ces actes qu'après que j'eus reçu l'avis de l'envoi de ces deux tomes, et partant il faut qu'ils aient été perdus avec la lettre, car je ne les ai pas reçus. Je vous envoie la fondation du chapitre de Semur en Brionnais à la différence de Semur en Auxois; je travaille à faire l'inventaire de tous mes actes que je vous enverrai dès qu'il sera achevé afin que vous jugiez des pièces que j'ai. S'il vous plaît me faire avoir les cinq et sixième tomes du *Spicilegium*, je vous les satisferai bien.

« En attendant l'honneur de vos commandements, je demeure, etc. »

« Lyon, ce dernier septembre 1673.

« Monsieur et Révérend Père,

« J'ai reçu votre lettre du 22 du courant et j'ai ensuite parlé à des libraires de votre copie de Cassiodore; aucuns l'ont refusé tout à plat, d'autres disent qu'il faut voir ce que contient la copie, afin de prendre leurs mesures. Un imprimeur qui travaille mieux que qui ce soit de Lyon et qui a de quoi m'a dit que vous ne vous expliquiez pas assez dans

Digitized by Google

votre lettre, d'autant qu'il faut une fois voir la copie, puis savoir si vous en voudrez prendre quelques uns et donner quelque chose, d'autant qu'on ne veut pas tout avancer, et en ce cas on l'imprimera du caractère et de la forme que vous souhaiteriez.

« J'attends sur cela votre résolution, cependant je vous envoie une partie du rôle de mes actes que vous pourrez faire copier et me renvoyer dans quelque autre paquet; car de mettre cela à l'ordinaire, il coûterait gros, et je n'ai que cette copie qu'il vous plaira de ménager le mieux que vous pourrez. Je puis vous assurer que je l'ai faite pour vous tout exprès, afin que vous voyez ce que j'ai.

« Vous m'aviez mandé une fois de vous envoyer mes cahiers, cela ne se peut; j'en ai plusieurs parmi lesquels il y a beaucoup de choses qui servent à d'autres choses et qui vous seraient inutiles. Pour faire cela il faudrait que j'allasse à Paris et j'aiderais à travailler soit à l'imprimerie ou à la correction ou à la disposition avec votre Révérence, et là vous pourriez m'envoyer en divers lieux pour vos affaires. J'ai appris qu'à Fontevraud il y a des coffres pleins de chartres que personne n'a entrepris de déchiffrer; je crois que je ne vous serais pas inutile dans cette recherche.

« Si vous m'envoyez la copie dont vous me parlez, je la ferai voir et vous en-tiendrai bon compte, et si je ne peux y réussir, je vous la renverrai fidèlement et je vous témoignerai en toutes sortes d'occasions que je suis et souhaite d'être toute ma vie, etc.

« J'offre mes très humbles saluts et respects au R. Père Mabillon.

« Mr l'Évêque de Babylone Duchemin, jadis de votre ordre et puis aumônier de feu M. de Marca, a été ici bien malade et sur le point de mourir; il y est depuis la fin de juin. »

Digitized by Google

L'évêque de Babylone dont parle Louvet, était en effet un ancien membre de la Congrégation de Saint-Maur. Les registres matricules (Fonds Franc. 12794) indiquent qu'il était originaire de Rouen et qu'il fit profession à Jumièges, le 30 mai 1629, âgé de dix-huit ans.

Il fixa longtemps sa résidence à Rome où il commença par mener grand train, « car, écrit Dom Calliste Adam, le compagnon du Procureur Général de Saint-Maur, il a carrosse, cocher, deux estaffiers et deux grands laquais vêtus de sa livrée, son aumônier et camérier (6). »

Plus tard le prélat *in partibus* en rabattit; du moins le correspondant romain, un peu méchante langue, nous l'assure.

« à Rome, le 12 octobre 1672.

« Mgr de Babylone demeure toujours a quatre pas de nous en une hôtellerie, ce qui est bien honteux à un Évêque, dit tous les jours la messe bien dévotement et rien plus. Je crois qu'il se plaît à mener cette vie douce et fort sortable à son humeur; il n'y a point de jour que je ne le rencontre plus d'une fois et plus d'un que je ne lui ai parlé (7). »

Quoique grave la maladie que signalait Louvet ne fut pas mortelle. Mgr du Chemin revint à Rome, comme en font foi les lignes suivantes, sans doute plus en solliciteur qu'en grand seigneur.

---

(6) Dom Calliste Adam à Dom d'Achéry, F. F. 17687.
(7) Id. Fonds Franc. 17688.

Digitized by Google

« ... Je ne sais si la Congrégation *de Propaganda Fide* lui donnera encore de l'argent de son évêché, puisqu'il ne va point en résidence ; je vois que notre banquier de Rome a encore à lui 50 pistoles à ce qu'il m'a dit ; il n'y en aura pas pour longtemps (8). »

Ce prélat mourut à Paris, le 27 octobre 1682.

Pour le Cassiodore que Dom Luc avait l'intention de proposer aux imprimeurs lyonnais, je ne pense pas qu'il fut donné suite à l'affaire. Notre Bénédictin n'a rien publié de cet écrivain ; ses œuvres complètes parurent sept ans plus tard, éditées par Dom Granet ; l'impression eut lieu à Rouen. En 1694, le Père Sainte-Marthe pendant qu'il était à l'abbaye de Saint-Germain, donna une vie de Cassiodore fort estimée ; sans doute que ces deux religieux eurent communication des travaux précédents de leur célèbre confrère.

Quoi qu'il en soit, Louvet s'ingéniait à lui préparer bon accueil sur les bords de la Saône.

« à Lyon, ce 12 octobre 1673.

« Monsieur et Révérend Père,

« Depuis ma dernière j'ai encore parlé à divers messieurs de nos libraires, touchant le Cassiodore. Tous en sont là logés qu'il faut voir la copie et qu'on le pourra imprimer, d'autant que l'auteur est assez en crédit.

« Si vous voulez me l'envoyer, je vous en tiendrai bon compte, et après l'avoir fait voir, je vous manderai très

(8) F. F. 17688. Lettre de D. Calliste Adam, du 8 février 1674.

Digitized by Google

fidèlement tout ce qu'il y aura à faire là-dessus. Il faut en ce cas en charger le messager et le faire écrire sur son livre et lui payer le port, car autrement ils ne le prennent pas, et m'en donner une lettre d'avis.

« J'attends l'honneur de vos commandements pour vous faire connaître que je suis entièrement, etc. »

Après ces instances qui n'aboutirent pas, deux ans se passent et le collaborateur lyonnais, transporté en Provence, se décide à rompre un silence qui lui pèse; délicatement il profite de l'occasion du nouvel an.

« Sisteron, ce 3 janvier 1675.

« Monsieur et Révérend Père,

« Après vous avoir souhaité une bonne année et au R. P. Mabillon que je salue très humblement, vous souffrirez, s'il vous plaît, que je me plaigne un peu du désir de savoir de vos nouvelles, et que je n'ai jamais vu l'ouvrage du R. P. Mabillon *de Enrimis* ou *a rimis*. Je l'ai fait demander à M. Thioly à Lyon à qui votre Révérence l'avait adressé. Il a fait réponse qu'il ne savait ce que c'était.

« Quand vous aurez quelque chose à m'envoyer soit lettres ou autrement, adressez-les s'il vous plaît, à M. Comba, marchand libraire, en rue Mercière à Lyon, à l'enseigne des trois Vertus par la voie de M. Dupuys, son beau-frère, marchand libraire en rue Saint-Jacques à la Couronne.

« Vous m'obligerez beaucoup de me faire savoir si votre douzième tome est achevé d'imprimer; je serais bien aise de savoir ce qu'il contient et prendrais mes mesures là-dessus pour vous envoyer quelques autres pièces.

Digitized by Google

« Je travaille maintenant aux archives de cette ville et je vois qu'il y aura quelque chose de bon pour votre treizième tome ; je vous en donnerai avis après la confection de l'inventaire. Je vous avais prié de me faire avoir les cinq et sixième tomes du *Spicileginm* ; je vous en aurais fait compter l'argent à Paris, et si vous pouvez me les envoyer, je donnerai ordre à M. Comba de les faire compter à M. Dupuy à Paris.

« J'attendrai avec impatience de recevoir de vos nouvelles et si vous me jugez capable de faire quelque chose pour votre service, obligez-moi de croire que je suis entièrement, etc. »

Cette lettre ne dut pas rester sans réponse, et Louvet excusa M. Thioly, quand il connut le titre véritable du nouveau livre de Dom Jean Mabillon. La renommée, lente sans doute à franchir le long espace entre Paris et Sisteron, l'avait apporté étrangement défiguré à son oreille ; au lieu de *de Enrimis* ou *a rimis*, le livre traitait *de Pane Eucharistico, azymo et fermentato* (Apud. L. Billaine, 1674, in-8°).

Quant au Spicilège il touchait à sa fin : le douzième volume paraissait en effet dans le courant de cette année 1675 et deux ans après le treizième et dernier.

Lorsqu'il fut achevé, Dom Luc d'Achéry résolut de ne plus s'occuper d'études afin de se mieux préparer à bien mourir. Il prolongea cependant sa vie huit ans encore et ne s'éteignit que le 29 avril 1695 ; il portait l'habit de saint Benoît depuis plus d'un demi-siècle ; on se plaît à le reconnaître comme le restaurateur des études monastiques.

(*Fin.*)

L'abbé J.-B. Vanel,
Vicaire de Saint-Germain-des-Prés.

Digitized by Google

IZERNORE

SON ÉTYMOLOGIE, SON TEMPLE

SES MONNAIES (*)

LE TEMPLE

Une première question se pose. Etait-ce bien un temple, cet édifice dont les belles colonnes subsistent encore à Izernore ?

M. Jacques Maissiat, originaire de Nantua, professeur à la Faculté de médecine de Paris, dans son ouvrage de *Jules César en Gaule* (1), toujours dominé par la pensée qu'Izernore est bien l'Alesia de Vercingétorix, conclut après une longue et savante dissertation en affirmant que les légions romaines élevèrent ce *monument* en mémoire de leur victoire sur les Gaulois.

D'autres écrivains érudits lui refusent le caractère et les

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Février et Mars 1893.

(1) Maissiat. *Jules César en Gaule*, tome III, p. 27.

Digitized by Google

proportions d'un temple. En comparant, disent-ils, ses diverses parties avec celles des temples anciens, on constate qu'elles ne sont ni semblablement disposées, ni dans les mêmes proportions.

Dans la pensée de d'Avèze, le monument d'Izernore aurait été élevé aux « mânes d'un homme puissant, ou « était un autel sur lequel se trouvait placée la statue de « quelque divinité. »

On pourrait, dans ce dernier cas, sans témérité, donner le nom de temple à nn édifice de cette nature.

Toutefois, allons plus loin et voyons si ce n'était pas un temple, quel pouvait être un pareil monument, si imposant et si grandiose encore de nos jours. Ce n'était ni un tombeau, ni un palais. Etait-ce une basilique ?

La basilique grecque ou romaine (nom dérivé du grec *basileus*, roi) faisait souvent partie du palais des souverains. C'était un édifice, public une sorte d'Hôtel de Ville où se rendait la justice. Dans la basilique, rien ne révélait l'existence de murs intérieurs ni de la *Cella* qui distingue particulièrement les temples. La basilique avait en général la forme d'un rectangle allongé à plusieurs rangs de colonnes à l'intérieur ; au fond, s'élevait une estrade servant de tribunal.

La basilique Trajane à Rome, celles retrouvées à Pompéi et à Herculanum nous en ont conservé la forme et les proportions.

Rien de pareil ne se retrouve à Izernore où l'on voit les traces de murs intérieurs et un massif de maçonnerie en ruine qui indique encore parfaitement l'emplacement de la *cella*.

Enfin on a trouvé une inscription dans le blocage d'un mur intérieur de l'édifice. Cette inscription que j'ai vue au

Digitized by Google

musée d'Izernore est sur une pierre blanche d'une longueur de 21 centimètres et d'une largeur de 12 centimètres. C'est une inscription votive et qui est ainsi faite :

PAENS
V. S. L. M.
(*Paens, votum solvit libenter merito*).

A elle seule elle établit la destination pieuse du monument.

Du reste nous avons mieux que cela encore, c'est le témoignage d'un auteur presque contemporain, celui du moine anonyme de l'abbaye de Saint Claude (l'auteur de la *Vie de Saint Oyend*), qui vivait au ve siècle et est mort au commencement du vi^e siècle.

Je reproduis ici une partie du passage important de cette vie que j'ai déjà précédemment cité : « Ortus est haud « longe à vico cui vetusta paganitas, ob celebritatem « clausuramque fortissimam superstitiosissimi TEMPLI. »

Aussi le mot *temple* se trouve écrit dans ce passage qui date de la fin du ve siècle, trois cents à peine après la fondation de ce monument, et alors que sa destination n'avait pu s'effacer encore des souvenirs des générations de ce temps-là. Ce qui me confirme de plus fort dans cette opinion c'est que le même auteur revient encore sur cette expression.

Un peu plus loin, il dit que les églises chrétiennes remplacent déjà de son temps les temples païens en partie détruits à Izernore.

« *Delubris jam parte dirutis* »

Digitized by Google

Or ce mot de *delubris* employé à dessein par le moine de Condat veut dire la demeure des idoles (2).

Delubrum nous dit *Freund* (3), vient de *diluo*, laver, purifier. Les anciens appelaient ainsi les temples ayant des fontaines dans lesquelles les fidèles se purifiaient avant d'entrer dans le sanctuaire.

C'est donc à deux reprises qu'au ve siècle, notre monument était appelé *temple*. C'est bien là son véritable nom.

Depuis le ve siècle jusqu'à *1600*, c'est-à-dire jusqu'à Guichenon, l'histoire est muette sur le temple d'Izernore. J'ai vainement cherché dans les titres et les ouvrages anciens quelques traces pouvant me guider dans mes études, mais je n'ai rien pu découvrir.

Le moyen âge se détachait complètement de l'antiquité et c'est seulement au temps de Louis XIV que dans nos contrées les souvenirs des temps anciens commencèrent à présenter quelque intérêt.

Voici le court mais précieux passage que Guichenon, notre savant et fidèle auteur de l'*Histoire de la Bresse et du bugey* nous a laissé en *1650* et qui est relatif au temple d'Izernore ; je cite textuellement :

« Au village d'*Isarnore*, il y avait autrefois un très beau « temple dédié à Mercure, duquel il ne reste que trois « colonnes de marbre debout. Les deux premières ont « 35 pieds de hauteur et 13 en grosseur, la troisième a bien « la même grosseur, mais la hauteur n'est que de 25 pieds.

« L'Architrave du temple est encore dans son entier

(2) Ducange, *Dictionnaire de la basse latinité*. V. *Delubris*.

(3) *Freund*, *Dictionnaire latin*.

Digitized by Google

« dans la basse cour du curé du lieu et on lit cette inscription « en beaux caractères :

MERCVRIO
SACRVM
LVCIVS TVTELLVS ET SVI
V. S. L. M. »

Et c'est tout : Ce n'est pas le moment de discuter les nombreuses erreurs contenues dans cette citation, je la reproduis parce qu'elle est intéressante malgré cela et qu'elle nous montre qu'en 1650, le temple présentait à peu près le même aspect que de nos jours.

Un document, qui a bien une autre importance, est celui qu'une cinquantaine d'années plus tard j'emprunte à *Dunod de Charnage*, document dont tous les auteurs qui ont écrit sur Izernore ont parlé, mais que je dois faire précéder de quelques explications pour le présenter avec son véritable caractère et avec toute son exactitude.

Dunod de Charnage, né à Saint-Claude en 1679, mort à Besançon en 1752, fut un savant professeur de droit civil à l'Université de Besançon.

Il était très lié avec le président Bouhier, de Dijon, membre de l'Académie Française, l'ami du président de Brosses et de Voltaire.

Dans son *Histoire des Sequanes* (4), Dunod publia une lettre sur Izernore qu'il a adressée au président Bouhier avec un dessin représentant les restes de ce temple. Il y a à peu près deux siècles, c'était vers 1706. Voici comment il s'exprime :

---

(4) Dunod de Charnage, tome I, p. 53. *Histoire des Sequanes.*

Digitized by Google

« Comme je ne connais Izernore que de nom, j'ai « j'ai prié un ami, qui était du voisinage, de s'informer de « ce qu'il en est. Cet ami très obligeant a pris la peine d'y « aller lui-même pour s'instruire plus sûrement de ce que « je lui demandais. Je vous envoie la relation de ce qu'il y « vu et appris. Elle prouve une partie de ce que je vous « écris. Vous y verrez d'ailleurs la situation, l'antiquité et « les particularités du lieu de naissance des saints Romains, « Lupicin et Oyen, fondateurs de notre illustre monastère « de Saint-Claude qui ont introduit au ve siècle la vie ceno- « bitique et religieuse dans la province Sequanaise leur « patrie. »

Lorsque les auteurs qui ont écrit sur Izernore citent Dunod de Charnage comme auteur de cette notice, ils commettent une inexactitude ; Dunod de Charnage ne dit rien personnellement d'Izernore ; c'est de son ami dont il adresse la lettre au président Bouhier qu'il aurait fallu parler.

Quel était cet ami ? Une obligeante communication de M. l'archiviste Castan, de Besançon, m'a appris qu'il se nommait Henri-François Egenod, avocat au Parlement de Besançon, habitant Moirans, non loin d'Izernore.

M. le doyen de la Faculté de Droit de Lyon, M. Caillemer a bien voulu me faire connaître que cette lettre originale si précieuse avec le dessin qui l'accompagnait faisait partie des manuscrits du président Bouhier qui avaient été légués en 1831 par M. Prunelle, alors maire de Lyon, à la bibliothèque du Palais des Arts à Lyon.

Ces manuscrits furent réclamés par la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

M. le doyen Caillemer, président du Comité d'inspection de la bibliothèque de Lyon, fit à ce sujet, en 1880 un remarquable rapport qu'il a eu l'obligeance de me communiquer.

Il conclut à une restitution nécessaire de ces manuscrits à la Bibliothèque nationale. Cette restitution eut lieu en échange toutefois de dons importants de l'Etat.

Le rapport de M. Caillemer cataloguait avec un soin scrupuleux les lettres et documents restitués, et c'est sur ses bienveillantes indications que j'ai pu demander à M. le Ministre de l'Instruction publique, communication de cette lettre qui m'a été gracieusement accordée.

J'extrais de cette lettre le passage suivant relatif seulement au temple. Elle est reproduite par Dunod de Charnage dans son *Histoire des Sequanes*, mais pas toujours textuellement.

Le dessin qui a été intercalé, sans doute par erreur, dans son ouvrage, à la suite de cette lettre, représente les arceaux d'une église romane et n'a aucun rapport avec le temple d'Izernore.

Je suis heureux de pouvoir offrir la photographie du véritable dessin inédit qui accompagnait la lettre d'Egenod à son ami Dunod de Charnage. Après avoir parlé d'Izernore et fait sa topographie, Egenod s'exprime ainsi :

« A une portée de pistolet du village et au septentrion,
« l'on voit trois piliers et *la base d'un quatrième* qui forment
« un carré long à la distance de vingt-cinq pas de l'un à
« l'autre en longueur et de vingt pas en largeur. C'est dans
« l'enceinte de ces piliers que l'on assure qu'était un temple
« dédié à *Mercure*. Deux de ces piliers sont entiers et hauts
« de 25 à 30 pieds, le troisième qui est du côté du levant

Digitized by Google

« n'est pas tout à fait si haut. Ils sont larges d'environ « 3 pieds 1/2, dans chaque face et faits de gros quartiers de « pierre taillés en pilastres d'une seule pierre, dans leurs « circonférences, ces colonnes paraissent avoir été polies. « Le temple n'était fermé que par le bas, et tout autour par « un mur de grosses pierres qui prend au-dessus du chapi- « teau du piedestal sur la hauteur d'environ 6 pieds. Le « tertain qui est entre les quatre piliers est fort inégal, « comme celui d'un bâtiment ruiné. Il est cependant cou- « vert de gazon, et il y a cinq à six ormes d'environ 3 ou « 4 pieds de tour.

« L'on voit dans le mur de clôture de la cour du curé du « lieu une pierre haute d'environ 3 pieds, large de 1 pied 1/2 « sur laquelle est gravée une inscription d'un très beau « caractère romain.

« La pierre est un peu écornée d'un côté, parce qu'elle « est là depuis longtemps exposée aux injures de l'air.

« Je m'informai du curé, si l'on disait *Isarnore*, comme « le R. P. Dunod l'appelle dans son livre de la ville d'Antre, « ou *Isernore* comme vous me le nommez dans votre lettre. « Il me dit que c'était *Isernore* (5).

« Je joins à cette lettre les figures de toutes les pièces « dont j'ai parlé dans ma relation, parce que comme je ne « sais point les termes d'architecture ici, elles vous feront « comprendre ce que mon peu de capacité m'empêche de « vous expliquer. Je les ai tirées exactement sur les lieux, « non pas pour leurs proportions. »

---

(5) Le Père Dunod, dont parle Egenod, était l'oncle de Dunod de Charnage à qui il adressait cette lettre. Il écrivit vers 1700 une notice sur les antiquités de la ville d'Antre (dans le Jura) dont il voulait à tort faire l'*Aventicum* des Romains.

Digitized by Google

Ainsi, en 1706, il y a près de deux siècles, le temple était à peu près dans le même état qu'à présent. On y voyait encore cependant la base du quatrième pilier ; et les traces du mur de 2 mètres de haut environ, fermant le temple par le bas (dit Egenod) et en faisant le tour. Le dessin accompagnant la lettre est encore plus précieux.

Il reproduit la fameuse inscription de Mercure (sur laquelle nous reviendrons plus tard) et on voit dans le dessin la lettre *E*, du mot *ERCVRIO*, alors qu'aujourd'hui on ne peut plus lire que RCVRIO, la lettre E ayant disparu. On peut donc grâce à lui être certain que c'était bien à Mercure que cette inscription était dédiée.

Enfin, notre dessin nous montre au pied d'une colonne l'existence à cette époque de ce mur fermant le bas du temple l'entourant, prenant naissance, à la hauteur du piédestal de cette colonne et de même largeur qu'elle, et se continuant ainsi tout autour du temple.

Les traces de ce mur sont encore constatées par la lettre suivante de M. Reydellet, propriétaire à Izernore, à M. Puvis, président de la Société d'Émulation de l'Ain à Bourg. Cette lettre qui nous a été obligeamment communiquée est du 2 février *1828*.

Je cite textuellement : Après avoir décrit le temple, M. de Reydellet dit :

« Il y a un rang de pierres de taille d'une colonne à « l'autre, le mur est de 4 à 5 pieds de large, le rang des « pierres de taille est à 1 pied de hauteur du niveau du « terrain ; elles ont 5 pieds de long sur un pied d'épaisseur « et 4 ou 5 de large. »

Digitized by Google

C'était donc bien un temple *périptère*, c'est-à-dire entouré seulement de colonnes extérieures dont nous retrouvons tout autour et même dans les environs les nombreux restes imposants.

Ces constatations importantes faites, grâce à ce document, poursuivons notre étude par ordre chronologique toujours et arrivons aux fouilles de *1784*.

A cette époque des fouilles furent entreprises à frais communs par M. Thomas Riboud, magistrat éminent, fondateur de la Société d'Émulation de l'Ain, M. Prost, subdélégué de Nantua et M. Molinard, receveur des finances dans cette ville.

Toutefois elles furent dirigées sans méthode et comme le dit M. Riboud lui-même : On coupa, morcela, on jeta dans des décombres la mosaïque qui était le parquet du temple et qui n'a pu être retrouvée.

Une particularité curieuse, c'est que ces fouilles amenèrent la découverte au-dessous du lit de ciment, de murs parallèles séparés par une distance de quatre pouces environ, un de ces murs était revêtu de petites pierres taillées régulièrement ayant la forme d'une brique, l'autre était recouvert d'un enduit blanc semblable à du plâtre, sur lequel sont peints avec des couleurs vives encore, divers sujets d'ornement, des fruits, des animaux.

L'éclat des couleurs est encore frappant depuis près de deux mille ans. J'ai remarqué au petit musée d'Izernore la pièce n° 3, représentant une tête, évidemment de prêtre, couronné de feuillage et présidant à quelque sacrifice.

Ce qui est plus digne d'attention, c'est une guirlande à feuilles et à fleurs de volubilis, d'une exécution tout à fait hors ligne (n° 7). Le volubilis ou le liseron se détache avec

Digitized by Google

Ainsi, en 170[illegible] [illegible] vert foncé. Tout cela est à peu près da[illegible] [illegible] charmant. Ces fresques sont encore cepe[illegible] à Pompeï. Il y a peu de du mur d[illegible] [illegible] le bas [illegible] [illegible] de nos jours qui puissent montrer de semblables pagn[illegible]

En 1813, de nouvelles fouilles furent pratiquées par M. D'Aspinrieux, maire d'Izernore.

J'en ai trouvé le compte rendu par M. Rouyer, de Nan[illegible] dans le *Journal de la Société d'Émulation de l'Ain* de [illegible] et avril 1820, et voici les détails intéressants qui y sont consignés, je cite textuellement :

« La base de la colonne qui subsiste seule du côté de « l'orient, forme l'angle oriental-sud. On a fouillé au pied « de la façade orientale et on a trouvé en contre-bas, dans « cette fouille une large pierre taillée et dressée à l'équerre, « elle joint le piédestal de cette colonne à sa base, elle « appartient à une construction extérieure, elle est posée à « plat et dépasse au midi l'alignement du piédestal de cette « colonne.

« J'ai dû présumer, dit avec raison M. Rouyer, que ce « bloc a dû appartenir à une des marches par lesquelles on « montait au temple. »

Il est donc bien avéré par ces recherches que la façade était tournée à l'orient.

Plusieurs médailles importantes furent découvertes, une notamment représentant l'apothéose d'Auguste (grand bronze).

Mais une autre découverte bien plus précieuse fut celle d'un doigt en bronze d'une grande statue, dont il ne reste

Digitized by Google

malheureusement que ce faible débris, à la suite du pillage et des dévastations des Barbares. Ce doigt a été trouvé en février 1828, par les domestiques de M. de Reydellet, propriétaire à Izernore, qui faisait pratiquer des fouilles dans le temple d'Izernore et a été envoyé par lui à la Société d'Émulation de l'Ain, qui l'a donné au musée de Bourg, où il est conservé de nos jours.

Dans une de mes courses à Izernore, j'ai rencontré le vieillard nommé Deville qui avait dans sa jeunesse trouvé ce doigt. C'est dans le terrain au-dessous de la colonne restant seule sur la façade orientale qu'il l'a découvert. Un fac-similé en plâtre m'en a été adressé et j'y reviendrai plus tard, en m'occupant de la divinité à laquelle ce monument a pu être élevé.

Voici du reste le texte de la lettre originale de M. de Reydellet, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Millet-Bottier, de Bourg.

La lettre est datée d'Izernore, du 10 février 1828, elle est adressée à M. Puvis, président de la Société d'Émulation du département de l'Ain, par M. Auguste de Reydellet, chevalier de Saint-Louis. Elle est ainsi conçue :

« Comme je vous avais promis de vous faire passer ce « que je trouverais en fouillant le temple d'Izernore, en « piochant les décombres, mes domestiques ont découvert « un doigt en bronze d'une statue qui paraît avoir eu au « moins cinq pieds de hauteur ; avec cinq médailles en « cuivre et une en argent j'aurai bien désiré trouver la statue « entière, je continuerai donc à fouiller en respectant les « murs, etc. »

Malheureusement les autres fouilles de M. de Reydellet n'amenèrent aucun résultat.

Digitized by Google

L'élan était donné et bientôt on s'occupa plus activement du temple et de ses ruines.

En 1837, M. de Saint-Didier, un artiste distingué, publia une notice très intéressante sur le temple d'Izernore accompagnée de trois lithographies représentant les ruines, les profils des colonnes, les dessins des chapiteaux et enfin une restauration de l'édifice d'après la précédente observation de M. Riboud.

M. de Lateyssonnière, dans ses *Recherches historiques* (1er volume, p. 126), se borne à rappeler en détail les observations de ses devanciers, sans ajouter de faits nouveau.

M. Abel de Moyria dans l'*Annuaire de l'Ain* de 1827 et son ouvrage si remarquable intitulé *Monuments romains du département de l'Ain*, parle des inscriptions trouvées à Izernore, mais ne se prononce pas sur le nom de la Divinité à laquelle il avait été consacré.

En 1841, M. Désiré Monnier a publié des études archéologiques sur le Bugey; après une description très détaillée du temple, il attribue la fondation d'Izernore à une colonie grecque.

En 1852, au contraire, M. Paul Guillemot, consacra un chapitre de sa *Monographie du Bugey* à Izernore (p. 110). Il n'hésite pas à affirmer que c'était là un temple dédié à Mars.

Enfin, notre éminent docteur et compatriote Jacques Maissiat, auteur du grand ouvrage de *Jules César en Gaule*, soutient qu'Izernore était l'*Alesia* de Vercingétorix ainsi que je l'ai déjà dit et émet l'opinion que le temple fut élevé par les Romains en l'honneur de leurs grandes victoires sur les Gaulois.

Après toutes ces longues énumérations j'en finis, en m'oc-

Digitized by Google

cupant en dernier lieu de l'ouvrage de M. l'archiviste Jules Baux, intitulé : *Les Ruines d'Izernore.*

En 1863, un crédit de 3.000 francs fut accordé par le Conseil général de l'Ain et par l'État pour pratiquer des fouilles à Izernore.

C'est le compte rendu de ces fouilles que publia M. Jules Baux (6).

Ces fouilles qui n'amenèrent à aucun résultat bien important ne furent pas cependant infructueuses. Une longue énumération des objets de bronze, débris de marbre, fragments de fresques, se trouve à la suite du rapport. M. Baux pense que c'est à Rome victorieuse que le temple fut élevé.

Nous verrons en son lieu cette question de la divinité à laquelle il paraît probable que l'édifice fut consacré. Analysons cet important travail de M. Baux, le dernier qui ait paru sur le temple, objet de cette étude.

M. Baux constate la découverte d'un grand nombre de bronzes, médailles, fragments marbre, pierres, poteries, verres, os et corne, fresques formant un total de près de deux cent cinquante objets divers, catalogués avec soin et réunis dans le petit musée de l'Hôtel de Ville d'Izernore et dont il donne le catalogue à la fin de son étude.

Une découverte déjà faite en *1784*, par M. Riboud, mais sur laquelle il insiste beaucoup et avec raison c'est celle des Bains, à quelques pas du temple, sujet sur lequel nous nous arrêterons un instant pour ne rien omettre dans cette notice.

A soixante-dix mètres au nord du temple, on a trouvé au niveau du sol une première pièce ou salle carrée d'environ

(6) Jules Baux. *Ruines d'Izernore,* Bourg, 1866.

Digitized by Google

sept mètres, revêtue intérieurement d'un ciment dur et poli. Au-dessous du lit de ciment formant le parquet se trouvait un lit de très grandes briques; on s'attendait à trouver au-dessous le sol même, mais on rencontra un espace vide, profond de quatre-vingts centimètres environ, où se dressaient des petits piliers construits en briques carrées ayant vingt-quatre centimètres à chaque face. Ces piliers creux à l'intérieur étaient évidemment des conduits du calorifère destinés à chauffer cette salle des bains qui était le *Sudatorium*.

A côté de cette salle et la touchant, se trouvait une seconde salle de même grandeur, pavée en marbre blanc disposé en tablettes carrées, j'en ai encore vu quelques-unes sur les lieux mêmes.

Ce beau pavé était légèrement incliné vers le nord et avait de petites ouvertures pour laisser échapper l'eau. C'était la piscine.

Enfin les fouilles ont conduit à une troisième salle pavée aussi en marbre blanc, contiguë à la seconde et offrant cette particularité, qu'autour d'elle régnaient trois gradins en marbre blanc, le mur au-dessus du troisième gradin était revêtu de marbre et formant un appui pour ceux qui étaient assis; c'était le *Tepidarium* où après le bain une chaleur tempérée ménageait une transition avec l'air extérieur.

Au moment des fouilles de 1863, M. Michailland, maire actuel d'Izernore, était un tout jeune homme, il m'a affirmé avoir vu alors les restes informes de la chaudière qui chauffait ces bains, si intéressants à étudier.

Mais hélas, les sages avertissements de M. Jules Baux, dès 1863, n'ont pas été suivis. Ces salles ainsi découvertes

Digitized by Google

n'ont pas été, comme il le demandait, protégées par un abri. Elles sont restées exposées à l'action destructive de la pluie, des gelées, du soleil. Les ruines elles-mêmes ont péri, comme M. Baux le prévoyait et le rappelait si bien : *Etiam periere ruinæ.*

A l'heure actuelle, on peut voir trois grandes excavations contiguës, recouvertes de mousse et d'herbes, mais il est à peu près impossible de retrouver ces anciens bains romains qui étaient à côté du temple d'Izernore.

Le silence du temps, je dirais presque l'oubli, a recommencé pour lui, pendant les trente années qui se sont écoulées si mouvementées depuis l'ouvrage de M. Baux.

Avant que les souvenirs s'effacent peu à peu, il m'a semblé utile de procéder à de nouvelles recherches, de réunir toutes ces œuvres passées et de voir quelle conclusion on peut en tirer.

Sans doute il faudrait là les habiles chercheurs d'Herculanum et de Pompéi. Les fouilles n'ont pas été conduites avec le soin, la prudence, le discernement si nécessaires en pareil cas.

Il me semble aussi que les dernières fouilles de 1863, n'ont pas exploré assez le sol même du temple, le massif de maçonnerie qui représente la *Cella.*

Peut-être une découverte inattendue serait-elle venue jeter alors sur ces restes antiques, une lumière éclatante et révélatrice.

Nous ne pouvons que joindre nos regrets à ceux de nos devanciers.

Ces recherches demanderaient beaucoup d'argent et de temps. Nous n'avons ni l'un ni l'autre à notre disposition : mais faudra-t-il s'arrêter impuissant pour cela et se dire en

Digitized by Google

présence de ce passé si obscur, si intéressant mais si lointain : *Non, tu n'iras pas loin ?*

Je repousse cette pensée triste et décourageante.

Nous avons assez de restes précieux, de documents, soit anciens, soit modernes pour nous former une opinion raisonnée sur le temple : 1° la divinité à laquelle il était consacré; 2° l'époque probable de sa construction; 3° celle de sa ruine.

Telle est la dernière partie de cette étude que nous allons aborder et les trois points que nous allons successivement traiter.

Je n'ai certes pas la prétention de soutenir que cet ouvrage est meilleur que les autres, mais son seul mérite est de venir après eux.

Ainsi que le peintre, l'auteur s'écarte aussi un peu de son chevalet, je veux dire de son pupitre, pour se rendre bien compte de l'ensemble et de la portée de son œuvre. Il apprécie les travaux antérieurs, les compare à ses propres recherches, et aperçoit mieux ainsi leur bon et mauvais côté. Il laisse l'inutile pour conserver ce que dans sa pensée il croit être le vrai et par conséquent le beau. C'est de cet examen important et consciencieux que sortira un travail d'ensemble aussi, mais tâchant de réunir le plus de garanties possibles, de vraisemblances et de probabilités.

E. Cuaz.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DU

GÉNÉRAL FONTBONNE

AU

REPRÉSENTANT DU PEUPLE SAINT-PRIX (*)

XXI

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté .·. Égalité.

Au Quartier-Général d'Oneille le 4 Brumaire
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

LE GÉNÉRAL DIVISIONNAIRE FONTBONNE

Commandant la côte de l'aile droite de l'Armée d'Italie,
au Représentant du peuple St. Prix.

mon amitié est bien impatiente de recevoir de tes nouvelles, mon cher St-Prix, tu sais les vœux que je fais pour tout ce qui peut concourrir à ton bonheur et combien je désire qu'ils soient accomplis.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Février et Mars 1893.

Digitized by Google

Nous voici au moment des réelections ne me laisse donc plus dans l'inquiétude sur évenement aussi intérêssant; quelque soit le resultat du sort il ne saurait rien diminuer à mon amitié; tu es fait pour remplir dignement toutes les fonctions honnorables et je souhaite ardemment que la Loyauté et les vertus qui te distinguent soient utilisées en te continuant des pouvoirs que tu as exercé sans reproches et toujours d'une maniere prononcée pour la justice et la bienfaisance, dans un tems désastreux ou la probité et le courage étaient des motifs d'anathême et de proscription : Lorsque tu es sorti sans tache du plus rigoureux creuset ou la vertu puisse passer, puisque tu n'as pas balance entre l'incarceration et l'amort ou l'oubli de tes devoirs de législateurs ; ce serait un vrai deuil pour tous les honnêtes gens de ne pas te voir occuper une place que tu as su illustrer.

tire moi donc vite d'inquiétude et de peine, mon cher ami, et quelle que soient nos positions embélissons les de tous les charmes de l'amitié.

je me donne tout entier à mon métier et je suis assez heureux pour bien executer les opérations dont on me charge. je t'embrasse de tout mon cœur. Bois à ma santé avec l'ami Chaix.

Salut et fraternité

FONTBONNE.

(*P. S.*) Mille choses affectueuses à la famille Titon et celle de St. Sulpice. Si tu vois la charmante Cavenagh rappelle moi à son souvenir, je n'ai rien vu encore d'aussi joli qu'elle.

j'oubliais de te dire que Peyre qui a dîné aujourd'huy chèz moi te fait mille compliments, je lui ai rendu grand

Digitized by Google

service en lui faisant préter quarante mille francs en numéraire par une de mes connaissances pour subvenir aux besoins urgents de l'armée, car nous manquons de tout, excepté de courage.

XVII

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté .·. Égalité.

ALEXANDRE L. FONTBONNE,

Général de Division
comd^t. celle de la côte de l'aile droite

a son ami St Prix Représentant du peuple.

Au Quartier-Général d'Oneille le 22 Brumaire
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

je reçois à l'instant, mon cher St. Prix, ta lettre du 2e jour complementaire qui n'a resté que deux mois à me parvenir, si les miennes éprouvent le même retard autant vaudrait-il que je fusse en Amérique ; Cependant je suis très impatient d'apprendre ta réelection : quelle que soit la Place que tu occupes, mon ami, tu la rempliras dignement et mon amitié ne se reglera jamais sur les distinctions souvent prodiguées à l'intrigue et au vice, mais sur la Vertu, l'obligeance et la douce sensibilité qui te caractérisent.

Digitized by Google

hâte toi donc de me mettre au fait de tout ce qui te touche tu sais le vif et invariable intérêt que j'y prends.

Le Citoyen Duprat l'un de mes adjudants Généraux que je ne connais que sous les rapports d'un excellent militaire d'une intelligence et d'une activité au-dessus de tout éloge, vient d'être suspendu par un arrêté du 27 vendémiaire qui n'énonce aucun motif, aucun considérant contre cet officier généralement estimé ; mais qu'il attribue lui-même à son amitié avec le Représentant Rovere dont la disgrace a entrainé la sienne. j'ai déja écri à ce sujet au Représentant Martel pere d'un de mes adjoints et je lui ai dit de se concerter avec toi et Gamon pour prendre la cause de la vertu opprimée. Le Représentant a été reelu, il loge rue Chabanét n° 41. je serais enchanté de rendre service au brave Duprat dont je ne puis que me louer.

dis-moi, si Gamon est réelu, je ne reçois plus de nouvelles autant vaudrait-il que je fusse aux grandes indes ; mais l'absence et l'éloignement n'altéreront jamais ma tendre amitié pour toi. Chaix m'a oublié, aussi fais lui en des reproches, mon cœur n'a jamais pu perdre de vue ceux qu'il aime de prédilection ; tout à toi

FONTBONNE.

Mille choses aux titons et mes amitiés à la charmante Cavenac.

Digitized by Google

XVIII

ARMÉE
D'ITALIE

Liberté .·. Égalité.

Au Quartier Général d'Oneille le 5 nivose
de l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

ALEXANDRE L. FONTBONNE

Commandànt celle de la côte de droite de l'Armée d'Italie au Représentant du Peuple St. Frix, son ami.

Cette lettre, mon cher St. Prix, te sera remise par mon ancien et je puis dire avec verité mon meilleur adjudant Général, le Citoyen Duprat, qui a été suspendu a mon grand regret de ses fonctions je ne sai par quelle machination ôdieuse, car depuis que je connais l'adjudant Général Duprat je ne puis que louer, son intelligence admirable, son activité facile et sa délicatesse ; les Représentants Peyre et Maisse dont le suffrage ne saurait être suspect et auprès desquels Duprat a longtems été attaché m'en ont toujours fait un éloge distingué et c'est ce qui m'avait décidé a demander Duprat dans ma division. On pretent que l'ancienne intimité de cet adjudant Général avec son compatriote le Représentant Rouverre est l'unique cause de la disgrâce de cet excellent officier. Comme si l'amitié qui nous a peut nous avoir lié à un individu avait quelque rapport avec l'opinion bonne ou mauvaise, ou le sistême quelconque qu'on supose à cet individu. Les opérations

Digitized by Google

d'un Législateurs et les devoirs précis d'un militaire sont tellement distincts et ont si peu de conexité qu'on peut être l'ami d'un représentant sans savoir (surtout a deux cent lieues de distance) quelle opinion il manifestera dans telle ou telle circonstance. cependant voilà le seul crime que l'on peut supposer au pauvre Duprat et tu es en même d'en faire sentir l'absurdité et de reparer le tort réel qui en est résulté pour la patrie en la privant d'un des meilleurs adjudants Généraux, je puis dire de nos armées.

Le Général en chef Scherer, qui est venu obligeamment me demander a souper et a coucher ce soir me fait appeller pour finir un travail que je lui ai soubmis et qu'il a adopté avec éloges, je suis comble de la confiance et des pouvoirs infinis dont m'a investi malgré moi, je mettrai ma gloire et toute mon étude à justifier sa confiance.

notre compatriote Sucy qui est de la partie, me charge de te faire mille et mille amitiés tu sais que ce dernier est commissaire ordonnateur en chef de l'armée.

je lui ai fait promettre qu'il équiperait de pied en cap le fils de notre ami Chaix que j'ai recommandé à ses soins. je te recommande l'affaire de Duprat bien certains des effets puissants de ton amitié pour moi.

Dis à Chaix de m'écrire et d'être tranquile sur le sort de son fils c'est pour moi une douceur bien sensible que de pouvoir être agreable à mes amis.

Tout à toi mon cher St. Prix.

FONTBONNE.

Digitized by Google

ARMÉE
D'ITALIE

Liberté .·. Égalité.

Au Quartier Général d'Oneille le 7 nivose
de l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

ALEXANDRE L. FONTBONNE

Général de Division
Commandant celle de la Côte de l'Armée d'Italie.

à son ami le Représentant du Peuple St Prix.

Je reçois à l'instant, mon cher St Prix, une lettre de ton Collegue Gamon, qui met plus d'importance que n'en mérite le leger service que j'ai rendu à son frere mon aide de camp ; il m'assure en même tems de tous ses soins pour empecher que je ne sois enveloppé dans la Généralité du décret qui suspent tous les officiers mis en activité par le comité de salut public depuis le 15 Germinal jusqu'au 15 Thermidor an 3e. sauf à eux a prouver les bons services anterieurs rendus à la République d'après les quels ils seront réintégrés par le directoire exécutif. mes services sont bien clairs et bien suivis dépuis ma tendre jeunesse jusqu'au moment de mon inique suspension ils existent dans les bureaux de la Guerre ainsi que les nôtes sur leur distinction tant dans l'ancien que dans le nouveau monde.

Personne ne s'est plus loyalement dévoué à son Païs puisque j'y ai sacrifié mon existence et ma fortune depuis la revolution et que je combats encore glorieusement pour sa déffense ; voila cependant une seconde injustice inaten-

Digitized by Google

due dont je serais probablement encore victime sans l'activité de ton amitié. je te prie de la communiquer à Gamon en lui remettant la lettre ci jointe. je suis convaincu de toute son obligeance, mais je crains sa paresse, et je te prie de la lui faire surmonter en ma faveur et de faire renouveller sans délai mon brevet par le directoire exécutif; tu me tireras d'une inquiétude mortelle.

Le jeune Chaix se porte bien, j'en suis content, fais mes amitiés à son brave pere que j'aime sincerement, ne laisse pas endormir Gamon et apprens moi vite le succès de tes soins en ma faveur, je suis accablé de besogne ce soir.

je tembrasse de tout mon cœur comme je t'aime.

FONTBONNE.

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté .·. Égalité.

ALEXANDRE L. FONTBONNE

Général de Division
Commandant celle de la côte.

a son ami le Représentant du Peuple St Prix.

Au Quartier-Général d'Oneille le 15 nivose
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

tu vas donc courrir les champs avec notre brave Chaix, je te rends grace des bons offices que tu lui as rendu et je

Digitized by Google

vous trouve bien heureux d'être ensemble. mais tu m'oublie tout de bon, mon cher St Prix, voila deux grands mois que je n'ai recu de tes nouvelles tandis que je passe pas de jour sans te régretter il est éssentiel que tu fasse operer ma reintegration par le directoire executif avant ton départ ou que tu m'optiennes de nouvelles lettres de Service selon mon grade pour l'armée des Alpes ce qui revient au même et me tire de la coupe qui pourait m'englober dans la généralité du décret en question. Gamon m'a promis de s'en occupper éssentiellement, mais sa paresse me fait trembler, au lieu que personne n'a mieux éprouvé que moi les effets admirables de ton amitié. j'ai le bonheur de reunir au degré le plus flateur l'estime et la confiance des Représentants et du Général en chef qui m'ont investi des pouvoirs les plus illimités sur toutes les administrations composées de fripons; un autre que nous s'y enrichirait et je me ruine en me brulant le sang, mais j'ai la douce satisfaction d'être de quelque utilité à mon Païs.

Mon Dieu! que Chaix est heureux de t'emmener avec lui, voila la récompense la plus précieuse que je choisirais; ne m'oublie donc pas, mon cher St-Prix, tu trouveras peu d'amis aussi sincères et aussi chauds que moi. dis à Chaix d'être bien tranquille pour son fils, je me satisfais moi même en servant mes amis, d'ailleurs le jeune Chaix est tres intérêssant et je lui suis attaché indépendemment des droits qu'il a sur moi par ma liaison avec son digne pere; manges force omelettes et buvez quelques coup ensemble à ma santé, l'idée que vous voulez bien vous occupper de moi est ma plus douce consolation.

je suis accablé de fatigue, ma division prent de Monaco à Alassio et comprent tout le Païs conquis sur le piémont, je suis chargé en outre de la rentrée des revenus de cette

Digitized by Google

partie et de surveiller l'approvisionnement des fourages, pour surcroit je suis assailli de coquins qui ne songent du matin au soir qu'a tromper ou a éluder ma surveillance, je casse un voleur, il est remplacé par un plus insigne; enfin si je ne fais pas tout le bien que je voudrais j'empêche de multiplier les (1) que l'on ne s'occuppe pas de la détresse extrême des officiers mille fois plus miserables que le soldat?

je t'ai écri en faveur de mon adjudant Général Duprat, c'est un des meilleurs officiers de l'état Major des armées et le plus instruit, je désire bien qu'il soit de nouveau emploié près de moi.

Le Représentant du Peuple Martel membre du conseil des anciens père de l'un de mes adjoints prent vivement ses intérêts ainsi que le Representant Chiappe (2) membre du Conseil des cinq cens qui a été délégué vers cette armée que je connais particulièrement.

as-tu vu tes dignes Collègues Peyre et Maisse nos amis communs, dis leur mille choses obligeantes et vraies de ma part, ils ont emporté les regrets et l'estime de l'armée.

Donne moi donc de tes nouvelles, mon ami, c'est un besoin de mon cœur tout à toi.

FONTBONNE.

Monicault Villardeau est venu pour saluer le Representant St-Prix (3).

(*A suivre.*)

---

(1) Une demi-ligne manque dans l'original détérioré.

(2) Député de la Corse.

(3) Ce post-scriptum est d'une autre écriture.

Digitized by Google

CHANT DE CLOCHE

La cloche, battant l'air de son énorme poids,
— Tel un monstre inconnu qui s'avance en raffales, —
Jette sur la cité ses clameurs triomphales,
Ouragan solennel et terrible à la fois.

Sous les vibrations de ses ondes sonores
Tout tremble; le grand bruit monte dans l'éther bleu,
Pour faiblir par degrés et mourir peu à peu
Près du soleil, foyer des jours et des aurores.

Au sommet du beffroi que le Temps a bruni,
L'airain parle, mugit, voire même s'enflamme,
Pour crier d'une voix dont l'accent touche l'âme
L'union de la Terre et du vaste Infini.

Pierre de BOUCHAUD.

Digitized by Google

THOMAS BLANCHET

PEINTRE ET ARCHITECTE

Lecture faite à la dernière réunion des Sociétés des Beaux-Arts à Paris.

La réunion annuelle des délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements, s'est tenue à Paris dans l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts, du 4 au 7 avril.

M. Henry Jouin, secrétaire rapporteur du Comité des Beaux-Arts, dans son rapport général sur les travaux de la session publié à l'*Officiel* du 8 avril, parle ainsi du mémoire de M. Charvet, lu au cours de la session :

Le renom d'une ville lui vient en partie du peuple qui l'habite. Or, ce qui honore un peuple, ce sont les hommes d'intelligence, les natures supérieures qui sortent du rang et constituent ce que nous appelons l'élite d'une nation. Certes, Thomas Blanchet, Samuel Bernard, les Cotelle, le chevalier Volaire, Jean Girardet, Claude Robin, Valette-Pénot et tant d'autres encore dont il a été parlé à cette tribune, forment

Digitized by Google

vraiment une élite. Rappellerai-je ce que furent, à des degrés divers, ces maîtres puissants ou simplement habiles?

L'astronome Képler prétend qu'il n'existe pas d'astre solitaire. Dans les sphères immobiles où lui apparaissent les étoiles fixes; dans le monde mobile où les planètes développent leur course radieuse, aucune n'est isolée. On en peut dire autant des hommes de valeur. Il est rare que le talent se révèle à titre de complète exception dans une famille. Interrogez M. Charvet, membre non résidant du comité. La vie de Thomas Blanchet, peintre et architecte du dix-septième siècle, a tenté M. Charvet. Et dès les premiers pas, alors qu'il n'était attiré que par un maître, votre confrère a rencontré soudainement trois artistes du nom de Blanchet : c'est-à-dire Louis, Louis-Gabriel et un dessinateur et graveur, dont le prénom ne nous est connu que par une lettre initiale. En homme qui sait son monde, M. Charvet honore d'un salut courtois chacun de ces trois artistes, mais il a bientôt discerné le maître de son choix. Avec quelle sûreté d'information il engage l'entretien. Thomas Blanchet connaît moins bien, je le gage, sa propre histoire que ne la possède M. Charvet. Ce Thomas Blanchet a d'ailleurs ses lettres de noblesse. Il est Parisien, il a vu Rome et Nicolas Poussin a bien voulu l'admettre au nombre de ses auditeurs, lorsqu'à la nuit tombante il gravissait les pentes du Pincio en devisant des grandes lois de l'art. Claude Gellée, Dughet, le Maire, Jacques Courtois, l'Algarde, Jean Miel, Filippo Lauri, Allegrini, à des dates différentes, ont été vus faisant cortège au peintre français, au cours de ces promenades instructives où Poussin n'est pas sans ressemblance avec Platon discourant, entouré de disciples, dans les jardins d'Académus. Thomas Blanchet a connu Le Brun chez Poussin. Tous deux rentrent en France. Chemin faisant, Le Brun, en traversant Lyon, peint le portrait de Panthot, puis il vient fonder l'Académie de peinture et ouvrir l'École dont en ce moment même, messieurs, vous êtes les hôtes. Blanchet se rapprochera de Le Brun par plus d'un point. On le verra tenter d'ouvrir une école d'art à Lyon; il sera peintre d'histoire dans son « May de Notre-Dame », décorateur dans ses vastes compositions de l'Hôtel de Ville de Lyon et architecte chez les Bénédictines et les Carmélites de cette ville. Qu'il s'agisse d'un escalier monumental, d'un mausolée, des retombées d'une voûte à orner de statues ou de pilastres, Blanchet est l'artiste fertile que rien n'effraye. Entre temps, il remplace Panthot comme peintre attitré de la ville. Cette fonction l'oblige à faire des portraits d'échevins

Digitized by Google

ou de notables. Notable, il l'était lui-même par son talent, aussi voulut-il peindre son propre portrait. M. Charvet nous dit que Blanchet mit ce projet à exécution en 1686. Il avait alors soixante-douze ans, ce qui ne l'empêcha pas de se donner l'aspect d'un homme de vingt-cinq ans. A notre avis, cette pointe de coquetterie n'a rien de déplaisant. Elle trahit l'homme demeuré jeune d'esprit sinon de visage.

Digitized by Google

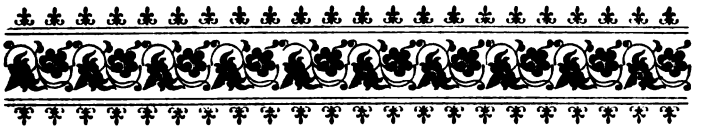

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — *Séance du 7 mars 1893.* — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. Charles André donne lecture du rapport qu'il a adressé au Ministre de l'Instruction publique, au sujet de son ascension aérostatique du 27 septembre 1892, pour l'étude de l'électricité atmosphérique. Dans ce rapport l'orateur décrit d'abord les divers appareils dont il devait se servir et qui sont employés généralement à l'Observatoire de Lyon. Mais le gonflement du ballon subit beaucoup de lenteurs et à peine s'était-il élevé qu'il redescendit avec une grande rapidité. Toute observation devint dès lors impossible. Il ne fut pas même possible d'assurer la descente, qui se fit dans des conditions désastreuses, près de Chatillon-sur-Chalaronne.

Séance du 14 mars 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. Hommages faits à l'Académie, par M. Vachez : *J.-Bapt. Onofrio, sa vie et ses œuvres;* par M. le comte de Sparre : *Notice sur le tir courbe.* — M. Gobin, complétant les renseignements donnés par lui sur la question des eaux, confirme que si parfois les eaux de la Compagnie sont troubles, cela tient à des causes purement accidentelles, et tout à fait momentanées; car la prise d'eau directe dans le Rhône n'existe pas. Les puits de filtration sont recouverts d'une couche de gravier de 2 mètres d'épaisseur, et chacun d'eux peut donner jusqu'à 10.000 mètres cubes d'eau par jour. — M. Locard ayant observé que c'est peut-être au moment des crues que les microbes offrent le moins

Digitized by Google

de danger, par la raison qu'ils se trouvent mêlés à une plus grande quantité de liquide, M. Delore affirme, au contraire, que plus une eau est trouble, plus elle renferme de microbes. Dans tous les cas, la question, même pour les eaux limpides, revient à savoir si elles renferment des microbes pathogènes. Et quant à l'eau de la Compagnie, si elle renferme, en effet peu de microbes, cela tient aussi à ce que le Rhône est alimenté, en partie, par l'eau des nappes souterraines. — M. Teissier fait remarquer que l'on se préoccupe trop des filtres et pas assez de l'état des conduits distributeurs. Au fond, l'eau du Rhône est bonne, les microbes y sont rares, le microbe de la pneumomie ne s'y rencontre pas, et celui de la fièvre typhoïde s'y trouve en très petite quantité. Cette fièvre est causée par l'eau des puits et non par l'eau du Rhône; mais il importe de surveiller l'état des conduits. C'est ainsi qu'à Varsovie, on a constaté qu'à la sortie des filtres, l'eau de la Vistule n'avait point de microbes, mais qu'elle en prenait dans les conduits. — Au sujet des poissons retrouvés dans l'eau de la Compagnie, M. Gobin fait observer enfin, qu'il y a deux sortes de bassins : ceux de filtration, où se trouvent des poissons, et ceux de distribution, qui n'en renferment point. Le passage de quelques poissons dans ces derniers est un fait excessivement rare et purement accidentel.

Séance publique du 21 mars 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — Sont entendus : M. Henri Coutagne : *Étude historique sur Gaspard Duiffoproucart et les luthiers lyonnais du XVIe siècle* (Discours de réception). — M. Leger : Rapport sur le prix Christin et de Ruolz, qui est décerné à M. le Dr Rodet, pour son mémoire sur le sujet suivant, mis au concours : *De la variabilité dans les microbes, au point de vue morphologique et physiologique.* — M. Valson : Rapport sur le prix Herpin, qui est décerné à M. Gonnessiat, astronome-adjoint à l'observatoire de Saint-Genis-Laval. — M. Rougier : Rapport sur le prix Chazière, qui est attribué de la manière suivante : 10.000 francs à Mme Sabran, pour l'œuvre de Giens, et 5.000 francs à M. l'abbé Villion, pour l'Œuvre de Saint-Léonard.

Digitized by Google

Chronique d'Avril 1893

7 Avril. — Mort de M. l'abbé Pater, recteur de Fourvière, décédé à l'âge de 66 ans.

8 Avril. — Loi déclarant d'utilité publique l'établissement, entre la gare des Minimes et la place de Fourvière, d'un embranchement du chemin de fer funiculaire d'intérêt local de Lyon à Saint-Just.

13 Avril. — Séance solennelle de la Société d'éducation, tenue au Palais des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Gourju.

16 Avril. — Ouverture du Concours hippique, sur le cours du Midi.

— Quatrième et dernier concert du Conservatoire de musique, au Grand-Théâtre.

— M. le commandant Monteil fait à la Société de géographie, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, quai Claude Bernard, le récit de son exploration en Afrique, de l'Océan Atlantique à la Méditerranée, par le lac Tchad.

17 Avril. — Mort de Mme Jacquand, supérieure de l'Œuvre du Calvaire, décédée à l'âge de 77 ans.

23 Avril. — Clôture de l'Exposition de peinture et de sculpture de la Société des Beaux-Arts.

Digitized by Google

27 Avril. — Mort de M. Louis-Maurice-Antoine Bresson, architecte, membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts et de la Société d'architecture, décédé dans sa 76e année. Né à Lyon, en 1817, M. Bresson fut d'abord élève de Chenavard, à l'École des Beaux-Arts, puis il alla suivre à Paris, les leçons de Lebas, architecte distingué. De retour à Lyon, à l'âge de 25 ans et après deux ans et demi d'étude sous ce maître habile, il devint le collaborateur de Chenavard et se fit bientôt connaître comme un architecte d'un grand talent, très versé dans l'art monumental du Moyen Age. Au nombre de ses œuvres les plus remarquables, on compte à Lyon l'église de Serin et celle du couvent des Dominicains, aux Broteaux. Il fut aussi le collaborateur de Bossan, pour la construction de l'église de Saint-Georges à Lyon et de celle de Bessenay (Rhône). Le nombre des églises, chapelles, couvents et collèges construits sur ses plans et sous sa direction est très grand et tous ces édifices se font remarquer par un goût parfait et leur belle exécution. M. Bresson appartenait, depuis 1871, à l'Académie de Lyon, où il avait succédé à Dupasquier et on lui doit une étude remarquable sur l'architecture religieuse du IVe au XIIIe siècle. Il laisse aussi sur l'ancien aqueduc qui amenait, sous la domination romaine, les eaux du mont Pilat à Lyon, un travail inédit d'un grand intérêt, que la Société de Topographie historique, dont il était président, publiera sans doute un jour.

29 Avril. — Mort de M. le duc de Mortemart, ancien député du Rhône, décédé à Paris, à l'âge de 89 ans.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (*)

CHAPITRE IV

VARIÆ

Un collaborateur de Guichenon. — Un manuscrit de saint Eucher. — Correspondance de l'archevêque de Vienne et de l'historien de son Église. — Notes sur deux prieurés. — Une contribution à l'*Histoire littéraire* de Dom Rivet. — Les correspondants lyonnais de Dom Montfaucon : un bibliophile quelque peu indiscret et un président de la Cour des Monnaies. — Fouilles et découvertes à Bellecour.

Comme on voit les bonnes femmes qui fabriquent des chapelets façonner la chaîne, en même temps qu'elles y attachent les grains, nous sommes obligés dans ce chapitre, après avoir fait le choix de quelques lettres, de les lier les unes aux autres par des

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Mars et Avril 1893.

Digitized by Google

transitions que leur sujet ne fournit guère. Le plus simple est d'en prévenir le lecteur et de s'en rapporter à son attention, puisque notre art est insuffisant.

Le premier nom mis à découvert appartient à un bénédictin bressan. Dom Alexis Edouard était né à Bourg, alors du diocèse de Lyon; nous n'avons trouvé sur son compte que les notes les plus succinctes du registre matricule et cinq lettres, outre celle que nous transcrivons.

Les premières nous renseignent sur sa profession religieuse qu'il fit à Vendôme, âgé de dix-huit ans, le 8 septembre 1629, et sur sa mort, arrivée le 20 mai 1661 au collège de la Sainte-Trinité de Tiron. Dans sa correspondance, il montre du goût et de la curiosité pour l'étude; il exprime le désir de s'y appliquer, il s'occupe à relever les œuvres de Thomas Bafin, évêque de Lisieux et archevêque de Césarée, il se propose d'être lui-même le copiste de la chronique de saint Taurin, trouvée au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, et il ajoute avec une modestie qui l'honore « que pour un pauvre ver de terre tel qu'il est, la besogne sera bonne ». Il n'eût pas, comme il le demandait à Dom Luc d'Achéry, la satisfaction de venir à Paris; après avoir successivement habité Redon et Saint-Pierre-le-Vif, il séjourna longtemps à Bonne-Nouvelle de Rouen; religieux exemplaire, humble autant qu'austère, disant de lui-même : « Je n'ai plus d'autre occupation qu'à ouïr discourir ces grands morts qui nous font de si belles leçons dedans leurs livres. » Il s'éteignit à Tiron, dans le diocèse de Chartres; ses manuscrits étaient restés en portefeuille, et ses projets en chemin.

Digitized by Google

DOM JACQUES ALEXIS EDOUARD A DOM LUC D'ACHÉRY.

« A Redon, ce 21 juin 1651.

« Mon Révérend Père,

« Deux ou trois raisons m'obligent de vous écrire la présente.

« La première pour satisfaire au devoir de l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, qui ne me permet pas de me taire plus longtemps, sans m'enquérir de l'état présent de votre santé et de vos occupations dans les lettres. *Quid novi garriant Athenæ?* Donnez-moi là-dessus une plénière satisfaction et me voilà content.

« La seconde, c'est pour savoir si l'on ne vous a point adressé un livre in-folio intitulé l'*Histoire de Bresse*, etc., parce que l'auteur que j'ai assisté de bonnes mémoires m'avait promis de m'en envoyer un exemplaire de Lyon, où il a été imprimé, à Saint-Germain-des-Prés. Je vous prie que si vous l'avez reçu ou que bientôt le receviez, vous le mettiez en la bibliothèque de Saiut-Germain, car j'ai écrit de ces côtés-là qu'on vous l'adressât.

« Ma troisième raison, c'est pour vous dire que je commence d'être lassé de courir de province en province, tant pour prêcher que pour enseigner· J'ai conçu de beaux

(1) Bibl. nat. F. F. 17684. Correspond. de dom Luc d'Achéry. Registres-matricules de la congrégation de Saint-Maur. Fonds latin 12794. Bibl. nat. Arch. nat.

Digitized by Google

desseins que j'ai déjà même commencés dans les intervalles de mon loisir, mais ils ne peuvent s'éclore et se former que parmi les bons livres, tels qu'ils sont, en une belle bibliothèque et dans la conversation avec les doctes. Si vous me pouviez aider à obtenir cette grâce des supérieurs pour demeurer ou à Saint-Germain, ou aux Blancs-Manteaux, vous obligeriez une personne qui tâcherait de le reconnaître en qualite de votre (1), etc. »

De Bretagne, nous passons à Bordeaux : dom Jean Martianay, quand il faisait les recherches que lui avait demandées dom Thierry Ruinart pour sa future publication des *Acta primorum Martyrum sincera*, était déjà célebre par sa connaissance du grec et de l'hébreu ; il avait enseigné ces langues dans divers monastères et, cette année même, il imprimait ses premières thèses contre le livre du Père Pezron de l'ordre de Cîteaux, abbé de la Charmoie, l'*Antiquité des temps rétablie*. Il ne tardera pas à être appelé à Saint-Germain-des-Prés qu'il paraît attristé de ne pas habiter encore, et il attachera son nom à la publication des œuvres de saint Jérôme.

Dom Jean Martianay a dom Thierry Ruinart

« De Bordeaux, le 31 juillet, 1688.

« Quelque résolution que j'ai prise de ne plus penser à Paris, le désir que je sens à vous faire plaisir m'oblige de faire quelque exception et de n'étendre pas mon silence jusqu'à votre Révérence. C'est pourquoi je lui promets de

Digitized by Google

faire tout ce qu'elle m'a témoigné souhaiter et de chercher quelque occasion pour lui envoyer au plus tôt tous les actes qu'elle m'a marqués.

« Pour ceux de Saint-Maurice, dont elle demande cinq ou six lignes, je trouve qu'ils commencent par un prologue qui est un épître de saint Eucher, non pas à saint Salvius, mais à tous les fidèles.

« EUCHERIUS LUGDWENSU

« *Archieps omnibus fidelibus. Gloriosa beatorum mrm gesta, pia quoque et admiranda certamina debita veneratione recolentes. mirabilem in scis suis Dnm pariter universi reges tæ et oms popli principes et oms judices terræ. juvenes et virgines. senes cum junioribus collaudemus et exaltatum nomen ejus solius*, etc.

« A la fin il y a ces mots : *quamvis nullius mortalium sermo dignus valeat explicare universa virtutum et gratiarum dona quæ dns nr chs X eisdem servis suis dignatus progare explicit* PROLOGUS

« INCIPIT PASSIO
« SCORUM XPI MARTYRUM

« *Passionem qui locum agaune gloso sanguine illustrant honore gestorum stilo explicabimus. ea utiq. fide qua ad nos martyris ordo pervenit nam*, etc.

« A la fin de cette narration : *propter ea illic laudes Di servi canentes ore persolvunt illi cui honor et gloria imperium et potestas cum patre et spu sco per omnia sæcula sclor am. Explicit passio S. Mauricii sociorumq. ejus ;*

« *Ite incipiunt miracla scor mrm agaunsium.*

« *Sepe Dns arrogantiam contumacis mtis virga correctionis enervat ut in eadem*, etc.

Digitized by Google

« A la fin : *ad littus evecti St*; après un sermon.

« *Hodierna solemnitas frs Kmi nos admonet a præsentis vitæ amore disjungi.....*

« *Explicit sermo.*

« Si tout cela vous agrée, votre Révérence me mandera ce qu'il faut faire avant que je rende le livre à nos Pères de la Séauve, car je ne prétends rien laisser ici de ce qu'on a eu la bonté de me prêter; ce qu'on aurait peut-être pas fait pour tout le monde (2).

« Je suis si fort seul pour tout ce qui s'appelle travail, étude et collations, que je me considère comme un homme tout estropié à qui on aurait coupé bras et jambes pour n'être plus propre qu'à rouler dans les exercices des novices. Mais pourvu que Dieu se tienne à ma droite, je ne saurais appréhender ce que les hommes me feront et il vaut mieux aller au ciel tout estropié que de descendre en bas le corps entier. Quoique je n'ai donné aucun sujet, Dieu merci, à bien des tours désobligeants qu'on me fait, Dieu me fera la grâce de me mettre au-dessus des plus élevés dans ce monde et de mépriser tout ce qu'ils estiment.

« Je demande toujours au R. P. Mabillon un peu de part à son amitié et à ses bonnes grâces que j'estime bien plus qu'on ne pourrait penser. Continuez-moi aussi vous-même, s'il vous plait, votre affection et votre amitié et je vous promets que de mon côté, je vous rendrai sincèrement le réciproque, puisque je suis avec respect, etc., etc. (3). »

---

(2) L'abbaye de la Séauve-Majeure, entre Bordeaux et la Réole, assez proche du confluent de la Garonne et de la Dordogne, fut fondée par saint Géraud sur la fin du XIe siècle.

(3) Fonds Franç. 17680. *Correspondance des Bénédictins*. T. III, LGH. — MUR.

Digitized by Google

Les sept lettres suivantes comprennent tout ce que nous avons retrouvé d'une correspondance certainement plus étendue de l'archevêque de Vienne, Armand de Montmorin de Saint-Hérem, avec l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Elles révèlent un prélat de savoir et de goût, dont le cœur ne le cédait pas à l'intelligence, aussi zélé pour la discipline que fidèle à ses amitiés.

Avant d'être élévé à l'épiscopat Mgr de Montmorin avait fait profession dans la congrégation des Réformés de Cîteaux; nommé à Die, il en prit possession le 17 janvier 1687 et fut ainsi le premier à recommencer la série des évêques de ce siège, interrompue depuis la mort d'Amédée de Genève en 1276. Il ne tarda pas à être transféré à Vienne, il fit son entrée dans cette église métropolitaine, le 30 novembre 1694. Il y succédait à Henri de Villars dont l'oraison funèbre, prononcée par Massillon alors professeur de théologie au grand séminaire, n'est pas oubliée. Son administration fut paisible et honorée; en 1702, il réunit et publia les ordonnances synodales de ses prédécesseurs et, la même année, il reçut du Souverain Pontife la mission d'ouvrir les informations canoniques pour la canonisation de saint François Régis, l'apôtre du Velay et le thaumaturge de La Louvesc.

Sa mort arriva le 6 octobre 1713; il était âgé de 70 ans (4).

Les lettres que nous donnons sont adressées à Mabillon et à Dom Thierry Ruinart, son inséparable compagnon et son biographe; elles nous renseignent sur la familiarité existant entre le prélat et les deux bénédictins; il les charge

(4) Cf. *Gallia Christiana*, t. XVI, c. 132.

Digitized by Google

de ses achats de livres à Paris; à leur tour ils le consultent sur des points d'histoire regardant son diocèse ou sa province.

L'Archevêque de Vienne a Dom Ruinart.

« à Vienne, le 20 mars 1701.

« Je vous suis très obligé, mon Révérend Père, des marques que vous me donnez de votre souvenir; elles me sont, je vous assure, très précieuses par l'estime singulière que j'aipour vous et je suis très sensible à la bonté que vous avez eu de m'acheter les Soliloques en latin sur le psaume 118. Je vous prie de les faire proprement relier et d'y faire mettre des fermoirs qui ne soient pourtant ni or ni argent, et après cela vous aurez la bonté de l'envoyer par la diligence à Mr Thioli à Lyon, à qui vous aurez la bonté d'en donner avis et de lui marquer ce que le tout vous aura coûté afin qu'il vous fasse tenir votre argent incessamment. Je voudrais bien avoir l'occasion de vous rendre quelque service en échange et de vous faire connaître combien sincèrement je suis, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

« L'Arch. de Vienne.

« Permettez-moi de dire ici au R. Père Dom Mabillon que je l'aime de tout mon cœur et que St André le Bas a grand besoin de lui et de vous, et moi aussi (5). »

(5) F. F. MSS. de la Bibl. nat. 19666. *Correspondance de D. Ruinart*, t. II.

Digitized by Google

L'ARCHEVÊQUE DE VIENNE A DOM RUINART.

« à Vienne, le 4 mai 1701.

« Je vous suis sensiblement obligé, mon Révérend Père, de la bonté avec laquelle vous m'avez fait accommoder si proprement les Soliloques sur le Psaume 118; j'en suis très content et c'est une vraie obligation que je vous ai, car il y a un temps infini que je faisais chercher ce livre-là. Mr Thioli me l'envoya, il y a quelques jours et je lui ferai contenter incessamment les cent et sept sols qu'il me marque avoir fait payer à Paris. Faites-moi, s'il vous plaît, naître quelque occasion où je puisse à mon tour vous être bon à quelque chose.

« Je ne suis pas encore bien déterminé à prendre en petit volume in-12 l'histoire ecclésiastique de M. de Tillemont, parce que je l'ai déjà in-4° et par conséquent je puis attendre celle qui est in-12. J'avais payé, avant que de partir de Paris, la nouvelle Vie des Saints de Mr Baillet; ainsi je l'attends au premier jour. Je crois comme vous, mon Révérend Père, que peu de gens dans le monde voudront acheter si chèrement une Vie des Saints.

« Permettez-moi de vous charger de faire bien des amitiés de ma part à votre Révérend Père Prieur (6) et à Dom Mabillon et croyez, etc. (7). »

---

(6) Le Prieur de Saint-Germain-des-Prés était alors Dom Mathieu Gilbert, assistant du R. P. Général, appelé à succéder à la fin de 1697 à Dom Antoine Durban, mort en charge.

(7) F. F. 19666.

Digitized by Google

L'Archevêque de Vienne a Dom Mabillon.

« à Vienne, 13 janvier 1702.

« Vous m'avez fait un sensible plaisir, mon Révérend Père, de me donner de vos nouvelles et des marques de votre souvenir; je voudrais bien aussi avoir eu la consolation d'apprendre en même temps que vous êtes en bonne santé et non pas que vous relevez de maladie, personne ne prenant plus de part que moi à votre conservation.

« Je voudrais aussi que nos prédécesseurs nous eussent laissé un peu plus de lumières sur leurs actions pour vous satisfaire sur la situation d'Epaonum : nous n'avons là-dessus que de simples conjectures et vous les savez mieux que moi. La tradition des gens qui se mêlent en ce pays d'étudier l'histoire est que cet Epaonum était une maison de campagne de l'archevêque de Vienne, située à quelques lieues de Vienne et autant de Lyon, tirant du côté de la Savoie dans un endroit qui encore présentement s'appelle Ponas. Mais ce Ponas n'est ni à l'archevêque de Vienne ni à son Église; ce n'est pas même une paroisse et il n'y a point d'église. A la vérité il est presque entre deux paroisses de mon diocèse dont l'une a pour titulaire de son église St André apôtre et l'autre St Vincent martyr; mais ces deux églises sont à des prieurés dépendant de Cluny; dans un fait si obscur, mon Révérend Père, je ne prends aucun parti. Si vous désirez voir sur quels fondements on croit dans ces quartiers que Ponas est l'ancien Epaonum, vous

Digitized by Google

pourriez le voir dans l'*Histoire générale du Dauphiné*, l. IX, p. 583, par Chorier (8).

« Conservez-moi toujours l'honneur de votre amitié, mon Révérend Père et croyez qu'on ne peut vous estimer, ni être plus que je le suis, etc. (9). »

L'Archevêque de Vienne a Dom Ruinart.

« Vienne ce 13 janvier 1702.

« J'ai différé quelque temps, mon Révérend Père, de répondre à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 21 du mois dernier pour chercher les monuments que vous désirez avoir sur Urbain II. Mais nous n'en savons pas plus que vous sur un fait qui vous regarde et je ne trouve dans nos mémoires que les deux lettres de ce pape, savoir celle qu'il écrit aux évêques de cette province, au clergé et

(8) Mabillon (*Annales*, t. I, p. 36) ne paraît pas avoir ajouté une très grande importance à l'opinion de Chorier, recommandée par l'archevêque, sur la véritable situation d'Epaone; il se contente de dire que la ville, où s'assemblèrent en 517, sous la présidence de St Avit, les suffragants de la province de Vienne, ne doit pas être cherchée hors du diocèse. Quelques savants prétendent identifier Epaonum avec Yenne sur les bords du Rhône; d'autres le trouvent dans Albon et s'appuient sur un capitulaire de Louis le Pieux.

Cf. *Conciliorum Galliæ tam editorum quam ineditorum Collectio, temporum ordine digesta ab anno Christi 177 ad annum 1563* etc., *opera et studio Monachorum Congregationis Sancti Mauri*. Parisiis, Pet. Didot, 1789. T. 1.

(9) F. F. 12804. Lettres de Bénédictins.

Digitized by Google

au peuple de Vienne, non seulement pour lui donner avis de son exaltation, mais encore pour les exhorter à ne différer pas davantage d'élire un archevêque et la seconde pour leur recommander leur nouvel archevêque qui était Gui de Bourgogne. Comme vous l'avez remarqué nous n'avons point la troisième lettre dont vous parlez. Je ferai pourtant encore chercher dans les archives de mon église, mais j'ai peu d'espérance d'y rien trouver, parce que le Lièvre, notre auteur domestique, qui a ramassé avec assez de soin tout ce qui était dans les archives du Chapitre, ne dit rien de cette troisième lettre (10).

« Je ne suis pas surpris, mon Révérend Père, que vous n'ayez pas tout le procès qu'il y a eu autrefois entre les archevêques de Vienne et les évêques de Grenoble au sujet du canton, appelé *pagus Salmoracensis*, ou comté de Salmorenc, parce que ce procès a été jugé par Pascal II qui fut choisi par Gui, archevêque, et par saint Hugues, et de vingt-deux châteaux qui composaient ce comté, onze restèrent à l'archevêque et les autres onze à l'évêque de Grenoble.

« J'écris à Dom Mabillon sur le lieu d'Epaonum sur lequel je n'ai guères plus de lumières que sur la troisième lettre d'Urbain II.

« Croyez, s'il vous plaît, mon Révérend Père, qu'on ne peut être plus véritablement que je le suis votre, etc. (11).

---

(10) Dom Ruinart s'occupait de la publication d'une vie et de toutes les bulles et lettres du pape Urbain II. Mabillon, dans une lettre du 29 décembre 1704, annonçait à un de ses correspondants de Florence, Magliabachi, que cet ouvrage était terminé; il formerait un gros in-4° (Valery, t. III.)

Le livre n'a jamais vu le jour. Dans les œuvres posthumes de Mabillon et de Ruinart on trouve la Vie du pape Urbain II par ce dernier.

(11) Fonds Franc. 20941. Res. des Blancs-Manteaux.

Digitized by Google

L'ARCHEVÊQUE DE VIENNE A DOM RUINART.

« à Vienne, le 27 septembre 1702.

« J'ai reçu, mon Révérend Père, avec une joie et une reconnaissance très grande, l'ouvrage que vous venez de donner au public pour défendre la mission de saint Maur et je vous rends grâce de la bonté que vous avez eue de l'envoyer. Je n'ai pas eu encore le temps de le lire, ne l'ayant reçu que depuis deux jours; mais je connais ce que vous savez faire et surtout dans une occasion où il s'agit de la gloire de votre Congrégation ou plutôt de l'Église de France (12).

---

(12) Le livre du Bénédictin parut sous ce titre : *Apologie de la mission de saint Maur, apostre des Bénédictins en France, avec une addition touchant saint Placide, premier martyr de l'ordre de Saint-Benoît, par Dom Thierry Ruinart, prêtre religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur — à Paris chez Pierre de Bats, rue Saint-Jacques, proche la fontaine Saint-Séverin, 1702.*

Baillet, l'abbé Chatellain et d'autres écrivains ecclésiastiques de cette époque avaient en effet mis en doute l'identité entre saint Maur, premier disciple de saint Benoît, et saint Maur, fondateur du monastère de Glanfeuil; ils regardaient comme apocryphe la mission qui aurait conduit le premier en France et l'établissement à cette date de monastères suivant la règle bénédictine.

Et jusques dans la révision du bréviaire parisien, les membres de la commission avaient résolu de faire disparaître cette légende.

Le projet avait ému, comme on le pense, les religieux de Saint-Maur et Mabillon avait porté leurs doléances jusqu'auprès de l'archevêque de Paris et lui avait fait partager ses convictions et celle de sa congréga-

Digitized by Google

« Je remercie aussi le cher Père Mabillon d'avoir fait le recueil des morts chrétiennes et d'avoir eu la pensée de

---

tion. Il n'est pas douteux que le travail de Dom Ruinart ait été entrepris sur ses conseils et continué sous sa direction. Le savant religieux tenait du reste à manifester publiquement son sentiment; autour de lui plus d'un lui en prêtait volontiers un autre. (Cf. F. F. 17699. *Papiers de Mabillon. Mémoires pour justifier le procédé que j'ay tenu dans l'édition des Vies de nos Saints.*)

Voici une lettre qui nous fournit des révélations curieuses sur cet incident; elle est adressée à Mabillon par un de ses confrères de l'abbaye de Saint-Denis.

« à Saint-Denis, 11 septembre 1702.

« Mon Révérend Père,

« Nous avons enfin achevé la lecture de l'apologie de Dom Thierry et rien, je vous assure, n'était plus nécessaire pour faire revenir les esprits faussement prévenus par Me Baillet et ce qui est plus particulier par vous-même; c'est ainsi que Dom André, qui vous regarde surtout cela comme une véritable pierre de touche, croyait, comme j'eus l'honneur de vous le dire dernièrement, que Me Baillet parlait juste, parce que, m'ajouta-t-il, et c'est ce que j'oubliais de vous dire en vous parlant, Dom Jean Mabillon est lui-même de ce sentiment. Présentement du moins, mon Révérend Père, on ne s'y mécontera plus et on saura au juste ce que vous pensez là-dessus. Pour moi je vous avoue franchement que je pouvais pas gagner sur moi d'adhérer à Me Baillet ni de penser là-dessus autrement que vous qui serez toujours mon guide autant pour le dogme que pour la discipline, puisque on ne peut-être avec un dévouement plus entier, etc., etc.

« F. Jean-Joseph Frizon, M. B. »

F. F. 19659.

L'abbé Duguet écrivait de son côté, le 21 novembre :

« Dom Thierry m'a fait l'homme de me donner son excellente apologie. Elle me paraît non seulement sans réplique, mais écrite d'une manière si sage et si édifiante qu'elle peut servir de modèle pour ces sortes d'ouvrages. »

F. F. 19652. Lettre adressée à Mabillon de Marmoutiers.

Digitized by Google

m'en envoyer un exemplaire. J'attendais depuis longtemps et avec impatience l'accomplissement d'un dessein si pieux et qui sera à mon sens très utile (13).

« Je ne doute nullement, mon Révérend Père, que Dieu ne glorifie par des miracles le feu roi d'Angleterre; c'est le fruit de la résignation avec laquelle il a porté toutes les croix dont Dieu s'est servi pour purifier cette grande âme. Si sa vie est bien écrite, comme je ne doute pas qu'on n'ait soin de le faire, elle édifiera beaucoup l'Église (14).

Plus tard, en 1750, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés reçut de l'archevêque de Paris, Mgr de Beaumont, le corps et le chef de saint Maur qui avaient été longtemps conservés à Saint-Maur-les-Fossés. La fête de cette translation fut des plus solennelles; on accommoda une chapelle destinée à recevoir ces reliques; le peintre Rastoul la décora d'une fresque, qui subsiste encore, représentant l'apothéose de saint Maur, et Pigalle sculpta le Christ en croix, placé sur l'autel.

Cf. *Abrégé historique de la vie de saint Maur et des différentes translations des reliques de ce saint déposées en l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 30 d'août 1750.*

Cette relation qui n'est pas signée est de Dom Charles Taillandier.

(13) Le livre était anonyme et intitulé : *La mort chrétienne sur le modèle de celle de N.-S. Jésus-Christ et de plusieurs saints et grands personnages de l'antiquité; le tout extrait des originaux, par un R. P. de la Congrégation de Saint-Maur.* A Paris chez Charles Robustel, 1702.

Bossuet écrivait à ce propos à l'auteur : « Vous avez bien fait de donner *la Mort Chrétienne*, je l'ai reçu et je la lis avec agrément. » Meaux, 26 avril 1702.

(14) Jacques II, fils de Charles Ier et de Henriette de France, né le 24 octobre 1633, proclamé roi à Londres, le 16 février 1685, détrôné trois ans après par le prince Guillaume d'Orange, son gendre, réfugié en France et mort dans les sentiments de la plus vive piété à Saint-Germain-en-Laye, le 16 septembre 1701.

Parmi les familiers qui l'avaient accompagné dans son exil, le duc de Perth était devenu un des plus respectueux amis de Mabillon et des religieux de Saint-Germain.

Digitized by Google

« Je vais chercher dans les archives de l'abbaye de Saint-André-le-Bas de Vienne, la Bulle d'Urbain II que vous désirez, si elle y est, je vous en enverrai une copie. Si j'en avais une de celles où vous dites que sont comprises toutes les églises et abbayes dépendantes de mon Église, je verrais si elle est dans mes archives.

« Faites, s'il vous plaît, bien des amitiés pour moi à Dom Mabillon et soyez toujours persuadé, mon Révérend Père, que je suis avec un sincère attachement votre, etc. (15). »

L'archevêque de Vienne a dom Ruinart.

« A Vienne, le 13 janvier 1708.

« Je viens, mon Révérend Père, chercher à me consoler avec vous de la perte que nous avons faite d'un ami commun; personne n'est plus en état que je le suis de comprendre toute votre affection, parce que je sens moi-même combien la perte de Dom Jean Mabillon est digne de nos regrets. Cependant, c'est nous que nous plaignons, car nous avons toutes sortes de raisons d'espérer qu'il est entré dans le repos éternel pour y recevoir la récompense de ses vertus et de tant de travaux entrepris pour l'édification de l'Église. Vous étiez si bien unis, que quelque sacrifice que vous ayez pu faire à Dieu de vos sentiments naturels, je comprends combien vous avez souffert. J'y ai pris beaucoup de part, et pour l'amitié que j'avais pour cet illustre mort et pour celle que j'ai pour vous.

(15) Fonds Franc. 19666.

Digitized by Google

« Personne n'est plus sincèrement ni plus absolument que je le suis, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

« ARMAND, *archevêque de Vienne.*

« Je vous supplie de me marquer les particularités de la maladie et de la mort de Dom Mabillon (16). »

L'ARCHEVÊQUE DE VIENNE A DOM RUINART.

« A Vienne, ce 17 mai 1709.

« Je vous suis tout à fait obligé, mon Révérend Père, de la bonté que vous avez de m'envoyer la Vie du feu Père Dom Jean Mabillon; l'amitié et l'estime que j'avais pour lui et celle que j'ai pour vous me rendront cet ouvrage également cher. J'attends avec impatience le plaisir de le recevoir, ce que j'espère faire dès qu'il sera arrivé à Lyon (17).

---

(16) F. F. 19639. *Lettres et mémoires sur la vie de Mabillon.* Les pièces de ce recueil ont été rassemblées par D. Thierry Ruinart; on y trouve un grand nombre de lettres épiscopales de condoléance; quelques-unes ont été publiées, d'autres mériteraient ce soin. Nous y avons remarqué celles des évêques de Montpellier, de Troyes, de Soissons, de Chartres, de Toul, de Conserans, une de l'archevêque de Rouen, Claude Maur d'Aubigné, une autre du cardinal Bouillon, datée de *la Claire, près Lyon*, 11 mai 1709.

Au bas de cette lettre de la main de Dom Thierry, on trouve le mot *Répondu.*

(17) L'ouvrage de Dom Thierry, consacré à son maître, était intitulé : *Abrégé de la vie de D. Jean Mabillon, prêtre et Religieux bénédictin*

Digitized by Google

« Je vous souhaite une santé parfaite pour travailler utilement aux annales de votre saint ordre; c'est tout ce dont vous avez besoin, Dieu vous ayant donné tout ce qui est d'ailleurs nécessaire pour un si grand ouvrage et qui sera d'une grande édification pour l'Église.

« Je désespère de pouvoir vous être là-dessus de quelque utilité pour les monastères de ce pays qui y étaient en si grand nombre. Les différentes révolutions que cette ville a souffert ont fait périr la plupart des titres. M. de Maupertuis cherchera pourtant dans toutes les archives ce qui pourra vous être de quelque utilité suivant le mémoire que vous devez lui envoyer (18).

« Faites-moi la justice d'être persuadé que personne n'est avec plus d'attachement que je suis, etc. (19).

L'abbé J.-B. VANEL.

(*A suivre.*)

---

de la congrégation de Saint-Maur. A Paris, chez la veuve de François Muguet et Charles Robustel, 1709, in-12.

Il a été traduit en latin par Dom Claude de Vic et publié à Padoue en 1714.

(18) Comme on le voit dans les lignes précédentes, Dom Ruinart avait reçu la mission de continuer la publication des *Annales bénédictines* que Mabillon avait laissées au tome IVe et à l'année 1066, et déjà il s'était préoccupé de l'importance de cette œuvre. Mais la mort ne lui accorda pas le temps nécessaire à la poursuivre, il tomba malade, plus de chagrin que d'épuisement, et pendant un voyage qu'il faisait en Champagne, il s'éteignit dans l'abbaye de Hautvilliers, le 27 septembre 1709 ; sa réputation est restée celle d'un savant moine et d'un pieux ami.

(19) Fonds Français, 19639.

Digitized by Google

IZERNORE

SON ÉTYMOLOGIE, SON TEMPLE

SES MONNAIES (*)

I

LA DIVINITÉ

MONSIEUR de Saint-Didier, dans son *Essai sur le temple antique d'Izernore* (p. 14), émet l'opinion que c'est à une déesse qu'il faut en attribuer la dédicace, peut-être à Rome victorieuse (*Romæ victrici*) ou à Rome et à Auguste (*Romæ et Augusto*), divinités que l'on trouve souvent réunies sur les médailles. Il appuie cette conjecture sur le fameux doigt de bronze trouvé en 1825 par le vieillard Devine, alors domestique de M. de Reydellet, au pied de colonne restant seule du côté de l'Orient.

« Le fragment bien minime, dit-il, de la haute statue de

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Février, Mars et Avril 1893.

Digitized by Google

« bronze trouvée dans dans les fouilles de 1825 appartenait « à une statue de femme comme je l'ai remarqué. »

M. Jules Baux dans sa notice *Ruines d'Izernore* émet une opinion conforme à celle de M. de Saint-Didier en se fondant sur ce même argument.

Je le cite textuellement (p. 38).

« Ce fut en l'année 1825 qu'eut lieu une fouille signalée « par la découverte, au pied du pilier sud-est, du doigt de « bronze de la statue de femme mentionnée dans ce rapport. « A en juger par la belle exécution et la dimension de ce « fragment cette statue était d'un faire admirable et d'une « hauteur environ par la loi des proportions de 2^{m} 60. On « voudra bien me pardonner si après toutes les conjectures « que je viens de présenter sur la dédicace du temple « d'Izernore, je m'étaie de cette circonstance pour établir « sinon comme certaine, du moins comme chose plausible « et possible que cette statue était l'effigie de la déesse « Rome placée sur un piédestal dans la cella du temple « avec laquelle l'empereur Auguste partageait les honneurs « du culte local. »

Pour répondre à ces deux opinions, disons d'abord qu'il existe à Izernore, près du nouveau cimetière, au bord de la grande route et à quelque distance du temple un emplacement qui a conservé son nom romain de l'*Ara* encore aujourd'hui.

Évidemment sur cet emplacement s'éleva jadis un autel en dehors du temple. Ne serait-ce pas là, dit avec raison M. Baux, un de ces autels élevés en commémoraison de la fondation de l'autel d'Auguste à Lyon par soixante nations de la Gaule réunies, parmi lesquelles était précisément la nation Séquanaise.

La plupart des nations gauloises qui avaient contribué à

Digitized by Google

l'érection de l'autel d'Auguste à Lyon s'empressèrent d'élever à cette divinité nouvelle des autels dans leur pays.

« Plusieurs monuments, ajoute M. Baux, portent encore « témoignage de ce fait à Narbonne, à Saintes et ailleurs, « serait-il donc téméraire de supposer que l'Ara d'Izernore « fut élevé dans les mêmes circonstances et pour le même « motif? »

Je dois dire qu'une pareille conclusion loin de me paraître téméraire est au contraire très probable mais elle semble contredire dès lors cette opinion que le temple élevé, je le répète, à une certaine distance de l'Ara, fut comme elle élevé à Rome et à Auguste.

Quant au doigt de bronze, ce prétendu doigt de femme, il a été l'objet de ma part d'unn sérieuse étude. Un fac-similé en plâtre, fac-similé identique et moulé sur le bronze m'a été très obligeamment adressé par MM. Millet-Bottier et Brossard, archiviste départemental à Bourg, et je le possède actuellement.

Je l'ai montré à plusieurs antiquaires et statuaires ; tous après l'avoir examiné attentivement ont constaté d'abord qu'il n'était pas d'une bonne époque de l'art romain et appartenait déjà à l'époque de la décadence.

Le modelé est imparfait. Les proportions entre la première et la deuxième phalange ne sont pas rigoureusement observées. Tous m'ont déclaré aussi qu'il était impossible d'affirmer que ce fût là plutôt un doigt de femme qu'un doigt d'homme.

Je ne suis pas contenté de ce premier résultat, je me suis adressé à l'obligeance du docteur Lacassagne, professeur de médecine légale à la Faculté de Lyon et fort habile (je le sais mieux que personne) à reconstituer un corps, avec quelques fragments livrés à ses savantes investigations.

Digitized by Google

Je suis heureux de pouvoir citer ici textuellement la note qu'il m'a adressé et qui est bien autrement important que mes appréciations.

« Il semble dit-il, que ce fragment est un médius de la « main droite, long de 10^{cent} 08.

« Il égale une demi-tête.

« La taille est de sept fois et demi la hauteur de la tête.

« C'est donc une statue de 1^{m},50 à 1^{m},55.

« Il est impossible de dire si on a affaire à un doigt de « statue d'homme ou à un doigt de statue de femme. »

Voilà une statue de grandeur naturelle de l'époque de la décadence. On ne peut affirmer que ce soit une statue de femme plutôt que celle d'un homme. Rien, absolument rien n'autorise à en faire une Rome Victorieuse : cherchons dès lors une autre divinité.

Une opinion, la plus ancienne et la plus accréditée, était que le temple était dédié à Mercure.

Guichenon, que j'ai déjà cité, dit qu' « il y avait autrefois « au village d'Izernore un très beau temple dédié à Mer- « cure. »

Dunod de Charnage reproduit la lettre de son ami Egenod de Moirans qui, en lui décrivant le temple, lui dit : « C'est dans l'enceinte de ces piliers que l'on assure qu'était « un temple dédié à Mercure. »

Cette opinion a été déterminée chez les auteurs que je viens de citer par une pierre votive incrustée dans le mur du jardin de la cure d'Izernore et qui provient, dit la tradition, du temple d'Izernore.

Cette pierre n'est d'abord nullement une partie de l'architrave du temple, comme le soutient à tort Guichenon.

Les mots composant un membre de phrase sont placés au-dessous les uns des autres et non pas sur la même ligne

Digitized by Google

comme ceux qu'on lit sur le fronton d'un temple et qui en indiquent la dédicace.

La pierre est blanche, elle est haute d'un mètre, large de soixante centimètres; je l'ai étudiée avec soin et reproduite à l'aide de la photographie. Elle porte les caractères suivants, altérés, détruits en partie par les injures du temps, mais néanmoins parfaitement reconnaissables et significatifs. Les voici retracés ici aussi fidèlement que possible :

RCVRIO
SACRVM
ISIVS · TVTELLVS
V · S · L · M

Traduction : ISIVS TVTELLVS et les siens ont acquitté librement et à juste titre ce vœu sacré à Mercure.

J'ai soumis cette inscription à l'examen des érudits les plus compétents en matière d'inscriptions antiques. Ce sont eux qui m'ont fait remarquer l'erreur de nos devanciers sur le nom du donateur. On lit en effet ISIVS et non pas CIVS sur l'inscription quand on l'étudie avec soin et longtemps.

L'O complètement fermé, indique que l'inscription remontait à la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne au plus tôt, mais en voyant la traverse du T qui ne repose pas sur la barre verticale, et la barre médiale de l'E qui ne touche pas la verticale, l'un d'eux n'a pas hésité à me déclarer que c'était un signe certain que l'inscription était de l'époque de la décadence et du milieu au moins du IIe siècle, époque qui, nous le verrons plus tard, à n'en pas douter, est bien celle de l'architecture du temple.

Pour compléter cette partie de mon étude j'ai jugé utile

Digitized by Google

de faire connaître ici le résultat des observations du savant M. Allmer sur la pierre votive de Mercure, à Izernore, dont je lui avais remis la photographie.

M. Allmer (au n° 69 de sa *Revue épigraphique*, p. 212) dit que les lettres de cette pierre sont de bonne forme et de la fin du premier ou du commencement du second siècle. Il ajoute que le nom du dévot réduit à ces dernières lettres ISIVS n'est pas facilement restituable bien que le nombre des gentilices ainsi terminés ne soit pas considérable; il y a encore à hésiter entre Atisius, Calvisius, Carisius, Numisius et plusieurs autres.

Que conclure de tout ceci? Évidemment que cette pierre votive, dédiée à Mercure un des dieux favoris des Gaulois, était contemporaine du temple, avait pu y être placée même (sans que rien ne l'établisse), comme de nos jours, un *ex-voto* figure dans une chapelle d'église. Toutefois, soutenir que c'est là la preuve que le temple lui-même était consacré à Mercure, on ne saurait aller jusqu'à cette conclusion. A quel dieu était-il donc élevé?

Voyons d'abord ce qu'en pensent les premiers chercheurs qui se sont occupés du temple, ont fouillé ces restes, consulté les traditions et nous ont transmis leurs impressions.

En 1783, M. l'abbé Chappuis, bibliothécaire du département de l'Ain, consacra une intéressante notice à Izernore. Le 7 novembre 1783, il se rendit à Chermines, hameau de la paroisse de Matafelon, et y prit l'inscription suivante gravée sur une pierre de 1 mètre de hauteur que la tradition indique comme provenant aussi du temple d'Izernore.

La voici :

Digitized by Google

D. O M.
MARTI
CAIVS VERATVS
GRATVS
EX VOTO

Traduction : Au très bon et très grand dieu Mars, Caius Veratus, reconnaissant, a acquitté ce vœu.

M. Chappuis, en rapprochant cette inscription, qui n'est cependant aussi qu'une pierre votive, des noms qui dans le pays même de nos jours évoquent le souvenir du dieu de la guerre, n'hésite pas à dire que le temple d'Izernore lui était consacré.

M. Riboud, dont nous avons rendu compte plus haut des fouilles, n'hésite pas non plus à se ranger à l'opinion de l'abbé Chappuis.

Enfin dans son ouvrage fort estimé, intitulé *Statistique du département de l'Ain*, M. Bossi, préfet de l'Ain, disait ceci en 1808 :

« On a cru longtemps que ce temple avait été dédié à Mercure et on y avait été induit par l'inscription qu'on peut voir au presbytère qui est une pierre votive consacrée à ce dieu, mais un sentiment plus solidement établi par la dénomination des lieux qui entourent le temple et par d'autres documents est que c'était à Mars qu'il était consacré. »

Enfin M. Paul Guillemot, membre de plusieurs Sociétés savantes, s'est occupé du temple d'Izernore dans son ouvrage très estimé intitulé *Monographie historique de l'ancienne province du Bugey*, et il n'hésite pas non plus à penser que c'était au dieu Mars qu'il était élevé.

Après bien des réflexions, et je me trouve en bonne

Digitized by Google

compagnie, je crois aussi que c'était bien là le dieu du temple d'Izernore.

Mars était le dieu des guerriers gaulois qui l'adoraient sous le nom d'Esus, c'était le dieu particulièrement vénéré dans la Séquanie.

Or (et c'est là le point essentiel), tout le rappelle aux abords du temple même. Les monuments disparaissent souvent avec le temps, mais souvent aussi leurs noms se perpétuent d'âge en âge et sont pour l'archéologue une précieuse indication.

Le chemin qui d'Izernore mène au temple et s'arrête devant sa plate-forme, s'appelle de nos jours même la *Vie de Mars* (*Via Martis*); le champ qui le touche presque se nomme encore *Champ de Mars*; un autre chemin près de là, la *Vie Péricle* (*Via Periculi*); le chemin qui conduit à Bussy, la *Vie de Fer* (*Via Ferrata*); un autre enfin la *Vie du Soudart* (*Via Militis*).

Tout désigne donc un lieu consacré au dieu de la guerre puisque le chemin qui aboutit à l'entrée de son temple porte son nom.

Mais une autre remarque plus significative encore et dont on a même défiguré le nom et le caractère est la suivante :

A quelques mètres, au nord-est du temple, s'élève une légère éminence de terrain que les paysans nomment encore aujourd'hui le *Crêt de Mars*. Ce mot de *Crêt*, que quelques auteurs ont dénaturé en l'appelant *Pré de Mars*, veut dire dans nos pays : élévation crête. Le *Crêt-Haut*, le *Crêt de la Goutte*, la *Crêtaz*, le *Crêt de Chalame*, etc.

On comprend à la rigueur qu'une ville comme était jadis Izernore ait pu avoir son champ de Mars qui se trouve derrière le temple, mais quand le chemin qui y conduit, est le *Chemin de Mars*, quand le tertre qui le touche presque

Digitized by Google

est le *Crêt de Mars*. Il est bien permis de penser que le temple lui-même était le temple de Mars.

Ce n'est pas tout, on a trouvé à la porte du temple, une bague envoyée à Paris, mais dont l'empreinte adressée au Musée d'Izernore, y est encore précieusement conservée. C'est une calcédoine sur laquelle est gravé un Mars marchant, ou Mars Ultor, Mars vengeur.

Une reproduction de cette empreinte m'a été adressée par les soins obligeants de M. Prénat de Volognat, membre du Conseil d'arrondissement du canton d'Izernore, et qui, dans toutes mes recherches, m'a prêté le concours le plus empressé et le plus affectueux.

Le dieu est jeune, ne porte pas de barbe, il est coiffé d'un casque, il marche et tient une lance d'une main et soutient de l'autre un trophée reposant sur son épaule.

On peut dire que c'est presque la reproduction de la belle pierre gravée du Musée d'Orléans qui représente aussi le Mars Ultor (le Mars vengeur) (1).

M. Maissiat, dans son troisième volume de *Jules César en Gaule*, page 251, dit avoir vu en la possession d'un habitant de Nantua une cornaline trouvée aussi à Izernore, et représentant le dieu Mars.

Sans doute une bague perdue est de peu d'importance, mais une bague représentant Mars, trouvée à la porte du temple, bague portée probablement par quelque prêtre, a bien aussi sa signification, surtout quand elle est trouvée près du Champ de Mars, du Crêt de Mars et dans la Voie de Mars.

N'oublions pas non plus que tout ici nous rappelle la

(1) Mongez, *Encyclopédie méthodique*, tome II, p. 76.

Digitized by Google

guerre et son dieu. Izarndor n'était pas une ville commerçante, c'était une ville fortifiée (*clausuraque fortissima*). Nous sommes dans un pays aux mœurs guerrières et où ont dû se livrer de mémorables combats dont on a peut-être voulu conserver aussi la mémoire. Les Romains vainqueurs en élevant un temple à Mars, dieu de la guerre des Gaulois, ont voulu à la fois faire une œuvre de civilisation et de pacification.

Nous croyons donc que le temple d'Izernore était dédié à Mars, et en cela nous sommes d'accord, avec les vestiges que nous a laissés l'antiquité, avec l'histoire du pays, ses mœurs, ses traditions, ses souvenirs, son langage même.

Cette opinion est celle qui semble réunir le plus de probabilités.

II

CONSTRUCTION DU TEMPLE

Sur ce point les discussions les plus vives ont eu lieu, quelques auteurs ont pensé qu'il y avait eu un temple primitif remplacé plus tard par le monument dont les colonnes subsistent encore de nos jours; d'autres émettent l'opinion que le temple sans cesser d'être le même édifice a subi des modifications, des changements intérieurs successifs qui n'ont pas porté atteinte à son architecture générale.

Le fait étrange qui a donné lieu à ces diverses conjectures est celui dont nous avons déjà parlé plus haut. Entre le mur extérieur et la cella, on a trouvé sous le sol, deux murs parallèles se touchant presque en certains endroits et séparés l'un de l'autre par quelques centimètres ne permet-

Digitized by Google

tant pas à un homme de passer entre eux deux. Or l'un de ces murs en face de l'autre qui est seulement garni de ciment, est recouvert lui d'un enduit blanc sur lequel on a pu retrouver dans quelques endroits, les traces des ornements dont j'ai parlé, une figure de prêtre, des bordures de feuillage, de liserons peints avec un art véritable, etc., etc. Ces peintures ont dû de toute nécessité être faites avant la construction de l'autre mur.

Que signifie cette construction de cet autre mur ? Pourquoi a-t-elle été faite ? C'est ici que le chercheur s'arrête en face d'un problème impossible à résoudre, avec les données dont nous disposons de nos jours.

Ce qu'on peut affirmer c'est que ce sont là des fresques romaines comme le temple lui-même et ceci perd donc beaucoup de son intérêt.

Nous ne pouvons raisonner que d'après les vestiges qui subsistent encore du monument que nous étudions ; tout le reste n'est qu'un champ ouvert à toutes les hypothèses les plus vagues et les plus fantaisistes.

Or nous nous trouvons ici en présence de trois piliers angulaires d'un temple hélas disparu.

Ces piliers tout mutilés qu'ils sont par le temps et surtout par les hommes, présentent encore un caractère assez accusé pour qu'on puisse sans se tromper déterminer le style et l'époque de leur construction.

Je n'apporte ici bien entendu que l'avis des hommes spéciaux à qui j'ai soumis les photographies, dessins, plans du temple d'Izernore, et qui ont bien voulu me communiquer leurs savantes appréciations.

Les colonnes (et c'est l'opinion de M. de Saint-Didier et d'autres écrivains) sont du style corinthien. Elles ont une hauteur de six mètres à partir de la base.

Digitized by Google

Leurs proportions. La présence de deux *tores* (sortes de moulures rondes) à leur base sur le piédestal, sont les signes certains de l'ordre corinthien.

Les chapiteaux ne surmontent plus malheureusement les colonnes, mais on a trouvé des fragments de chapiteaux dans le temple même, ils sont au Musée d'Izernore. Ce sont des chapiteaux en pierre blanche ou calcaire oolithique. Ils sont à feuilles d'acanthe, marque significative du style corinthien. Leurs proportions paraissent d'accord avec la hauteur des colonnes, et il est un fait certain, c'est que les chapiteaux étaient souvent d'une pierre différente de celle des colonnes elles-mêmes. Ici ces chapiteaux de belle pierre blanche sur ces fûts de marbre gris devaient présenter au point de vue décoratif un effet saisissant.

Quel était le nombre de ces colonnes ?

On sait que beaucoup d'entre elles ont été retrouvées et se voient encore sur place même et dans les environ.

Un tronçon de l'une d'elles (ainsi que nous l'avons dit), d'une hauteur de $2^{m},40$ et surmonté d'une croix, s'élève encore derrière l'église d'Izernore.

Cette église est elle-même fort ancienne et quoique le chœur et les fenêtres soient gothiques, la grande voûte intérieure et les voûtes latérales sont du pur style roman.

Il est facile de calculer le nombre des colonnes en mesurant leurs circonférences et l'espace compris entre les piliers angulaires où elles devaient être placées.

Or l'espace compris entre les deux piliers dans le sens de la largeur est de $16^{m},30$, celui compris entre les deux piliers dans le sens de la longueur est de $19^{m},45$. La circonférence de chaque colonne pleine à sa base est de $2^{m},30$; il est donc probable qu'il y avait six colonnes sur la facade

Digitized by Google

principale du temple à l'orient et huit sur chaque face longitudinale.

On n'a pas trouvé des parties bien certaines de l'entablement, on peut ainsi par la pensée reconstruire cet édifice majestueux dont la façade principale était, comme nous l'avons déjà dit, tournée vers l'orient en face du hameau du Woerle et la façade opposée en face du hameau d'Intriat.

Le temple dominait avec son aspect imposant la vallée et la ville s'étendant à ses pieds.

Était-il situé hors de la ville ou dans la ville même? Cette dernière hypothèse est la plus admissible car l'*Ara* était près de lui. Ceci importe peu au point de vue de sa dédicace au dieu Mars. Nous voyons en effet au centre de Rome même et dans le plus pur du style corinthien le beau temple de Mars Vengeur, un des plus précieux restes que nous ait légués l'Antiquité.

Voyons maintenant l'époque probable de sa construction.

Un fait qui frappe de suite l'œil est celui-ci. Sur chaque face interne des trois pilastres et dans toute leur hauteur se trouve engagée d'un tiers environ de sa circonférence, une colonne d'un diamètre un peu moins grand que la face du pilastre. Ces colonnes, comme nous l'avons déjà dit, faisaient face à une suite de colonnes d'un diamètre identique et placées sur le même soubassement.

A l'époque d'Auguste, au beau moment de l'art à Rome, les colonnes de ce genre étaient engagées par le milieu ou de moitié de leur circonférence. A l'époque de la décadence, elles étaient engagées en partie seulement, environ d'un tiers comme à Izernore.

Ce monument était donc de l'époque de la décadence.

Digitized by Google

A quel moment de cette décadence? En examinant l'ensemble de tous ces restes, les colonnes, les détails de leurs bases, le doigt de bronze, les lettres romaines caractéristiques de l'inscription votive à Mercure, on arrive à cette conclusion que l'édifice date environ du milieu du IIe siècle après Jésus-Christ.

Au Ier siècle en effet les Romains élevèrent dans les grandes villes les splendides monuments dont nous admirons encore les ruines.

Au IIe siècle ils construisirent dans les provinces, dans les campagnes, les édifices portant déjà comme notre temple les signes de la décadence de l'art.

Au IIIe siècle commencèrent les invasions des Barbares les constructions s'arrêtèrent, il fallait songer à défendre ce qu'on avait construit.

C'est donc dans le siècle dit des Antonins que fut élevé notre temple. Adrien, qui régnait en l'an 96 après Jésus-Christ et dont les successeurs furent Antonin puis Marc-Aurèle, fit construire une quantité inouïe de monuments.

La Gaule eut une large part de ses fondations. Les Arènes de Nîmes et le pont du Gard lui appartiennent; une certaine assimilation existe entre diverses colonnes des arènes de Nîmes et celles du temple d'Izernore.

Une autre circonstance nous fixe encore sur l'époque de la construction du temple; un grand nombre de fragments de poteries dites de Samos ont été trouvés aux abords du temple; des vases entiers même ont été découverts. Ils ont disparu aujourd'hui. Toutefois grâce aux soins de M. Vandel (libraire à Nantua), des photographies en ont été prises et j'ai pu les étudier. Bon nombre de fragments sont encore conservés au musée d'Izernore.

Digitized by Google

Sur les vases on voyait divers sujets mythologiques, des chasses, etc.

Ces vases dits de Samos étaient fabriqués avec une argile d'une grande finesse et la couleur rouge obtenue par le peroxyde de fer, sortait du four avec un vernis lustré inaltérable que dix-huit siècles de séjour dans la terre n'ont pu détruire encore.

Cette poterie rouge était presque toujours marquée, sigillée et une quantité considérable en a été recueillie dans les dernières fouilles de Trion à Lyon.

Pline disait qu'on l'exportait par terre et par mer.

Or il est un fait notoire, c'est que ces poteries, à la forme élégante, à l'argile si fine, au vernis solide et brillant, sont du IIe siècle ; au IIIe siècle, les Barbares devenaient menaçants, les temps étaient moins sûrs et on n'exportait plus ces poteries en Gaule.

Voici donc une preuve encore de l'époque de la construction du temple.

Ici nous ne sommes plus dans les conjectures, nous marchons avec des observations certaines, basées sur l'architecture, l'épigraphie, la céramique et nous pouvons le répéter avec confiance : Oui c'est bien là un temple romain du siècle des Antonins.

Ne le quittons pas sans mentionner une dernière découverte qui ne manque pas d'un certain intérêt. A notre dernière visite à Izernore, nous savions qu'une pierre portant une inscription et provenant du temple avait été remarquée au hameau de Bussy : M. le maire d'Izernore (M. Michaillard), dont je ne saurais jamais assez louer l'extrême obligeance, se rendit à Bussy et après l'avoir extraite du mur où elle était incrustée, nous la rapporta.

Digitized by Google

C'était un cadran solaire romain encore bien conservé, quoique le style de bronze eût été enlevé. Il n'avait malheureusement de gravé que les heures en chiffres romains. Ce cadran horizontal avait été trouvé par l'oncle du vieillard Devine (qui nous l'a affirmé) au pied du troisième pilier angulaire du temple, à la porte du temple, il a été placé au musée d'Izernore.

Ainsi l'homme a toujours eu depuis les débuts de la civilisation les mêmes instincts, les mêmes idées.

Il a voulu et il veut connaître les heures de la prière, du travail, du repos.

Le petit clocher du village a son horloge de nos jours.

On voit encore sur l'esplanade et devant la façade de l'église de Brou, un curieux cadran elliptique datant du moyen âge et réparé en 1757 par l'astronome Lalande.

Enfin nos ancêtres gallo-romains avaient à la porte du temple d'Izernore un cadran solaire qui leur fixait le temps consacré aux dieux et celui réservé au travail.

Les siècles passent, les aspirations, les désirs de l'humanité restent les mêmes!

E. Cuaz.

(*A suivre*).

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL FONTBONNE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES INÉDITES

DU

GÉNÉRAL FONTBONNE

AU

REPRÉSENTANT DU PEUPLE SAINT-PRIX (*)

XXV

ARMÉE D'ITALIE

Liberté *Égalité.*

Au Quartier Général de Savone le 19 pluviose
de l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

FONTBONNE, *Général de Division*

Commandànt celle de la côte de l'Armée d'Italie
à son ami le Représentant du Peuple St. Prix,
membre du Conseil des Cinq-Cents.

J'ARRIVE de Nice, mon cher Saint-Prix, ou j'ai été été chargé par le Général en chef Scherer de la réorganisation générale de l'armée; c'est en vain que je me suis défendu d'une mission aussi importante et

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Février Mars et Avril 1893.

Digitized by Google

aussi délicate; mais il a falu ceder et je vai tacher de justifier la prévention obligeante du Général en chef qui aurait pu trouver quoi qu'il en dise quelque général divisionnaire plus intelligent et plus trituré que moi dans cette partie.

j'ai été assèz heureux que d'être applaudi de la maniere la plus flateuse sur mes opérations, j'esperais que cela m'aurait mérité quelque relache, mais me voici emploié de nouveau dans la mission la plus difficile; j'espere que je surmonterai les difficultés.

je n'ai pas le temps d'écrire à Chaix, je pars pour les avant postes, que je vai commencer d'operer, et d'une à l'autre je parcourrai toutes les divisions de l'armée.

conserve moi ton amitié, mon cher St Prix, tache de m'envoier à l'armée des Alpes pour me restaurer un peu, et veille à mes intérêts à Paris tandis que je me consacre tout entier au service de la patrie.

tu sais combien tes lettres me font plaisir, n'en sois pas aussi avare adresse les au quartier Général à Nice au Général divisionnaire fontbonne charge de la réorganisation de l'armée d'Italie.

Rappelle moi à l'amitié des aimables Titons, je vois par ta lettre combien tu leur est dévoué et que la jeune personne est toujours la plus aimable des belles à tes yeux; elle sera heureuse si elle te rend la justice que méritent la fidelité et la délicatesse de tes sentiments; je n'ai point oublié la jolie adelaïde Cavagnac dis-lui combien je me réjouïs de son bonheur, le mien eut été complet en amour si elle m'avait distingué de la foule de ses adorateurs. je t'embrasse de toute mon âme comme je t'aime.

FONTBONNE.

Digitized by Google

XXVI

ARMÉE ET D'ITALIE *Liberté* *Égalité.*

Au Quartier-Général de Savone le 23 pluviose
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

FONTBONNE, *Général de Division*

commandant celle de la côte de l'Armée d'Italie.
chargé de la réorganisation de la même armée

a son ami Saint Prix Représentant du peuple
membre du conseil des 500.

C'est en m'entretenant un instant avec toi, mon cher Saint Prix, que je me délasse le plus agréablement des fatigues extrêmes de l'opération importante et difficile dont je suis chargé je ne puis t'exprimer à quel point je suis endoloré de licencier momentanement quantité d'excellents officiers au quels il ne reste de ressources que dans le prix dû à leur courage; je fais tout ce qu'il est en moi pour leur adoucir la nécessité; mais j'aurais bien desiré qu'un autre que moi eut été chargé de cette mission. tu sens bien que je réunis tous mes moiens pour justifier la confiance dont on m'a honnoré.

je suis très satisfait du frère de Gamon, mon aide de Camp il pense délicatement et il travaille avec gout et faci-

Digitized by Google

lité je ne puis que me louer aussi du jeune Chaix, j'ai envoié à son Pere notre ami commun un memoire pour demander de l'avancement pour un aussi brave et aussi intelligent militaire. je suis tellement accablé de Besogne que je ne puis me livrer au plaisir d'écrire à notre ami Chaix, mais je saisirai avec ardeur toutes les occasions d'être agreable à son fils.

Buvez quelques fois à ma santé, mes bon amis.

je te recommande mes intérêts a Paris tandis que je me dêvoue sans reserve au service de mon Païs.

donne moi de tes nouvelles, mon cher Saint Prix, tu sais qu'une des plus douces pensées de mon ame est d'être souvent assuré de ton amitié.

Salut et fraternité

FONTBONNE

Rappelle moi au souvenir des aimables Titons et à celui de la jolie Adélaïde Cavagnac.

XXVII

Au Quartier Général de la Pietra,
le 12 Ventose 4e année Repne.

FONTBONNE *Général divre*

chargé de la réorganisation de l'armée d'Italie
à son ami St Prix membre du conseil des cinq cens.

je suis tellement accablé d'occupations, mon cher St Prix, que j'ai chargé Gamon de t'accuser réception de ton obligeante lettre du 16 pluviose.

Digitized by Google

j'ai appris avec un plaisir extrême la nouvelle du placement de notre ami Chaix et la satisfaction de la famille Cavegnac, je te sai un gré infini de l'intérêt que tu veux bien leur continuer, d'autant que si tu y trouves quelques douceurs elles serviront d'une maniere agréable à te faire souvenir de moi : j'envie le sort de l'heureux époux de la celeste adelaïde, je n'ai rien vu en ma vie d'aussi joli et d'aussi parfaitement à mon gré, dis le lui bien de ma part.

Mais je suis tellement surchargé de bésogne que je n'ai pas le tems de m'occuper des belles ; a force de broyer du noir toutes mes idées sont rembrunies, il n'y a que tes lettres qui conservent la faculté admirable de dilater mon cœur.

cette armée qui était déjà trop abbondante en Corses vat en être farcie d'autant que l'arrivée de leur Compatriote Salliceti les y attire de toutes part, de maniere que tous les gens de sac et de corde qui ne jouissant d'aucune considération dans cette isle l'ont quittée pour venir intriguer en france vont avoir toute la confiance et tous les pouvoirs, et nous allons être en butte aux Chicanes, aux dénonciations et aux stratagêmes de la nation la plus astucieuse, la plus perfide et la plus intrigante du monde connu : L'arrivée de Salliceti a été un deuil général pour tous les français qui connaissent sa prévention en faveur des gens de son païs et les moiens infinis qu'il a de bien la colorer ; enfin c'est une calamité publique et nous nous attendons tous à quelque coup de jarnac.

C'est bien apresent que je désire plus que jamais d'aller à l'armée des Alpes, car la confiance dont je suis investi, la satisfaction qu'ont témoigné de mes opérations les Généraux en chef et les autres representants sont des raisons puissantes pour que Salliceti cherche a me nuire et pour cela il n'a besoin que d'écrire ce qui lui passera dans la tête ; ces idées

Digitized by Google

sont désolantes, surtout quand on est attaché à son métier et qu'on s'y consacre sans reserves. mon opération prent la meilleure tournure et je suis parvenu à composer mes nouveaux cadres des officiers les plus propres a supporter les fatigues de la guerre et a propager dans leurs Corps l'harmonie, la discipline et l'instruction trop longtems négligées et si necessaires a assurer les succès, le Général d'armée Scherer parait enchanté du resultat de mon travail; mais il n'est pas à l'abri lui même des machinations de Salliceti. Voila cependant le sort précaires des plus excellents déffenseurs de la Patrie; j'ai ouï dire, non sans douleur, que le brave, que l'admirable Général Kellerman qui a battu l'ennemi partout et dont les savantes dispositions ont assuré nos derniers succès a été remercié pour faire plaisir à un jeune Corse (1) de vint sept ans : voila une manœuvre de Salliceti et quand un militaire blanchi sous le harnais qui réunissait au plus haut degré tous les talents d'un Général et toutes les qualités d'un Citoyen vertueux est culbuté par l'intrigue, ma foi tout le monde doit trembler.

tes lettres m'apporteront quelques consolations, car nous regardons Salliceti comme un nouvel attila et chacun voudrait se mettre hors de sa portée, les premiers seront les plus adroits et les plus heureux.

L'opération importante et indispensable dont l'exécution m'est confiée entrainant la suppréssion provisoire d'environ 4000 officiers pour cette armée seulement dont la plus part n'ont aucune ressource j'ai cru devoir provoquer la sollici-

(1). Ce jeune Corse, le futur empereur Napoléon, ne fut peut-être pas étranger à la mort du général Fontbonne. C'est du moins une tradition venant du Représentant du Peuple Saint-Prix, et conservée dans sa famille.

Digitized by Google

tude du ministre de la Guerre en leur faveur et comme il est éssentiel que ma lettre ne soit pas confondue, je te prie de la lui remettre toi même, tu auras une occasion de le prévenir en ma faveur d'autant qu'en remplisant la tache qui m'est imposée j'ai en vérité surpassé mes forces et j'ai concourru puissement a donner à l'armée un ensemble et une source de moiens, dont je n'aurais pas cru la possibilité.

je te prie de dire mille et mille choses affectueuses de ma part à chaix.

j'ai promis au brave Peyre de lui écrire comme je ne sai pas s'il est des cinq cens ou des anciens je te prie de mettre l'adresse et de faire tenir la lettre.

je t'embrasse, mon cher St Prix, de toute mon âme comme je t'aime.

FONTBONNE.

Rappelle moi au souvenir des aimables Titons; le jeune Chaix se porte a merveille. je l'ai laissé à Port Maurice ou j'ai besoin d'un homme de confiance pour m'instruire de la maniere dont sont exécutes mes ordres dans ma division. Gamon te fait ses emprêssés compliments il se plaint du silence de son frere.

Digitized by Google

XXVIII

Au Quartier Général de Nice le 5 Germinal
de l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

FONTBONNE *Général de Division*

Commandant celle de la Côte de l'Armée d'Italie.
chargé de la réorganisation de l'armée.

au Représentant du Peuple St Prix membre du conseil des 500.

tu seras plus indigné que surpris, mon cher St Prix en apprenant que j'ai reçu du ministre de la guerre l'invitation de demander incessemment ma retraite et l'ordre de cesser mes fonctions; comme c'est un coup de jarnac de ceux qui n'ont pu ny me corrompre, ny m'engager à partager leurs dilapidations; j'ai reçu cette nouvelle avec la serenité de la vertu. je repons au Ministre de la guerre que n'ayant point provoqué ma retraite et réûnissant encore le desir et les moiens de servir ma Patrie je lui demandais justice sur les effets d'une noirceur revoltante et que l'attendais avec la confiance qu'excite une conduite irréprochable je te charge, mon ami, de lui remettre toi même ma lettre ci incluse et de lui représenter avec la chaleur qui t'anime toute l'attrocité des menées qu'on a mis en usage pour me deservir auprès de lui; j'ai contrarié tant de coquins que je ne sai d'ou part le coup; mais je soupconne fort le Représentant Ritter commissaire du Gouvernement dont Peire et Maisse connaissent les principes sous tous les rapports.

Digitized by Google

mon crime est d'avoir fait ouvrir les yeux au Gouvernement sur les ressources considerables qui exsistaient dans la Valée d'Oneille qui avaient toujours étées la proie des dilapidateurs, les quels s'entendaient avec ceux dont la charge était de les réprimer.

si j'avais voulu partager le Gateau je serais en place et en faveur ici mais je serais indigne de ton amitié et de l'estime des gens de bien. j'ai fait à ma Patrie tous les sacrifices possibles hormis celui de la vertu toutes les puissances humaines ne sauraient m'en ravir la douce recompense que j'éprouve en descendant au fond de mon cœur.

je partirai d'ici sur mes chevaux et j'irai a petites journées de maniere que je trouverai ta réponse à Etoile; tu me diras le parti que j'ai à prendre car je suis resolu de provoquer fortement en personne l'examen severe de ma conduite qui ne peut tourner qu'à mon avantage.

Peyre et Maisse attesteront avec emprêssement à quel point ma conduite a étée irreprochable et l'utilité de mes services.

Si tu pouvais m'éviter la dépense du voyage de Paris tu me rendrais d'autant plus service que j'ai mangé pour me soutenir le peu de numeraire qui me restait; mais je suis décidé à tout sacrifier pour optenir justice, dans la confiance intîme de ton zèle et de celui de tes amis à seconder la cause de la vertu opprimée.

j'emmenerai le jeune Chaix comme secretaire, ne voulant pas l'abbandonner a l'incertitude de son sort dans cette armée ou il resterait dénué de tout.

Gamon vient avec moi, reveille l'energie de son frere le Représentant je suis bien persuadé de la bonté de son cœur; mais son insouciance me donne de l'inquiétude.

Martel, membre des anciens, et Chiape se réuniront à

Digitized by Google

toi, ainsi je compte fermement que tu m'annonceras l'heureux résultat de tes soins obligeants.

j'ai chargé ton Collegue Gamon d'une lettre pour le directoire a peu pres dans le genre de celle que je te prie de rendre au Ministre de la guerre, vous vous concerterez ensemble sur les moiens les plus prompts d'écarter l'iniquité qui pèse sur moi.

j'ignore quel est mon délateur et de quoi on m'inculpe, mais je suis bien loin de mériter aucun reproche, j'ai rempli toutes mes missions avec succès et je quitte cette armée le cœur pur et les mains nettes, bien des gens d'importance n'en diront pas autant. j'ai dans l'idée que tout ceci aboutira a me placer à l'armée des Alpes ou j'avais bien raison de desirer passer quand je voiais combien j'étais mal assorti. j'attends ta réponse a Etoile, elle décidera ma conduite ultérieure.

Salut et amitié

FONTBONNE

XXIX

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté *Égalité*

ALEXANDRE L. FONTBONNE,
Général de Division.
a son ami St Prix

Au Quartier-Général de Nice le 8 Germinal
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

je ne doutais pas, mon cher St Prix, de l'ardeur avec laquelle tu prendrais mes intérêts contre l'attroce iniquité

Digitized by Google

dont je suis victime, si l'homme irréprochable qui a dignement et utilement servi peut faire entendre la vérité, j'optiendrai une prompte justice. Comment peut on me condamner sans motif sur la dénonciation vague d'un proconsul méprisable dont j'ai déconcerté les projets de rapine. Peyre et Maisse t'expliqueront cette noire énigme, car ils connaissent le vil personnage en question.

après avoir rempli avec succès les missions délicates et pénibles dont j'ai été chargé au moment ou les connaisseurs applaudissaient à la maniere avantageuse dont j'ai opéré la réorganisation de l'armée; lorsque je défie l'animosité même d'articuler un reproche fondé contre moi, je me trouve traité en coupable; je le suis en effet si l'homme probe qui a prouvé en même tems son amour pour la Patrie, son desintérêssement et ses connaissances militaires doit être reprouvé.

imagine toi, mon cher St Prix, que tout antier a mes devoirs, pénétré de l'ardent desir de mériter la confiance dont j'étais investi, je ne prenais pas un moment de relache. he bien après m'etre abime de fatigue, après avoir surmonté les plus grandes difficultés et être sorti le cœur pur et les mains nettes d'une expédition ou j'aurais pu sans me compromettre tirer plus de cent mille francs en numéraire; lorsque je suis le premier qui aie fait tirer parti au Gouvernement des revenus immenses de la Valée d'Oneille je me vois disgracié tandisque les fripons sont en faveur et se disent les patriotes par excellence... ces idées me font bouillir le sang.

oui? l'on me rendra justice foutre parce que je suis irréprochable, et si je mérite quelque chose ce sont des éloges. tu m'aimes bien, mon cher St Prix, mais si savais avec quelle délicatesse avec qu'elle énergie je me suis rendu utile à mon païs, tu t'applaudirais de ton ami.

Digitized by Google

ma tête est trop montée, l'indignation est à son comble, mais mon Patriotisme n'en est point attiedi, c'est moi qui suis vraiment Republicain puisque j'ai tout sacrifié à ma patrie et que je l'aime malgré les vexations que m'ont attiré la loyauté de mes services.

j'ai reçu une lettre infiniment obligente de Gamon, il prend chaudement parti pour la cause de la Vertu indignement opprimée ; tu lui remettra une lettre qui contient ma petition au directoire, une lettre détaillée pour le Citoyen Carnot, etc. une lettre de l'adjoint Martel à son père, un certificat de Scherer, vous lirez le tout ensemble je m'en repose entièrement sur vous.

Tout à toi

FONTBONNE.

mille amitiés à Chaix j'emmene son fils comme secretaire, j'ai recu une lettre de ton aimable sœur en faveur d'un compatriote que j'ai pris plaisir d'obliger écris moi a Etoile et ditte moi la marche que je dois suivre.

Digitized by Google

XXX

ARMÉE
DES ALPES
ET D'ITALIE

Liberté *Égalité*

ALEXANDRE L. FONTBONNE

Général de Division

au Représentant du Peuple St Prix membre du conseil des cinq cens.

Au Quartier Général de Nice le 12 Germinal
l'an 4e de la République Française, une et indivisible.

je t'envoie ci joint, mon cher St Prix, un Certificat du Général chef de l'état major de l'armée que tu auras la bonté de joindre à celui du Général d'armée Scherer (1) que j'ai fait passer avant hier à Gamon; tu veras par ces pièces si j'ai mérité l'attroce injustice dont je suis victime; s'il le faut, je produirai avec grand plaisir toute ma correspondance, et je demanderai qu'il soit nommé des commissaires éclairés et impartiaux pour venir scruter ma conduite et celle du scelerat fripon qui non content d'avoir pillé et désorganisé cette armée et l'esprit public qu'il a tache de corrompre, porte l'audace jusqu'a vouloir noircir, l'homme incoruptible auquel il ne peut faire d'autre reproche que d'avoir pris à cœur l'intérêt du soldat et celui du Gouvernement.

(1) Voir ces deux certificats à la fin de la Biographie du général.

Digitized by Google

Peyre te mettra au fait des principes et des projets odieux de ce coquin. Réclame justice en mon nom avec toute l'énergie d'un Républicain qui a bien rempli ses devoirs; si j'ai mérité le suffrage de mes chefs et l'estime de tous, pourquoy donne ton croyance à un vil intrigant; voilà un abbus qui crie vengeance; mais je compte fermement sur la justice du Gouvernement; sans quoy, j'aurais balafré le lache qui sert des armes empoisonnées de la calomnie, pour servir ses basses passions.

Puisqu'on n'a aucun reproche a me faire; puisqu'il est prouvé que j'ai utilement servi mon païs, les Loix que j'invoquent doivent me garantir contre les noires machinations du crime.

tout mon mal vient d'avoir fait tirer parti des revenus de la Valée d'Oneille sur les quels il avait jetté un dévolu. Peyre le sait bien. tache d'avoir la preuve materielle de sa dénonciation et je le ferai honteusement chasser du corps Législatif, car j'ai pris mon parti, et loin que ce revers non mérité, abbatte mon courage, il redouble mon énergie.

communique ma lettre à Gamon, remet celle pour Peyre, montre lui mes certificats, et concertes vous ensemble pour me tirer de l'opprêssion.

Salut et amitié.

FONTBONNE

écris moi a Etoile et tiens moi avisé.

Digitized by Google

Huit jours après, Fontbonne mourait assassiné dans la forêt de Lestrelle.

Cet assassinat est toujours resté enveloppé d'un impénétrable mystère. M. Henry-Louis de Fontbonne, petit-fils du général, a entendu dire à M. de Bonnefons, beau-frère de ce dernier et qui l'accompagnait dans la forêt de Lestrelle, que l'essieu de la voiture où se trouvait Fontbonne s'étant brisé en route, celui-ci expédia ses gens dans un village voisin pour y chercher les moyens de réparer cet accident. Quand ils revinrent, ils trouvèrent le général mort : une balle lui avait traversé le cou. Cet assassinat fut considéré comme ayant la passion politique pour mobile. En second lieu, voici une relation concernant cette mort tragique, écrite par le juge de paix Raimond (ci-devant Lacépède, lieutenant de vaisseau), au représentant du peuple Saint-Prix. Malheureusement, le début en est égaré, et il ne nous reste que les trois dernières pages. On y verra comment Bonnefons et Chaix, secrétaire du général, furent soupçonnés de cet assassinat, dont ils se justifièrent ensuite, mais jamais les vrais coupables ne furent connus. La succession rapide de la mise à la retraite, de la cessation de fonctions et de l'assassinat du général, les faux indices perfidement disposés autour de ce forfait, prouvent cependant jusqu'à l'évidence que de puissants envieux furent les instigateurs de ce crime.

« Vous devez vous rappeler, écrit le juge de paix Raimond, que Bonnefond et Chaix me déclarèrent qu'on avoit volé au général ses deux pistolets, ses deux montres et les clefs de sa cassette. Le 22 au matin, la servante de l'auberge

Digitized by Google

où couchèrent ces jeunes gens, en rangeant leur chambre, s'apperçut que le ciel de lit d'indienne s'affaissoit sous le poids de quelque chose, elle y porta un balais de crin et en fit tomber trois petites clefs, qui me furent portées, et qui se trouvèrent être celles de la cassette du général Fontbonne.

« Il est bon de vous observer que la chambre où couchèrent Chaix et Bonnefond est à deux lits; que l'un de ces lits fut occupé pendaut quelques heures le jour de l'assassinat par ce courrier Gênois dont je vous ai parlé plus haut, mais qui partit à 4 heures du matin, laissant les deux jeunes gens endormis dans l'autre; qu'ils ont gardé la clef de cette chambre toute la journée du 21 jusqu'au moment de leur arrestation, et que c'est sur le ciel de lit qu'a occupé le Gênois qu'ont été trouvées les clefs de la cassette. Ayant donc reconnu ces clefs, je me décidai conjointement avec le commandant de la place de faire des perquisitions dans la même chambre, après m'être assuré que personne n'y avoit couché depuis Bonnefond et Chaix, effectivement je m'y transportai dans l'après-midi et ayant vuidé la paillasse du même lit, quel fut notre étonnement d'y trouver cachées les deux montres du général Fontbonne, mais me dires vous c'est peut-être ce courrier gênois; je répondrai à cela que j'ai fait constater l'heure de l'arrivée et du départ de Lestrelles de ce courrier : qu'il n'a jamais dépassé le postillon et qu'ils ne sont pas même descendus de cheval lorsqu'ils ont rencontré le corps du général Fontbonne. Voilà, Citoyen représentant, ce qui me fit ouvrir les yeux et ce qui m'a engagé à ne point randre leur liberté à ces deux jeunes gens. Je continuai le 23 la procédure. J'interrogeai très longuement les citoyens Chaix et Bonnefond, qui conservèrent leur sang froid et le calme de

Digitized by Google

l'innocence pendant leur interrogatoire, mais qui ne purent s'empêcher d'être émus lorsque je leur représentai les clefs et les montres du général, et tous deux répondirent au même interrogat qu'ils voyoient d'où venoit le coup. Bonnefond inculpa fortement le représentant du peuple, Ritter, ennemi juré à ce qu'il dit, du général Fontbonne et qui arriva à Fréjus le 21, lendemain de l'assassinat. Il déclare dans sa réponse qu'il ne croit pas ce représentant coupable lui-même, mais qu'il peut avoir fait commettre ce crime. Chaix inculpe également Ritter et Salicety et nous les donne comme les ennemis du général Fontbonne, ainsi que quelques généraux de l'armée d'Italie. Il ne m'est pas permis d'approfondir jusqu'où peuvent aller les soupçons du beau-frère et du secrétaire du général Fontbonne : c'est au Tribunal militaire à Nice auquel j'ai renvoyé ces deux prévenus à décider et à juger cette affaire. Ils m'ont paru désirer tous deux d'être jugés par ce tribunal et je n'ai point été éloigné de les satisfaire parce qu'ils sont militaires tous deux et qu'étant à Nice, ils pourront se procurer plus facilement des certificats de leur attachement constant pour leur général et leur père. Vous n'ignorez pas, Citoyen représentant, que notre devoir se borne à recueillir les indices d'un délit et à le constater. C'est ce que j'ai fait; il ne m'est pas permis d'assurer si ces jeunes gens sont les auteurs de ce crime; mais je puis vous assurer que les clefs et les montres trouvées ont noirci cette affaire, sans cependant nous donner la conviction intime nécessaire pour condamner un prévenû (2).

---

(2) L'innocence de Bonnefons et Chaix fut bientôt clairement établie mais des soupçons planèrent toujours sur Ritter et Salicetti. Ritter avait le plus grand intérêt à la disparition de Fontbonne, qui en parle sou-

Digitized by Google

« Je ne suis plus nanti de cette affaire, le tribunal militaire n'a fait jusqu'à présent aucune démarche, puisque je n'ai pas connaissance que les témoins aient été appellés. Le général Gautier-Kerveguen pourra vous donner des éclaircissemens sur les suites de la procédure et je ne crois pas qu'elle soit terminée de sitôt. J'ai fait passer votre lettre au citoyen Chaix à Nice par une voye sure après avoir fait apposer mon cachet et y avoir mis mon vû; ce que j'ai été obligé de faire pour qu'elle lui parvint.

« J'ai peut-être omis, Citoyen représentant, quelques détails mais je crois vous en avoir dit assès pour vous mettre au fait d'un événement qui prive la République d'un honnête homme et d'un bon général, d'après ce que j'en ai ouï dire. Je partage bien sincèrement l'affliction que procure cette perte à ses parents et à ses amis et n'ai jamais si bien senti les désagrémens de ma place que dans cette circonstance où elle m'a forcée à faire ce qui me répugnoit à ma sensibité et à ma délicatesse.

« Salut et fraternité,

« RAIMOND aîné, J. D. P.

« *P. S.* — On m'a assuré que le citoyen Casabianca,

---

vent dans dernières lettres. Il l'accuse de l'avoir calomnié auprès du ministre de la guerre. Résolu à se défendre, il déclare, huit jours environ avant son assassinat, que s'il peut se procurer la preuve matérielle de la dénonciation, il le fera honteusement chasser du corps législatif.

Il est horrible de penser que l'assassin était un homme assez froidement sanguinaire et assez lâche pour tâcher, après son forfait, de disposer des indices trompeurs dans le but de détourner les soupçons et d'ôter injustement l'honneur et la vie au beau-frère et au secrétaire du général.

Digitized by Google

Corse et ancien officier de la marine est représentant du peuple ; si cela est, oserois-je vous prier de me rappeler dans son souvenir. Nous avons servi en même tems et peut-être me connaîtra-t-il mieux sous mon ancien nom de Lacépède, lieutenant de vaisseaux à Toulon. »

Humbert de SAINT-PRIX.

Digitized by Google

MODESTES OBSERVATIONS SUR L'ART DE VERSIFIER, par CLAIR TISSEUR. 1 vol. in-8°. Bernoux et Cumin, Lyon.

I

L'ESPRIT humain parcourt toujours le même cycle et les productions intellectuelles quelles qu'elles soient, sont vouées, semble-t-il, à un perpétuel recommencement. C'est la conséquence de l'évolution scientifique, progressant de jour en jour, et de jour en jour pénétrant plus avant dans le domaine des découvertes. De telle sorte qu'on pourrait poser comme axiome : Que le perfectionnement intellectuel est en raison directe du perfectionnement des connaissances en matière scientifique, littéraire ou des beaux-arts.

En ce qui touche d'ailleurs les beaux-arts, les sciences et plus particulièrement la littérature, chacun peut prendre part aux travaux qui s'y rapportent.

De ce qu'un auteur compose un roman, écrit un article de critique, établit un système philosophique, s'ensuit-il, que, de mon côté, si j'en ai les facultés nécessaires, je ne puisse me livrer à la philosophie, à la critique, à l'étude des caractères? Nullement. Je pourrai donc, si tel est mon désir, pénétrer dans le temple, ouvert à tous, de la Pensée dont les portes plus nombreuses que celles de Thèbes, ne se ferment jamais.

Si, par exemple, doué d'un esprit philosophique, je me sens attiré

Digitized by Google

par les abstractions et les hautes spéculations métaphysiques, je me consacrerai à la philosophie. Et peut-être arrivera-t-il alors que je surpasse en cette matière bon nombre d'écrivains qui m'ont déjà précédé sur ce même terrain; car si mes connaissances et mes recherches sont plus complètes que les leurs, qui ne voit que mon travail sera supérieur à leurs travaux? Je bénéficierai même de l'avantage de ne pas traiter le premier le sujet qui m'occupe, puisque non seulement je serai plus approvisionné de documents, — la science ne s'arrêtant jamais et l'homme ne se lassant jamais de comprendre, — mais que je me servirai des nombreuses études déjà faites sur la question qui m'occupe. En effet, grâce à ma science plus approfondie, à ma connaissance plus complète du sujet à traiter, je pourrai contrôler les ouvrages de mes prédécesseurs, admettre les uns comme exacts, rejeter les autres comme incomplets ou inexacts.

II

M. Clair Tisseur n'a fait que suivre cette règle dans ses *Modestes Observations sur l'Art de versifier*.

Qu'on ne se fie pas toutefois à l'en-tête du volume intitulé selon moi, par trop « modestement ».

Cet ouvrage contient plus que des observations sur la Poésie, c'est un véritable traité poétique.

M. Tisseur y débute par un remarquable et lumineux exposé de la contexture du vers français; il y enseigne ce qu'on entend par *Arsis*, *Thesis*, *accent rythmique*, *accent tonique* : toutes définitions fort négligées par Richelet, nulles dans Quitard et que T. de Banville (1) ne donne pas.

Il faudrait recourir aux traités de Grumbach et de Muëller pour avoir sur la question des renseignements aussi exacts.

M. Tisseur remarque avec raison que la forme la plus agréable du vers français consiste à se décomposer à la manière antique en iambiques ou anapestes, et il donne pour exemple les vers de Racine qui presque tous se décomposent ainsi v. g. :

Que de soins | m'eût coûtés | cette tête | e charmante.

(1) *Petit traité de Poésie française*, Paris, Charpentier.

Digitized by Google

L'auteur passe ensuite à la Poésie latine et nous en donne des aperçus les plus intéressants. On y voit comment, pendant le déclin de la poésie métrique, se développa, (à partir du IIIe siècle) chez les Romains, la Poésie appelée *rythmique*, observant aussi exactement que possible, l'accent au moins à la fin du vers; elle se servait des mètres les plus populaires, c'est-à-dire de l'hexamètre dactylique, de certains mètres iambiques et trochaïques, surtout du dimètre iambique et du tétramètre trochaïque analectique.

Puis M. Tisseur indique les origines du vers français, définit le rythme : *une sorte de cadence ou mesure en vertu de laquelle certains sons revenant à de certains intervalles réguliers ou même irréguliers, font plaisir à l'oreille;* il en indique les caractères et réserve un paragraphe entier au *Vers formé sur le latin classique* avec des exemples tirés de Ronsard, Baïf et Turgot qui, comme on sait, traduisit en vers français mesurés quelques livres de l'*Enéide*.

Il passe alors en revue les diverses espèces de vers, en fait l'historique, énonce les règles propres à chacun d'eux. J'adresserai cependant un léger reproche à M. Tisseur à propos du décasyllabe : il admet ce vers césuré à quatre et à six pourquoi ne l'admet-il pas coupé à cinq et approuve-t-il Bonaventure Despériers de lui avoir donné le nom burlesque de tarantatara. C'est traiter avec une sévérité bien méprisante un vers dont nos poètes modernes ont tiré souvent un excellent parti.

Je passe rapidement sur les intéressantes pages traitant de la *Césure et du vers romantique*, pour arriver enfin à la partie du volume réservée à la *Rime*, sujet dont l'importance ne saurait échapper à personne. J'en indique ici les grandes lignes :

Définition : « La Rime est l'uniformité du son et de l'articulation dans deux mots, à partir de la syllabe tonique, » Cf. mort. port.

Elle n'est pas tout le vers, comme le prétend Banville, mais bien la seule harmonie du vers, puisqu'elle ne fait que constater le rythme; elle commença par l'assonance (qui n'est que la ressemblance approximative de son à la fin des mots comme *tondre* et *sombre*. Voyez aussi la *Cantilène de Sainte-Eulalie*, fin du IXe siècle); elle fit son apparition vers la fin du XIe siècle, ainsi qu'en témoignent les poèmes de *Crestien de Troie*.

La rime exige la rigoureuse homophonie des voyelles; elle est *correcte* quand la voyelle rimante est identique dans les deux mots, et *riche* quand la voyelle rimante est précédée de la même consonne dite

Digitized by Google

consonne d'appui. Remarquons en passant qu'il ne faut pas abuser de la rime riche qui souvent fausse les vers. Exemple entre mille :

A l'heure où tout semble frémir,
A l'heure où se levant comme un sinistre émir, (!)
Sirius apparaît.
(V. Hugo).

M. Tisseur termine le chapitre en parlant de la *Rime aux yeux;* il proteste avec raison contre elle, à l'exemple de Lanoue qui, au XVIIe siècle dissuadait de toujours l'employer. En effet, les exigences de la correction dans la rime datent de l'époque où les consonnes finales n'étaient pas encore devenues muettes, car, d'après M. Gaston Paris : « tout caractère distinct a d'abord représenté un son distinct. »

« Peu à peu les consonnes finales cessèrent d'être prononcées et comme on avait exigé leur identité dans les deux mots rimants, lorsqu'elles se prononçaient, on continua de les exiger, lors même qu'elles ne se prononçaient plus (1). »

Au XVIe siècle on observa fidèlement les règles de la rime, eu égard uniquement à la prononciation.

Il en fut ainsi jusqu'à Malherbe qui posa le principe de la rime pour les yeux : et l'on arriva à décréter : « Que l'identité de la consonne muette suffisait pour constituer la rime aux yeux, l'identité de la consonne qui la précède n'étant point exigée. Ainsi on ne peut faire rimer *désert* avec *mer*, mais on peut faire rimer *déserts* avec *mers* (1) ! »

Aussi faut-il, quand besoin est, faire bon marché d'une telle prohibition à l'encontre de la règle quelque peu stupéfiante formulée par M. Tobler dans le *Vers français*, à savoir :

« Que ce n'est pas par la prononciation des mots qui se font entendre dans le débit des vers que l'on doit juger de la correction de la rime, mais par celle *qui aurait lieu dans le cas de la liaison!* (2) » Et l'on peut s'affranchir des lois surannées et illogiques de la rime à l'œil, mais seulement quand il s'agira de beaux vers et de rimes riches.

---

(1) Cf. *Modestes observations sur l'art de versifier*, p. 189.

(2) Les savantes pages que M. Toblet a consacrées à la rime dans son traité des *Vers français anciens et modernes* (pp. 149 - 193, Paris, Vieweg, n'en reste pas moins intéressantes et précieuses pour les lettrés.

Digitized by Google

Telle est sur cette question la théorie de M. Tisseur, qui n'en est pas une, mais que les gens superficiels ne manqueront pas de qualifier ainsi. Je la recommande aux poètes d'une façon toute particulière.

M. Tisseur donne encore de judicieux préceptes sur l'hiatus, l'enjambement, l'élision, l'allitération, les vers allemands, anglais, italiens, espagnols.

Le volume se termine par les règles à suivre pour composer la stance, la ballade, le chant royal, la sextine, dont M. de Gramont a donné de si charmants exemples dans son *Chant du Passé*, la villanelle, le sonnet, la tierce-rime, le pantoum et le ghasel. Ce dernier, d'origine persane, est une sorte de poème « commençant par deux vers sur la même rime et se continuant en faisant tous les vers pairs sur cette rime tous les vers impairs sont blancs » ou non rimés. Cette forme existe dans beaucoup de chansons populaires en France (3).

Je ne saurais assez conseiller la lecture du volume de M. Tisseur. Maîtres et disciples, savants et ignorants ès arts poétiques, y trouveront de clairs principes et de sages observations. L'auteur érudit de ce traité a mené à bien la difficile tâche de réunir en peu de pages les règles compliquées, abstruses et en général trop peu connues de la Prosodie française. C'est de grand cœur qu'il l'en faut remercier.

Pierre de BOUCHAUD.

---

(3) Cf. *L'histoire de la chanson populaire en France*, ouvrage remarquable de M. Julien Tiersot (chez Plon).

Comme exemple de ghasel, je citerai ces vers d'une chanson que M. d'Indy a recueillie dans le Vivarais :

Là-haut sur la montagne,
Hélas! j'entends pleurer :
Ah ! c'est la voix de ma promise,
Je monte pour la consoler.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LYON. — *Séance du 11 Avril 1893.* — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. le Président annonce à l'Académie la mort de Mme Cheuvreux, survenue le 26 mars dernier et il rend hommage, à cette occasion, à la mémoire des fondateurs du prix Ampère. — M. Leger offre à l'Académie son mémoire sur *les Institutions patronales et les grandes compagnies industrielles.* — M. Bouchacourt fait hommage de sa brochure : *Contribution hippocratique à l'histoire de la grossesse nerveuse ou imaginaire* (extrait de *Lyon Médical*), en faisant connaître le plan et l'économie de ce travail. — M. Caillemer donne communication de quelques lettres inédites du président de Valbonnais, de Serres, directeur de l'Académie et de l'abbé Tricaud, qui intéressent particulièrement l'histoire de l'Académie, au siècle dernier. Cette correspondance qui se place entre les années 1715 et 1727, peut servir à éclaircir plusieurs points, rapportés d'une manière imparfaite par Dumas, notamment les relations de Valbonnais avec l'Académie, le nom des premiers membres qui composèrent la Compagnie, le lieu et l'objet des séances, les contestations qui s'élevèrent avec la Société des Beaux-Arts et les motifs qui firent solliciter en 1724, des lettres-patentes portant création d'une

Digitized by Google

Académie à Lyon, enfin la forme et la légende du sceau primitivement adopté par l'Académie.

Séance du 18 Avril 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. Locard donne lecture d'une notice sur Gaspard Michaud, naturaliste, né dans la Corrèze en 1795 et mort à Lyon, le 4 avril 1880. Après s'être destiné, après de brillantes études, au professorat, Michaud, séduit par la gloire militaire, s'engagea dans le 13e régiment d'infanterie de ligne. Mais sa carrière fut interrompue par la chute de Napoléon et il n'était parvenu qu'au grade de capitaine adjudant major, quand il quitta le service en 1839. Il se remit alors à l'étude, obtint le diplôme de bachelier et fonda à Neuville, un établissement scolaire qu'il dirigea pendant vingt-sept ans. Il se retira ensuite à Lyon où il se consacra à l'étude de l'histoire naturelle. Mais déjà auparavant il avait commencé la publication d'une série de travaux scientifiques et notamment une importante histoire de la Malacologie de France, son principal ouvrage. Il avait aussi réuni des collections fort importantes pendant le cours de ses voyages. — M. Delore communique une étude sur les perfectionnements apportés dans les hôpitaux modernes. Les conditions hygiéniques pour constituer un hôpital salubre sont certaines et l'orateur les indique nettement dans un tableau rapide. D'abord il serait à désirer que les hôpitaux soient établis à la campagne et, que les constructions en soient peu élevées. On doit aussi éviter la perméabilité des murs qui favorisent l'introduction des microorganismes. Le dallage des salles est préférable à l'emploi des parquets. Les plafonds aux angles arrondis, doivent être unis comme le sol. Une machine à vapeur est indispensable soit pour fournir de la chaleur et de la lumière électrique, soit pour les bains, les douches et le blanchissage. Pour le chauffage, qu'il conviendrait de maintenir à 20 degrés, il faut proscrire tous les poêles dont le métal est succeptible d'être porté au rouge, et le système qui prévaut aujourd'hui est le chauffage à la vapeur. L'orateur examine ensuite la question de l'aération. A Lyon, bien que l'espace réservé à chaque malade paraisse assez restreint, l'aération est suffisante, à cause de la nappe d'air qui suit le courant du Rhône. Mais on peut aussi y suppléer par la ventilation, dont l'orateur fait connaître les divers systèmes. A l'Hôtel-Dieu de Lyon, notamment, les prises d'air sont opérées au moyen de trois dômes assez élevés. Mais à défaut de la ven-

Digitized by Google

tilation naturelle, on peut avoir recours à la ventilation artificielle, par l'emploi de l'eau chaude ou d'hélices.

Séance du 25 avril 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. Delore continue la lecture de son étude sur les hôpitaux. Il signale d'abord les heureuses innovations dues à notre époque, telle que l'antisepsie, qui est née en France. Il rappelle ainsi toutes les précautions prises, soit pour les maladies contagieuses, soit dans les salles d'opérations et leurs dépendances, les salles de pansement, d'anesthésie, les étuves de désinfection, l'emploi des trémies, la discipline imposée au personnel, les précautions à prendre pour les visiteurs. Il termine enfin son travail, en signalant la supériorité des religieuses sur les infirmières laïques. — M. Gobin offre à l'Académie deux manuscrits provenant de l'ancien collège de la Trinité. Puis il présente plusieurs observations sur le sujet traité par M. Delore. La perméabilité des murs provient soit de la porosité des matériaux, soit de la mauvaise maçonnerie, et ce défaut est à éviter surtout pour les hôpitaux. Les parquets en chêne sont d'un bon usage, surtout quand ils sont noyés dans le bitume. Mais le dallage en mosaïque est bien préférable. Pour le chauffage, les poêles ventilateurs présentent de grands avantages. Les calorifères ont, au contraire, l'inconvénient de fournir un air saturé d'humidité et même délétère. L'aération est une question complexe, car elle dépend, en grande partie, de la hauteur des plafonds ; la prise d'air, à une grande hauteur, au moyen de dômes, est le meilleur procédé, quand il n'est pas rendu inefficace par le voisinage de cheminées d'usines. Quant à la ventilation artificielle, il semble préférable qu'elle s'opère de bas en haut. — M. Delore fait observer que la méthode anglaise, consistant dans l'emploi de cheminées à coke, qui laissent perdre beaucoup de chaleur, est corrigée par l'installation de plusieurs cheminées dans la même salle. Mais les poêles présentent de grands inconvénients à cause des gaz délétères, qui peuvent s'en échapper par des fissures imperceptibles. D'autre part, l'air des calorifères est peu agréable à respirer. Aussi faut-il s'efforcer d'amener l'air du dehors, tel qu'il est, pour conserver ses propriétés. Quant à l'aération renversée de haut en bas, si elle a été un moment en vogue, elle n'a guère réussi pleinement que dans des magnaneries.

Digitized by Google

Chronique de Mai 1893

4 Mai. — Composition de la Chambre des Notaires de l'arrondissement de Lyon. Président : Mestrallet, notaire à Lyon ; 1er syndic : Rollet, notaire à Saint-Germain au Mont-d'Or ; 2e syndic : Chaine, notaire à Lyon ; rapporteur : Lux, notaire à Saint-Martin-en-Haut ; secrétaire : Ferrez, notaire à Lyon ; trésorier : Fabre, notaire à Lyon ; membres : Vialatoux, notaire à Grézieux-la-Varenne, Savy, notaire à Saint-Andéol, Fayolle, notaire à Bessenay.

6 Mai. — M. Chachuat (Edouard), docteur en droit, est nommé notaire à Lyon, en remplacement de Me Boudot, démissionnaire en sa faveur.

— Mort de M. Henri Gros, juge de paix du premier canton de Lyon, décédé à l'âge de 78 ans.

12 Mai. — Passage du général Dodds, à Lyon, à son retour du Dahomey. M. Rivaud, préfet du Rhône, lui adresse quelques paroles de félicitation, à la gare de Perrache, où il s'arrête un moment.

13 Mai. — M. Gay (Louis-Henri), est nommé juge de paix à Saint-

Digitized by Google

Symphorien-sur-Coise (Rhône), en remplacement de M. Paulus, nommé juge de paix à Chalamont (Ain).

16 Mai. — Les docteurs Vertheimer et Croizat sont nommés médecins du Dispensaire à la suite d'un concours de deux jours dans la salle du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu.

17 Mai. — Mort de Monseigneur Jean-Natalis-François Gonindard, archevêque de Rennes, décédé à l'âge de 56 ans. Avant d'être promu à l'évêché de Verdun (Meuse), en 1884, Mgr Gonindard avait été pendant plusieurs années, directeur de l'Institution des Chartreux à Lyon.

23 Mai. — Ouverture de la seconde session des Assises du Rhône, sous la présidence de M. Devienne, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Breuillac et Pélagaud, aussi conseillers à la Cour.

24 Mai. — Décret du Président de la République, qui porte le nombre des membres de la Chambre de Commerce de Lyon, de 18 à 21.

25 Mai. — Mort de M. Étienne Récamier, docteur en droit, ancien avocat à la Cour d'appel de Paris et membre de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, décédé à Jérusalem. Au nombre des publications qui lui sont dues, nous citerons les suivantes qui intéressent plus particulièrement notre histoire locale : 1° *Pouvoir législatif à Lyon en 1870* (*Correspondant*, 10 février 1873). — 2° *Les députés des communes du Bugey en 1789 et 1876*. Paris, 1876, gr. in-8°.

28 Mai. — Troisième et dernière réunion de la Société des Courses de Bonneterre.

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES SAVANTS LYONNAIS ET LES *BÉNÉDICTINS* DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (*)

CHAPITRE IV

VARIÆ

Un collaborateur de Guichenon. — Un manuscrit de saint Eucher. — Correspondance de l'archevêque de Vienne et de l'historien de son Église. — Notes sur deux prieurés. — Une contribution à l'*Histoire littéraire* de Dom Rivet. — Les correspondants lyonnais de Dom Montfaucon : un bibliophile quelque peu indiscret et un président de la Cour des Monnaies. — Fouilles et découvertes à Bellecour.

Monsieur de Maupertuy, dont le prélat proposait les services, est un écrivain du dix-septième siècle, recommandable par plusieurs traductions et par l'*Histoire de l'Église de Vienne*. Il était alors, depuis plusieurs années déjà, un des correspondants de l'abbaye; l'amour de l'étude l'avait en effet suivi dans ses diverses pérégrinations, aussi nombreuses qu'étranges. Parisien

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Janvier, Mars Avril et Mai 1893.

Digitized by Google

de naissance, il avait jusqu'à plus de quarante ans passé mis autant d'ardeur à s'amuser que de soin à s'acquitter des charges qu'il avait occupées. Touché par un coup de grâce en 1692, il avait pris l'habit ecclésiastique et s'était enfermé dans un séminaire. De là il s'était retiré à Sept-Fonts; hôte de cette abbaye dans laquelle Eustache de Beaufort avait introduit une réforme, ne le cédant en rien à celle de l'abbé de Rancé à la Trappe, il en avait composé l'histoire, sans la participation et contre le gré du supérieur, et il s'était attiré une protestation publique, où on l'accusait d'avoir altéré la vérité et de lui avoir donné un air de roman (1).

Mgr de Montmorin l'accueillit à Vienne et le logea dans son palais; il lui conféra les ordres et la prêtrise qu'il n'avait point encore reçus et le chargea de composer les annales de son Église. Le volume pour lequel on verra plus bas que Maupertuy avait sollicité les lumières du P. Mabillon, parut en 1708.

Pour la traduction des *Actes des Martyrs* de Dom Ruinart, dont quatre lettres, que nous joignons aux précédentes de l'archevêque, apprendront les vicissitudes, elle ne fut imprimée que dix ans après, en 1718. Mais longtemps encore l'auteur jouit du fruit de ses labeurs, car il mourut seulement le 10 mai 1736; il avait bien quatre-vingt-six ans sonnés et autant pour le moins de volumes chez ses éditeurs.

Ces préliminaires suffiront à l'intelligence des lettres qui suivent : mais il nous a semblé qu'elles les demandaient.

---

(1) Bib. nat. Fonds latin 12696. Lettre d'Eustache de Beaufort du 14 mai 1702 et lettre de son frère, l'abbé Joseph de Beaufort, en date du 3 juin 1702.

Digitized by Google

DROUET DE MAUPERTUY A DOM THIERRY RUINART.

« A Sept-Fons, ce 7e de septembre 1700.

« J'entreprends, mon Révérend Père, avec le secours du ciel et par le conseil d'un des plus sages et des plus éclairés ecclésiastiques du royaume, la traduction des *Actes des premiers martyrs* que vous avez donnés au public. La grandeur et la sainteté du sujet, la certitude des faits et la vérité de l'histoire autorisée par le choix judicieux et le savant discernement que vous avez fait des pièces qui la composent, l'utilité que l'Église peut retirer de mon travail dans la personne de ses enfants qui n'entendent que leur langue et enfin la déférence que j'ai pour M. l'abbé de Beaufort, tout cela, mon Révérend Père, sont des motifs bien pressants pour m'engager dans une entreprise qui est sans doute au-dessus de mes forces; mais outre que ces raisons si solides et si convaincantes peuvent en quelque sorte justifier ce qu'il y a de téméraire dans ce projet, j'espère que Dieu, qui connaît la pureté de mon intention et qui sait que le but que je me propose en cet ouvrage n'est autre que sa gloire et l'édification du prochain, j'espère, dis-je, que Dieu me donnera la lumière nécessaire pour me conduire sûrement dans cette longue et pénible carrière où j'entre sous ses auspices; j'espère aussi, mon Révérend Père, que vous ne me refuserez pas de m'y servir de guide en sa place et en son nom. Donnez-moi la main, je vous en conjure, dans les endroits qui ne manqueront pas de m'arrêter souvent dans ma course, relevez-moi dans mes chutes,

Digitized by Google

éclaircissez mes doutes, en un mot ayez la bonté d'aplanir si bien le chemin que je puisse arriver heureusement au terme que je me suis prescrit. J'apporterai de mon côté toute l'exactitude dont je serai capable pour ne pas défigurer tant de beaux originaux en les copiant. Je n'épargnerai pour cela ni peine ni travail, je retoucherai mon ouvrage plus d'une fois et je ne quitterai point le rabot et la lime que je ne l'ai mis en état d'être exposé aux yeux du public. Je crois qu'on lui doit ce respect de ne lui rien offrir qui blesse trop grossièrement sa vue et sa délicatesse. Je n'ai pas assez de présomption pour croire pouvoir la satisfaire, mais j'ai du moins assez de retenue pour ne lui rien présenter qui la dégoûte.

« Surtout je tâcherai de conserver à cette belle et docte préface une partie de ses beautés, trop heureux si je pouvais ne lui en ôter aucune. Je vous supplie, mon Révérend Père, de recommander à Dieu cette entreprise, attirez sur elle par vos prières la bénédiction du ciel et procurez-moi la faveur de votre sainte et illustre Congrégation : qu'elle daigne m'accorder sa protection envers les hommes, comme j'implore son intercession auprès de Dieu.

« Je suis avec respect, etc. (2). »

Maupertuy a Dom Th. Ruinart.

« A Sept-Fons, 29 novembre 1700.

« Je vous rends, mon Révérend Père, de très humbles actions de grâces de l'honneur que vous me faites de vou-

(2) Fonds Français, 17678.

Digitized by Google

loir bien jeter les yeux sur mon ouvrage, c'est le moyen de l'épurer entièrement et au sortir de vos mains il n'y a critique ni censure qu'il doive craindre. Je voulais différer à vous l'envoyer et j'avais prié M. Pinsson, mon ancien ami, de vous en dire les raisons, mais j'ai fait réflexion que l'honneur que M. l'abbé de Beaufort et vous, mon Révérend Père, me faites, ne vaut aucun délai; je me suis donc résolu de confier aux soins de la Providence la seule copie que j'aie, car je ne compte pour rien mon brouillon que je ne saurais plus maintenant déchiffrer. Si j'avais eu quelqu'un qui sût écrire j'en aurais fait faire une seconde copie, mais comment rencontrer cela dans une solitude comme la nôtre. J'ose vous supplier de mettre ces cahiers entre les mains de quelque copiste fidèle et dont vous soyez sûr afin qu'il en tire une copie telle que vous la lui ordonnerez et M. Pinsson le paiera et retirera une des deux copies. Je vous envoie donc, mon Révérend Père, à peu près le quart du livre, M. Pajot grand audiencier de France et mon intime ami auquel je l'ai adressé vous le doit remettre dès qu'il l'aura reçu. Je ne veux vous prévenir ni en bien, ni en mal envers mon ouvrage : vous en jugerez et je vous promets une entière docilité, une docilité de novice.

Je me trouve dans un petit embarras à l'égard d'une traduction de Salvien que j'avais mise dès l'année dernière entre les mains des libraires. On s'est laissé prévenir par le P. Bonna de l'Oratoire qui en a donné une depuis peu. Cela fait quelque peine à M. l'abbé Bignon qui ne peut se résoudre à faire donner un privilège. Mais je vous prie d'en vouloir dire un mot dans l'occasion à M. l'abbé Bignon. Comme c'est mon premier ouvrage, cela pourrait me faire tort dans la suite si on lui refusait un privilège : cela pourrait porter coup à mes autres ouvrages. Je laisse cela à votre charitable discernement et je suis, etc.

Digitized by Google

« M. Lefèvre, docteur de Navarre, est l'examinateur de mon livre (3). »

MAUPERTUY A DOM RUINART.

« De l'abbaye de Sept-Fons, 13 de mars 1701.

« Comme la traduction entière de votre excellent recueil, mon Révérend Père, est d'une longue haleine et qu'elle demande du travail et de l'exactitude, et que d'ailleurs les frais de l'impression en peuvent être considérables, j'estime que pour ne rien hasarder, il serait à propos de pressentir le goût du public, en lui donnant le premier tome de l'ouvrage. Je me donne donc l'honneur de vous écrire pour vous prier de me renvoyer les cahiers que vous avez bien voulu vous donner la peine de voir, tant les premiers que vous avez reçus de M. Pajot que les derniers que le Sr Guérin mon libraire a dû vous porter dès le commencement de février. Je les reverrai et je tâcherai de profiter des corrections que vous, mon Révérend Père, et M. l'abbé de Beaufort y aurez faites; car j'espère que malgré ses grandes occupations, cet illustre abbé aura bien voulu jeter les yeux sur mes écrits. J'en composerai donc le premier volume où je ferai entrer votre docte préface avec une vingtaine d'actes, cela pourra faire un volume raisonnable.

« Je vous demande pardon de la peine que je vous donne, vous aurez la bonté de m'envoyer ce paquet par le carrosse de Moulins qui loge rue Saint-Victor.

« Je suis, avec etc. (4). »

(3) F. F., 19866.

(4) Fond Franç., 19666. Correspond. de D. Ruinart. T. II.

Digitized by Google

MAUPERTUY A DOM RUINART.

« A Sept-Fons, ce 29 mai 1701.

« J'apprends, mon Révérend Père, par une lettre de M. l'abbé Beaufort au R. P. abbé de Sept-Fonts que j'ai été prévenu dans la publication des *Actes des Martyrs* insérés dans une nouvelle Vie des Saints qui paraît depuis quelques jours. M. de Beaufort ajoute obligeamment qu'il vous verra pour conférer avec vous de cette affaire; il ne croit pas toutefois qu'il se trouve un libraire qui se veuille charger de mon ouvrage, cependant il doit être un peu différent de celui qui vient de paraître et il n'y a pas d'apparence que son auteur y ait mis la préface et les avertissements, ce qui devait se trouver dans le mien.

« Ayez donc la bonté, mon Révérend Père, de voir avec cet illustre et charitable abbé, s'il n'y a point quelque moyen de sauver quelque débris du travail d'une année. Mais je vous prie en même temps de m'indiquer quelque nouvel ouvrage, afin que je ne perde point de temps. Je fais la même prière à M. l'abbé de Beaufort; peut-être l'entreprendrai-je sous de plus heureux auspices.

« Je suis, etc. (5). »

(5) Fonds Franc., 19680. Lettres diverses.

Digitized by Google

MAUPERTUY AU R. P. DOM JEAN MABILLON.

« A Vienne, ce 15 avril 1705.

« A peine, mon Révérend Père, ai-je été arrivé en cette ville (où je suis venu pour recevoir les ordres sacrés de la main du saint prélat, qui en gouverne l'Église) que je me suis vu chargé d'en écrire l'histoire ecclésiastique. J'ai fait ce que j'ai pu pour m'en défendre, mais on n'a point eu d'égard à toutes mes raisons et il a fallu me soumettre aux ordres réitérés du pontife et me rendre aux pressantes sollicitations des principaux du clergé.

« Ayez la charité, mon Révérend Père, de m'aider dans une entreprise qui est si fort au-dessus de mes forces, indiquez-moi, je vous prie, les sources où je pourrais puiser sûrement, marquez-moi la véritable époque de la fondation de cette Église, son véritable apôtre et le premier de ses évêques, si toutefois vos grandes et importantes occupations vous permettent de dicter quelque chose là-dessus. Mais après tout, à qui voulez-vous, mon Révérend Père, que j'aie recours en cette rencontre sinon à l'oracle, et je ne crois pas que vous puissiez vous dispenser de répondre, puisqu'il y va de la gloire de Dieu et de celle d'une des plus saintes Églises du monde. C'est ce qui me fait m'adresser à vous avec quelque confiance; je n'aurais jamais osé le faire en mon nom.

« Je suis avec une estime très respectueuse, etc.

« Ayez la bonté, mon Révérend Père d'envoyer votre

Digitized by Google

réponse à M. Pajot, grand audiencier de France, qui loge sur le quai des Théatins au petit hôtel de Bouillon (6).

Mgr de Montmorin ne songeait pas seulement à réunir les actes de ses prédécesseurs et les mémoires de son diocèse; il s'appliquait encore à rétablir les anciens usages et à restaurer les plus vénérables traditions; en voici une preuve, utile à noter, dans les renseignements qu'il communique à Dom Martène, le laborieux compilateur du *De antiquis Ecclesiæ Ritibus;* on jugera que l'Église de Lyon et l'Église de Vienne tiraient de leurs origines, probablement communes, des cérémonies identiques.

L'archevêque de Vienne a Dom Edmond Martène

« Vienne, ce 14 mars 1703.

« Il est vrai, mon Révérend Père, qu'on m'avait rapporté que vous aviez écrit dans votre livre *De ritibus clericorum* qu'à l'exemple de l'Église de Lyon j'avais tout nouvellement établi six prêtres, pour m'assister à l'autel, les fêtes les plus solennelles de l'année. Il m'était facile de faire voir par les anciens cérémoniaux et ordinaires de mon Église que cela avait été de tout temps pratiqué dans mon Église par mes prédécesseurs, excepté environ depuis cinquante ou soixante ans. J'aurais même pu faire voir une sentence que j'ai dans mes archives, par laquelle il est ordonné aux curés de la ville qui doivent faire cette fonction de se rendre dans ma cathédrale à l'heure que devait se commencer la grande

(6) F. F. 19655. Correspondance de Mabillon. T. VII.

Digitized by Google

messe, sous peine d'une amende pécuniaire, sous l'offre qu'avait fait l'archevêque pour lors siégeant de leur donner une certaine modique somme d'argent ou à diner à leur choix. Je suis en coutume de leur donner à dîner, n'y en ayant jamais eu aucun qui ait demandé de l'argent.

« Je serai ravi si cette affaire peut établir un commerce entre vous et moi et que vous veuillez bien me donner de temps en temps de vos nouvelles.

« Obligez-moi de m'apprendre si vous avez fait imprimer autre chose que vos deux tomes *De ritibus clericorum* et deux *De ritibus monachorum*. Faites-moi la grâce, mon Révérend Père, d'être persuadé qu'on ne peut vous honorer et vous estimer plus que je fais et que je suis avec toute la considération possible, etc.

« ARMAND, *archevêque de Vienne* (7). »

---

(7) Bib. nat. MSS F. F. 25538. — Lettres de Bénédictins. T. II. — Blancs-Manteaux — 77 B.

Une confusion s'est produite dans l'esprit de l'éminent correspondant en désignant les ouvrages du bénédictin. — Le *De ritibus clericorum* n'existe pas sous ce titre. Dom Martène publia en 1690, 2 vol. in-4°, *De antiquis monachorum ritibus libri quinque*, etc. Lugduni, sumptibus Anisson; en 1700, 2 vol. in-4° *De antiquis Ecclesiæ ritibus, collectis ex variarum insignium Ecclesiarum libris*, etc. Le troisième volume, dernier de cet ouvrage, parut en 1702, in-4° également, *de antiquis Ecclesiæ Ritibus tomus tertius complectens librum secundum et tertium in quibus Ritus ad sacras benedictiones atque ad disciplinam ecclesiasticam spectantes, commentariis illustrantur*, etc.

En 1736, une nouvelle édition refondue et augmentée de plus d'un tiers, fut donnée en 4 vol. in-fol.

Sur Dom Martène, son séjour à Saint-Germain-des-Prés, à Marmoutier et à Bonne-Nouvelle de Rouen, son exil à Evron dans le Maine, ses voyages littéraires avec Dom Ursin Durand. Cf. *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* (de Dom Tassin), Paris 1770.

Digitized by Google

Nous ignorons à qui s'adressent les compliments du doyen de Teylan dans la lettre que nous plaçons à la suite de la correspondance de Vienne ; mais comme elle se trouve dans la collection de Dom Martène, il est assez naturel qu'il en ait été le destinataire.

L'usage s'était introduit dans la Congrégation de Saint-Maur de permettre à certains de ses membres la possession de bénéfices réguliers : nous en avons un exemple pour le prieuré de Montempuy ; un autre nous sera fourni plus loin à propos de Savigneux. Les revenus étaient assez ordinairement employés à la publication d'ouvrages considérables que les éditeurs refusaient d'entreprendre à leur charge sans quelque subvention. Personne plus que Dom Martène n'avait de titres à cette jouissance.

Le nom de Dom Philippe Raffier, cité à cette occasion, est digne de nous arrêter un instant : avant d'être prieur à la Chaize-Dieu, il avait rempli les fonctions de Procureur Général de Saint-Maur et les motifs de son départ ne sont pas sans intérêt.

Originaire du diocèse de Clermont et de la paroisse de Saint-Pourçain, Dom Raffier avait prononcé ses vœux dans l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges, âgé de vingt ans, le 26 juin 1679 ; il séjourna successivement dans les monastères de Saint-Jouïn et de Saint-Allyre de Clermont. Ce fut dans le courant de 1712 qu'on le désigna pour aller remplacer Dom Guillaume Laparre, qui, depuis quatorze ans, était fixé à Rome et représentait sa Congrégation auprès du Souverain Pontife. Mais il eut le tort d'adopter une manière d'agir toute différente de celle de son prédécesseur ; leurs opinions théologiques n'étaient pas moins opposées, et Dom Laparre par aigreur, ou bien parce qu'il estimait défendre ainsi les intérêts de l'Ordre, ne le ménagea pas auprès des

Digitized by Google

supérieurs. Il adressa contre lui une dénonciation en règle; elle existe encore datée de Saint-Denis, 15 avril 1714 (8).

Parmi les griefs allégués contre le nouveau procureur général, un des plus vifs est de s'être livré tout entier aux mains des Jésuites et de n'avoir rien fait que par le mouvement du Père Daubenton, assistant pour la France de sa Compagnie.

Cette liaison explique de reste l'ardente opposition qu'il mit à l'impression de la Vie de Mabillon, traduite en latin par Dom Claude de Vic, son collègue et son secrétaire; il l'obligea de la porter à des libraires de Padoue, bien qu'elle fût dédiée au neveu du Pape, Alexandre Albani. Mais à ses yeux prévenus, le plus illustre des bénédictins était entaché de jansénisme; ses vertus et sa science étaient suspectes.

Toute sa conduite aurait montré le même caractère de partialité et de violence, et le mémoire prétend qu'elle donna de lui une idée si peu avantageuse qu'on conçut un parfait mépris pour sa personne.

Il est vraisemblable que nous avons dans ces accusations un écho des vives querelles qui s'élevèrent au sein des monastères bénédictins entre constitutionnaires et appelants. Dom Guillaume, sans en convenir, supportait mal la soumission de son successeur à la bulle *Unigenitus*; de là sa méchante humeur et ses plaintes. Dom Raffier fut néanmoins bientôt rappelé et placé à la tête de l'abbaye de la Chaize-Dieu en Auvergne (9).

---

(8) F. F. 19678.

(9) Il nous reste quelques-unes de ses lettres, trois à Mabillon (F. F. 19652, 19656), une à Dom Coustant (F. L. 12804), une à Dom Le Nourry (F. F. 19648), une à Dom Massuet (F. L. 12691), et deux autres dans le F. F. 17711.

Digitized by Google

Son successeur près de la cour pontificale fut Dom Charles Conrade.

Lui-même avait été désigné par la diète, le 2 juin 1716, comme prieur du fameux monastère auvergnat; il le gouverna six ans et passa avec la même qualité à Chezal-Benoît. Peu après, en 1726, élevé à une des premières dignités de la Congrégation il était nommé visiteur de la province de Bretagne; ses opinions et sa conduite à Rome ne lui nuisaient pas trop, comme on voit. En cette qualité il prit part, en 1725, à l'élection comme supérieur général de Dom Thibaut, prieur de Saint-Germain-des-Prés, confirmée au chapitre de 1727. Mais alors Dom Raffier cessa ses fonctions et nous le retrouvons en 1737 prieur de Saint-Maixent; il n'était pas éloigné de sa quatre-vingtième année et c'est sans doute dans ce couvent éloigné du Poitou que s'acheva sa longue et laborieuse carrière. La date précise de sa mort nous est inconnue (10).

Le prieuré de Montempuy, dont parle le doyen de Teylan dans sa lettre, lui avait été résigné; mais en quittant la Chaize-Dieu il sut l'abandonner; nous l'apprenons d'un ordre de la diète et que nous rapportons comme le commentaire nécessaire de ce qu'on lira tout à l'heure :

« Le R. P. Dom Philippe Raffier, abbé du monastère de Chezal-Benoît et titulaire du prieuré de Montempuy donnera incessament sa procuration en blanc aux religieux de la Chaize-Dieu qui en auront l'entière administration et paieront la pension au résignant et la redevance à Saint-Pourçain et ledit Révérend Père remettra aussi incessamment aux religieux de la Chaize-Dieu toutes les quittances de paiement

(10) Archives nation. Cart. 44, 991 et 992. Congrégation de Saint-Maur.

Digitized by Google

qu'il dit avoir faits audit résignant et à Saint-Pourçain (11). »

BUTERY, DOYEN DE TEYLAN A DOM MARTÈNE (?).

« A Savigny, ce 28 mai 1718.

« Mon très Révérend Père,

« Si je n'ai pas fait réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, c'est que j'ai cru que votre Révérence répondait à celle que je lui ai écrite dans ce même mois par laquelle je lui rendais compte de ce que j'avais dit avec Dom Philippe Raffier, prieur de la Chaize-Dieu, au sujet de ma résignation du prieuré de Montempuy. Mais, mon Révérend Père, comme vous ne m'avez rien dit sur l'association que je vous suppliais de m'accorder dans les prières de votre Congrégation, cela m'a fait douter que vous ayez reçu ma lettre.

« Je satisfais à mes devoirs par celle-ci, en remerciant votre Révérence de l'honneur qu'elle me fait de m'écrire d'une manière très gracieuse au sujet de ce que j'ai fait pour votre Congrégation. Je souhaiterais de tout mon cœur que ce fût quelque chose de mieux. J'espère que ce mieux arrivera.

« J'ai l'honneur d'être avec vénération et un profond respect,

« Mon très Révérend Père,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« BUTERY,

« *Doyen de Teylan, dans l'Abbaye de Savigny.*

---

(11) Archives nation. Cart. 44 992 : *Résolutions avis et règlements arrêtés*

Digitized by Google

« Mon adresse est toujours chez M. Billon, près de la place Saint-Jean, à Lyon (12). »

Savigneux, dans le voisinage de la ville de Montbrison, était un prieuré dépendant, ainsi que Motempuy, dont il vient d'être parlé, de l'abbaye de la Chaize-Dieu. Dom Le Sueur, qui le sollicitait et qui s'était renseigné sur ses revenus et ses charges, comptait pour l'obtenir sur la bienveillance du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, qui en était alors le titulaire. La réponse qui lui fut transmise contient de précieuses indications, non seulement au point de vue de la procédure canonique usitée à cette époque pour entrer en possession d'un bénéfice, mais ce qui y est raconté sur l'établissement des Lazaristes à Valfleury, sur leur zèle à renouveler l'esprit de foi et à restaurer un pèlerinage encore aujourd'hui un des plus fréquentés du Forez et surtout du pays de Jarez, est un détail d'histoire locale à ne point passer sous silence.

Lézineau a Dom Guillaume Le Sueur.

« à Paris, ce 2 juillet 1739.

« L'état du prieuré de Savigneux est très connu; ce prieuré qui dépend de l'abbaye de la Chaize-Dieu paraît au premier abord un morceau considérable; mais après avoir bien pesé toutes choses et bien examiné toutes les

---

dans les diètes annuelles et assemblées des supérieurs majeurs de la Congrégation de Saint-Maur en France, ordre de Saint-Benoît, 1683-1764.

(12) Fonds Français 19682. Correspondance de Dom Martène.

Digitized by Google

charges, le revenu net et liquide se réduit à un très petit objet.

« La chapelle de Valfleury est une dépendance dudit prieuré, elle ne produit presque rien, elle était même autrefois à charge au prieur de Savigneux; mais par l'industrie des deux derniers titulaires, elle est devenue un effet de conséquences en telle sorte qu'elle produit aujourd'hui de quoi entretenir trois ou quatre missionnaires. On y a fait des bâtiments assez considérables et le concours des fidèles est à un tel point aujourd'hui que cet objet vaut beaucoup mieux que le prieuré de Savigneux.

« Il faut convenir que si ce prieuré sortait des mains d'un missionnaire et que ce démissionnaire fut expulsé du service et de l'administration de la chapelle de Valfleury que cette chapelle ne serait pas d'un même secours à un autre titulaire et que peut-être même elle lui deviendrait à charge pour les bâtiments qui y ont été construits qui occasionneraient des réparations. Ainsi le soussigné estime que si l'on pouvait parvenir à démembrer du prieuré la chapelle de Valfleury, en en faisant l'union à une des maisons de la Mission la plus proche des lieux, ce serait un bien pour la religion, parce que les mêmes exercices de piété qui s'y pratiquent aujourd'hui seraient continués; ce serait aussi réellement le bien du prieuré de Savigneux qui dans le fond ne peut jamais tirer un grand avantage de la chapelle de Valfleury et qui par cette union serait déchargé du service de la chapelle et des réparations à y faire, comme aussi aux bâtiments qui y ont été construits et qu'il faudrait nécessairement entretenir.

« Toute la question est de savoir si ce démembrement est possible et au cas qu'il soit possible de quelle manière il se peut faire.

Digitized by Google

« Le soussigné n'estime pas qu'il y ait d'impossibilité absolue dans l'exécution de ce démembrement, mais ce démembrement et union qui doit s'en suivre ne peut être fait par Son A. Éminence Mgr le cardinal de Rohan, qui est collateur du prieuré de Savigneux; cette Éminence peut seulement y donner son consentement, ainsi que le titulaire actuel dudit prieuré; les démembrement et union doit être poursuivi à la requête des missionnaires qui sont actuellement desservants de ladite chapelle, comme aussi à la requête de la maison de la Mission à laquelle on entendrait faire l'union qui ne peut pas être faite au corps de la Congrégation en général : il faut de nécessité qu'elle soit faite à une maison particulière de ladite Congrégation.

« Dans les grandes règles cette union et démembrement devraient être sollicités encore de Rome, mais si l'on prenait cette route, il en coûterait un argent infini, ce qu'il faut absolument éviter. Il convient donc de procéder à ce démembrement et union par l'autorité de l'ordinaire en observant toutes les formalités requises en pareil cas et l'affaire poussée à son degré de perfection et ce décret étant rendu par l'ordinaire, on obtiendra sur le tout des lettres patentes que l'on fera enregistrer en Cour supérieure. En prenant cette voie on épargnera considérablement les frais, ce qui doit être le principal objet dans cette occasion (13). »

---

(13) Lézineau était banquier expéditionnaire en Cour de Rome; il habitait à Paris, rue des Maçons, paroisse de Saint-Séverin.

Nous avons trouvé cette double indication dans le procès-verbal de prise de possession de l'abbaye par le comte de Clermont, le 7 septembre 1737.

Archives nationales, L. 753.

Bib. nat. MSS. F. F., 19670. Correspondance de Dom Le Sueur.

Digitized by Google

Voici maintenant un nom qui n'a jamais pris place dans aucun des catalogues des célébrités lyonnaises; le Père Claude Boudet des chanoines de Saint-Antoine, si nous nous en rapportons à l'éloge que fait de lui le chef de son ordre, annonçait cependant toutes les dispositions « d'un véritable homme de lettres en tous genres. » Mais tous les fruits n'arrivent pas à maturité et toutes les prédictions ne se réalisent pas. Il nous suffit que ses recherches aient été appréciées et mises à contribution par Dom Rivet, pour que nous éprouvions quelque joie d'arracher à un complet oubli le souvenir de cet humble collaborateur de l'*Histoire littéraire*.

Lettre de N. Gasparini, abbé général de St-Antoine, a Dom Rivet.

« A St-Antoine en Dauphiné par Lyon, le 13 janvier 1739.

« Mon très Révérend Père,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 octobre dernier, elle ne contient rien que de très obligeant, rien qui ne soutienne la haute réputation que vous vous êtes déjà acquise par votre mérite personnel et par vos ouvrages dont je fais, en mon particulier, un très grand cas.

« Je n'ai différé jusqu'à présent à vous répondre, mon très Révérend Père, que pour être plus en état de satisfaire aux éclaircissements que vous me demandiez sur quelques écrivains de notre ordre, dont le Père Boudet, un de nos chanoines réguliers, vous avait prié de ma part de faire

Digitized by Google

une mention honorable dans votre *Histoire littéraire de la France*.

« Il n'a été de retour en cette abbaye de son voyage de Paris que sur la fin du mois de novembre et ses différentes occupations n'ont pu lui permettre de travailler plus tôt à ce que vous souhaitiez de nous.

« Je vous envoie donc son ouvrage par la poste et je donne ordre qu'on affranchisse le paquet à Lyon afin que vous le receviez sans aucun frais. J'espère que vous serez content des recherches de notre confrère et de son style, et que par une suite de cette politesse et de vos sentiments généreux répandus dans votre lettre, vous voudrez bien me donner en cette occasion quelques preuves de votre affection pour notre ordre, en relevant avec quelque distinction le mérite des auteurs que l'on vous indique et en même temps l'exactitude de celui qui vous en a fourni les Mémoires.

« Je vous avouerai franchement que je m'y intéresse d'une façon toute particulière; j'ai extrêmement à cœur le progrès des sciences parmi nous. Le Seigneur paraît répandre des bénédictions sur les soins que j'y apporte et je me suis imaginé que si un grand Maître, comme vous, mon très Révérend Père, voulait bien insérer dans son ouvrage quelque éloge en faveur de l'auteur des Mémoires, cela servirait d'aiguillon pour exciter plusieurs autres de nos jeunes confrères qui ont de grands talents pour les sciences.

« Le Père Claude Boudet, qui a l'honneur de vous adresser ces Mémoires, est né à Lyon et quoiqu'il ne soit encore âgé que de trente-deux ans, il a déjà enseigné dans notre maison de Rome un cours de philosophie et de théologie pendant six ans; il y en a deux environ que je l'ai appelé

Digitized by Google

en cette abbaye pour y enseigner encore un nouveau cours de théologie et y remplir une des charges de définiteur général de notre ordre : c'est un véritable homme de lettres en tous genres, poète, historien, prédicateur, philosophe et bon théologien; dès qu'il aura fini sa carrière dans la théologie, j'espère qu'il sera en état de se faire connaître dans la République des Lettres par quelque ouvrage.

« Pardonnez-moi, je vous prie, cette petite digression et interprétez-la dans les mêmes sentiments qui me l'ont inspirée. Soyez convaincu aussi de toute ma reconnaissance et des efforts que je ferai pour vous en donner des preuves solides. Je me flatte que vous voudrez bien m'accuser la réception du présent paquet.

« En attendant cette grâce, j'ai l'honneur d'être avec une estime singulière et un respect infini,

« Mon très Révérend Père,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« N. Gasparini.

« *Abbé général de St-Antoine* (14). »

Avec les lettres suivantes nous abordons la correspondance de Dom Bernard de Montfaucon, l'émule en science et en gloire de Mabillon, comme lui une des lumières de Saint-Germain-des-Prés et de son siècle.

J'avoue que notre provision, ou plutôt notre glanage, pour rappeler une expression familière aux Bénédictins, a été moins considérable que je l'espérais. Sept lettres seule-

(14) Fonds Français MSS. 19681. Correspondance de Dom Rivet.

Digitized by Google

ment sont mises au jour; mais leurs signataires appartiennent aux classes les plus diverses de la société; on y verra un échevin, un évêque, un président de la Cour des Monnaies à côté d'un simple imprimeur et d'un modeste ecclésiastique, gazetier excellent à l'occasion et très fin amateur des Antiques.

Montfaucon connaissait la cité par excellence des tisseurs de soie et des banquiers; il l'avait visitée en partant pour l'Italie et une lettre reçue par Mabillon et datée de Lyon du 28 mai 1698 nous permet même de préciser la date de son passage.

« J'ai rencontré ici, dit un correspondant napolitain de Saint-Germain, Philippe Balifon, le R. P. Montfaucon et le P. D. Paul (15); j'espère que je jouirai de leur compagnie dans mon voyage d'Italie; ils m'ont promis de m'attendre à Marseille et ils sont partis d'ici hier après-dîner; j'aurai le plaisir de leur parler souvent de vous (16). »

Nous n'ajouterons pas d'autre préambule; une notice biographique ne serait pas moins inutile que déplacée.

M. Basset a Dom Bernard de Montfaucon.

« A Lyon, ce 3 avril 1739.

« Mon Révérend Père,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je vois bien que ce serait un trop long travail de

(15) Dom Paul Brioys, compagnon de D. Montfaucon; il mourut pendant son séjour en Italie.

(16) F. F. MSS. 19650.

Digitized by Google

vouloir donner une notice de toutes les principales bibliothèques de l'Europe, car on y compte plus de cent bibliothèques remarquables. Quant aux livres où vous me renvoyez, je n'ai point trouvé ici votre *Bibliotheca Bibliothecarum nova*, ni chez les libraires, ni dans aucune bibliothèque (17); ayez la bonté de me mander chez quel libraire il se vend à Paris.

« Je vous prie seulement de m'éclaircir de ces cinq points :

« 1° Plusieurs personnes m'ont assuré que la bibliothèque du roi contenait plus de cent vingt mille volumes imprimés et un exemplaire de tous les bons livres imprimés en Europe ; ils le savaient du bibliothécaire. Je ne parle point ici des manuscrits qui sont dans les bibliothèques, mais précisément des livres imprimés, car c'est assez connu combien de manuscrits ont les fameuses bibliothèques et dans toutes les descriptions qui en ont été faites, c'est précisément ce qu'on en marque.

---

(17) L'ouvrage venait de paraître, le titre complet est : *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptorum nova, ubi, quæ innumeris pene manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis litteraturæ genus spectantia et notatu digna describuntur et indicantur.* Auctore R. P. D. Bernardo de Mantfaucon, benedictino congregationis Sancti Mauri. Parisiis apud Briasson, 1739, 2 vol. in-f°.

Dans cet ouvrage le bénédictin met la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés au nombre des plus considérables de toute l'Europe ; aucune ne peut produire un aussi grand nombre de manuscrits en lettres onciales et de la plus haute antiquité.

Pour cette bibliothèque Cf. Léopold Delisle : *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale ; étude sur la formation de ce dépôt.*

Alfred Franklin : *Les anciennes bibliothèques de Paris* (*Églises, Monastères, collèges,* etc.).

Histoire générale de Paris. Collection de documents originaux.

Digitized by Google

« 2° Ayez la bonté de me mander combien de volumes imprimés contient celle de Saint-Germain-des-Prés. On m'a dit qu'elle en a soixante mille.

« 3° Vous me mandez que votre bibliothèque est la troisième de l'Europe pour les manuscrits; j'en conviens, mais pour les imprimés elle doit le céder à celle du collège de Clermont des Jésuites de Paris, car un jésuite qui y a demeuré longtemps m'a dit qu'ils y comptaient près de cent mille volumes, de la Minerve à Rome, de l'Empereur à Vienne, à celle d'Oxford en Angleterre et à celle de Leyde en Hollande.

« 4° Je vous prie de me mander si la bibliothèque de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, a cinquante mille volumes; un oratorien qui vient de Paris tout nouvellement et qui y a demeuré longtemps me l'a assuré.

« Enfin je vous prie de me donner une notice de quelques-unes des plus nombreuses et des plus riches d'Europe en livres imprimés, après celle du roi. Plusieurs personnes comptent celle des Jésuites du collège de Clermont pour la plus nombreuse de l'Europe; ils mettent dans le second rang celle de Sainte-Geneviève, des Pères de l'Oratoire rue Saint-Honoré, de Saint-Germain-des-Prés; dans le troisième celle du Vatican, l'Ambroisienne de Milan, celle de l'Empereur, celle d'Oxford, celle de Leyde en Hollande; dans le quatrième, ils placent celle de la Minerve, des Pères Jacobins de Rome, celle du cardinal Barbarin, celle du cardinal Imperialis. D'autres disent tout le contraire; enfin en tout cela je n'y vois rien de certain, je vous prie d'avoir la bonté de m'éclaircir de tous ces articles. Cela ne vous coûtera pas beaucoup de temps ni du travail qui êtes déjà si versé dans toutes ces choses. J'attends au plus tôt l'honneur de votre

Digitized by Google

réponse et j'ai l'honneur d'être avec beaucoup d'estime et de considération,

« Mon Révérend Père,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« BASSET.

« On m'a dit que le roi du Portugal en avait une superbe et une extrêmement nombreuse à Lisbonne. Je ne sais si elle est comme on la dit (18). »

Après la missive du riche bibliophile, qui a conservé son cachet armorié en cire rouge, l'offre d'un imprimeur pour vendre des fontes grecques paraît bien prosaïque; elle indique au moins combien le soin que le savant moine apportait à la publication de ses ouvrages était connu au loin : la perfection typographique de ses éditions des Pères grecs le préoccupait comme la révision et la correction du texte. En 1708, Montfaucon avait sous presse sa paléographie grecque; mais son édition de saint Athanase, depuis dix ans déjà (1698), avait établi sa réputation d'helléniste, comme juste dix ans plus tard (1718), son saint Jean Chrysostôme, précédé des Hexaples d'Origène, la portera à l'apogée. La proposition venue de Lyon eut-elle une suite? Nous ne saurions le dire; mais il est certain que les éditions des bénédictins sont encore regardées comme des modèles par les professionnels.

---

(18) Bib. nat. M SS. F. F. 17702. Correspondance de Montfaucon. T. II.

Digitized by Google

M. DEFAY A DOM B. DE MONTFAUCON.

« De Lyon, ce 30 août 1708.

« Mon Révérend Père,

« Ayant trouvé ici quelques belles fontes grecques, je n'ai voulu manquer d'avoir l'honneur de vous en donner avis, car je crois que vous n'en trouverez point de si belles à Paris. Le sieur Laurent, imprimeur de cette ville à qui elles appartiennent, joint à la présente quelques épreuves; il pourrait aussi se défaire de quelques fontes hébraïques. Ainsi si vous n'avez point fait fondre pour votre ouvrage, votre imprimeur pourrait s'accommoder avec ledit sieur Laurent qui en ferait un prix raisonnable et cela vous exempterait du retard que les fondeurs de Paris mettraient à votre ouvrage; outre que les susdites fontes sont presque toutes neuves. Je m'estimerais le plus heureux des hommes, si je pouvais trouver quelque occasion de vous rendre mes petits services et vous témoigner combien je suis obligé à toutes vos bontés, n'estimant rien plus que la gloire d'être avec un très profond respect, etc.

« DEFAY. »

L'imprimeur avait sur l'autre page ajouté quelques lignes explicatives :

Digitized by Google

LAURENT IMPRIMEUR A DOM BERNARD MONTFAUCON.

« Mon très Révérend Père,

« Le sieur Defay, après avoir examiné mes grecs, il me dit que vous aviez un ouvrage considérable à faire imprimer sur ces caractères, c'est ce qui m'oblige à vous envoyer des épreuves. L'on ne saurait en faire fondre des meilleurs et mieux assortis de toutes sortes de ligatures; ils sont fort amples et vous les trouveriez incomparablement plus beaux s'il était composé mot à mot avec les espaces étant plus dégagés. Votre imprimeur trouvera sans doute qu'ils ne seront pas de la hauteur des caractères de Paris, mais étant un ouvrage considérable l'on fait fondre des fontes à la hauteur. Ainsi, mon Révérend Père, si cela convient, j'en ferai un juste prix, attendu que j'en peux avoir quarante quintaux. Si vous me faites l'honneur de me faire réponse mon adresse est en rue Raisin, étant très parfaitement, etc.

« LAURENT (19). »

M. Dugas, président de la cour des Monnaies de Lyon, et Mgr de Vaubecourt n'envoient à Saint-Germain-des-Prés que de simples billets pour prévenir le religieux de les compter au nombre des souscripteurs de ses ouvrages: *L'Antiquité expliquée* et *les Monuments de la Monarchie française;* mais la politesse de leur style et la délicatesse de leurs

(19) F. F. MSS 17707. Correspondance de Dom Montfaucon. T. VII.

Digitized by Google

éloges marquent dans quelle parfaite estime ils tenaient l'auteur (20).

Le magistrat est connu; il appartenait à une des plus vieilles familles de la bourgeoisie et les plus hautes charges de la ville étaient chez elle héréditaires comme les plus rares vertus publiques et privées.

Avant de monter sur le siège de Montauban, Mgr François de Nettancourt de Haussonville de Vaubecourt avait eu en commande l'abbaye de la Chassagne le 1er novembre 1691 et l'abbaye d'Ainay, le 8 septembre 1693, à la mort de Camille de Neuville. Sacré par le cardinal de Noailles le 30 mars 1704, il gouverna son diocèse avec zèle, instruisit son troupeau avec soin et montra pour les pauvres un cœur vraiment paternel. Il vécut jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans; sa mort survint à Paris le 17 avril 1736.

---

(20) *Antiquitas explanatione et schematibus illustrata. L'Antiquité, expliquée et représentée en figures*, par Dom B. de Montfaucon. Paris, 1719. Dix volumes en latin et en français. L'ouvrage avait été tiré à dix-huit cents exemplaires et en deux mois il fut épuisé.

Les monuments de la Monarchie française, qui comprennent l'Histoire de France avec des figures de chaque règne que l'injure des temps a épargnées, par D. B. de Montfaucon. 5 vol. in-fo. Paris 1729. Ils ne furent achevés qu'en 1733. Dom Tassin raconte que Louis XV, à qui le Père présentait son ouvrage à Compiègne, le retint longtemps et lui marqua une extrême satisfaction de ses travaux.

Digitized by Google

M. DUGAS A DOM BERNARD DE MONTFAUCON.

« A Lyon, le 8 septembre 1716.

« Mon Révérend Père,

« J'ai lu le projet de l'ouvrage que vous voulez donner au public sous le titre de l'*Antiquité expliquée*. J'ai été charmé de la beauté et de l'utilité de ce dessin et je ne puis douter que l'exécution n'y réponde, connaissant comme je fais votre bon goût et votre profond savoir. L'avantage que les libraires proposent à ceux qui voudront souscrire m'engage à prendre ce parti. Monseigneur de Saint-Fonds, homme de mérite et d'érudition avec qui j'ai eu l'honneur de vous voir autrefois et qui est rempli comme moi d'estime pour vous, est aussi dans le même dessein. Je vous supplie donc, mon Révérend Père, de me faire savoir dans quel temps il faut envoyer son argent et quand on peut compter que l'ouvrage sera achevé d'imprimer. Nous chargerons quelqu'un à Paris de remettre entre vos mains, dans le temps que vous me marquerez, la somme de 140 francs pour le premier paiement de deux exemplaires. Je suis ravi au reste que cette occasion me procure l'honneur et le plaisir de vous renouveler les assurances de l'estime singulière, du profond respect et du parfait attachement avec lequel je suis, etc.

« DUGAS,
« *Président de la cour des Monnaies.*

« Mon adresse est à la place Saint-Jean (21). »

---

(21) MSS. F. F. 17706. T. VI, de la corresp. de Montfaucon.

Digitized by Google

M. DUGAS A DOM BERNARD DE MONTFAUCON.

« A Lyon, le 14 octobre 1727.

« J'ai reçu, mon Révérend Père, la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire du 9 de ce mois, avec le plan du nouvel ouvrage que vous promettez au public, intitulé : *Les Monuments de la Monarchie française.*

« Je le communiquerai à tous mes amis. Pour moi, mon Révérend Père, je vous prie d'être persuadé que je fais un cas infini de tout ce qui part de votre plume ; je n'en fais pas moins de l'honneur de votre souvenir et de votre amitié que je vous prie de me conserver toujours.

« J'ai l'honneur d'être avec autant d'estime que de respect, etc. (22). »

MGR FR. DE VAUBECOURT A DOM BERNARD DE MONFAUCON

« A Montauban, ce 24 mars 1727.

« J'ai reçu, mon Révérend Père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du vingt-deuxième du passé avec le plan d'un ouvrage qui aura pour titre les *Monuments de la Monarchie française*, aussi bien que le plan pour les souscriptions à la première classe de ces monuments ; les matières qui y doivent être traitées donnent une si grande idée de l'ouvrage que je m'assure que le public en attendra l'impression avec une extrême impatience.

(22) M S S. F. F. 17703. Corresp. de Montfaucon. T. III.

Digitized by Google

« Ce qui a paru de vous jusqu'ici, mon Révérend Père, dans le livre de l'*Antiquité* et dans son supplément ne permet pas de douter que celui-ci ne réponde au mérite et à la réputation de son auteur. Je vous prie d'être persuadé que je suis avec un respect très sincère, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

FRANÇOIS, *évêque de Montauban* (23).

Une anecdote, lestement tournée, nous fournira pour ce chapitre une agréable fin. L'émotion ressentie à la nouvelle d'un médaillon grec, trouvé en creusant les fondations d'une maison de Bellecour est peut-être exagérée; la tête de Caracalla ne méritait pas tant d'honneur, mais on conviendra que dans une ville où dans une telle affaire nous voyons se mettre en campagne le prévôt des marchands, les jésuites, l'archevêque, un vicaire général et d'autres encore, le goût des choses de l'esprit était vif et les savants de Saint-Germain-des-Prés pouvaient compter sur de nombreuses sympathies.

« A Lyon, ce 30 juin 1717.

« Monsieur,

« Le peu d'occasions pue nous avons en cette ville de médailles grecques et latines de quelque mérite m'empêche

(23) F. F. 17713. T. XIII de la correspondance de Montfaucon. — Voir encore sur Mgr de Vaubecourt. *Mercure de France*, mai 1736. *Gallia christiana*. T. XIII, c., 236.

Digitized by Google

depuis longtemps de satisfaire l'empressement où je suis de vous en présenter quelques-unes de singulières et par là de vous donner quelques marques légères de ma reconnaissance de toutes les manières prévenantes et bienfaisantes que vous avez pour moi qui les ai si peu méritées.

« Je profite à la hâte d'une occasion qu'un de mes amis vient de me procurer pour vous prier d'agréer une figure antique d'un Jupiter gaulois qui est assez conservée et d'une hauteur à faire quelque plaisir; je m'estimerai heureux si elle peut vous en faire quelqu'un et trouver quelque place dans votre riche cabinet; son type pourra se placer dans l'ouvrage du R. P. de Montfaucon avec vos savantes remarques.

« Je fus très mortifié d'apprendre au retour d'un de mes amis de Paris que j'avais chargé d'un petit paquet pour vous qu'il n'avait point eu l'honneur de vous voir et qu'il avait négligemment remis le paquet à un valet qu'il avait pris à son arrivée à Paris, qui selon toutes les apparences l'aura gardé, y ayant senti quelque chose qui aura excité sa curiosité qui aura été trompée, puisqu'il ne s'agissait que d'une bourse de la façon de nos dames de la Déserte et la copie de la lettre dont M. l'abbé de Vallorge m'avait honoré à votre sollicitation, en suite de celle que je lui avais écrite pour le remercier des ordres qu'il avait donnés à M. le Prévost d'Ainay de me nommer à une place qui semblait devoir être vacante dans son abbaye.

« Un médaillon grec de l'empereur Caracalla trouvé en Bellecour, dit-on, dans les fondements des maisons qu'on y bâtit du côté du Rhône et tombé entre les mains d'un Célestin, nouveau curieux, a mis Mr le Prévot des marchands, sur l'avis donné par un Père Jésuite de cette trouvaille, en mouvement extraordinaire, voulant absolu-

Digitized by Google

ment que ce Père lui donna cet antique sur les assurances qu'on lui avait données de sa singularité extraordinaire, menaces de la faire donner de force, reproches et enfin qu'on en écrirait en cour, engagement d'honneur. On en parle à Monseigneur l'Archevêque, qui me fit appeler par M. l'abbé de Barcos, auquel je rendis témoignage de la connaissance que j'avais de ce médaillon auquel il n'y avait rien de rare du côté de la tête, non plus qu'en l'inscription et au type du revers, que je me souvenais de l'avoir vu dans le cabinet du roi, dans l'Erizzo de la première édition de Venise et dans M. Vaillant et au surplus que je ne croyais pas que cet antique là valut plus de 15 à 20 livres à un curieux qui en serait bien tenté. Ce qui, à ce que je pense, a fait finir depuis avant-hier ce grand procès.

« Voici, Monsieur, l'inscription de ce médaillon du côté de la tête :

ΑΥΤ.· Κ· Μ· ΑΥΡ. ΣΕΟΥΗΡ ΑΝΤΩΝΙΝΟΣ· Caput Caracallæ laureatum et paludatum. ℞ ΠΕΡΙΝΘΙΩΝ ΝΕΩΚΟΡΩΝ.

Imperator in quadrig. triumph. sinis. Dext. pateram seu scipionem in ejus summitate aquila gerit (24).

« Ce médaillon n'est pas d'une belle conservation. La tête représente Caracalla jeune.

« Honorez-moi, s'il vous plait de la continuation de vos bontés et faites-moi la grâce de ne pas douter de la sincérité avec laquelle j'ai l'honneur d'être sans réserve, Monsieur votre, etc.

X. Roman de Rives,
Ptre ind. (prêtre indigne) (25).

L'abbé J.-B. Vanel.

(24) Mionnet. *Description de médailles antiques grecques et romaines*, etc. T. I, p. 406), cite cette médaille sous le nº 290.

(25) Fonds Franc. 17712.

Digitized by Google

IZERNORE

SON ÉTYMOLOGIE, SON TEMPLE

SES MONNAIES (*)

III

DESTRUCTION DU TEMPLE

Le temple une fois élevé ne tarda pas à subir le sort commun des choses d'ici-bas.

Le christianisme avait succédé au culte des faux dieux dans les Gaules, il relevait enfin la société de sa chute et régénérait l'humanité.

C'est alors que les chrétiens persécutés, martyrisés pendant trois siècles, se révoltèrent enfin et firent crouler sous leurs mains vengeresses les monuments païens.

L'histoire est là pour nous prouver cette destruction.

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Février, Mars, Avril et Mai 1893.

Digitized by Google

Les lois des empereurs romains depuis Constantin et surtout les édits d'Honorius et d'Arcadius, en 396 et 397, prescrivirent la destruction des temples du paganisme.

En 308, une loi ordonna l'enlèvement de la statue des dieux.

En 428, le renversement de tout espèce d'édifice qui leur était consacré est sévèrement recommandé.

C'est donc le christianisme qui, à Izernore comme partout, a porté les premiers coups aux édifices du vieux monde romain qui s'écroulait ainsi devant lui.

En voici deux preuves positives :

La première se trouve dans les constatations faites par les auteurs, qui au siècle dernier, se sont occupés de notre temple.

En 1706, Égenod, dans sa lettre à Dunod de Charnage, précédemment reproduite, lui dit :

« Il y a une quatrième colonne, haute environ de six « pieds sur laquelle est plantée une croix au milieu de la « place du temple et sur ses ruines. »

M. Riboud, dans son compte rendu des fouilles faites en 1784, s'exprime ainsi :

« Le fût d'une autre colonne se trouve implanté dans « l'intérieur du temple et le signe de la croix y a été gros- « sièrement gravé. »

Enfin un auteur fort discuté mais dont les remarques sont souvent utiles, Bacon-Tacon, donne, en l'an VI, d'après l'abbé Chapuis un plan du temple d'Izernore (1). On y voit la colonne dont parle M. Riboud qui était un peu

(1) Bacon-Tacon. *Recherches sur les origines celtiques du Bugey*, t. Ier, p. 237.

Digitized by Google

en avant dans l'intérieur du temple, à peu près en face du troisième pilier angulaire du côté de l'est.

Bacon-Tacon figure dans son plan cette colonne et son emplacement par un petit cercle au milieu duquel se trouve une croix avec ce mot *Reste*, il l'accompagne de la légende suivante :

« Fût de colonne qui se voit actuellement dans l'enceinte « du temple et sur lequel est *scalpée* une croix qui semble « indiquer une consécration de ce temple païen au culte « chrétien dont on ignore la date. »

Ce n'était pas là une consécration mais bien plutôt une protestation chrétienne affirmant le signe de la croix dans l'enceinte d'un temple voué aux dieux du paganisme.

Une dernière preuve et la plus péremptoire de toutes, démontrant que ce sont bien les chrétiens qui ont les premiers commencé la destruction du temple, se trouve dans le passage du moine anonyme de Condat, relatif à Izernore, lieu de naissance saint Oyend, abbé de Saint-Claude.

Ce passage que j'ai déjà si souvent cité se termine par l'importante constation suivante :

« Quo nunc quoque in loco delubris ex parte jam dirutis « sacratissime micant cœlestis regni culmina dicata christi- « colis.

« C'est dans ce lieu même qu'à la place de la demeure « des idoles déjà en partie détruite, resplendissent les « temples sacrés du royaume des cieux élevés par les chré- « tiens. »

Le moine écrivait ceci vers 480, après l'invasion des Burgondes et des Huns qui, nous l'indiquerons plus bas, n'ont pas ravagé nos contrées. C'étaient donc bien les chré-

Digitized by Google

tiens qui en *partie*, comme le dit le moine, avaient démoli le temple pour élever à sa place les temples sacrés du royaume céleste.

Et ici j'insiste sur le mot dont il se sert : *Delubris jam parte dirutis.*

Dirutis vient de *diruo* (démolir), mais il entraîne avec lui l'idée de reconstruction.

Freund, dans son grand dictionnaire latin nous en cite des exemples :

Nova diruunt alia ædificant.

Ils démolissent des maisons neuves et en reconstruisent d'autres.

(Salluste. *Catilina*, 20, 12.)

Diruit, ædificat.

Il démolit, bâtit.

(Horace, épître 1.)

Les chrétiens démolissaient le temple pour reconstruire l'église.

Il est donc établi, je crois, que ce sont eux qui lui ont porté les premiers coups; les barbares ont achevé leur œuvre. Quels sont ces barbares et à quelle époque ont-ils commencé ces dévastations? C'est cette dernière question qu'il nous reste à examiner en terminant cette partie de notre étude.

Les premiers barbares qui, après la grande invasion de l'année 374, vinrent dans nos contrées et s'y installèrent, ce sont les Burgondes. Ils parurent pour la première fois vers l'an 420; profitant de la faiblesse des derniers empereurs romains, comme aussi de celle de leurs généraux qui les

Digitized by Google

appelaient à leur aide contre de nouveaux envahisseurs; ils prirent possession sans violence du territoire qui leur fut concédé; peu à peu ils se laissèrent convertir par les prêtres catholiques qu'on leur envoya. Enfin ils traitèrent les Gaulois au milieu desquels ils vivaient, moins en sujets qu'en frères. Ce ne ne sont donc pas eux qui ont détruit le temple d'Izernore.

Une invasion bien autrement terrible fut celle des Huns. Au commencement de février 451, Attila envahissait la Gaule.

Toutefois il ne pénètra pas dans la Séquanie; après avoir saccagé Metz, occupé Troyes, et assiégé vainement Orléans, il se replia sur la Seine et la Marne.

C'est alors qu'Aétius, à la tête des Visigoths et des Francs coalisés, parvint à l'atteindre et à le vaincre dans cette grande bataille des champs Catalauniques près de Chalons-sur Marne.

Attila reprit la route de la Germanie avec les restes de ses hordes.

La Séquanie, Izernore étaient épargnés et Aétius forçait le *Fléau de Dieu* à une retraite qui fut le salut de la Patrie.

L'herbe ne repoussait plus où le cheval d'Attila avait passé, disait le terrible roi des Huns, et cependant trente ans plus tard à peine le moine de Condat nous apprend que le temple est seulement démoli en partie pour faire place aux églises élevées par les chrétiens.

C'est donc à la suite d'invasions bien postérieures, je veux parler de celles des Sarrazins et des Hongres, qu'eut lieu la destruction définitive du temple romain.

L'invasion et le séjour des Sarrazins dans nos contrées sont encore attestés par des noms significatifs laissés par eux à un grand nombre de localités.

Digitized by Google

Vers le milieu du VIIIe stècle, après avoir soumis l'Espagne, ravagé la Provence et la Septimanie, ces noirs escadrons, remontèrent la vallée du Rhône et firent subir le même sort à Lyon, Mâcon, Autun, Châlon-sur-Saône.

Dans le département de l'Ain leur passage est marqué par les traces suivantes. A Ambronay, on montre encore des restes de fortification qu'on nomme dans le pays le *Fort-Sarrazin*.

La tradition constante dans notre pays attribue aussi aux Sarrazins la destruction d'une ville dite la ville de *Tattes* dominant la plaine au-dessus du confluent du Rhône et de la Valserine à quelque distance de Châtillon-de-Michaelle. Près de là est le village de Musinens dont l'appellation dit M. Monnier pourrait bien avoir gardé le souvenir du peuple *Mussinudæ* de l'empire de Maroc. A Gex, un défilé porte encore le nom *de Fort-Sarrazin*.

Au village de Genissiat près de Seyssel, on voit au bord du Rhône des excavations pratiquées par la main des hommes dans le rocher et qu'on appelle toujours les *Crèches des Sarrazins*.

Ce n'est pas sans une pieuse émotion que j'ai lu leur description faite en 1841, par mon père, alors magistrat à Gex, description insérée dans l'ouvrage si estimé de M. Monnier sur les antiquités du Bugey (2).

En approchant d'Izernore à Saint-Germain-de-Joux, une caverne porte le nom de *Baume des Sarrazins*.

On appelle aussi du nom de *Sarrazinière*, cette longue allée souterraine qui se trouve entre Lyon et Miribel.

Enfin, et c'est une observation faite depuis longtemps, on

(2) Monnier. *Études archéologiques sur le Bugey*, p. 137.

Digitized by Google

retrouve en visitant certains villages du Bugey près des lieux qui portent encore des noms sarrazins, des familles dont les femmes ont conservé de grands yeux noirs, le teint jaunâtre, les cheveux crépus, signes certains d'une origine étrangère.

C'est en 721 que l'ouragan de l'invasion fondit d'abord sur l'Aquitaine.

Les Sarrazins vaincus sous les murs de Toulouse revinrent en 724; ils remontèrent alors les bords du Rhône, se répandirent dans la Bourgogne et saccagèrent Autun au mois d'août 725 (chronique de Moissac).

La Provence cependant résista à l'invasion, les Sarrazins se retirèrent dans la Septimanie à Narbonne, puis reprenant l'offensive, ils s'avancèrent enfin sous la conduite de leur chef célèbre Abder-Raman, vers Tours et Poitiers.

C'est là que les attendait le grand Charles Martel et qu'eut lieu, en 732, ce choc effroyable entre les nations du nord et celles du midi.

Après une sanglante défaite, les Sarrazins regagnèrent le Rhône et la Provence.

Charles Martel reprit Lyon en 733, les chassa d'Avignon en 739 et enfin en 740 les força à repasser en Espagne.

Toutefois, deux siècles plus tard notre pays devait les voir revenir.

Ils s'installèrent alors surtout en Provence, puis dans le Dauphiné, la Savoie, où ils continuèrent leurs pillages et leurs dévastations en détruisant de fond en comble la fameuse abbaye d'Agaune (Saint-Maurice), en 939.

Bientôt à ce fléau vint s'en ajouter un pire, celui de l'invasion des Hongres en 952.

Les Hongres qui avaient déjà ravagé une première fois le Lyonnais et notamment l'abbaye d'Ainay, dit le Père Juen-

Digitized by Google

nin dans son *Histoire de Tournus*, défirent l'armée de Conrad, roi de Bourgogne, parcoururent le Jura, descendirent le Rhône, pillant, brûlant tout sur leur passage.

Cependant le roi Conrad, ne perdant pas courage, dit Nostradamus dans son *Histoire de Provence*, réussit à les mettre aux prises avec les autres envahisseurs, les Sarrazins, et les battit près d'Arles.

Tant de malheurs avaient soulevé les populations indignées, les évêques eux-mêmes se mirent à leur tête, notamment celui de Grenoble, et chassèrent de nos provinces dévastées ces hordes de barbares.

Guillaume comte de Provence détruisit leurs derniers refuges vers 975 et en délivra le pays.

Est-ce à la première invasion des Sarrazins en 730 ou à la seconde contemporaine de celles des Hongres vers 950, qu'il faut attribuer la destruction finale du temple d'Izernore.

Il est difficile de répondre positivement à une pareille question. Il est néanmoins probable que c'est à l'époque de cette dernière invasion à la fois des Sarrazins et des Hongres qu'eut lieu cette dévastation.

Un document d'une grande importance vient nous éclairer à ce sujet.

Le 25 novembre 959, le roi de France, Lothaire, sur les prières, dit-il, de sa mère, la reine Gerberge, transmit à l'abbaye de Cluny la propriété du monastère de Nantua qui était devenu inhabitable à la suite de ces terribles invasions (3).

Cette charte donnée à Dijon est reproduite par Dom Bouquet et par Guichenon.

---

(3) Guichenon. *Preuve de l'histoire du Bugey*, p. 216.

Digitized by Google

J'en extrais textuellement le passage important suivant :

« Ut cum monasterium quod est situm in comitatu Vare-
« sino in honore sancti Amandi dicatum et quod absque
« rectoribus esset veluti in inhabitabilibus locis ; monasterio
« Cluniacensi, suique rectoribus, subderemus..... tam in
« villis, quam in prædiis omnibus pratis, vineis, sylvis et
« ut locum habitabilem prout poterunt reddant.

« Nous concédons au monastère de Cluny et à ses abbés,
« le monastère situé dans le comté Varésien et consacré à
« Saint-Amand et tout ce qui appartenait à ses abbés,
« comme étant dans des lieux devenus inhabitables, tel
« que fermes, fonds, prés, vignes, forêts, et afin qu'ils
« les rendent habitables aussitôt qu'ils le pourront. »

C'est donc vers 980 qu'eut lieu la destruction totale de l'abbaye de Nantua et celle des villages et bourgs voisins qui devinrent inhabitables ainsi que le temple et la ville gallo-romaine d'Izernore.

Les moines de Cluny ramenèrent la civilisation, la vie dans ces malheureuses contrées, et depuis cette époque l'abbaye de Nantua a toujours dépendu de l'abbaye de Cluny.

Avec le temps, les anciens habitants regagnèrent peu à peu le pays qui les avait vus naître. Ils cultivèrent de nouveau avec ardeur ces champs dévastés. Exemple frappant de la vitalité de certaines nations. Les maisons se reconstruisirent, et la ville d'Izernore quoique bien diminuée, amoindrie, se releva de ses ruines.

C'est avec surprise que nous voyons deux siècles à peine plus tard, le pape Innocent II, dans sa bulle de 1142 (que

Digitized by Google

j'ai citée plus haut), conférer à Guillaume, évêque de Belley, le droit épiscopal sur *les* églises d'Izernore.

Le chrétien, en cultivant son champ, en rebâtissant sa demeure, réédifiait d'abord son église avec la foi robuste de ces temps-là; mais le vieux temple romain, lui, personne n'y songeait, et c'est ainsi, mutilé par les premiers chrétiens, détruit ensuite par les barbares, que notre génération l'a retrouvé !

Conservons donc avec soin ces précieux débris et ces souvenirs de l'Antiquité, ils ont fait dans les temps anciens la gloire de notre pays; ils l'illustrent encore maintenant.

J'ai cru faire une œuvre utile en appréciant les travaux de mes prédécesseurs sur Izernore et en y ajoutant les résultats de mes recherches.

J'ai étudié aussi complètement que cela m'a été possible le temple, la divinité à laquelle il a été consacré, l'époque de sa construction, celle de sa ruine.

J'arrive maintenant à la troisième et dernière partie de cet ouvrage, aux monnaies d'Izernore.

E. Cuaz.

(*A suivre*).

Digitized by Google

M. Paul DESJARDINS

ET LE

MOUVEMENT IDÉALISTE CONTEMPORAIN

La Société des Amis de l'Université lyonnaise a repris cet hiver les conférences qui, l'an dernier, ont été si courues et si appréciées. Elle a droit à tous nos remerciements, pour cette initiative même et pour le choix des orateurs qu'elle nous fait entendre. Le premier inscrit était M. Paul Desjardins, qui venait exposer des idées déjà connues de ceux qui ont lu son ouvrage *le Devoir présent*. Son discours annonçait un *appel à l'union* de tous les hommes de bonne volonté. Quoique cet appel ait pour point de départ des idées peut-être un peu vagues, peu nouvelles, en tous cas, puisqu'elles viennent en droite ligne de l'Évangile, quoique les solutions proposées ne paraissent

Digitized by Google

pas bien pratiques, nous ne pouvons qu'applaudir à des sentiments si élevés et à ce noble effort.

Plus que jamais, nous avons besoin que l'on nous parle de solidarité humaine et d'amour du prochain. Le mot de *fraternité* est dans toutes les bouches, sur la façade de tous nos monuments publics, sur les palais de la représentation nationale. Mais, si nous y pénétrons, nous n'y trouvons trop souvent que la désunion, nous n'y entendons que des invectives. Ne semble-t-il pas qu'une partie de la société est conjurée contre l'autre, aspirant à tout renverser, sauf à se diviser elle-même quand il faudra reconstruire?

M. Desjardins, qui vit beaucoup dans le monde des idées, nous appelle à y pénétrer avec lui. C'est là, en effet, que nous trouverons le fondement de l'union à laquelle il nous convie; dans cette région des vérités éternelles dont parle Leibniz et des idées qui s'y rattachent, patrimoine commun des intelligences, principe et lien de leur société. Les nobles sentiments qui en découlent sont les mêmes dans toutes les âmes sincèrement éprises de vérité et de justice. C'est le monde divin, plus ou moins caché à nos regards par nos préoccupations extérieures et nos passions, et, pour M. Desjardin, l'amour de l'idéal n'est autre chose que l'amour de Dieu.

Nous ne suivrons pas l'éminent professeur dans le développement de ses idées. Ce que nous avons dit suffit pour montrer en lui un exemple remarquable de cette tendance de notre jeune génération vers un idéalisme un peu vague, mais qui ne peut manquer désormais de se caractériser plus nettement. C'est, on l'a dit, une sorte d'insurrection spiritualiste, insurrection pacifique, convoquant l'humanité à la concorde et à l'union.

M. Melchior de Vogüé, dans deux articles de la *Revue des*

Digitized by Google

Deux-Mondes (1), constate ce fait et en apporte des preuves nombreuses. M. Paul Bourget, par exemple, nous montrait, il y a trois ans, dans *le Disciple*, quels ravages peuvent exercer, dans l'âme d'un jeune homme, de fausses doctrines philosophiques. Son Greslon n'a pas fait autre chose que de mettre en pratique les leçons du professeur Sixte, qui lui a montré la vie humaine dominée par un déterminisme aveugle, et le bien et le mal réduits à n'être plus que de vains mots. — M. Édouard Rod, dans un roman, *le Sens de la vie*, et dans un livre de philosophie pratique, *les Idées morales du temps présent*, témoigne de tendances analogues à celles de M. Bourget. — M. Sécrétan, dans son livre, *la Civilisation et la Croyance*, montre que notre état social, menacé par la haine qui couve partout, ne trouvera son salut que dans le réveil de l'idée du devoir et le redressement de la volonté. — « Devant la science maniée par des inconscients, s'écrie M. Darmesteter, dans la préface des *Prophètes d'Israël*, tout ce qui est expliqué est justifié, et l'homme, sorti de la brute, est amnistié quand il y retourne. Cela ne peut durer. »

Enfin, aux excellents conseils que donne M. le pasteur Wagner dans ses livres de *Justice* et *Jeunesse*, ajoutons les protestations que M. Pierre Lasserre, dans la *Crise chrétienne*, fait entendre au nom des consciences jeunes et saines contre le despotisme scientifique de la précédente génération.

Ces ouvrages, tous récents, témoignent unanimement, on le voit, du même malaise moral. Tous, selon l'expression de M. de Vogüé, « sonnent le glas des erreurs mortes. »

(1) 1er novembre 1891. *A travers l'Exposition, dernières remarques.* 15 février 1892. *Les Cigognes.*

Digitized by Google

Mais il faut peut-être reconnaître que certaines de ces erreurs sont encore bien vivantes, et qu'on n'en saurait encore chanter le *De Profundis*. Elles vivent : elles groupent autour d'elles de nombreux défenseurs. Les déclamations enflammées de Rousseau et les railleries dissolvantes de Voltaire ont encore des échos dans notre pays. Raison de plus pour étudier de près ce dix-huitième siècle, pour interroger ses doctrines, pour en faire ressortir les vaines prétentions et le vide. Incohérence, exagération et charlatanisme, c'est ce qu'avait déjà trouvé dans cette philosophie si vantée un critique trop oublié peut-être, M. Alexandre Vinet. Plus récemment, dans son beau livre : *Études littéraires sur le XVIIIe siècle*, M. Émile Faguet, tout en reconnaissant chez ces écrivains une certaine générosité, une bonté de cœur facile à s'attendrir, accuse leur intempérance, leur verbiage, leur étourderie présomptueuse.

Rousseau avait été depuis longtemps jugé à sa valeur et remis à sa véritable place par MM. Nisard, Saint-Marc Girardin, Vinet. — M. Faguet ajoute à toutes ces appréciations un chapitre définitif. Il ne reste qu'à attendre que les sociétés désabusées reviennent de ces erreurs politiques, et s'aperçoivent, comme dit M. Brunetière, qu'en suivant l'impulsion de Rousseau, nos pères avaient pris un malade pour guide.

Quant à Voltaire, cette idole dont nous avons vu, à Lyon même, célébrer le centenaire, il y a quinze ans, avec une sorte de pieux enthousiasme, il avait été déjà traité assez irrévérencieusement par une autre idole, Victor Hugo :

> Voltaire alors régnait, ce singe de génie,
> Chez l'homme en mission par le diable envoyé.

Avec plus de sérieux et dans une de ces études qui

Digitized by Google

épuisent un sujet, M. Faguet nous montre en Voltaire un esprit léger et superficiel, manquant de philosophie, égoïste, jaloux de toutes les supériorités et n'ayant que cela de démocratique, comme l'avait déjà fait remarquer M. Brunetière; se faisant un jeu de se démentir et de mentir; stupéfait qu'on lui reprochât d'offrir le pain bénit et de communier solennellement dans son église, puisque c'était utile! Cœur sec et conscience nulle. Voilà pour l'homme.

Ses idées sont confuses, indéterminées, souvent contradictoires. Chaque livre de lui est une merveille de limpidité, et son œuvre un prodige d'incertitudes. « Ce grand esprit, ajoute spirituellement M. Faguet, c'est un chaos d'idées claires. » A côté de quelques vues justes en politique, de quelques échappées généreuses, il se montre profondément antidémocrate; il ne veut rien pour la foule, pas même l'instruction : il le répète cent fois. « Le monde, s'écrie M. Faguet, s'il avait été créé par Voltaire, serait glacé et triste : il lui manquerait une âme! »

Voltaire est sorti triomphant d'une révolution qu'il eût détestée, lui qui attendait tout progrès de l'État, ou d'un sauveur intelligent. Quel est donc le secret de cette incroyable popularité? Nous ne parlons pas, bien entendu de sa gloire d'écrivain : nous saluons en lui un des maîtres de la langue française, le plus accompli peut-être. La principale cause de sa popularité éphémère, n'en doutons pas, c'est sa haine de toute religion.

En attaquant cette réputation séculaire du philosophe de Ferney, M. Faguet a donc travaillé à remettre en honneur les vérités que le grand railleur avait bafouées. On ne s'y est pas trompé, et l'apparition de ce livre a été l'occasion de curieuses récriminations.

Digitized by Google

Ici, nous touchons à une des causes de ce mouvement, dont il n'est désormais plus permis de douter.

Des esprits larges, généreux et vraiment libéraux, ont éprouvé le besoin de réagir contre l'influence néfaste des hommes du XVIIIe siècle, cet athéisme officiel, cette oppression des consciences au nom de la liberté. Mais nous n'aimons pas à descendre sur le terrain brûlant de la politique. Cette réaction de la pensée libérale et spiritualiste nous sera suffisamment expliquée par les tendances d'une partie de nos philosophes contemporains. Il est une philosophie qui a la prétention vraiment singulière de faire rentrer dans l'ombre tout ce qui l'a précédée. Les noms qu'elle se donne, de philosophie scientifique, de psychologie nouvelle, feraient croire vraiment à l'inauguration d'une méthode absolument inconnue et à des découvertes inespérées. Pour elle, la psychologie et la physiologie se confondent et sa théorie de la volonté aboutit à un déterminisme aveugle. « Le curieux, disait déjà Victor Hugo, dans *les Misérables*, ce sont les airs hautains, supérieurs et compatissants que prend vis à vis de la philosophie qui veut Dieu, cette philosophie à tâtons. On croit entendre une taupe s'écrier : Ils me font pitié avec leur soleil ! »

M. Jules Simon, dans une étude sur M. Caro (2), s'étonne de la faveur dont jouissent auprès des philosophes de notre temps les Schopenhauer, les Darwin, les Büchner, et il ajoute : « De la vieille philosophie de Descartes, qui a fait la forte génération du XVIIe siècle et avec laquelle on avait refait l'âme de la France dans la première moitié du XIXe siècle, il n'est même plus question. Aux doctrines

(2) Supplément du *Temps*, 7 septembre 1890.

Digitized by Google

simples et mâles qui prêchaient l'action persévérante, l'obéissance au devoir, l'amour de l'humanité, on a substitué des doctrines compliquées et sophistiquées, qui dégoûtent les uns de la vie, les autres du sacrifice et tous du combat. »

Nous avons vu M. Bourget protester dans *le Disciple* contre la philosophie exclusivement scientifique. Il appartenait à un romancier, autant qu'à un philosophe, de prendre parti contre des doctrines qui ont eu leur contre-coup en littérature, dans le roman en particulier. Là encore, en se plaçant sur le terrain de l'idéalisme, il y avait une salutaire réaction à exercer, et les exagérations de l'école naturaliste ont contribué à la provoquer. En préconisant l'observation minutieuse, la peinture exacte de la vie réelle, cette école, celle de M. Zola et de ses imitateurs, se vante à son tour d'avoir fait une importante découverte, d'avoir ouvert à la littérature un champ jusqu'ici inconnu. Il serait facile pourtant de lui trouver des ancêtres. Nous pourrions lui demander au moins si Dickens n'a pas été, lui aussi, un naturaliste au vrai sens du mot. Mais Dickens a étudié le monde moral autant que la vie extérieure et matérielle. Il a créé des types inoubliables, qui charment notre imagination, touchent notre cœur, satisfont notre esprit par leur vérité. Ce que notre littérature nouvelle a inventé, c'est la psychologie morbide, la transformation des problèmes moraux en questions de clinique; c'est l'étude exclusive de la bête humaine. « Le dramaturge et le romancier, dit M. Zola (*Figaro* du 15 août 1881), sont un peu comme le médecin que l'état de santé n'intéresse pas. Il nous faut la passion, c'est-à-dire le détraquement de l'âme humaine. »

N'insistons pas; mais sachons gré aux romanciers qui réagissent contre ces fausses théories, qui consentent, dans

Digitized by Google

une étude consciencieuse de l'homme, à nous montrer les beaux côtés de sa nature, à nous élever au-dessus des vulgarités et des laideurs, à éclairer de quelques rayons d'idéal notre existence souvent si sombre. Cette existence a bien assez de ses tristesses sans qu'on les exagère encore. Un des rôles, et non des moins utiles, du roman n'est-il pas de nous distraire et de nous délasser de la vie? Faudra-t-il donc que ce soit au contraire la vie qui nous délasse du roman?

Les naturalistes diront : Nous ne sommes pas des amuseurs publics. Artistes avant tout, nous représentons la réalité telle qu'elle est. — Mais d'abord, répondrons-nous, la réalité n'est pas telle que vous nous la montrez : vous en exagérez les traits; vous en forcez les couleurs. Vous êtes des caricaturistes, non des peintres de portraits. Votre esthétique, d'ailleurs, est fondée sur une philosophie matérialiste que nous repoussons. Si, de tous les êtres de l'Univers, l'homme est le plus digne d'occuper le génie de l'artiste, ce que l'homme a de plus grand, c'est son intelligence et surtout son cœur. Le romancier, s'il veut mériter le nom d'artiste, doit faire de cette partie morale de l'homme son principal objet, et c'est à elle surtout qu'il doit s'adresser. L'art est sentiment et pensée. Nous n'avons que faire des sensations qu'il chercherait à réveiller en nous. L'imitation de la nature doit être pour lui un moyen, jamais un but.

Cette littérature du jour sera-t-elle, comme on l'a dit, *la littérature d'un jour*, ou verrons-nous nos romanciers continuer à fournir aux étrangers ces tristes documents sur nos mœurs et notre état social? On finirait vraiment par croire que la vie est aussi laide qu'ils nous la représentent, et nous verrions s'accomplir la prédiction de Schopenhauer annonçant pour cette fin de siècle le triomphe des idées pessi-

Digitized by Google

mistes. Le philosophe allemand a déjà fait parmi nous assez de prosélytes. N'est-ce pas, pour n'en citer qu'un exemple, l'impression qui se dégage des *Poèmes barbares* de M. Leconte de Lisle, à qui on est tenté d'appliquer deux vers d'un autre poète :

> Pas un rayon d'en haut ! La tristesse glacée
> Vivait comme un reptile au fond de sa pensée (3) ?

C'est ce rayon d'en haut que cherchent à faire luire sur la pensée française les écrivains dont nous parlions en commençant. Eux aussi sont en partie pessimistes. Tous expriment un amer mécontentement de l'état actuel du monde. On ne sait plus que devenir ; cette situation ne peut durer. L'âme éprouve l'impérieux besoin de respirer un air plus pur. Là est peut-être la vraie cause de ce mouvement idéaliste que nous étudions. C'est qu'il y a deux sortes de pessimisme. Il y a celui de Schopenhauer, de Mme Ackermann, de Leopardi, de Leconte de Lisle, qui ne nous offre, comme consolation des maux de la vie, que la pensée de la mort, considérée comme fin, comme anéantissement.

> Tais-toi. Le Ciel est sourd, la terre te dédaigne.
> A quoi bon tant de pleurs, si tu ne peux guérir ?
> Sois comme un loup blessé qui se tait pour mourir.
> Et qui mord le couteau de sa gueule qui saigne (4).

A côté de ce pessimisme, qui est un principe d'inertie, de découragement, de désespoir, il en est un autre qui est un principe d'effort, un élan vers le bien, vers le surnaturel. Oui, la vie nous apporte beaucoup de maux; mais elle

(3) Henri de Bornier : l'*Apôtre*.
(4) *Poèmes barbares : le Vent froid de la nuit.*

Digitized by Google

n'est pas à elle-même son but; elle n'est qu'un moyen tendant à une fin placée au delà de ce monde. Compris de la sorte, le pessimisme est, au fond, le principe même des religions, en nous faisant sentir la nécessité d'un secours surnaturel pour porter le poids de la vie. « Une philosophie sérieuse est naturellement pessimiste, dit M. Alexandre Vinet : le pessimisme est une des doctrines, ou l'une des bases de la doctrine de Pascal. » L'insuffisance de notre raison, dont on a voulu faire l'idée fondamentale des *Pensées*, n'est en effet, pour Pascal, qu'une preuve de plus de cette déchéance dont la religion peut seule nous relever. Pour lui, « la condition de l'homme n'est qu'inconstance, ennui, inquiétude. » — Ce qui l'étonne le plus « est de voir que tout le monde n'est pas étonné de sa faiblesse. » — « C'est en vain, dit-il, ô hommes, que vous cherchez dans vous-même le remède à vos misères..... Il est bon d'être lassé et fatigué par l'inutile recherche du vrai bien, afin de tendre les bras au libérateur. »

« Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie ! » s'écrie-t-il ailleurs, dans sa brève et saisissante éloquence. Mais il avait dans sa foi religieuse le remède aux tourments du doute. Combien d'hommes de notre temps éprouvent le même sentiment de vide et d'anxiété, sans avoir la même consolation ! Et cependant tous, dans une mesure différente, ressentent le besoin et l'attrait du surnaturel. Il en est même qui peuplent ces vastes espaces dont parle Pascal des créations de leur imagination ou de leur névrose, et croient à des communications d'outre-tombe dont ils sont eux-mêmes probablement les auteurs inconscients. Tout en blâmant et déplorant ces erreurs, nous ne pouvons nous empêcher de voir dans le spiritisme une dérivation malsaine du grand courant spiritualiste, qui, sous l'écume de la sur-

Digitized by Google

face, coule aussi profond que jamais. Ceux mêmes qui courent chez les somnambules, pour tâcher de leur arracher le secret de l'avenir (5), témoignent à leur manière, par cet appétit pour le merveilleux, de la même tendance à rechercher les réalités mystérieuses qu'ils soupçonnent au-delà du monde extérieur, et ils justifient (quoi qu'en ait dit Voltaire) ce mot célèbre de Chateaubriand : « Le surnaturel est le naturel de l'esprit humain. »

Cédant à des préoccupations analogues, beaucoup de penseurs contemporains reviennent aux solutions spiritualistes du problème de la vie. M. Paul Desjardins avait déjà pris rang parmi eux; mais non content de répandre ses idées par son livre et de nombreux articles de journaux et de revues, il a voulu, et nous l'en remercions, nous apporter lui-même la bonne parole et nous échauffer au contact plus direct de sa conviction communicative. C'est qu'il est animé, — et c'est peut-être ce qui lui constitue, dans ce groupe, une place à part, — d'un esprit de prosélytisme ardent. Il a compris que, pour ne pas rester stérile, ce mouvement d'idées ne doit pas être isolé. Il veut rallier autour de ce drapeau tous les hommes de bonne volonté. Ils formeront l'association des « compagnons de la vie nouvelle », chargés de donner à ces théories la sanction de la vie pratique. M. Desjardins prêche la solidarité humaine, la guerre à l'égoïsme, l'amour du prochain. Il fait abstraction des dogmes du christianisme, pour ne retenir que sa morale. Nous doutons du succès, parce que, ce qui éloigne beaucoup d'hommes du christianisme, ce sont précisément les

(5) La quatrième page de nos journaux est très instructive sur ce point. Le grand nombre des somnambules annoncées prouve que les clients ne font pas défaut et que la profession est lucrative.

Digitized by Google

exigences de sa morale, la lutte qu'elle prescrit contre l'égoïsme et les passions. Pour remporter sur le cœur humain cette victoire que désire et qu'espère M. Desjardins, il n'est pas trop de tous les enseignements et de tous les secours d'une religion positive. Il pourra recruter, pour cette société nouvelle, une petite élite d'esprits distingués, d'âmes élevées, disposées à comprendre et à accepter ces préceptes de sacrifice et de dévouement au prochain, au nom d'un idéal supérieur. Mais ces âmes seront déjà chrétiennes, ou bien près de l'être, et on pourra leur appliquer cet autre mot que Pascal prête au Maître Intérieur : « Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais trouvé. »

Du reste, M. Desjardins est très loin de repousser le concours du christianisme. Nous voulons dire seulement que la nouvelle morale sociale qu'il nous annonce n'en est pas aussi indépendante qu'il semble le croire. Aussi, après avoir constaté le grand courant dans lequel il est entraîné lui-même, ce que nous aimons surtout à retenir de ses doctrines et de ses conseils, c'est sa conception sérieuse et élevée de la vie, ce sont ses exhortations à l'effort, à la lutte contre l'égoïsme, à l'action continuelle en nous et autour de nous.

Ernest LAPAIRE.

Digitized by Google

DEUX DOULEURS

Le squelette hideux a consommé son œuvre,
Rampant vers les lits blancs ainsi qu'une couleuvre,
Sans pitié pour l'amour maternel et l'enfant,
Il a sacrifié deux innocentes vies,
Pâquerettes de joie, en leur printemps ravies.
Par ta fureur aveugle, ô Mort, spectre étouffant,

Le même jour a vu se creuser les deux tombes :
On a recouvert l'une en marbre, des palombes
Viennent s'y reposer ;
On a planté sur l'autre une humble croix de frêne,
Au long du tertre étroit et modeste, à grand'peine
Le lierre peut pousser.

Digitized by Google

Au gothique manoir, en son boudoir bleu pâle,
Dont les rideaux couleur de topaze et d'opale
Laissent filtrer un jour discret, frêle et calmant,
Sur une chaise longue est étendue inerte
La Marquise, tandis que par la porte ouverte
Époux, parents, amis, pénètrent doucement.

Ce n'est autour de la pauvre mère ulcérée,
Et devant sa douleur profonde, immodérée
Qu'un concert de sanglots.
Les plus indifférents sentent leur cœur se fendre
En pensant au Bébé, biscuit de Sèvres tendre,
Dont les yeux bleus sont clos.

Et voici que tout près de la jeune Marquise,
Une charmante femme, une amie, est assise,
Prodigue de baisers et des plus tendres mots :
« O ma Mignonne, hélas! votre immense tristesse,
Je la partage bien de toute ma tendresse
Et de tout cœur je suis de moitié dans vos maux. »

L'aimable femme part, une autre la remplace,
Et toute la journée un grand défilé passe
Dans le sombre boudoir,
Si bien que malgré sa profonde déchirure,
La mère sent pourtant un peu moins sa blessure,
Lorsqu'arrive le soir.

Et maintenant voyez dans sa pauvre chaumière,
Aux murs fendus ainsi que des clins de paupière,
Auprès de l'âtre éteint, cette femme pleurer,
Par les carreaux brisés de l'étroite fenêtre,
Le froid entre en vainqueur, la rafale pénètre,
La neige en se gelant tombe sur le plancher.

Digitized by Google

Mais rien ne peut tirer de sa douleur amère,
La triste femme au cœur percé, la triste mère,
Car, cherchant son trésor
Avec égarement ses yeux fouillent encore
Le petit berceau vide et son âme s'éplore
Car son enfant est mort.

Et puis, elle n'a point, comme la grande Dame,
De parents et d'amis que le chagrin réclame,
Gracieux compagnons auprès d'elle empressés ;
Elle est seule toujours. Son homme, de l'usine,
Ne revient qu'à la nuit, fatigué, la poitrine
Par le travail brisée et les traits bien lassés !

Au moins quand son enfant vivait, son frais sourire
Rompait sa solitude. Elle l'écoutait rire
Dans le petit jardin ;
Elle admirait son corps charmant, sa tête brune,
Elle entendait ses pas du matin à la brune.
Oh ! le cruel chagrin !

Rude inégalité de l'humaine justice !
Voici deux cœurs brisés par un commun supplice,
Et courbés par la peine, ainsi que des roseaux ;
Voici deux cœurs meurtris par un deuil effroyable,
Deux mères de douleur, que la douleur accable
Et pénètre d'angoisse au profond de leurs os.

Dans leur chagrin pourtant combien de différence !
Car pendant qu'on s'empresse à plaindre la souffrance
De la Marquise, hélas !
La mère pauvre reste au loin abandonnée
Et ses larmes tombant sur sa face peinée
On ne les sèche pas.

Digitized by Google

Partout dans les salons, en hauts lieux, à la ville,
On déplore, on s'émeut ; l'on vient en longue file,
Avec des airs d'emprunt, apporter son tribut
D'hommages, de respects et de condoléance
Au château dont la tour majestueuse lance
Aux profondeurs du ciel un orgueilleux salut.

Mais vide est le chemin qui mène à la chaumière
Dressant son humble toit, tout près de la lisière
Du parc seigneurial ;
Entre ses murs étroits s'abritent les alarmes
D'une femme ignorant le bien que font les larmes
D'un ami cordial.

Chaque mère pourtant souffre un même martyre,
Pour la même raison, chacun des cœurs soupire :
Identique est la peine, égaux sont les malheurs,
Mais le rang social séparant ces deux femmes,
Ne leur a point permis de rapprocher leurs âmes
D'unir leur infortune, et de mêler leurs pleurs.

Riches, si vous voulez que les pauvres vous aiment,
Et contre vos grands biens nullement ne blasphèment,
Veillez sur eux toujours.
Sachez les consoler quand fond sur eux l'épreuve
D'autant plus dure que l'âpre misère abreuve
D'amertume leurs jours.

Ne fermez point votre âme à leur humble souffrance,
Ne pensez point qu'à vous, portez-leur l'espérance
Qu'engendreront pour eux vos bienveillants souris ;
Si l'épreuve vous frappe au sein de vos richesses,
Vous vous trouvez du moins à l'abri des détresses
Et promenez vos deuils dans l'or de vos lambris.

Digitized by Google

Eux n'ont pour pallier les plus cruelles pertes
Que l'exigu réduit de leurs maisons désertes,
Et leur cœur attristé
Moins vaillamment que vous, ô riches, se comporte,
Car ils voient se dresser jours et nuits à leur porte
L'affreuse pauvreté.

Pierre DE BOUCHAUD.

Mai 1893.

Digitized by Google

RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE LYONNAISE, publié par séries de cinq planches in-folio, dessinées et gravées à l'eau-forte par C. Tournier. — *En vente chez A. Storck, éditeur, rue de l'Hôtel-de-Ville, 78, à Lyon.* (Prix : 20 fr. la série, l'ouvrage complet formera dix séries.)

Nous avons annoncé (1) la publication des deux premières livraisons de cet important ouvrage, parues à la fin de l'année 1891. Depuis cette époque deux nouvelles livraisons ont vu le jour.

La troisième livraison contient : *Le Portail de l'église Saint-Pierre, l'Ancienne Église des Jacobins, l'Ancienne Chapelle de l'Observance, Intérieur de cour* (montée des Carmes-Déchaussés, 15), *l'Ancien Cloître de l'Ile-Barbe.*

L'eau-forte du portail de Saint-Pierre, un des plus beaux monuments de style roman que nous possédions à Lyon, est très vigoureuse et fort exacte, ce qui est un mérite pour les archéologues; nous regrettons toutefois que ce porche ne soit pas plus uniformément éclairé. L'artiste a un peu forcé en noir la partie supérieure, qui se trouve de ce fait, envahie par l'ombre; on n'aperçoit que médiocrement les finesses de détail de l'archivolte. L'église des Jacobins, démolie vers 1826, est vue de l'intérieur, alors qu'elle servait de remise, voire même d'écurie. M. Tournier s'est inspiré d'une lithographie de Bellay, devenue assez

(1) *Revue du Lyonnais,* novembre 1891.

Digitized by Google

rare. Il est heureux qu'une gravure, vraiment artistique, nous conserve le souvenir de ce bel édifice de style ogival du quinzième siècle.

Les deux pièces les plus intéressantes de cette livraison sont un intérieur de cour de la montée des Carmes et le Cloître de l'Ile-Barbe. Nous ne croyons pas que cet intérieur de cour ait jamais été reproduit. C'est un curieux fragment d'architecture du commencement du dix-septième siècle. Au fond deux portes accouplées sous le même fronton donnent accès dans l'intérieur de la maison; au-dessus, court une galerie avec balustrade de fer forgé. Le tympan du fronton est orné d'une sorte d'écusson sculpté. Paul Saint-Olive, qui mentionne cette maison dans ses *Vieux souvenirs* (Lyon, 1877, in-8°, p. 118), a vainement cherché sur cet écusson des traces d'armoiries. Il incline à croire que cette sculpture ne représentait pas un blason.

On admire encore dans un chemin ombragé de vieux arbres, situé dans la partie orientale de l'Ile-Barbe, de précieux vestiges du cloître. Ce sont trois arcs en ogive et deux portes à plein cintre, dont l'une est décorée de riches sculptures. Ces vestiges sont encastrés dans la face extérieure du mur d'un jardin. Ils ont été dessinés par M. Tournier avec un grand sentiment artistique; en examinant cette gravure, on se croit transporté à quatre ou cinq siècles en arrière. Ces restes de la célèbre abbaye n'avaient pas encore été reproduits avec autant d'exactitude et d'harmonie dans l'ensemble.

La quatrième livraison se compose de : l'*Église Saint-Paul*, le *Château de Pierre-Scize*, la *Maison Henri IV*, l'*Ancien couvent des Carmélites* et une *Cour intérieure* (rue Lainerie, 11). La vue de l'église Saint-Paul, prise à quelques mètres de l'angle nord-est de l'édifice, permet le développement de tout le côté latéral nord, et d'une partie de la facade. Au-dessus des petits clochetons des chapelles, des contreforts de la nef et du pittoresque mélange des toitures de différentes hauteurs des bas-côtés, s'élève la belle coupole qui surmonte la croisée. L'artiste a bien représenté cette église sous son aspect le plus séduisant; son dessin s'arrêtant à la hauteur du premier étage du clocher, on n'aperçoit pas cette malencontreuse flèche qui, depuis une quinzaine d'années, déshonore ce monument.

Nous ne nous attarderons pas au château de Pierre-Scize et à la maison Henri IV. Cependant, pour cette dernière gravure, nous nous permettrons de faire observer à M. Tournier, qu'il a trop poussé au noir; il a multiplié ses tailles, et l'effet obtenu laisse à désirer, puisque la partie principale de la maison, l'escalier à galerie, reste dans l'obscurité.

Digitized by Google

De l'ancien couvent des Carmélites, situé côte des Carmélites, M. Tournier nous montre le vestibule du rez-de-chaussée, qui est d'un grand style; à droite, une porte surmontée d'un fronton et d'une plinthe, luxueusement sculptés; à gauche, le départ du monumental escalier. Ce sont, avec une porte au premier étage, les rares parties de l'édifice ayant échappé à la démolition ou à la mutilation.

De la côte des Carmélites, revenons au quartier Saint-Paul. Dans la rue Lainerie, au n° 11, on remarque une cour avec une tourelle d'escalier, du meilleur style de la Renaissance. Cette tourelle est ornée de fenêtres à croisée, dont les montants, à base sculptée, sont composés de plusieurs cordons finement dégagés. Au-dessus de la porte d'entrée, dans un cartouche sculpté, entre deux pilastres cannelés, on voit un écusson sommé d'un casque et de lambrequins, d'un très beau travail. Les armoiries ont été détruites.

Cette cour avait déjà été gravée par Forest-Fleury, dans *Vieux Lyon et Lyon Moderne*, mais nous préférons de beaucoup l'eau-forte de M. Tournier, qui a rendu plus fidèlement ces délicats motifs d'architecture et de sculpture.

Pour la cour de la rue Lainerie, ainsi que pour le vestibule des Carmélites, M. Tournier n'a pas abusé des noirs. Ces deux compositions sont bien éclairées; le regard est attiré de suite par les parties principales du tableau.

On nous promet les cinquième et sixième livraisons du *Recueil d'archéologie* pour une époque rapprochée. Nous formons les meilleurs vœux pour le prompt achèvement de cet ouvrage, qui formera une précieuse collection artistique.

Léon GALLE.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. — *Séance du 2 Mai 1893.* — Présidence de M. Rougier. — Hommage fait à l'Académie : *Les Œuvres de Charité à Lyon*, par Francisque Sabran. — M. Vachez donne lecture du discours qu'il a prononcé, le 30 avril, aux funérailles de M. Bresson, membre titulaire de la Compagnie. Né à Lyon, le 2 mai 1817, Louis-Maurice-Antoine Bresson fut d'abord élève de Chenavard à l'École des Beaux-Arts de Lyon, puis de Lebas à l'École de Paris. A son retour dans notre ville, après deux ans et demi d'absence, il devint successivement collaborateur de Chenavard et de Bossan. Sa vie fut active et féconde et les monuments qu'il a élevés soit à Lyon, soit au dehors sont nombreux. Parmi ceux qui appartiennent à notre ville, il suffit de citer l'église de Saint-Charles à Serin et celle des Dominicains aux Brotteaux. Modeste entre tous et bien qu'il ait laissé au mérite de ses œuvres seul le soin de créer sa renommée, son nom était connu depuis longtemps déjà de l'Académie, quand elle lui ouvrit ses rangs, en 1871. Après une vie bien remplie, Bresson est mort en laissant à tous ceux qui l'ont connu, non seulement le souvenir d'un grand artiste, mais encore celui d'un homme de bien et d'une bonté inaltérable. — Après cette lecture, la séance est levée en signe de deuil.

Digitized by Google

Séance du 9 Mai 1893. — Présidence de M. Léon Roux. — M. Charles André dépose un rapport présenté par M. Le Cadet sur les éléments du magnétisme terrestre à Lyon en 1892. — Prenant ensuite la parole, M. Charles André fait connaître la suite de ses recherches sur l'électricité atmosphérique, en rappelant à ce sujet son ascension du 27 septembre 1882 et les appareils dont il s'était muni pour ses observations. — Sur une question qui lui est posée au sujet des causes probables de la sécheresse, M. André répond qu'elle ne provient nullement de la disparition des taches solaires, mais probablement d'un déplacement du *Gulf-stream* qui, suivant qu'il se rapproche plus ou moins des côtes, amène un accroissement ou un abaissement de chaleur. Les montagnes sont aussi une cause de la formation des nuages. Mais le mauvais temps est dû uniquement à la dépression de la couche atmosphérique. Quant à l'influence de la lune elle est complètement nulle.

Séance du 16 mai 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. le président prononce quelques paroles pour exprimer les regrets causés par la mort de M. Bresson, décédé pendant l'absence qu'il vient de faire. — M. Delore présente un rapport sur la candidature de M. Achille Millien, au titre de membre correspondant de l'Académie dans la classe des lettres.

Séance du 23 mai 1893. — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — Hommage par M. Humbert Mollière : *Mémoire sur le mode de captage et l'aménagement des sources thermales de la Gaule romaine.* — M. Delore offre aussi un mémoire intitulé : *Du pied bot varus, équin invétéré et de son traitement.* L'auteur fait connaître ensuite, en quelques mots, l'économie de cet ouvrage, la nature de cette difformité, sa cause qui consiste dans une altération du système nerveux et le traitement qu'on peut lui appliquer.

Séance du 30 mai 1893. — Présidence de M. Mollière père. — M. Bleton présente un rapport sur les travaux de MM. Thamin et Félix Desvernay, candidats dans la section de littérature. — M. l'abbé Chevalier offre deux brochures : *Allemagne* et *Amérique*, extraites des sources historiques du moyen âge. Il signale ensuite le manuscrit portant le n° 303 de la bibliothèque d'Amiens, qui renferme aux folios 180 et 181, des notes intéressantes sur quelques événements de Lyon, à la fin du

Digitized by Google

xve siècle. — M. l'abbé Chevalier donne enfin lecture d'un mémoire laissé par M. le docteur Chevalier, son père, mort récemment, sur son séjour à Lyon, pendant qu'il étudiait la médecine dans notre ville, en 1819 et années suivantes. Dans ce travail qui sera publié prochainement dans la *Revue du Lyonnais*, l'auteur fait connaître notamment le personnel du service médical de l'Hôtel-Dieu, et l'enseignement des professeurs de cette époque.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. — *Séance du 6 Juillet 1892.* — Présidence de M. Beauverie. — M. Aug. Bleton donne lecture d'une nouvelle ayant pour titre : *Le tire-bouchon.* — M. le comte de Charpin-Feugerolles communique une notice sur la famille des Pazzi, extraite de ses recherches sur les Florentins à Lyon. — M. P. de Bouchaud continue la lecture de son étude littéraire et artistique sur Claudius Popelin, poète et peintre émailleur.

Séance du 20 Juillet 1892. — Présidence de M. Bréghot du Lut. — M. le Président fait part à la Société du décès de M. l'abbé Coudour, mort le 13 juillet précédent, dans la catastrophe des bains de Saint-Gervais (Haute-Savoie). M. l'abbé Coudour, né à Saint-Rambert (Loire), le 3 décembre 1819, était chanoine honoraire de la Primatiale, curé de N.-D. Saint-Vincent à Lyon, et il avait appartenu pendant plusieurs années, comme membre titulaire, à la Compagnie. — M. Léon Mayet ouvre la séance par la lecture de propos humouristiques intitulés : *Histoire de rire.* — M. le comte de Charpin-Feugerolles donne communication d'une étude sur la famille Bartholi, extraite de ses recherches sur les Florentins à Lyon. — M. P. de Bouchaud continue la lecture de son étude sur Claudius Popelin. — M. Aug. Vettard termine la séance par la lecture d'une série de sonnets ayant pour titre : *A Alexis Rousset. A une dame sur un jeu de paume. Une profession impossible aux dames. Le tour de main.*

Séance du 9 Novembre 1892. — Présidence de M. Bréghot du Lut. — M. le comte de Charpin-Feugerolles communique une étude sur les Orlandini, famille florentine, établie à Lyon. — M. P. de Bouchaud continue la lecture de son étude sur Claudius Popelin. — M. Beauverie lit un poème philosophique intitulé : *Ce qu'on voit dans les songes.* —

Digitized by Google

M. Léon Mayet donne communication d'un article fantaisiste intitulé : *Tête d'emploi*.

Séance du 23 novembre 1892. — Présidence de M. Bréghot du Lut. — M. Aimé Vingtrinier communique un travail historique sur Montluel et l'érection de la Savoie en duché. — M. l'abbé Conil lit un récit de voyage, intitulé : *A la Recherche d'un monument au Caire.* — M. P. de Bouchaud termine la lecture de son étude sur Claudius Popelin.

Séance du 7 décembre 1892. — Présidence de M Bréghot du Lut. — Mlle Adèle Souchier, membre correspondant de la Société, fait hommage de son dernier volume de poésie: *Éclaircies d'or.* — M. A. Vingtrinier, continue la lecture de son étude historique sur l'érection de la Savoie en duché. — M. le comte de Charpin-Feugerolles lit un extrait de ses recherches sur les Florentins à Lyon, consacré à la famille de Gadagne. — M. Aug. Vettard communique une série de sonnets et de pièces de vers, intitulés : *Le miracle imprévu; Le tour du lac; Souvenir de jeunesse; Passion; le Palimpseste.* — M. Léon Mayet termine la séance par la lecture d'une chronique fantaisiste : *Correspondance foldtre.*

Séance du 21 décembre 1892. — Présidence de M. Bréghot du Lut. — M. le Président lit au nom de M. Léon Galle, indisposé, la dernière partie d'une notice historique sur la Chapelle de Grange-Blanche. — M. le comte de Charpin-Feugerolles communique ses recherches sur les Rousselet, famille florentine établie à Lyon. — M. A. Vingtrinier termine la lecture de son étude historique sur l'érection de la Savoie en duché. — M. A. Grand communique une notice sur une œuvre de charité au siècle dernier à Lyon.

Société nationale d'éducation de lyon. — Le volume des *Annales* de cette Société, exercice 1891-1892, qui vient de paraître, est particulièrement intéressant pour notre histoire locale, en voici le sommaire :

Les écoles à Lyon, pendant la période révolutionnaire, par M. A. Bonnel; l'Enseignement de la médecine à Lyon, depuis 1789, par M. le Dr Chappet; Histoire des Facultés de l'État à Lyon, par M. Edouard Blanc; l'École de la Martinière, par M. J.-B. Mathey; Mgr Thibaudier, archevêque de Cambrai, notice biographique, par M. l'abbé Bernard; Poésies, par M. Louis Bonnel.

Digitized by Google

Chronique de Juin 1893

3 Juin. — M. Vial, juge d'instruction, est nommé conseiller à la Cour d'appel, en remplacement de M. Darrigrand, décédé.

— M. Chevalier-Joly, président du Tribunal de Trévoux, est nommé juge d'instruction à Lyon, en remplacement de M. Vial.

— M. Louis Balloffet est nommé avoué près le Tribunal civil, en remplacement de M. J. Balloffet, son père, démissionnaire en sa faveur.

4 Juin. — Mort de M. Charles Soulier. A ses funérailles, qui ont lieu, le 6 juin, M. H. Sabran, président du Conseil d'administration des Hospices, rappelle qu'il avait été successivement « administrateur de la Caisse d'épargne pendant dix ans, juge au Tribunal de Commerce pendant sept ans et administrateur des Hospices pendant douze ans, en donnant partout la mesure de ce que peut faire un homme, qui se dévoue consciencieusement au bien public. »

7 Juin. — Inauguration du tramway électrique de Sainte-Foy à la gare de Saint-Just.

8 Juin. — Mort de M. Léopold de Gaillard, décédé à l'âge de 73 ans. Écrivain d'un grand talent M. Léopold de Gaillard dirigea, pendant

Digitized by Google

quelques années la *Gazette de Lyon*. Il fut inscrit au tableau de l'ordre des Avocats de notre ville, de 1853 à 1867 et il appartint aussi à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, où il prononça, en 1862, sur Nicolas Bergasse, un discours de réception, qui fut justement remarqué et qui a été publié dans la *Revue du Lyonnais* (2e série. T. XXIV, p. 345 et 412 et T. XXV, p. 9 et 83).

13 juin. — Mgr Coullié (Pierre-Hector), évêque d'Orléans, est promu à l'archevêché de Lyon, vacant par le décès de Son Éminence le cardinal Foulon. Né à Paris, le 14 mars 1829, notre nouvel archevêque était déjà coadjuteur du siège d'Orléans depuis le 23 août 1876 quand il succéda à Mgr Dupanloup, décédé le 11 octobre 1878.

22 juin. — Mort de M. Louis Desgrand, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, président fondateur de la Société de géographie de Lyon, et membre de la Société d'éducation, décédé à l'âge de 85 ans.

— M. Deis (Alphonse-Joseph-Léon-Maurice), avocat, est nommé juge suppléant au Tribunal de première instance de Lyon, en remplacement de M. Corbière, nommé juge suppléant à Trévoux.

25 et 26 juin. — Grandes courses annuelles au Grand-Camp.

28 juin. — M. Delatour, juge de paix à Troyes, est nommé juge de paix du premier canton de Lyon, en remplacement de M. Gros, décédé.

Digitized by Google

TABLE

DU

QUINZIÈME VOLUME

HISTOIRE DE LYON ET DES ENVIRONS

pages.

Abbé Vanel. — Les Savants Lyonnais et les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés 5, 137, 224, 277, 341

L. Morel de Voleine. — Société philosophique des Sciences et Arts utiles de Lyon, dans la maison Pilata à Fourvière 123

Chronique du mois 71, 135, 199, 275, 338, 407

ARCHÉOLOGIE

E. Cuaz. — Izernore, son étymologie, son temple et ses monnaies 80, 175, 242, 295, 373

BIOGRAPHIE

A. Vachez. — Jean-Baptiste Onofrio. Sa vie et ses œuvres . . 52

Natalis Rondot. — Les Spirinx, graveurs d'estampes à Lyon au xviie siècle. 73, 160

H. Jouin. — Thomas Blanchet, peintre et architecte 270

Digitized by Google

RÉCITS DE VOYAGE

J. Tardy. — En Toscane et en Ombrie 201

LITTÉRATURE

E. Lapaire. — M. Paul Desjardins et le mouvement idéaliste contemporain. 383

DOCUMENTS INÉDITS

Humbert de Saint-Prix. — Lettres inédites du général Fontbonne, au représentant du peuple Saint-Prix. 31, 103, 189, 259, 311

POÉSIE

P. de Bouchaud. — Chant de cloche 269
— — Deux douleurs. 395

BIBLIOGRAPHIE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE

A. Vachez. — Les environs de l'Ile-Barbe, par L. Niepce . . . 64
— — La Seigneurie de Belmont-d'Azergues en Lyonnais, par l'abbé Pagani 65
— — Modestes observations sur l'art de versifier, par Clair Tisseur 66
E. B. — Le Zolaïsme, satire en vers 67
H. de Terrebasse. — Histoire de la maison de Chabannes et preuves pour servir à l'histoire de ladite maison . . . 127
A. Vachez. — Un Magistrat. Le premier président Millevoye 130
P. de Bouchaud. — Modestes observations sur l'art de versifier, par Clair Tisseur 330
Léon Galle. — Recueil d'Archéologie lyonnaise.. 400

Digitized by Google

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon 68, 132, ... 273, 335, 403
Société littéraire, historique et archéologique de Lyon 405
Société d'éducation de Lyon 406

PLANCHES DE LA REVUE

Portrait de J -B. Onofrio 1
Un portrait de Louis XIV, gravé par SPIRINX 73
Portrait du général Fontbonne 311

L'Administrateur-Gérant, MOUGIN-RUSAND.

Typog. MOUGIN-RUSAND. — Lyon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 885 045

Digitized by Google